
3 1761 07827826 4



Imprimerie Lithographique
LANDAIS & OBERTHUR
A RENNES.

GUIDE

historique & statistique
du Département
D'ILLE & VILAINE

par E. D. V.
Auteur des Notices de l'Album breton.

avec nouvelle CARTE gravée sur pierre
publiée sous les Auspices du Conseil-Général
avec le concours
de M. G. Corbe, Agent voyer en Chef.

1847.



Tous les exemplaires sont revêtus de la signature de l'auteur.

PRÉFACE.

Le premier travail qui ait tenté de faire connaître spécialement le département d'Ille-et-Vilaine, à part les statistiques pures que peu de gens ont le courage de lire, ce sont les deux séries de l'Album breton ; mais elles ne pouvaient qu'effleurer la tâche plutôt que l'accomplir. La seconde tentative a été la publication de l'histoire de Rennes; mais ce n'était qu'un pas de plus, une lumière sur un seul point, comme l'excellente monographie de MM. Bertin et Maupillé sur l'arrondissement de Fougères; le troisième essai plus complet, sans être définitif, a été la publication de la carte d'Ille-et-Vilaine, tracée d'après les travaux graphiques les plus sûrs; mais une carte ne peut répondre à toutes les questions de celui qui la consulte. Les notions historiques, les chiffres statistiques, la topographie du lieu que l'on veut connaître, sont des renseignements qu'il faut aller chercher, non sans peine, à vingt sources différentes, qui ne s'ouvrent pas toujours complaisamment à la main curieuse d'y puiser. Un *Guide* peut offrir la plupart de ces renseignements sans fatigue, dans un cadre précis, quoique borné. Nous avons essayé de remplir la tâche de ce *Guide* autant que nous l'ont permis les limites de temps et d'espace qui nous sont imposées. La carte à la main, nous

avons nous-même parcouru un grand nombre de communes et nous y avons recueilli de précieux détails sur les lieux. Nous avons ajouté à cette récolte celle que nous avons faite dans les documents ci-après indiqués (1), et dans les sources administratives. Puis il nous a fallu extraire ou grouper ce que nous ne pouvions donner détaillé, ni encore moins répéter dans les 347 communes. Les termes statistiques sont, il est vrai, essentiellement mobiles; mais ceux-ci pourront du moins servir de point de comparaison à ceux que produira l'avenir, et seront l'inventaire du présent sous un format portatif.

(1) Statistique par M. Borie préf. an IX; *id.* par M. Ed. Mounier, an XII; *id.* par Peuchet et Chanlaire. — Statist. de la France, t. III, 1841. — Mémoire sur la Bret. par MM. Benoiston et V. — Ogée, ancienne et nouvelle édition. — Manet, Mémoire sur la baie de Cancale. — Notice sur Fougères. — Histoire de Rennes. — Album breton. — Dictionn. breton de dom Lepelletier. — Manuscrit sur Saint-Malo. — Cours d'archit. religieuse, par M. Brune, et notes manuscrites dues à son obligeance. — Hist. de la Révol. en Bretagne par Duchâtellier. — Registres du Parlement de Bret.

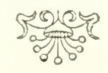


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ET LEURS ANNEXES.

RÉSUMÉ DES DIVERS ARRONDISSEMENTS.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO.

CANTON DE SAINT-MALO.

Saint-Malo. — Paramé. — Saint-Ideuc.

SAINT-MALO.

L'extrait de naissance d'une ville bretonne se trouve presque toujours dans la cellule d'un de ces pieux forgerons de l'Evangile qui vinrent civiliser notre pays aux premiers siècles de l'ère chrétienne, ou dans le cloître bénédictin dont les moines défrichèrent nos forêts et nos landes. Parfois aussi, mais plus rarement, dans l'*Oppidum* gaulois, ou dans la villa de quelqu'un de ces riches Armoricains qui tenait sous sa protection un peuple de clients et de soldats, prêts à se réfugier avec lui dans l'*Oppidum* au jour du danger. Ainsi en fut-il de Saint-Malo. Au 6e siècle, un pieux solitaire, saint Aaron, vint avec quelques religieux fonder un monastère sur le rocher où s'élève aujourd'hui la cité malouine. Ce rocher prit le nom du saint qui le premier était venu l'habiter. Bientôt *Malo*, disciple de saint Aaron, fut élu évêque d'Aleth, la ville voisine (1), d'origine gallo-romaine. Mais, persécuté par les

(1) Aujourd'hui Saint-Servan.

fils d'Hoël-le-Grand, il alla mourir en Saintonge. Une église lui fut élevée et dédiée sur le rocher même où il s'était formé à la sainteté, et qui changea en cette circonstance sa dénomination primitive.

Cette église, placée sous l'invocation de saint Malo, incendiée au 9e siècle par les Normands ou les soldats de Charlemagne, fut relevée presque aussitôt, en 812, par l'évêque Helocar, l'un des successeurs de saint Malo sur le siége épiscopal d'Aleth. Elle ne tarda pas à voir naître autour d'elle la ville, qui prit le nom du saint auquel elle était consacrée. Les habitants d'Aleth, ne pouvant trouver un abri sûr derrière leurs murailles, débris de celles que leur avaient laissées les Romains, cherchèrent un refuge contre les pillages continuels des Normands dans l'île formée par le rocher d'Aaron, et où dominait l'église dédiée à saint Malo. Quelques cabanes de pêcheurs s'étaient placées sous la protection du temple. Les habitants d'Aleth, en venant se joindre à eux, commencèrent autour de l'île une enceinte fortifiée. Au 12e siècle, l'évêque Jean de la Grille, qui occupait le siége épiscopal d'Aleth, le transféra dans la nouvelle ville.

Quand les Franks de Clovis vinrent, après les Normands, ravager la Bretagne, sans pouvoir la dompter, Saint-Malo, comme le reste du pays, ne subit leur joug qu'en passant, et finit même par se rendre indépendant et de l'autorité ducale, et de celle des rois issus de la première race franke. Les priviléges sur lesquels se fondait cette indépendance, confirmés de siècle en siècle par les rois de France et les princes bretons, furent le seul lien de vassalité qui long-temps attacha les Malouins aux suzerains directs ou indirects de la Bretagne. Le véritable pouvoir qui les gouvernait était aux mains de l'évêque, du chapitre et de la communauté de ville. Ces trois divisions, qu'on serait tenté de comparer à celles du régime constitutionnel, avaient chacune leurs attributions qui fai-

saient de ce gouvernement à part une sorte de république, dont le chef, à la fois spirituel et temporel, fut long-temps électif. La garde de la ville était confiée aux citoyens, qui nommaient les officiers de la milice. D'autres gardiens, non moins vigilants, rôdaient chaque nuit en dehors des murs et veillaient à la sûreté du port. Vingt-quatre dogues terribles, nourris par le chapitre, furent préposés, dès 1155, à ce service, qui leur valut une réputation si redoutable. Ils ne furent supprimés qu'en 1770, pour avoir dévoré un officier de marine.

Dans les siècles suivants, les guerres continuelles qui dévastèrent la Bretagne virent toujours Saint-Malo, peuplé de marins et de marchands, se livrer avec ardeur à toutes les entreprises commerciales, mais s'efforcer aussi de s'isoler de toute domination étrangère, de toute influence des partis vainqueurs ou vaincus. Ainsi, en 1340, lorsque naquit cette longue querelle de la succession à la couronne ducale entre Jean de Montfort et Charles de Blois, les Malouins repoussèrent tour à tour les prétentions des deux rivaux, et ne subirent enfin que conditionnellement la loi du vainqueur. Leur évêque et seigneur, Josselin de Rohan, seconda leur résistance, et traita d'égal à égal avec le duc Jean IV. En 1378, assiégés par les Anglais, alliés de leur suzerain, auquel ils ne pouvaient pardonner cette faute, ils surprirent le duc de Lancastre par une sortie vigoureuse, et le forcèrent à se retirer. Duguesclin, venu à leur secours avec une armée française, resta en observation de l'autre côté de l'eau, sur le Sablon, à Saint-Servan. Quand on répara les brèches faites au donjon du château par les boulets ennemis, on en incrusta trois sur la paroi extérieure, en témoignage de la victoire, due à la vaillance des habitants et de leur capitaine Morfouace.

Saint-Malo, qui ne voulait souffrir aucun joug imposé de force, en acceptait parfois un de son choix, et sous de cer-

taines conditions. En se soustrayant à la suzeraineté de Jean IV, il se donna, de son autorité privée, au pape Clément VII, qui, à son tour, le donna au roi de France, lequel n'eut garde de ne pas accepter; mais c'était plutôt un appui qu'un nouveau maître pour les Malouins. Ils restaient toujours suzerains chez eux, même quand ils semblaient se soumettre. En 1382, Jean IV, ne pouvant emporter la ville d'assaut, l'entoura d'un blocus sévère, et, pour interdire ses communications avec Dinan, il éleva sur la Rance la tour qui porta depuis le nom de Solidor (1). En même temps, Jean IV saisissait le temporel du seigneur évêque de Saint-Malo, et celui-ci l'excommuniait. Deux ans après, en 1384, les portes de la ville assiégée s'ouvraient enfin devant le duc de Bretagne, jurant de respecter les droits du chapitre et des habitants, qui jurèrent à leur tour de respecter ceux du prince.

Cette réconciliation n'alla pas jusqu'à permettre au duc ou à ses successeurs d'élever dans la ville une forteresse qui fût en leur pouvoir. Le roi de France lui-même n'avait pu obtenir cette concession. Seule la duchesse Anne devait, vers la fin du 15e siècle, maîtriser cette ombrageuse indépendance, en faisant accroître et presque reconstruire, à l'entrée de la ville, du côté de la terre, le château qui existe encore aujourd'hui, et sur l'une des tours duquel elle fit graver ces mots comme un défi : *Quic en groigne, ainsi sera; c'est mon plaisir.*

Privés désormais de leur antique indépendance et de leur importance politique, les Malouins s'adonnèrent entièrement au commerce maritime. Ils reçurent comme un hommage à leur ancienne puissance, mais sans enthousiasme, les visites des princes qui se succédèrent sur le trône de France. Tout entiers à leurs entreprises commerciales, ils évitèrent prudemment de se mêler aux troubles religieux du calvinisme et

(1) Le lieu où elle fut bâtie se nommait, disent les chroniques, *Stiridor*.

des guerres de la Ligue. S'ils fermaient l'oreille aux divers partis qui agitèrent le pays, ils n'étaient pas moins sourds aux exigences financières de la royauté. Ils recouvrèrent même un instant, dans ces circonstances difficiles, leur primitive indépendance, après avoir expulsé la garnison française du château. Henri IV ne tarda pas cependant à faire son entrée à Paris; le Parlement de Bretagne rendit un arrêt impuissant contre les Malouins, qui ne consentirent qu'au bout de quatre ans, et après la conversion d'Henri IV, à transiger avec le nouveau roi de France, moyennant la reconnaissance de leurs franchises, telles du moins que le temps les avait modifiées.

De ce moment, nos rois n'eurent pas de sujets plus dévoués ni d'appui plus solide. Le commerce devint leur plus grande occupation . Terre-Neuve, le Canada, l'Inde, le Brésil, la Mer-Rouge, les virent tour à tour, de 1495 à 1709, étendre au loin leurs relations d'affaires; si la guerre maritime vient de nouveau les troubler dans leurs spéculations, ils y prennent une part active et glorieuse par leurs corsaires et par leur résistance héroïque aux menaces les plus terribles de l'ennemi à leurs portes. Ils aident même la royauté dans ses expéditions lointaines, et y soutiennent dignement l'honneur du pavillon français. Tunis en 1609, La Rochelle en 1622, Alger en 1665, furent témoins des services importants qu'ils rendaient au pays. Les Anglais, leurs ennemis acharnés, vinrent deux fois, en 1693 et 1695, bombarder leur ville sans succès. C'est alors que Duguay-Trouin, leur compatriote, les illustra davantage encore par son expédition de Rio-Janeïro et les nombreux vaisseaux qu'il prit à l'ennemi dans ses courses aventureuses.

Riche de son commerce avec les Indes, et des prises faites aux Anglais, Saint-Malo agrandit ses remparts de 1708 à 1737, tels que nous les voyons encore aujourd'hui, du côté de la rade et du bassin à flot. Vauban vint dresser le plan de

la nouvelle enceinte et des forts qui défendent les approches du port : Saint-Malo n'en devenait pas moins alors le créancier de l'Etat en lui prêtant ses millions.

En 1758, avant le combat de Saint-Cast, les Anglais débarqués à Cancale vinrent sommer les Malouins de se rendre. « Nous avons de bons canons et de bons bras pour nous défendre, » leur répondit le maire. Lord Malborough se retira avec 12,000 h., sans autre exploit que l'incendie de quelques bâtiments de guerre et de commerce.

Lors des troubles parlementaires, en 1766, ils se prononcèrent courageusement pour l'illustre magistrat, La Chalotais, prisonnier dans leurs murs, et lui donnèrent un noble témoignage de sympathie, en déposant une somme de 10,000 livres pour la pension que le commandant du château, véritable Hudson-Lowe, voulait faire payer à ses captifs.

La guerre de l'indépendance américaine fut pour les Malouins une nouvelle occasion de s'illustrer, et, quand surgit la révolution de 1789, Surcouf continua la gloire de Duguay-Trouin. Ses deux intrépides corsaires, la *Confiance* et le *Revenant*, ont immortalisé leurs noms près du sien.

De nos jours, rentrés dans leurs habitudes commerciales, les Malouins arment pour le long-cours et surtout pour la pêche de Terre-Neuve. Si leur antique physionomie a perdu presque tous ses traits caractéristiques sous le niveau des mœurs modernes, si leur importance maritime est un peu déchue en face de celle de leurs rivaux français, ils n'en conservent pas moins plus d'un titre de gloire encore vivant dans le nom des grands hommes que leur ville donne à chaque siècle. Si le passé peut citer avec orgueil les Duguay-Trouin, Thévenard, Mahé de la Bourdonnaye, Trublet, Maupertuis, La Mettrie, etc. ; le présent n'est pas moins fier des noms de Broussais, Lamennais et Châteaubriand, ainsi

que de tant d'autres qui, avec un moindre éclat, complètent cependant les fleurons de la couronne.

Topographie. — Après avoir esquissé les annales de la ville, le cicérone doit guider le touriste dans ses murs, et lui indiquer, dans une promenade rapide, tout ce qu'elle renferme d'important sous le triple rapport monumental, historique et industriel.

En entrant à Saint-Malo, par la voie de terre, il faut nécessairement parcourir cette digue nommée le Sillon, dès le 14e siècle son lien unique avec le continent, et le long de laquelle se trouvent, du côté du port, les chantiers de construction. Du côté de la mer, à droite, en face de la grève immense, on rencontre le *Casino* des baigneurs, élevé sur une ancienne batterie qui défendait les approches de la place. Quelques pas plus loin, on passe sous les murs du château, comme sous les yeux d'une sentinelle vigilante, puis sous la porte, qui doit son nom au monastère dédié à Saint-Vincent, ainsi que l'église placée primitivement sous le patronage de saint Malo.

Le pont-levis franchi, la ville, qui de loin vous apparaissait comme une gerbe serrée dans une ceinture de granit, s'offre maintenant à vos yeux comme un étroit labyrinthe de rues interdites au soleil qui luit sur les toits et sur les remparts. Quelques places étroites cependant éclaircissent cette enceinte, où la mer a forcé de ménager l'espace. Sur celle qui se présente en arrivant par la porte Saint-Vincent, on rencontre tous les bureaux de messageries, et, à droite, à l'entrée de la rue des Juifs, l'Hôtel-de-France, où naquit Châteaubriand. Restauré avec goût, par son propriétaire M. Gogué, cet hôtel, qui offre au voyageur tout le *confort* désirable, mérite encore sa visite en lui présentant, avec le souvenir du grand génie littéraire de notre époque, l'appartement où il vit le jour, orné de ses meubles contemporains, et, en

perspective, sur un roc isolé, au milieu des flots, la tombe que s'est choisie l'auteur des *Martyrs*, l'Homère français, quand sa main, affaiblie par les ans, s'arrêtera sur ces pages posthumes qui retracent sa vie pour la postérité. Le berceau et la tombe se trouvent ainsi poétiquement rapprochés devant la grande image de l'éternité, le ciel et la mer.

A quelques pas de l'Hôtel-de-France, dans une rue parallèle, qui prend le nom de Saint-Vincent, comme la porte devant laquelle elle s'ouvre, on rencontre la maison où est né F. de Lamennais, cet autre fils non moins illustre de la cité malouine.

Avant de nous engager dans les mille détours de ces rues où l'on rencontre encore tant de traces des 14e et 15e siècles, avant de nous éloigner de la porte par laquelle nous sommes entrés, nous devons une visite à ce château, né avec la ville pour la protéger du côté de la terre (1), mais accru et reconstruit tel qu'il existe encore, par François II et la duchesse Anne, sa fille, la Bretonne de Louis XII. En longeant son enceinte à l'extérieur vous trouverez, du côté de la grève, au nord, la grosse tour de la *Quic en Groigne*, sur laquelle vos yeux chercheront en vain l'inscription de la fière duchesse : l'ignorance révolutionnaire a détruit la preuve historique; mais, du moins, la place qu'elle occupait est encore visible sur la pierre. Si vous entrez dans l'enceinte, habitée aujourd'hui par la garnison, l'on vous montrera les trois boulets du 14e siècle, incrustés sur la paroi extérieure du donjon, et la chambre où fut enfermé La Chalotais, en 1776, et dans laquelle il traça avec un cure-dent son immortel mémoire.

Montons maintenant sur les murs, cette unique promenade des habitants. Nous dominerons de là l'ensemble de la ville, avant de suivre les méandres de ses rues, et nous

(1) Il ne fut primitivement qu'un *gros donjon*, que Jean V agrandit en 1424.

fixerons du regard les points sur lesquels nous devrons nous arrêter plus tard. Commençons par le sud : nos yeux seront d'abord involontairement appelés au dehors, vers Saint-Servan, et sur le bassin qui sépare ces deux villes sœurs, dont l'individualité est toujours restée fort distincte. C'est une des perspectives les plus remarquables de ce vaste horizon, que chaque jours les Malouins peuvent venir admirer, et qui leur fait oublier les étroites limites de l'enceinte où ils vivent. Après avoir donné un coup-d'œil au mouvement du port et à l'aspect pittoresque de la ville voisine, ramenons nos regards sur Saint-Malo, dont les hôtels les plus remarquables bordent les murs de ce côté, jusque vers la porte de Dinan. C'est dans ces somptueux édifices, qui conservent encore dans leur aspect monumental quelque chose de la noblesse de leur époque, c'est là que commencèrent et grandirent ces maisons puissantes d'armateurs, dont les Blaise, les Fontan, les Thomas, les Guibert, et surtout les Surcouf continuèrent l'honorable réputation et la haute fortune.

Après avoir dépassé la porte de Dinan et celle intermédiaire qui s'ouvre sur le port, non loin de la porte Saint-Vincent, on ne tarde pas à tourner avec le rempart dans la direction du nord. Ici l'aspect change ; c'est l'embouchure de la Rance et la côte de Dinan, qui se développent sous un horizon plus vaste et avec de nouvelles beautés. Du côté de la ville on n'aperçoit plus que des constructions irrégulières ; en traversant cette esplanade où le rempart s'élargit et qu'on nomme la Hollande, on longe les bâtiments de l'hôpital, dont les fenêtres permettent aux malades de jouir de l'aspect de l'Océan, doux souvenir cher à plus d'un convalescent.

En quittant l'esplanade de la Hollande, où l'on trouve encore un vieux canon de Louis XIV avec sa fastueuse devise, *nec pluribus impar*, on franchit la porte de secours, sorte de poterne qui donne issue dans la grève, et l'on monte,

par un étroit passage, sur les petits murs qui s'élèvent au nord. Après avoir tourné l'angle où se trouvent le parc à boulets, l'horizon de mer s'agrandit encore, du cap Fréhel aux côtes de Normandie, et le regard cherche dans cette plaine immense à se reposer sur les rochers épars où s'élèvent les forts qui défendent les approches de Saint-Malo, et rendraient impossibles les bombardements de 1693 et 1695. Voici presque en face, aux avant-postes, le fort de la Conchée, commencé par Vauban en 1689, et dont le nom semble indiquer une *conque* soulevée par les flots ; — vers l'ouest le fort de l'île Harbour, ancienne île Saint-Antoine, date aussi de Vauban et de 1689 ; — à l'est le fort de la Varde et le fort Royal complètent les avant-postes de la place. D'autres îlots sont épars sur la même ligne et dans les intervalles ; le plus important et le plus avancé en pleine mer, Césambre, dont la superficie égale presque la moitié de celle de Saint-Malo, n'a cependant pas été utilisée pour sa défense. C'était la limite du continent avant le cataclysme de 709. Un monastère de cordeliers s'y éleva en 1469, et reçut la visite du roi François Ier en 1518. Des récollets y succédèrent aux cordeliers en 1612, et s'y maintinrent jusqu'en 1693, époque à laquelle leur couvent fut incendié par les Anglais. Les fortifications qu'y construisit Vauban, en 1696, sont tombées en ruine, ainsi que l'ancienne communauté, et l'île est devenue un but aux parties de pêche des habitants de Saint-Malo.

En dedans de la ligne des forts dont nous venons de parler, et que devance Césambre, le regard, en se rapprochant des remparts, tombe sur deux ilots, dont l'un, le petit Bé, ajoute à la défense un nouveau fort qui date de 1693, et l'autre, le grand Bé, n'offre plus guère, comme Césambre, qu'un but de pélerinage aux Malouins. Quand la mer se retire, et que le gué ou *vé vadum* (1), est praticable, on y va

(1) *Béz* signifie *tombe* en Breton ; c'ost une variante étymologique.

visiter à pied la tombe préparée pour Châteaubriand. Une ancienne tradition y attire encore le peuple le dimanche de la Passion, pour fêter la Sainte-Ouine, sur le lieu où s'élevait dès le 14e siècle une chapelle dédiée à Saint-Ouen.

En se reportant vers la ville, l'œil rencontre la terrasse de l'Hôtel-de-France, et la fenêtre de la chambre où naquit le chantre d'Atala.

Le périmètre de la ville est alors parcouru. Un escalier nous ramène dans l'enceinte et près du château. Dirigeons-nous vers la cathédrale dont nous avons plus d'une fois aperçu la tour durant notre promenade sur les remparts. Tel qu'il existe aujourd'hui, ce monument conserve encore des parties que les uns datent du 9e, les autres du 11e siècle. L'architecture romane de sa nef et sa voûte légèrement ogivale, sont autant de preuves de cette double assertion. La restauration du chœur, dans le style ogival du 12e siècle, acheva d'enlever à l'édifice son caractère primitif. Le gothique fleuri des sculptures en bois du maître-autel, en discordance avec la nef, est du moins en harmonie avec le chœur.

Tout près de la cathédrale s'ouvre une petite place, dite de la Commune, sur laquelle s'élève, depuis 1829, en face du tribunal, la statue en marbre de Duguay-Trouin, le visage tourné vers la pleine mer, et dans l'attitude du commandement.

Après avoir payé notre juste tribut d'hommages au héros qui résume et symbolise à lui seul le caractère malouin, descendons à travers la ville, en jetant un coup-d'œil sur ses vieilles maisons et ses halles nouvelles, si propres dans un si petit espace; sortons par la porte de Dinan, et visitons les travaux du bassin à flot, qu'on proposa d'abord d'établir en 1829 entre le grand Bé et la ville, qui se serait ainsi accrue d'un tiers. On est revenu à l'ancien port qui sépare Saint-Malo de Saint-Servan. Un brise-lame hardi jeté en avant du

bastion de Saint-Louis, et le fort établi du côté de Saint-Servan, sur les rochers du Nez, et non pas *Naye* (1), protègent l'entrée du port, fermée par deux écluses qui maintiendront dans le bassin un niveau d'eau suffisant, et donneront entrée, l'une aux navires de guerre, l'autre aux navires de commerce. Ces admirables travaux, qui seraient déjà presque terminés sans les fautes du génie (2), formeront entre les deux villes, d'une grève qui assèche chaque jour, l'un des plus vastes et des plus beaux ports du monde.

C'est devant cette immense plage, traversée par les aqueducs qui amènent l'eau de Saint-Servan, et au fond de laquelle, à l'est, se trouve l'arsenal maritime, que s'élève le Casino, auquel nous avons jeté un coup-d'œil en arrivant, mais que nous devons visiter plus amplement en terminant notre promenade. Ce grâcieux et léger édifice sert de point de réunion aux baigneurs des deux sexes, qui viennent chercher l'air bienfaisant des côtes et des distractions, souvent plus puissantes qu'une immersion quotidienne dans les vagues et que les prescriptions hygiéniques de la médecine. De la terrasse italienne du Casino, le regard se promène avec admiration sur le tableau sublime qui se déroule de tous côtés. Au premier plan, c'est la grève immense que longe le Sillon jusque vers Paramé, et sur laquelle s'épandent les groupes de baigneurs avec leurs tentes mobiles, à l'époque des mortes-eaux. A gauche, c'est le château et l'îlot du grand Bé, avec la croix de son cénotaphe; à droite, vers l'orient, c'est Paramé et les villages de la côte; plus loin encore, au fond de

(1) Cette orthographe vient d'une erreur populaire, qui la fait dériver du verbe *noyer*, parce qu'on *noyait* là certains malfaiteurs. Il est plus probable que cette pointe a reçu primitivement le nom de *Nez*, comme tant d'autres, même dans le voisinage, par traduction du *couk* gaulois.

(2) Fautes de surveillance et d'étude suffisante du sol, d'où résulteront de nouvelles dépenses. (V. Conseil général, 1846, séance du 29 août.)

l'horizon, c'est la côte normande, et parfois les îles anglaises, qui apparaissent un instant sur l'azur des flots et du ciel.

Statistique.—Le premier signe de prospérité d'une ville, quoi qu'en disent certains économistes, est peut-être dans le chiffre de sa population. Celle de St-Malo n'a guère pu s'accroître, il semble, à défaut d'espace. Voyons cependant quelle progression elle a suivie. On y comptait 9,838 h. avant 1830, sur 115,537 que contenait alors tout l'arrondissement. Ce n'est guère que dans la proportion du 11e au 12e. On y compte aujourd'hui 10,076 h. tant agglomérés que dans sa commune (1). C'est en dehors des murs de la ville fermée et dans l'arrondissement qu'elle a dû croître davantage. Elle y dépasse le chiffre de la population de tous les autres arrondissements du département, excepté celui de Rennes. Nous verrons, en parcourant les 9 cantons qui le subdivisent, quels sont les points où elle s'est le plus développée, et les causes qui ont favorisé ce développement. Notons, en passant, que le canton de Saint-Malo, restreint, il est vrai, à la seule commune de Paramé, qui a absorbé celle de Saint-Ideuc, ne contenait, en 1829, que 12,809 h., et qu'il en possède aujourd'hui 13,626.

Après les variations de la population, nous devons étudier les mouvements de l'industrie et du commerce, qui s'y lient à la fois comme effet et comme cause.

L'industrie s'est développée à Saint-Malo dans le sens des besoins du commerce maritime. Ainsi, les usines qui ont pour but de fournir à la construction et à l'armement des navires y sont presque exclusivement florissantes ; les corderies, les manufactures de filets de pêche, de fil à voile, de poulies, etc., dépassent de beaucoup le nombre des autres établissements manufacturiers, parmi lesquels on peut comp-

(1) D'après le recensement de 1846 que nous avons pris pour base.

ter cependant une fabrique de bonneterie, etc. Les machines à vapeur ont été introduites dans plusieurs de ces établissements, en attendant qu'un moteur plus économique, le flux et le reflux de la mer, situé sous la main même du fabricant, vienne remplacer inévitablement, quand se fera sentir la cherté du combustible, cette force de la vapeur, dont l'emploi trop dispendieux sera restreint aux appareils mobiles par par le système de M. Lucas Richardière.

Le commerce maritime occupe plus de bras et d'intelligences que l'industrie, à Saint-Malo : 60 à 80 navires y sont armés annuellement pour la pêche de la morue, 40 à 50 pour le long-cours, 70 à 80 pour le petit cabotage. On y arme aussi pour la pêche de la baleine. Les navires expédiés à l'île Bourbon, aux Indes, dans l'Afrique et dans le Nord, exportent des grains, des denrées, des vins, des alcools, du sel, des toiles, etc., et rapportent en échange des épiceries et autres productions coloniales, ainsi que des lins et chanvres du Nord.

La culture du tabac est aussi l'un des objets les plus importants du commerce de Saint-Malo. Restreinte dans de certaines limites par le gouvernement, cette culture, selon Malte-Brun, produisait environ un million de kilog. de tabac en feuilles, évaluées 1,100,000 fr. Nous noterons au passage les communes de l'arrondissement où cette culture a pris le plus d'extension. Elle y occupe 555 hectares, suivant la statistique officielle de la France, et ne donne qu'un produit de 455,650 fr. Le tabac était manufacturé autrefois à Saint-Malo même.

La population, en contribuant à la production des richesses par l'industrie et le commerce, fait naître presque simultanément un autre ordre de faits statistiques, qui tiennent au gouvernement de la société. Ainsi, l'administration ecclésiastique, militaire, municipale, politique et judiciaire, est née

successivement, selon les temps et les progrès même de la population, comme une règle destinée à diriger ses efforts et à empêcher ses écarts.

La première, dans l'ordre chronologique, est sans contredit l'administration religieuse. Les évêques en furent, avec le chapitre, les premiers chefs, dès la naissance de la ville. Leur série ne fut interrompue qu'en 1789, ainsi que leur pouvoir, modifié par les temps. En 1790, l'ancien évêché de Saint-Malo fut réuni à celui de Rennes, dont il dépend encore. L'antique cathédrale est devenue une cure de première classe, et forme la seule paroisse de la ville (1). Les communautés religieuses y furent toujours en petit nombre (2). L'hôpital général et l'hospice civil ou Hôtel-Dieu, dont l'origine remonte à la contagion de 1583, sont tous les deux dirigés par les dames Saint-Thomas.

L'administration militaire est aujourd'hui dans la garnison, qui forme un bataillon détaché de celle de Rennes. Rangée parmi les places de guerre de troisième classe, Saint-Malo est une ville fermée. Des détachements de la garnison occupent les forts. Le château sert de caserne principale et de siége aux divers chefs.

Les autres administrations y sont représentées par un maire, un sous-préfet, un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, une chambre consultative des manufactures et du commerce, une direction des douanes, un receveur particulier des finances, un receveur de l'enregistrement et des domaines, un conservateur des hypothèques, un directeur d'arrondissement des contributions indirectes, un directeur de la poste, une perception; des

(1) Elle en possédait deux autrefois, quand celle de Saint-Servan lui était réunie.

(2) Cependant les capucins, les récollets, les bénédictions et les frères de l'école chrétienne y possédaient des établissements comme à Saint-Servan.

consuls étrangers y défendent les intérêts de leur nation; l'instruction publique y a son école primaire, qui compte 612 élèves, une salle d'asile, un collége de département, une école d'hydrographie de première classe; une société d'agriculture s'y est formée depuis long-temps pour développer et protéger les intérêts agricoles. Saint-Malo est le chef-lieu d'un arrondissement électoral.

Mais on ne trouve point à Saint-Malo de musée d'histoire naturelle, qu'il semblerait si facile de créer et d'enrichir des récoltes de la navigation dans les pays étrangers. Quelques marchands offrent à des prix exorbitants aux curieux des objets rares dont quelques-uns ne dépareraient pas une collection scientifique. Du reste, le commerce local n'a pris à Saint-Malo qu'une extension proportionnée au chiffre de la population, comme partout ailleurs. La ville ne pouvant posséder de foires, a deux marchés hebdomadaires. L'étendue superficielle de la commune est de 308 hectares, dont 226 sont en labour, 21 incultes. Le revenu cadastral s'élève à 344,525 = 354,380 fr. (1).

PARAMÉ.

En sortant de Saint-Malo par la porte Saint-Vincent, on rencontre à l'extrémité est du Sillon, à la distance de 4 kilomètres, et sur la route qui conduit à Dol, un joli village que l'on nomme Paramé. Il doit peut-être son origine au besoin qu'éprouvèrent de bonne heure les Malouins de posséder hors leurs murs un lieu où ils pussent respirer l'air des champs et jouir des rayons du soleil. En effet, cette paroisse, couverte jadis de nombreux manoirs, l'est aujourd'hui de

(1) Nous devons avertir que le revenu cadastral de chaque commune sera indiqué par deux chiffres paralleles, figurant, le premier, le revenu simple, le deuxième, le revenu rehaussé pour atteindre le revenu vrai.

villas bourgeoises, peuplées, pendant l'été et surtout les dimanches, de familles qui viennent y chercher le repos après les affaires.

L'histoire de Paramé ne peut être que celle de Saint-Malo; ainsi en 1693, le 26 novembre, ce furent des pêcheurs de l'anse du Lupin, occupés à recueillir leurs aplets, dit un contemporain, qui aperçurent les premiers la flotte anglaise manœuvrant sur l'attérage de Roteneuf, et en signalèrent la présence aux autorités malouines, prises au dépourvu. Bientôt les bouches inutiles renvoyées de la place se réfugièrent à Paramé et aux environs, avec l'effroi de voir débarquer les Anglais pour ravager le pays. Les communautés religieuses ne furent pas exemptes de l'exil temporaire : c'était un spectacle qui arrachait des larmes, dit le bénédictin, auteur d'une relation des événements.

En 1758, le 5 juin, une nouvelle flotte anglaise ennemie stationne à la hauteur de la pointe de la Varde sur la côte de Paramé, dépasse la pointe de Roteneuf, et va débarquer à Cancale, sous les ordres de Malborough, une armée de 15,000 hommes, qui vient camper entre Paramé et Saint-Coulomb. Les paysans avaient déserté la campagne. Milord Malborough menaça d'incendier leurs habitations s'ils n'y revenaient, promettant d'acheter les denrées qu'ils apporteraient au camp, et de les protéger dans leurs occupations, pourvu qu'ils payassent les contributions qu'il exigerait, outre les droits qu'ils payaient au roi. Ils ne se laissèrent pas séduire; Saint-Servan était incendié; mais Saint-Malo avait deux fois repoussé l'ennemi. Une troisième attaque dirigée par le Sillon de Paramé ne fut pas plus heureuse, et l'ennemi désappointé se retira le 10 juin, en ravageant Paramé et les paroisses voisines. Le duc d'Aiguillon arrivait avec une armée du côté de Jugon, et le duc d'Harcourt, suivi de 21,000 hommes, venait par la Normandie.

Sous le rapport topographique, la commune de Paramé offre des aspects variés le long de la côte, depuis la pointe de la Varde jusqu'à la baie de Roteneuf et l'anse du Lupin. C'est aussi un admirable tableau que la vue de la cité malouine battue des flots comme un vaisseau à l'ancre; et si l'œil cherche plus près autour de lui des horizons plus bornés et des aspects plus champêtres, il les trouvera partout dans les riches cultures qui entourent les nombreuses fermes et leurs maisons de campagne. Les clôtures, qui font souvent de chaque sentier une ruelle enfermée entre deux murs, impatienteront peut-être trop souvent le promeneur; mais il en sera bientôt dédommagé, par un spectacle inattendu, à l'issue de ce long couloir, spectacle rendu plus piquant par le contraste.

La statistique a aussi sa récolte à faire à Paramé : Ce lieu n'est-il pas le jardin de Saint-Malo? Ses fruits, ses légumes n'approvisionnent-ils pas les marchés de la ville? Son sol, fécondé par l'engrais de mer, ne produit-il pas du tabac? Et bien que cette dernière culture décroisse de jour en jour, elle n'en est pas moins encore une des causes de l'aisance du pays. Les céréales, en prenant la place de la plante étrangère, trouvent un terrain admirablement préparé par elle; 1257 hectares sont labourés sur 1550 que contient la commune. 96 hectares seulement sont incultes et 30 sous bois. Le revenu cadastral est de 112,455=130,446 fr. L'école primaire compte 139 élèves. La population s'est élevée de 1,800 à 3,550 habitans depuis 89, par suite de la réunion de Saint-Ideuc. La commune possède une perception et deux foires annuelles en avril et novembre.

La fréquence des communications entre Paramé et Saint-Malo a fait établir un service d'omnibus, qui a remplacé les incommodes petites voitures transportant autrefois les voyageurs pour cinq centimes d'un point à l'autre.

La paroisse de Paramé dépendant jadis de Dinan, et agrandie de celle de Saint-Ideuc, qui conserve un desservant, est une succursale de la cure de Saint-Malo, sous l'invocation duquel est placée son église.

CANTON DE PLEURTUIT.

Pleurtuit. — Saint-Briac. — Saint-Lunaire. — Saint-Enogat.

PLEURTUIT.

La Rance, *flumen Rencius*, en divisant le continent dont Saint-Malo occupe une extrémité, semble être la limite naturelle du département et du canton. Il n'en est pas ainsi. La volonté législative n'a pas tenu compte ici de la géographie physique, et a découpé sur la rive opposée et annexé à l'Ille-et-Vilaine un fragment de territoire dont nous devons nous occuper, ponr n'avoir plus à revenir sur nos pas.

Pleurtuit est le chef-lieu de cette circonscription cantonnale. Situé presque à la limite sud, ce bourg fut au 13e siècle sous la dépendance seigneuriale des sires de Dinan, auxquels il doit peut-être son origine. Le vicomte de la Bellière, Raoul de Dinan, vendit en 1287 ses dîmes de Pleurtuit au chapitre de Saint-Malo. Rolland de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Motte, fit ériger, en 1470, quatre poteaux de justice, dans la vaste lande qui avoisine le bourg. Le silence de l'histoire à l'égard de Pleurtuit ferait croire que son existence passée a été aussi calme que son existence présente.

On a vanté le bonheur des peuples sans histoire. Bien mieux que le défaut d'annales, l'état de l'agriculture est chez un peuple un signe infaillible de prospérité; sous ce rapport, la commune de Pleurtuit a beaucoup gagné et a mis à profit la richesse des engrais de mer, placés sous la main de ses cultivateurs. 2,869 hect. y sont labourés sur 3,522 que contient sa superficie. La grande lande voisine du bourg n'a pas cependant encore disparu ; 261 hect. y restent à mettre en plantations ou en culture.

Le petit port de la Richardais, distant de 4 kilom. environ, au N. E. de Pleurtuit, sur la Rance, est pour la commune une source qui a son importance relative. Le commerce y exporte des huîtres, des grains et farines, des viandes, et importe des bois, de la soude, des huîtres, etc. Un bureau de douanes y surveille ces mouvements commerciaux. Une brigade de gendarmerie y est fixée temporairement. Un percepteur, un receveur d'enregistrement y recueillent l'impôt avec la douane; dix moulins à eau, trois à vent confectionnent les farines destinées au commerce et à l'alimentation locale ; deux foires en juin et octobre y appellent les transactions. Limitée au N. O. par la route royale de Quibéron à Saint-Malo, la commune est traversée en outre du S. au N. par un chemin vicinal de grande communication, et dix chemins vicinaux ordinaires dans diverses directions.

Comme chef-lieu de canton, elle possède la justice de paix. Sa population s'est élevée de 4,000 à 6,001 h. depuis 89. Son école primaire compte environ un élève sur 33 h. Le revenu cadastral est de 78,364=187,230 fr.

La paroisse, sous l'invocation de Saint-Pierre, est une cure de 1re classe; elle a pour annexe communale l'ancienne paroisse du Minihi, qui a conservé son église et un desservant. L'église de Pleurtuit offre, dit-on, des restes remarquables d'architecture romane.

La Rance, qui limite à l'E., présente une suite d'aspects admirables, que complètent une foule de jolies maisons de campagne, parmi lesquelles il faut citer surtout le Mont-Marin, et de nombreux villages heureusement situés depuis le passage de Jouvente jusqu'à la pointe de la Vicomté.

SAINT-BRIAC.

Ce village, situé à l'extrémité O. du canton, à l'embouchure de l'un des anciens bras de la Rance, dans l'antique forêt de Sciscy, submergée en 709, eut en 1758 sa part des dévastations causées à la Bretagne par le débarquement des Anglais, qui aboutit à leur défaite à Saint-Cast.

Le 4 septembre, une flotte anglaise de 115 voiles, mouillée près de Césambre, mit à la mer, à 3 h. après-midi, par un beau temps, des chaloupes chargées de troupes, qui, sous la protection de cinq frégates, débarquèrent à Saint-Briac 10,000 h. Ceux-ci, la nuit venue, commirent tous les excès possibles. Le lendemain ils formèrent un camp entre Saint-Briac et Dinard, embarquèrent leur butin, et quelques jours après se dirigèrent vers le passage du Guildo, qu'ils forcèrent, non sans de grands efforts, pour aller succomber à Saint-Cast et payer, par une sanglante défaite, les atrocités qu'ils avaient commises à Saint-Briac et sur toute la côte.

Les annales de Saint-Briac ne fournissent pas d'autres faits importans, et se résument toutes, avant et depuis cette époque, dans les événements de la vie de ses pêcheurs, ou les mouvements de son petit port de cabotage.

La pêche du maquereau y occupait jadis tous les bras, de mai à juillet. Chaque bateau à son retour offrait un lot de poisson, dont le produit, accumulé pendant plusieurs années, servit, au 14e siècle, à la reconstruction de l'église paroissiale. Cette pêche est aujourd'hui bien déchue par la rareté du

poisson que les mers du Nord semblent avoir cessé de nous envoyer.

Les roches qui rendent si dangereuse l'entrée du port de Saint-Briac, n'empêchent pas les bâtiments d'un moyen tonnage d'y venir relâcher journellement.

La saison des bains de mer et la beauté des grèves y attirent chaque année des familles qui préfèrent au tumulte du monde le calme d'une côte solitaire et riche d'aspects.

La commune de Saint-Briac possède trois chemins vicinaux, une foire en octobre et une population de 1,668 h., épars dans de nombreux villages, où ils se livrent aussi à l'agriculture et à l'élève des bestiaux. La superficie de la commune est de 806 hect., dont 674 en labour et 58 en landes. Son école primaire compte un élève sur 20 h. Le revenu cadastral est de 14,739=44,659 fr.

L'église succursale, sous l'invocation de saint Briac, fondateur de Bourbriac dans les Côtes-du-Nord, offre, avec le caractère architectural de cette époque, une singularité d'ornementation qui rappelle son origine. Des poissons dits maquereaux sont représentés partout sur la voûte et les parois des murs. On en a même figuré nageant dans le bénitier.

SAINT-LUNAIRE.

En circuitant la côte au nord, on rencontre le village communal de Saint-Lunaire, dont les grèves renferment encore des traces de l'antique submersion de 709. Comme tous les autres villages de la même côte, il se forma vraisemblablement sur les débris de la forêt de Sciscy, après le cataclysme qui l'engloutit, et autour des cellules qu'avaient habitées les anachorètes chrétiens. On y vénère les reliques de saint Léonor.

La population de cette commune, traversée par six che-

mins vicinaux et une route royale, s'est élevée de 600 à 1,110 h., presque tous pêcheurs. Distant de 10 kilom. de Saint-Malo, où est son bureau de poste, le chef-lieu n'offre d'autre commerce que celui de la vente du poisson. Son école primaire ne réunit que 40 élèves, environ 1 sur 22 h.; la superficie communale est de 1,024 hect., dont 730 en labour et 78 incultes. Le revenu cadastral s'élève à 13,207=40,017 fr.

Les côtes présentent de beaux aspects depuis le lieu mythologique de la Garde Guérin, où s'élève un télégraphe, et depuis la pointe du Décolé jusqu'à celle de Roche-Pelée. Fertilisées par l'engrais de mer, les terres y produisent d'abondantes moissons de froment.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale.

SAINT-ENOGAT.

Situé sur la même côte, un peu plus à l'est, vers l'embouchure de la Rance, le village de Saint-Enogat doit son nom à un ancien évêque de Saint-Malo, au 7e siècle. Ce fait seul constitue peut-être toute son histoire dans le passé. Le silence des chroniques à son égard semble prouver que son origine n'est pas aussi ancienne que le ferait croire l'antiquité du patron sous l'invocation duquel il est placé.

Quoiqu'il en soit, la commune dont il est aujourd'hui le chef-lieu compte une population qui s'est élevée de 1,400 à 3,086 h.; mais Dinard, l'une de ses annexes, en absorbe une bonne partie. Là aussi on retrouve des traces historiques qui manquent à Saint-Enogat. Le prieuré de Dinard fut fondé en 1324 par Olivier et Geoffroi de Montfort. Cette ancienne ministrerie, qui porta aussi le nom d'*Hôpital Béchet,* était desservie par des religieux trinitaires ou mathurins, qui avaient délivré les deux fondateurs de la main des Turcs. La chapelle renferma la tombe des deux captifs rache-

tés par les pères, et nous l'y avons vue encore, il y a bien des années, parmi les débris de l'édifice.

Dinard, remarquable par sa position et plus encore par ses environs, couverts de maisons de campagne, offre dans le costume et dans la coiffure de ses femmes une originalité que le crayon des artistes s'est plu souvent à reproduire. Le *coq* des femmes de Dinard, ainsi nommé de l'espèce de crète plissée qui surmonte la coiffe, est, selon quelques archéologues, une tradition de la coiffure des femmes gauloises, qui figurait un casque surmonté d'une aigrette.

C'est à Dinard que se fait sentir tout le mouvement commercial de la commune. C'est là que les voyageurs trouvent les moyens de transport pour l'intérieur du pays. — C'est par là que s'établissent toutes les relations de cette partie de la côte avec Saint-Malo. — Enfin, c'est par cette voie que nous regagnerons la rive droite de la Rance, après une dernière excursion sur la côte de Saint-Enogat à Dinard, où nous prendrons les bateaux de passage, qui seraient si avantageusement remplacés par un bateau à vapeur, sans nuire à l'industrie des patrons de barque qui ont pris à ferme le péage, et entassent trop souvent ensemble hommes, bestiaux et marchandises, pour un temps que le vent contraire rend parfois très-long, malgré la brièveté du trajet.

La superficie communale de Saint-Enogat est de 745 hect., dont 575 en labour et 89 incultes. Son école primaire compte environ un élève sur 24 h. Le revenu cadastral est de 21,747 =48,280 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

CANTON DE SAINT-SERVAN.

Saint-Servan. — La Gouesnière et son annexe Bonaban. — Saint-Jouan-des-Guérêts et son annexe Château-Malo.

SAINT-SERVAN.

L'histoire de Saint-Servan, nous l'avons déjà vu, touche par beaucoup de points à celle de Saint-Malo. L'antique cité gallo-romaine d'*Aleth* fut l'origine à la fois des deux villes; mais la chronique ne nous apprend pas à quelle époque et pour quelle cause Aleth adopta son nom moderne (1). Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à l'article de Saint-Malo, au sujet de la translation de l'évêché d'Aleth dans cette ville, en 1140. Les événements historiques qui, depuis cette époque, ont influé sur l'une n'ont pu manquer d'influer sur l'autre. Ainsi, Saint-Servan eut sa part des souffrances de sa sœur, notamment lors des guerres de la succession, au 14e siècle; de bonne heure privée de ses anciennes fortifications, elle n'essaya pas de lutter contre le vainqueur, qui y construisit, en 1384, cette tour de Solidor, encore debout, au bord de la Rance, qu'elle commandait au 15e siècle; sous la Ligue, elle subit la domination momentanée de Mercœur; pendant les deux bombardements de Saint-Malo, en 1693 et 1695, elle en fut quitte pour la peur; au 17e siècle, elle vit son importance maritime s'accroître, et ses environs se peupler de mai-

(1) Ce nom lui fut imposé sans doute à l'époque où elle prit saint Servais pour patron.

sons de campagne où vivent encore les glorieux souvenirs des Malouins célèbres. En 1758, lord Malborough vint la ravager avec l'armée qu'il avait débarquée à Cancale. L'année suivante, pour prévenir le retour d'un pareil malheur, on construisit la citadelle sur l'emplacement de l'ancienne *Cité*, dont elle conserva le nom. A l'époque de la guerre de l'indépendance américaine, douze frégates, construites à Solidor, rendirent de grands services, et prirent leur part de gloire dans la lutte maritime.

La révolution de 1789 trouva là, comme à Saint-Malo, des esprits prêts à la comprendre et à la suivre dans son noble début. La conspiration de la Rouërie offrit à sa garde nationale l'occasion de prouver son zèle, en occupant, avec celle de Saint-Malo, en 1792, le château de la Fosse-Ingant, où se réunissaient les conjurés, qu'on ne put y saisir. La proscription des Girondins, en 1793, la fit prendre part à la généreuse illusion de la Bretagne.

Quand vint la guerre des corsaires, Saint-Servan eut aussi à enregistrer ses glorieuses expéditions, comme depuis, pendant la paix, il a compté plus d'une illustration commerciale.

La pêche de la morue est aujourd'hui le principal objet de ses armements (1); cependant on arme aussi pour les voyages de long-cours dans l'Amérique et les Indes. Les chantiers du port Solidor, renommés pour la construction des frégates, ne sont pas moins estimés pour celle des navires du commerce. Les corderies sont aussi remarquables. Les fabriques de biscuits, les brasseries forment les autres établissements indus-

(1) 30 navires sont expédiés annuellement par divers armateurs. La maison Guibert seule en expédie 26, jaugeant 3,800 tonneaux et montés par 1,200 marins. Le produit de la pêche, s'élevant de 25 à 30,000 quintaux métriques, est expédié aux colonies, à Marseille, Bordeaux et divers ports de France. Cet armement, qui coûte 900,000 fr. et fait travailler 2,000 ouvriers, offre une base proportionnelle pour apprécier les autres.

triels. Le cabotage exporte les vins, les eaux-de-vie, les biscuits de mer, etc. Deux foires seulement ont lieu, en mai et en août, au chef-lieu, qui possède en outre un marché hebdomadaire.

Simple chef-lieu de canton, siége de justice de paix, Saint-Servan est aussi le chef-lieu d'un sous-arrondissement maritime. Sa population, comprise avant 89 dans celle de Saint-Malo, est presque uniquement consacrée aux occupations maritimes, et s'élève à 9,636 h., chiffre supérieur à celui de la population de la ville dont elle ne fut qu'une annexe de 1755 à 1789. L'ancienne paroisse de Saint-Malo a pris une extension qui tend à s'accroître de jour en jour. De vastes, d'élégants édifices s'élèvent de toutes parts; de nouveaux quartiers se forment, et rendent son ancienne importance à l'antique cité romaine. Les étrangers y affluent, surtout dans la saison des bains; elle a son Casino et sa grève des Sablons comme Saint-Malo, ses eaux minérales comme Dinan. Un grand nombre de familles anglaises s'y sont établies pour de longues années. L'administration financière y a réuni tous ses employés, percepteur, receveur d'enregistrement, receveur particulier des contributions indirectes, contrôleur de ville, directeur de poste.

Ses revenus communaux s'élèvent à la somme de 80,358 fr., que l'administration municipale sait dignement employer à son embellissement. Ses deux écoles primaires des deux degrés réunissent 540 élèves, environ 1 sur 18 h. La superficie communale est de 1,498 hect., dont 1,154 en labour, 62 incultes et 30 sous bois. Six chemins vicinaux ouvrent la commune, traversée par la route royale de Bordeaux à Saint-Malo. Le revenu cadastral s'élève à 223,480 = 476,012 fr.

Bientôt cette ville, déjà si rapprochée de Saint-Malo, le sera plus encore quand le bassin à flot sera terminé, et que les écluses auront établi une communication facile entre les deux

cités voisines. Ces magnifiques travaux ont déjà produit quelques changements dans la situation des lieux qui avoisinent la grève. L'ancien embarcadère du Naye, ou plutôt du Nez, est transformé en un fort qui défendra l'entrée du bassin ; de vastes quais s'ouvrent là où se hérissaient des roches couvertes de moulins à vent, au pied desquels venaient aborder les barques de passage.

Après avoir perdu ses évêques au 12e siècle, l'église d'Aleth est devenue successivement une simple cure à l'alternative, l'une des paroisses de Saint-Malo, puis une cure de première classe. Le temple dédié primitivement à saint Pierre, et depuis à saint Servais, a été reconstruit en style greco-romain de 1732 à 1742.

LA GOUESNIÈRE ET BONABAN.

En sortant de Saint-Servan par le S. E., si l'on suit la route de Rennes jusqu'à l'embranchement que forme avec celle-ci la nouvelle route de Dol, on rencontre à 11 kilom. environ un village dont l'antiquité est le seul titre historique. La Gouesnière est une de ces vieilles paroisses bretonnes qui rappellent l'organisation de l'Armorique sous les émigrés bretons ; voisine de la paroisse de Bonaban, sa contemporaine, et son inférieure dans la hiérarchie féodale, elle a fini par l'absorber dans ses limites modernes. Sa population, qui s'est élevée de 400 à 932 h., était un titre pour s'assimiler celle de Bonaban de beaucoup inférieure. En revanche Bonaban a des droits que ne possède pas La Gouesnière à l'attention des voyageurs.

Avant le 13e siècle, un seigneur de la puissante famille des Bonabes de Rougé fonda, dans une admirable situation, sur la colline qui sillonne le pays de Châteauneuf jusqu'à la mer, un château dont le successeur moderne n'en a pas moins

gardé un aspect qui rappelle son origine de gentilhomme. Entré dans l'illustre maison de Lohéac, au 15e siècle, par le mariage de dame Raimonde de Bonaban avec un chevalier Jean, seigneur de Maure, il y resta jusqu'au 16e siècle, puis passa postérieurement et à divers intervalles dans les mains de M. Lefer de la Saudre, dans celles de M. Level, et enfin dans celles de M. le vicomte Henri de Kergariou, auquel il appartient aujourd'hui. De ses terrasses le regard plonge à l'E. sur l'immense baie de Cancale, et au midi sur de vastes plaines cultivées. La petite commune de La Gouesnière possède une source d'eau minérale; son église succursale, placée sous l'invocation de la Vierge, n'a rien de remarquable dans son architecture. L'une de ses chapelles fut construite pour recevoir, en 1525, la tombe de Jeanne de Maure, épouse de Jean Geoffroi de Goyon. Le sol de la paroisse offre 762 hect. labourés sur 874; 26 seulement sont incultes et 18 sous bois. Le chef-lieu possède une foire le 26 avril et une école primaire qui compte 33 élèves, environ 1 sur 27 h. Quatre chemins vicinaux, dont deux de grande communication, ouvrent des débouchés au commerce agricole de la commune. Le revenu cadastral est de 38,547=69,000 fr.

SAINT-JOUAN-DES-GUÉRÊTS ET CHATEAU-MALO.

Au lieu de suivre l'embranchement de la route de Dol, si nous avions suivi la route royale de Bordeaux à Saint-Malo, nous aurions rencontré, à cinq kilom. de Saint-Servan, le village communal de Saint-Jouan-des-Guérêts, dont le nom semble indiquer un terroir bien cultivé. L'engrais de mer produit là comme sur toute la côte une fertilité inconnue dans l'intérieur. Située sur la lisière de l'une des vastes échancrures formées par la Rance, cette commune renferme quelques-unes de ces maisons de campagne dont les deux

bords de la rivière sont si pittoresquement ornés. On y retrouve encore les noms de quelques-uns des anciens manoirs, Château-Malo, la Ville-ès-Oiseaux, la Tournerie, Château-Doré, les Clos, la Motte, le Tronchai, etc.

Sa population s'est élevée de 750 à 1,666 h., y compris celle de son annexe, Château-Malo, distant de deux kilomètres environ dans le N. E., et qui semble indiquer par son nom une antique origine. Descendu aujourd'hui au rang de simple hameau, il n'en conserve pas moins son église et son desservant.

La commune de Saint-Jouan, limitée au S. par la Rance, offre une superficie de 919 hect., dont 774 en labour, 27 incultes et 40 sous bois. La route royale qui la traverse, et le chemin de grande communication qui la limite au N. E., sont presque les seules voies de transport ouvertes à son commerce agricole. Son école primaire compte 80 élèves, à peu près 1 sur 22 h. Le revenu cadastral est de 49,456=101,384 fr.

CANTON DE CANCALE.

Cancale. — Saint-Coulomb. — Saint-Méloir-des-Ondes. — Saint-Benoit-des-Ondes. — Hirel. — La Fresnais.

CANCALE.

Si l'on en croit les archéologues, le nom de Cancale viendrait des mots celtiques *Conk* et *Gall*, qui indiqueraient son origine, en la reportant aux siècles où les Bretons appelèrent

leurs ports *Conk*, et ajoutèrent au nom de celui-ci la terminaison *Gall*, à cause de sa situation près des frontières de la Gaule. Quoi qu'il en soit, Cancale, ravagé en 996 par les Normands, se nomma au 11e siècle *Cancaven*, comme la forêt submergée en 709, qui couvrait toute la baie, et était alors peuplée de monastères et d'ermites. Avant cette époque, une petite ville nommée Porzpican existait à peu près au même lieu, et son église, ruinée au 11e siècle, fut remplacée par celle de Cancale, que fonda Saint-Méen, et dont Alain III confirma la donation à l'abbaye Saint-Michel, en 1032. Des lettres-patentes de François 1er et d'Henri IV donnèrent le titre de ville à Cancale, et cette concession fut confirmée par Louis XIII en 1636, et Louis XIV en 1648.

Le 5 juin 1758, une flotte anglaise vint mouiller dans la baie de Cancale, vers 7 h. du matin; elle débarqua 4,000 h. d'infanterie et neuf compagnies de chevaux-légers dragons. Deux frégates embossées devant le fort des Rimains l'avaient rasé, malgré la résistance de M. Avice, capitaine de navire, de Saint-Malo. Les dragons battirent la campagne à l'avant-garde; une partie de Cancale fut incendiée dans la nuit. Le lendemain 6, le débarquement continua; un camp retranché fut tracé dans la plaine, près de la falaise, en face de la baie, et les abords en furent défendus par un immense abattis d'arbres. 15,000 h. le peuplèrent bientôt, puis se dirigèrent vers Saint-Malo, sous le commandement de milord Malborough, avec 34 pièces de canon et 2 ou 3 mortiers. Le 11, ils revinrent occuper le camp, après avoir échoué dans leur expédition. M. de Malborough envoya à M. de La Châtre, brigadier des armées du roi, commandant à Saint-Malo, les vases sacrés de l'église de Cancale, pillée par des maraudeurs, qu'il fit pendre. Le 12, le camp fut détruit, après le rembarquement des troupes, et la flotte resta encore mouillée, au nombre de 115 voiles, pendant 3 jours dans la baie. Elle dispa-

rut le 22, vers Saint-Cast. Le 13 mai 1779, jour de l'Ascension, les Anglais vinrent lancer sur Cancale quelques boulets, dont l'un tomba sur le presbytère et y a été conservé.

Située sur une côte élevée, Cancale domine la vaste baie de son nom, au fond de laquelle se rangent les côtes de Normandie, que devance le Mont Saint-Michel. Ce vaste horizon présente un magnifique aspect, qui varie à chaque heure du jour, selon le degré de la lumière et le point de la côte sur lequel on se place, depuis la pointe du Grouin jusqu'à celle de Château-Richeux. Dans l'intérieur, la campagne, peuplée d'élégantes habitations, entourées de frais ombrages et de riches cultures, n'offre pas un coup-d'œil moins séduisant, quoique plus borné.

Le port de Cancale, qu'on nomme la Houle, forme au bord de la grève, au sud, un village presqu'aussi important que le chef-lieu communal. C'est là qu'habitent, au nombre de plus de 1500, ces pêcheurs à qui nous devons les huîtres renommées de cette baie, et les excellents poissons qui y abondent. Trois fois par semaine, dans les temps réglés pour la pêche (de septembre en avril pour les huîtres), une flotille de plus de 40 voiles part avec le flot, et revient avec lui, chargée des huîtres recueillies par la drague, ou des soles délicates qu'attendent nos marchés. En approchant de la côte, chaque bateau s'arrête sur un point qui lui est familier et jette dans les flots sa cargaison d'huîtres ; elle va s'entasser sur celles qui gissent déjà dans le parc que couvre la mer, et où vont les prendre les femmes et les enfants, quand l'heure du reflux arrive. C'est un curieux spectacle que ce mouvement périodique qui anime cette magnifique baie, formant un immense arc de cercle de Granville à la pointe du Grouin. Bien des fortunes sont sorties de cette plaine sillonnée par les barques, comme d'autres par la charrue, et dont les riches produits sont exportés presque tous à Paris et en Angleterre. Plus

d'une fois cette dernière, envieuse de nos richesses, a tenté de nous les ravir, en envoyant ses pêcheurs jusque dans nos eaux; quelques collisions, où le ravisseur n'a pas eu l'avantage, ont enfin ouvert les yeux du gouvernement français, qui a maintenu, de concert avec celui d'Angleterre, chacun dans son droit et dans la ligne tracée par les lois internationales sur la pêche.

Le fort des Rimains, sur l'île de ce nom, au dessous de Cancale, le fort de la Moullière, au nord, ceux du Hock et de la Houlle à l'est, défendent les approches de la côte, et la baie où l'on célèbre chaque année des régates.

Le chef-lieu de la commune, distant de 15 kilom. de Saint-Malo, possède une justice de paix, une perception, une brigade de gendarmerie à pied, un bureau de poste, un bureau des douanes, deux écoles primaires réunissant 320 élèves, 1 sur 16 h. Une route départementale et cinq chemins vicinaux, dont un de grande communication, ouvrent des voies de transport au commerce agricole et industriel de la commune. Son revenu cadastral est de 36,387=86,601 fr.

La population de la commune s'est élevée de 2,300 à 5,065 h. depuis 89. La proportion de ses terres labourables est de 950 hect. sur 1,232; la culture du tabac en occupe une certaine partie; 184 hect. sont incultes et 19 sous bois.

La paroisse est une cure de 1re classe, et possède, sous l'invocation de saint Méen, une église remarquable non par son antiquité, mais par son élégance architecturale.

SAINT-COULOMB.

Sur la route stratégique de Cancale à Saint-Malo, et à 10 kilom. de cette dernière ville, on trouve le village de Saint-Coulomb, dont le nom rappelle celui d'un saint fameux, qui habita la forêt de Scisey avant 709. Peut-être sa cellule fut-

elle là où est né depuis le village qui a conservé une partie de son nom. Quoi qu'il en soit, la commune de Saint-Coulomb offre encore d'autres souvenirs historiques; au 13e siècle, un des ancêtres de Duguesclin, nommé Bertrand du Guarplic, 3e du nom, et seigneur de Saint-Coulomb, ayant abandonné le château qu'il possédait sur la côte, vint en bâtir un nouveau, sous le nom du Plessis-Bertrand, à 1 kilom. au sud de la commune, sur la gauche du chemin vicinal. C'était le 3e fondé en cette contrée par la famille Duguesclin depuis qu'elle avait acquis la seigneurie dont il s'agit, en 1026. Le château Richeux en Saint-Méloir avait été le premier; celui du Guarplic fut le second en 1160; et le Plessis-Bertrand les remplaça tous les deux vers 1259. Vendue en 1589 par Charlotte de Montgommery à Guy de Rieux, seigneur de Châteauneuf, érigée en comté en 1702, en faveur de Jacques-Louis de Beringhen, cette terre du Plessis, qui relevait noblement des évêques de Dol, jouissait du droit de bris sur la côte voisine, et d'un droit de *palotage* ou d'amarre sur les vaisseaux qui mouillaient dans le hâvre de la Houle. Ruiné en 1598, sur la demande des Etats bretons, le château du Plessis-Bertrand a laissé sur le sol quelques vestiges curieux encore pour l'archéologue.

Au nord du chemin stratégique, à l'ouest et près de Saint-Coulomb, se trouve un autre château qui a conquis une célébrité non moins grande dans l'histoire moderne. La Fosse-Ingant a vu naître le jeune Desilles, qui le 31 août 1790 se jeta à la bouche d'un canon dirigé contre le peuple à la porte royale de Nancy, et y périt victime de son généreux dévoûment; elle a été témoin de la conspiration de la Rouërie en mai 1792, et de la dispersion des conjurés à l'approche des gardes nationales de Saint-Malo et de Saint-Servan.

Beaucoup d'autres maisons anciennes existent en Saint-Coulomb, dans des situations pittoresques; mais il faut sur-

tout y visiter la côte qui, pleine d'aspects admirables, limite la commune à l'est et au nord. C'est dans cette dernière partie qu'on rencontre le fort Duguesclin, qui a remplacé le vieux château du Guarplic, élevé en 1160, sur un rocher isolé de la côte, par un ancêtre de Duguesclin, et pris en 1209 par une armée française qui vint en déloger les Anglais.

Les terres de Saint-Coulomb sont bien cultivées. La population de la commune s'est élevée de 1,400 à 2,098 h. depuis 89. La superficie est de 1,785 hect., dont 1,311 en labour, 255 incultes et 96 sous bois. L'école primaire compte 50 élèves, environ 1 sur 42. Outre la route départementale sur laquelle est situé le chef-lieu communal, six chemins vicinaux ouvrent des débouchés à son commerce agricole. Son revenu cadastral est de 44,325=98,401 fr.

L'ancienne cure, à l'alternative, est devenue succursale.

SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES.

La moitié du nom de ce village communal, distant de 11 kilom. de Saint-Malo, indique assez sa situation près de la côte, autour de la courbe que décrit la vaste baie de Cancale. Le cataclysme de 709 bouleversa le sol boisé de cette paroisse, qui se plaça depuis sous la protection de saint Méloir, le royal martyr breton, contemporain de l'invasion océanique.

Limitée au N. par la grande route de Saint-Malo à Dol, cette commune renferme, au point où la route forme un angle pour courir à l'E. le long de la côte, l'ancien château Richeux, abandonné par Bertrand II du Guarplic, pour construire, en 1160, sur la côte nord, le château qui porte son nom, et auquel a succédé le fort Duguesclin.

La superficie communale est de 2,866 hect., dont 2,528 en labour, 59 incultes et 118 sous bois. Sa population s'est élevée de 1,700 à 3,175 h. Une foire a lieu le 22 juillet, au

chef-lieu, qui ne possède point d'école primaire. Six chemins vicinaux, dont un de grande communication, ouvrent la commune au commerce agricole. Le revenu cadastral est de 166,312=176,291 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Michel, est aujourd'hui succursale.

SAINT-BENOIT-DES-ONDES.

Plus près de la côte, le village communal de Saint-Benoît-des-Ondes, traversé par la grande route de Saint-Malo à Dol, offre sur son origine les mêmes observations que Saint-Méloir. Il relevait féodalement de la famille de la Chalotais. Distant de 15 kilom. de Saint-Malo et 7 de Cancale, chef-lieu d'une commune dont la population s'est élevée de 450 c. à 942 h., il fait le même commerce que Saint-Méloir, et possède une foire le 11 juillet. Sa proximité de la grève n'en a pas fait exclusivement un village de pêcheurs.

La superficie communale est de 284 hect., dont 260 en labour; il n'y a point d'incultes. L'école primaire compte 35 élèves, 1 sur 26 h. La route royale et deux chemins vicinaux forment les voies de transport ouvertes au commerce agricole de la commune. Son revenu cadastral est de 16,326=22,693 fr.

Son église est une succursale et n'offre rien qui puisse servir aux études archéologiques.

HIREL.

En suivant toujours la route royale vers le sud, et après avoir traversé le Bied-Jean, ou le ruisseau de Jean VI, au pont de Blanc-Essai, près de Vildé-la-Marine, on atteint le village communal d'Hirel, à 9 kilom. de Cancale et 17 de Saint-

Malo. Son histoire est celle des villages voisins. La richesse de la baie près de laquelle il est situé y a de bonne heure attiré et développé la population, qui s'est élevée de 500 à 1,758 h., y compris celle de son annexe Vildé-la-Marine. La culture y a fait des progrès analogues, et sur 963 hect. de superficie, elle en offre 848 de labourés et 10 seulement incultes. L'école primaire réunit 40 élèves, un sur 41 h. Trois chemins vicinaux et la route royale qui longe la baie ouvrent la commune à son commerce agricole et industriel. Le revenu cadastral est de 56,050=77,910 fr.

Comme paroisse, elle dépendait autrefois de l'évêché de Dol, et sa cure était présentée par le grand-chantre. Aujourd'hui, son église, devenue simple succursale sous l'invocation de la Vierge, n'a rien qui puisse attirer la curiosité du touriste ou de l'antiquaire.

LA FRESNAIS.

Moins voisine de la grève, et plus près du ruisseau ducal le Bied-Jean-Roux, comme on l'appelle encore en souvenir de Jean-le-Bon, qui le fit élargir et encaisser en 1420, le village communal de la Fresnais, distant de 10 kilom. de Cancale et 18 de Saint-Malo, occupe une partie du sol bouleversé par le cataclysme de 709. Il dut sans doute son origine aux mêmes causes que ses voisins. En 1336, son église relevait de l'abbaye de Marmoutier, et l'évêque de Dol reconnut cette suprématie. L'ancienne cure est devenue succursale, et la paroisse, qui ne comptait que 1,000 communiants, possède aujourd'hui une population de 1,956 h. Son sol, fertilisé par l'engrais de la mer, offre 1,090 hect. en labour sur 1,421, et 116 incultes. L'école primaire réunit 62 élèves, 1 sur 29 h. Cinq chemins vicinaux, dont un de grande communication, sont ouverts sur la commune, et facilitent son commerce agricole. Son revenu cadastral est de 46,878=75,475 fr.

Parmi les maisons nobles qui s'y trouvent, il faut compter La Villebrune, à la famille du même nom, et la Grand'Cour, à M. Sébire des Saudrais.

CANTON DE CHATEAUNEUF.

Châteauneuf. — Saint-Suliac. — Saint-Marc-en-Poulet. — Saint-Guinoux. — Lillemer. — Miniac-Morvan. — Plerguer et son annexe Le Tronchet.

CHATEAUNEUF.

En quittant le village de la Fresnais, si nous traversons le ruisseau du Bied-Jean, en le remontant un peu vers le S. O., nous entrons dans le canton de Châteauneuf. C'est au 12e siècle, vers 1117, que le château de Bure, fortifié par Henri Ier, roi d'Angleterre, devint l'origine de la petite ville qui prit plus tard le nom de Châteauneuf. Quelques archéologues pensent qu'elle occupe la place de la ville gallo-romaine désignée par Ptolémée sous le nom de *Neodunum*. Quoi qu'il en soit, elle porta long-temps celui de Châteauneuf *de la Noë* ou *Noue*, pour indiquer sa situation sur les marais. Le vieux château de Bure, assis peut-être sur les ruines de *Neodunum*, subit diverses reconstructions dans le cours des longues guerres où il joua un rôle important. Témoin en 1118, de la lutte entre Hugues Boterel et le comte de Flandre, Baudoin VII, dit la Hache, pris et repris, démoli et rebâti plusieurs fois pendant la guerre de Charles de Blois et de Jean de Montfort, pendant celles de la Ligue au 16e siècle,

il fut démantelé par ordre d'Henri IV en 1594, et ne s'est pas relevé depuis. Ses ruines cependant existent encore, comme un témoignage historique.

La seigneurie de Châteauneuf, qui appartint à la maison de Rieux, fut érigée en marquisat vers 1702, en faveur de Jacques-Louis de Beringhen, premier écuyer du roi, et gouverneur de Marseille. En 1746, ce titre fut confirmé en faveur d'Étienne-Auguste Baude de la Vieuville. Son fils, pair de France, aujourd'hui propriétaire de cette magnifique terre, a su conserver avec goût, dans le parc et près du château moderne élevé par son père, les débris de l'ancien, qui se bornent à quelques tours et quelques pans de murs dans un site admirable.

C'est là que le touriste doit d'abord tourner ses pas. Quant aux renseignements statistiques, il les trouvera dans les chiffres suivants : la population de la commune s'est élevée de 500 à 789 h. ; elle est éloignée de 13 kilom. du chef-lieu ; le centre communal possède un marché le mercredi, trois foires en mai, juin et octobre, une perception, un bureau de poste ; il est desservi par trois routes, royale de Bordeaux à Saint-Malo, départementale de Saint-Malo à Dinan, vicinale de Cancale à Port Saint-Jean. Nous ajouterons que la commune n'a offert au cadastre que 53 hect. labourés sur 139 de superficie ; 36 sont incultes. L'école primaire compte 35 élèves, 1 sur 20 h. Le revenu cadastral est de 13,055 = 17,710 fr. La paroisse, placée sous la protection de saint Nicolas, est une cure de 2e classe, qui dépendait autrefois de l'évêché de Saint-Malo, et était présentée alternativement par le pape et l'évêque.

SAINT-SULIAC.

Au N. O. et environ à 4 kilom. de Châteauneuf, sur le bord de la Rance, est situé le village communal auquel

saint Suliac a donné son nom. La légende nous apprend que Suliac ou Suliau, abbé de Meibot, issu d'un prince de Galles, et fuyant la persécution de sa belle-sœur, qui voulait l'épouser, vint dans la Petite Bretagne, suivi de quelques religieux, visiter l'évêque d'Aleth, saint Malo, puis alla construire un ermitage à deux lieues de là, sur la rive droite de la Rance, sur les terres d'un seigneur qui lui donna bientôt de quoi bâtir un monastère, où le saint mourut et fut inhumé au commencement du 7e siècle. Son tombeau existe encore dans l'église paroissiale qui a succédé à celle de l'abbaye. C'est une pierre tombale, sans inscription, où l'on a gravé une grande croix. On y voyait encore un autre souvenir du saint fondateur, dans un tableau en relief, représentant des ânes la tête tournée en arrière, pour rappeler la défense qu'il avait faite à ces animaux de venir gâter ses récoltes. Une simple ligne tracée à l'entour du champ et quatre petites houssines plantées aux quatre coins, avaient suffi pour arrêter immobiles, comme devant un mur, ces ânes dévastateurs qui venaient tous les jours de la métairie de Rigourdenne, située sur la rive gauche de la Rance, et séparée alors seulement de la rive droite par quelques marais, sous les ombrages de la forêt de Sciscy.

Cette vaste plaine liquide qui s'ouvre devant Saint-Suliac et porte son nom, était, en ce temps-là, couverte d'arbres et sillonnée seulement par un cours d'eau formant des marécages dans les bas-fonds.

La submersion de 709 a produit dans le rivage, derrière Saint-Suliac, une profonde échancrure, qui l'isole du continent à l'O., et au fond de laquelle sont des marais salants d'un faible rapport.

La langue de terre à l'entrée de laquelle se trouve Saint-Suliac, au fond d'une belle anse, tient à la côte par une attache de granit, qu'on nomme la Pointe-de-Garrot, et qui

rappelle encore un des faits merveilleux de la vie du saint patron. Saint Samson, dit la légende, étant venu visiter saint Suliac en son monastère, un des personnages de la suite du saint archevêque, dédaignant le pain et le lait qui lui étaient offerts, tenta de les soustraire en les cachant dans sa robe. Un serpent prit soudain leur place et allait l'étouffer dans ses nœuds. Saint Suliac le délivra, d'un signe de croix, et envoya le serpent au mont *Garutz*.

Du sommet de cette montagne de granit, on jouit d'un vaste point de vue. Les sites pittoresques de la Rance, à l'E., au N. et au S.; les campagnes de Dol à l'O., font les frais de ce magnifique panorama. Après avoir donné son admiration aux détails et à l'ensemble de ce tableau, si brillant quand il est éclairé par un beau soleil d'automne, le touriste ne doit pas omettre de visiter la Dent de Gargantua au pied du mont Garot, et un autre roc debout comme un menhir dans les marais salants de la Goutte ; puis les champs où existaient, avant 1500, les vignes appartenant à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, et enfin le lieu historique où les Malouins, sous les ordres de leur capitaine La Tremblaye, attaquèrent, en 1597, le partisan de Mercœur, Saint-Laurent, et passèrent au fil de l'épée tous ses soldats.

Saint-Suliac est, on le pense bien, un village de pêcheurs et de marins. Le banc de Néril, situé au milieu de la rivière, offre d'excellentes huîtres en abondance.

La population de la commune s'est élevée de 1,500 à 1,884 h., depuis 89. La superficie est de 877 hect., dont 679 en labour et 62 incultes. L'école primaire compte 45 élèves, 1 sur le même nombre d'habitants. Cinq chemins vicinaux mettent le chef-lieu communal en relation avec divers points de la côte. Le revenu cadastral est de 60,456 = 77,383 f. L'église moderne, aujourd'hui succursale, n'a plus rien de sa construction primitive ; elle a perdu son relief

historique des Anes de Rigourdenne. La tombe seule de saint Suliac y existe encore à la même place.

SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET.

Sur la côte, à l'E. de l'échancrure creusée par la mer derrière Saint-Suliac, le village de Saint-Père, auquel on ajoute la dénomination de *Marc-en-Poulet*, pour indiquer sa situatton, n'a pas une origine moins ancienne peut-être que ses voisins. La contrée nommée le *Clos-Poulet*, *Pagus Alethus*, suivant un ancien manuscrit, posséda de bonne heure la population qui l'a cultivée.

C'est sur le sol de la commune dont Saint-Père est aujourd'hui le chef-lieu, qu'existe le fort de Châteauneuf, qui a remplacé au 18e siècle le château du moyen-âge, construit plus près de la Rance. Ce fort moderne, dessiné par Vauban, est de forme hexagone, et occupe la crète d'une colline, à l'E. de la grande route de Rennes. Il peut recevoir dans ses casemates une garnison de 6 à 700 h. et abriter au besoin un grand nombre d'habitants. Destiné à protéger la côte N.-E. du département d'Ille-et-Vilaine, il domine le cours de la Rance, et est l'une des clefs du Clos-Poulet. Charles X, alors comte d'Artois, et Joseph II, empereur d'Allemagne, vinrent visiter ses commencements, le premier, au mois de mai 1777, lors de son passage à Saint-Malo; l'autre, au mois de juin de la même année, pendant son voyage en France, sous l'incognito du comte de Falkenstein.

Le beau parc de Châteauneuf est aussi dans la commune de Saint-Père, qui renferme une foule de jolies maisons de campagne, parmi lesquelles on peut citer celle de Bois-Martin.

La population de Saint-Père, qui s'est élevée de 1,000 à 1,990 habitants, est toute livrée aux travaux maritimes. Les

femmes et les enfants presque seuls cultivent la terre. La superficie communale est de 1,834 hect., dont 1,284 en labour, 277 en landes et 88 sous bois. L'école primaire ne réunit que 28 élèves, 1 sur 69 h. La route royale, deux chemins de grande communication et six chemins vicinaux ordinaires ouvrent des voies nombreuses au commerce agricole et industriel de la commune. Le revenu cadastral est de 78,540 =107,600 f.

Située à 3 kilom. de Châteauneuf, à 11 kilom. de Saint-Malo, cette commune est limitée à l'O. par la Rance. Le reflux vient chaque jour baigner les collines de Saint-Père, et les chantiers où ses habitants travaillent à la construction et au radoub des navires du cabotage.

L'église paroissiale, ancienne cure à l'alternative, aujourd'hui succursale, n'offre rien de curieux comme antiquité.

SAINT-GUINOUX.

Le sol de la paroisse de Saint-Guinoux faisait partie de la forêt de Sciscy, comme tous les environs, et peut-être le village groupé autour de l'église doit-il, comme tant d'autres, son origine à la cellule de quelque saint oublié par la légende. La plaine de la *Bruyère*, qui couvre presque toute la commune, conserve de nombreuses traces de la submersion de 709.

Couverte de flaques d'eau et de terrains spongieux, la commune de Saint-Guinoux ne peut offrir de grandes ressources à la culture. Cependant quelques espaces sont çà et là cultivés en prairies. Sa superficie est de 648 hect., dont 459 en labour et 55 incultes.

La population, privée d'occupations agricoles, ne s'en est pas moins élevée de 700 à 1,080 h., depuis 89. Le chef-lieu communal, dépourvu d'école primaire, est mis en rela-

tion avec les alentours par quatre chemins vicinaux. Le revenu cadastral est de 43,593=39,431 fr.

La paroisse, ancienne cure à l'ordinaire, est une succursale distante de 14 kilom. de Saint-Malo, et de 4 kilom. de Châteauneuf, son chef-lieu de canton. L'église est sans caractère d'architecture particulier.

LILLEMER.

Situé sur la rive droite du Bied-Jean-Roux, sur un monticule au milieu des marais de Dol, le village de Lillemer, ou plutôt Isle-Mer, a vraiment l'aspect d'une île échappée au cataclysme de 709, et demeurée comme un témoin muet à sa place, quand la mer s'est retirée. D'autres preuves du même événement se rencontrent encore sur ce point. Tandis qu'on extrait un granit estimé, au sommet de la montagne isolée, on exhume à ses pieds des arbres de l'antique forêt enfouie depuis des siècles, et qui servent au chauffage sous le nom de *bourbans*.

Cette commune peu étendue, et où l'on ne parvient qu'en bateau et par une chaussée étroite, le long du Bied-Jean, ne compte que 437 h. 185 hect. de labour, et 38 incultes sur 376 de superficie. Son revenu cadastral est de 26,433=31,193 fr. Le chef-lieu est à 16 kilom. de Saint-Malo et à 6 kilom. de son chef-lieu de canton. Il ne possède pas d'école primaire. La paroisse, dépendante autrefois de l'évêché de Dol, et relevant de l'abbaye de Saint-Florent, en Poitou, ne comptait que 250 communiants.

Son église, toujours sous l'invocation de saint Eloi, qu'on vient y prier pour les chevaux, n'est plus qu'une succursale, et sa construction est moderne.

MINIAC-MORVAN.

Au N. de Saint-Guinoux, et à 6 kilom. de Châteauneuf,

est le village communal de Miniac-Morvan, qui avait pour seigneur, au 14e siècle, l'un des héros du combat des Trente, Louis de Goyon, qui, en épousant Jeanne, dame de Beaucorps, devint la tige de la maison de Goyon de Matignon. Il existe encore dans la commune un manoir nommé le château de Gouillon. On en compte aussi deux autres, l'un du Bas-Miniac, l'autre de Launay. Le premier était une haute-justice, qui appartenait à Louis de Goyon. Son origine remonte peut-être à l'époque où le chef d'une colonie de bretons insulaires, *Mor-Wan*, hommes de mer, éleva en ce lieu une forteresse sous la protection de laquelle se groupa la peuplade qui a laissé son nom à la paroisse; on la désigna sous celui de *Miniac-Morvan*, montagne des sapins; *Min-Mor-faou*. De 1479 à 1634, le château de Miniac passa successivement dans les familles de Rieux, Chemillé, Retz, Boiséon et de Goyon. En 1652 il entra par acquisition dans la maison Le Clavier, qui l'a porté par alliance dans celle *de France*, d'où il n'est plus sorti. Ses vestiges entourent encore son successeur moderne, construit au 18e siècle dans le même site pittoresque.

Epargnée par le cataclysme de 709, dans la partie où est assis son chef-lieu, la paroisse de Miniac-Morvan n'en conserve pas moins à son extrémité nord l'une des traces les plus notables de cet événement : La marre de *Saint-Coulman*, dont la géographie moderne, qui ne tient pas assez compte des étymologies, a défiguré le nom en l'écrivant *Coulban*, suivant la corruption du langage populaire.

Sa dénomination primitive rappelle le nom d'un saint breton qui habita ce lieu au temps où il était couvert d'arbres, et désert. Formant aujourd'hui une espèce de lac de près d'une lieue de large, il a donné naissance à plus d'une tradition merveilleuse : Pour les uns, c'est l'ouverture d'une mine exploitée par les Romains; pour les autres, c'est la bouche d'un volcan éteint; pour ceux-ci, c'est le *beugle* de

Saint-Coulman, à cause des bruits effrayants produits la nuit sur ses rives par le chant du héron ou butor ; pour ceux-là, c'est un abîme qui communique avec la Rance par des voies souterraines. Après avoir porté, au 13e siècle, le nom de *Crevée* de Saint-Guinoux, et, plus tard, celui de Marre-Coëtquen, du nom de la famille qui en était propriétaire, il a repris de nos jours sa dénomination primitive. Vauban eut l'idée de le dessécher, et de rendre ainsi près de 900 hect. à l'agriculture ; mais ce projet, repris en 1819 par l'ingénieur Bocquet, n'eut pas de suite, faute d'autorisation par le gouvernement.

Les marais de Dol occupent une notable partie de cette commune, qui compte 3,124 hect. de superficie, dont 1,800 en labour, 626 en landes, et 145 sous bois. Son revenu cadastral est de 99,864=116,842 fr. Elle possède une foire le 22 juin dans l'un de ses hameaux, nommé le Vieux-Bourg, situé à l'embranchement des deux routes royales de Saint-Malo et de Lamballe, qui la traversent. Sa population s'est élevée de 1,800 à 3,192 h. L'école primaire compte 50 élèves, 1 sur 60 h. Six chemins vicinaux sont ouverts au commerce agricole de la commune.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Florent, et relevant de l'évêché de Dol, est devenue succursale. Elle avait aussi un prieuré dit de la Basse.

PLERGUER ET SON ANNEXE LE TRONCHET.

A l'E. de Miniac-Morvan, et à 10 kilom. de Châteauneuf, 22 de Saint-Malo, le village de Plerguer occupe une colline qu'épargna la submersion de 709. Son nom, de racine bretonne, semble indiquer l'antiquité de son origine; la chronique pourtant ne nous apprend rien sur ce sujet. Nous recueillons seulement, comme un nouvel indice historique,

que cette paroisse, de l'évêché de Dol, possédait, avant le 16e siècle, un grand nombre de maisons nobles, et une abbaye dite du Tronchet, qui, après avoir été long-temps paroisse, a été annexée pour l'administration communale à Plerguer, en conservant néanmoins son indépendance ecclésiastique et restant succursale.

La population de la commune et de son annexe s'est élevée de 2,400 à 3,037 h. Ses terres labourées sont de 1,601 hect, sur 3,088. Ses landes couvrent 647 hect., ses bois 410. Son école primaire réunit 70 élèves, 1 sur 40 h. La route royale de Caen à Lamballe et six chemins vicinaux ouvrent la commune et facilitent son commerce agricole. Son revenu cadastral est de 103,467=104,511 fr.

Le château de Beaufort est le seul de ses anciens manoirs qui ait survécu. Cependant on trouve encore les noms de ceux du Tronchet, de Ville-Gourou, et de quelques autres sur le sol qu'ils occupaient jadis.

L'église, sous l'invocation de saint Augustin, est une succursale, et n'offre rien à la curiosité de l'artiste ou de l'antiquaire.

CANTON DE DOL.

Dol et ses annexes l'Abbaye, Carfantin. — Baguer-Morvan. — Rozlandrieux, Vildé. — Mont-Dol. — Le Vivier. — Cherrueix. — Baguer-Pican. — Epiniac.

DOL, L'ABBAYE ET CARFANTIN, SES ANNEXES.

Il ne peut entrer dans notre cadre de tracer ici l'histoire complète de Dol et de sa cathédrale. Chacun de ces sujets

demanderait un volume. Nous nous bornerons à dire rapidement quelques mots de son origine et des événements dont elle fut témoin dans les divers siècles jusqu'à nos jours.

Dol signifie vallée ou plaine, selon les archéologues, et ce nom désigne les vastes et riches marais qui séparent la ville de la mer. Avant le cataclysme de 709, ces marais faisaient partie de l'immense forêt de *Sciscy*, qui couvrait tout l'espace compris entre la côte actuelle et les îles Chausey. Les Gaulois ont laissé dans la pierre du Champ-Dolent une trace historique de leur séjour sur le point qui nous occupe, et les Romains vinrent les y remplacer, jusqu'au jour où leurs vestiges commencèrent à s'effacer à leur tour sous les pas des pieux forgerons de l'Évangile. Au 6e siècle, saint Samson vint combattre le paganisme dans la plaine boisée nommée *Dol*, et y éleva un monastère qui devint l'origine de la petite ville du même nom. L'église du monastère fut bientôt cathédrale, et les rois bretons firent un archevêque de l'abbé, pour se soustraire à la prééminence de celui de Tours, soumis à la domination franke.

Dol devint une ville forte qui eut ses comtes, mais ne fut pas toujours mise par eux à l'abri des invasions frankes et normandes. Au 11e siècle, défendue contre Guillaume-le-Conquérant, par son comte Rivallon, de la maison de Dinan, puis par le fameux Raoul, comte de Montfort, elle devint au siècle suivant le but fréquent des attaques des divers partis qui déchiraient le pays ; les Anglais l'occupèrent même en 1172 et 1203. Punie des fautes de son prélat et de son seigneur comte, qui avaient pris parti contre Pierre-de-Dreux, la ville fut assiégée et prise en 1233 par le sire de Québriac, qui en fit combler les fossés et raser le château. Un autre prélat, Thibaud de Moréac, les releva de ses ruines en 1312 ; elle reçut vers le milieu du même siècle une colonie indus-

trielle de Normands, qui fuyaient la domination anglaise. Un duc de Montpensier la prit d'assaut pour Charles VIII, au 15e siècle, et enleva ou détruisit les archives de la cathédrale. Plus heureuse au temps de la Ligue, elle vit Mercœur la défendre et son évêque Charles d'Espinay combattre à la tête de la milice bourgeoise.

Le règne d'Henri IV ramena la paix sur la Bretagne, et Dol goûta, pour la première fois depuis bien des siècles, le repos auquel elle n'était plus accoutumée. Les règnes de Louis XIII et de Louis XIV ne se firent sentir à Dol que par le retentissement des troubles qui agitèrent Rennes et Nantes en 1675. En 1758, les Anglais, descendus à Cancale, envahirent Dol et son territoire, qu'ils évacuèrent presqu'aussitôt sans dévastation; son calme ne fut plus troublé que trente ans après par la révolution de 1789. Elle nomma seize électeurs chargés du choix des députés du département aux Etats-Généraux et se prononça pour la conservation des priviléges de la province. Son évêque, Urbain-René de Hercé, se jeta dans la lutte contre-révolutionnaire. En 1790 Dol fut représentée par M. Beslay à la fédération de Pontivy. L'année suivante, un comité royaliste est formé à Dol par Tuffin de la Rouërie; on y signale des rassemblements nocturnes, une révolte y éclate et est aussitôt comprimée. La levée de 1793 exige seize hommes de la commune de Dol; elle en fournit trente-quatre pour prouver son dévoûment. Les Girondins proscrits viennent y chercher asile pour une nuit; le fanatisme politique, excité par la peur, va les livrer à leurs ennemis. Leur attitude ferme les sauve. Bientôt l'armée vendéenne s'empare de Dol; son ancien curé s'y trouve sous le nom d'évêque d'Agra. Les républicains conduits par Tribont, Westermann et Kléber, sont repoussés sur Antrain, où les suit bientôt l'armée royaliste qui alla périr à Savenay. En 1795, les environs de Dol sont menacés par une flotte an-

glaise et une bande d'émigrés est surprise, l'année suivante, sur le rivage, par une des colonnes de Hoche. Le Conseil des Cinq-Cents transféra à Dol, en 1798, l'assemblée électorale d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes fut privée pour cause de suspicion politique.

La main puissante du premier consul rendit le calme au pays. Dol perdit son importance politique ; elle avait joui du privilège de députer aux États, elle avait été chef-lieu de district, elle devint plus tard un simple chef-lieu de canton, sous l'organisation impériale.

En entrant à Dol, le touriste doit sa première visite à la cathédrale. Ce beau monument si pur, si harmonieux dans son architecture à l'intérieur, n'offre pas le même ensemble majestueux à l'extérieur. Des deux tours qui s'élèvent aux deux côtés de la porte principale, l'une, du 16e siècle, n'a jamais été terminée et est couverte d'un chapeau disgracieux, l'autre, du 14e siècle, domine un portail d'un mauvais style. Une troisième tour qui s'élève sur le transsept est du 13e siècle. Deux entrées latérales au sud sont précédées de porches élégants du 14e siècle. Le chevet de l'église, au lieu de former un rond-point, est coupé à angle droit par un mur percé d'une immense ogive qui en renferme plusieurs autres. Les contreforts de la tour sud de la façade choquent l'œil par leur masse, tandis que les arcs-boutants de la nef et du chœur, plus légers, ajoutent un nouveau contraste à l'ensemble. Mais tous les reproches tombent à l'intérieur de ce sublime édifice : là tout est en harmonie et ferait croire à un jet non interrompu dans la construction. C'est le style gothique ou plutôt ogival dans toute sa pureté du milieu du 13e siècle ; et pourtant toutes les parties de ce chef-d'œuvre du moyen-âge n'appartiennent pas au même temps ni à la même date : la nef est évidemment la plus ancienne; le chœur et sa chapelle centrale seraient du 14e siècle selon quelques archéologues.

Ce qui frappe d'admiration au premier aspect, c'est la régularité du plan formant une croix latine, ces gerbes de colonnes qui s'élancent avec une gracieuse hardiesse jusqu'à la voûte et s'y épanouissent en fines arêtes, ces arcades ou ogives couronnées d'une galerie à balustrade élégante et de trois fenêtres accouplées, dont celle du centre plus élevée, est seule ouverte au jour qui passe entre ses fins meneaux. Cette ornementation du chœur qui, selon la règle de l'époque, reproduit en l'augmentant la richesse et la légèreté de celle de la nef; enfin ces bas-côtés et leurs rangs de chapelles ornées qui vont aboutir à celle de la Vierge, plus vaste et plus soignée; tous ces mille détails que nous ne pouvons énumérer et dont chacun concourt si heureusement à l'effet de l'ensemble, produisent une impression à la fois artistique et religieuse qui vous ramène iuvolontairement dans ce temple magnifique, si digne du rôle pour lequel fut créé son prédécesseur.

Mais le pape Innocent III avait, dès 1199, enlevé son titre de métropole à la cathédrale de Saint-Samson, après de longues contestations (555 — 1199) dont le récit ne saurait être offert dans le cadre qui nous presse.

Continuons notre promenade à Dol et dans ses environs. Après la cathédrale, à laquelle on fait des réparations intelligentes, nous devons un coup-d'œil aux restes des anciennes fortifications, le long de la promenade qui indique la ligne qu'elles suivaient, à la maison des *plaids* de l'époque romaine, aux porches des 13e et 14e siècles, qui précèdent les maisons de la principale rue, à l'église des Carmes, transformée en halle au blé, et où l'on trouve encore, sous les réparations, des traces remarquables des 12e et 13e siècles.

Maintenant sortons de Dol et dirigeons-nous vers l'une de ses annexes, l'antique paroisse de l'Abbaye, située à sa porte, sur la route qui descend au S. O. vers Dinan. Au

11e siècle l'un des évêques de Dol, qui fit la guerre à ses diocésains, fonda près de sa métrople un monastère sous le nom de Saint-Florent, et son frère en fut le premier abbé. Cet établissement, doté peu à peu par les puissants du siècle, devint un centre paroissial qu'on nomma l'Abbaye ; mais trop voisine de Dol, elle devait tôt ou tard s'y absorber. Elle semble aujourd'hui l'un de ses faubourgs. Les vieux bâtiments où les Eudistes avaient établi et dirigeaient un séminaire existent encore, mais n'offrent rien de curieux dans leur architecture.

De l'Abbaye, où nous quittons la route de Dinan, dirigeons-nous vers Carfantin à l'E., sur les rives du Cardequin. C'est dans cette petite paroisse, aujourd'hui annexée à Dol, dont elle est distante à peine de 2 kil., qu'il faut chercher peut-être la première origine *de la ville des marais*. *Kerfeunteun*, devenu Carfantin, fut la place principale, *l'oppidum* des Diablintes. Le monastère de Saint-Samson, auquel elle fut donnée en 591, par le roi frank Childebert, appela autour de lui la population de la ville armoricaine et fut cause de sa ruine.

C'est dans le territoire de Carfantin que se trouve le menhir nommé la pierre du Champ-Dolent. C'est un monolithe de 12 mètres de haut et de 8 pieds de diamètre, qui a subi une forme arrondie en cône, lorsque le christianisme y plaça la croix évangélique. Le granite dont est formé ce bloc énorme, qui s'enfonce au moins de six pieds en terre, ne se trouve qu'au Mont-Dol, à plus de 3 kil. de là. C'est une circonstance assez fréquente dans l'érection des monuments druidiques. Mais d'où vient ce nom, que les siècles chrétiens lui ont imposé comme une trace de son origine? Indique-t-il un lieu de sacrifices? Est-ce tout simplement la traduction de *campus dolensis*? L'étymologie du mot dol, *dale*, vallée, ferait pencher pour cette dernière signification ; et le menhir

aurait reçu, lors de l'introduction du christianisme, le nom de pierre du Champ-Dolent ou de la vallée (1).

Mais laissons la question archéologique, qui n'en est pas à sa dernière solution, et recueillons les documens statistiques que nous offrent Dol et sa commune. Chef-lieu de district en 1790 et devenue depuis simple chef-lieu de canton, elle réunit à ce titre tous les avantages administratifs réservés à ces divisions territoriales : justice de paix, perception, bureau d'enregistrement, bureau de poste, brigade de gendarmerie. Sa population s'est élevée de 3,060 à 4,137 h., y compris celle de ses annexes. La culture agricole y exploite en labour 1,034 hect. sur 1,495. Le tabac en occupe une partie ; 152 sont incultes et 44 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 111,268=117,944 fr. Elle possède un moulin à huile et trois moulins à eau. Son commerce, assez considérable, est cependant presque tout local, sauf celui qui concerne les céréales. Il se tient à Dol un marché aux bestiaux le samedi, deux marchés aux grains chaque semaine, et neuf foires, dont huit de mars à octobre, et la neuvième en décembre. L'école primaire réunit 162 élèves, environ 1 sur 25 h. Deux routes royales, une départementale et quatre chemins vicinaux traversent la commune de Dol.

Les marais de Dol fournissent une grande exploitation de tourbe. Ces marais, qui ont reçu le nom de Dol, n'en appartiennent pas moins à 23 communes, entre lesquelles ils sont enclavés. Leur contenance de 15,024 hect. est préservée de la mer par une digue de 36,000 mètres de développement, et dont les premiers travaux remontent au 12e siècle. Chaque année, les députés des communes co-propriétaires se réunissent à Dol, au nombre de 60, pour élire une commis-

(1) On trouve non loin de là, vers l'E., l'ancien manoir de Belle-Noë, qui appartient toujours à la famille Sébire.

sion de quinze membres, chargée de surveiller et diriger les travaux d'entretien de la digue et du dessèchement de nouveaux terrains, travaux entrepris au moyen d'une contribution votée et répartie par la commission entre les vingt-trois communes intéressées. Grâce à cette sage administration, les marais de Dol, représentant une valeur de près de 24 millions, produisent aujourd'hui un revenu de 886,000 f.

La paroisse de Dol est une cure de 2e classe avec succursale à Carfantin. L'ancienne cathédrale est placée sous l'invocation de saint Samson.

BAGUER-MORVAN.

A 3 kil. au S. de Dol et à 26 kil. de Saint-Malo, entre les routes de Dinan et de Combourg, sur les bords du ruisseau de Montsorel, est situé le village de Baguer-Morvan, dont l'origine serait une colonie de Bretons insulaires, au temps des migrations du 5e siècle, si l'on en croit l'étymologie donnée par les archéologues au nom de ce village, qui signifierait troupe *(bagar)* d'hommes de mer *(mor-wan)*.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au 13e siècle ce lieu était une seigneurie, qui fut engagée au chapitre de Dol pour une somme de 30 livres par le chevalier Guillaume Louche. Au 14e siècle, elle possédait le château d'Acy, dont l'un des seigneurs, descendant de Jean Boutier, s'illustra par la défense de Corbeil, dont il était gouverneur, contre Charles-le-Téméraire, en 1418. Au 16e siècle, le château de la Corbonnaye, situé aussi dans cette commune, fut l'un de ceux où la réforme pénétra par les grandes familles parlementaires dans notre département. Les troubles religieux de cette époque vinrent souvent troubler la paix de ce manoir calviniste, qui appartenait alors à Geoffroi de Bintin. Un grand nombre d'autres maisons nobles occupaient aussi une partie

du territoire de cette antique paroisse, couverte de pâturages et de riches cultures.

Sa population, jadis de 1,800 communiants, s'élève aujourd'hui à 1,959 h. Ses terres labourables sont de 1,665 sur 2,311 hect., dont 229 incultes et 129 sous bois. Son revenu cadastral est de 59,906=64,100 fr.

Elle possède un four à chaux au hameau de Beauregard. Son école primaire réunit 70 élèves, 1 sur 27 h. Cinq chemins vicinaux sont ouverts à son commerce agricole.

Son église, ancienne cure à l'ordinaire de l'évêché de Dol, n'en est plus qu'une succursale, et n'a rien conservé de ses anciennes constructions. Elle avait une chapellenie à la Hirlais, en 1648.

ROZLANDRIEUX ET VILDÉ-BIDON.

En passant au N. de la route royale de Caen, nous entrerons sur le sol de la commune de Rozlandrieux et de son annexe Vildé-Bidon, situé sur la route même, à 4 kilom. de Dol et 27 de Saint-Malo. Le village communal de Rozlandrieux, placé sur la limite du marais de Dol, dont il possède 892 hect., indique par son nom même la situation marécageuse d'une partie de son territoire. La plante nommée *Ros* y croit en abondance et forme presque toute la récolte de fourrage. La partie de la commune qui n'est pas inondée l'hiver se nomme le Terrain, et est la seule habitée et labourée ; sa population s'est élevée pourtant de 830 à 1,548 h. Son chef-lieu communal possède une foire le 16 août et une école primaire qui réunit 45 élèves, 1 sur 33 h. Trois chemins vicinaux ouvrent des débouchés à son commerce agricole. Son revenu cadastral est de 63,812=74,020 fr.

Son ancienne cure à l'ordinaire, devenue succursale, dépendait de l'évêché de Dol. Elle n'offre rien de remarquable.

Vildé-Bidon n'a pas conservé de desservant particulier, en perdant son ancien titre de paroisse.

MONT-DOL.

Au milieu des marais de Dol, à l'est de la route de Saint-Malo, s'élève un mont, échappé à l'invasion océanique de 709, au pied duquel est situé le village communal du même nom. Ce monticule granitique, élevé de 150 pieds et qui a une demi-lieue de circonférence à sa base, fut consacré par les Romains à leurs dieux, si l'on en croit les débris d'un autel taurobolique, qui disparurent en 1802, dans la construction du télégraphe, et dont quelques-uns furent sauvés par M. Anfray, ingénieur en chef du département. Une tradition, qui n'a plus d'autre preuve que sa vraisemblance, prétend qu'il existait aussi sur ce mont un temple dédié à Diane, et dont les matériaux furent employés à la construction de la chapelle Saint-Michel, donnée aux bénédictins, en 1158, par l'archevêque de Dol, Hugues Rufus. On ne peut guère douter qu'au temps où ces lieux étaient couverts d'une immense forêt, les Gaulois n'y aient pratiqué les cérémonies du culte druidique, et le menhir du Champ-Dolent en fait foi. Le christianisme, en renversant les autels gaulois et romains, donna naissance à la petite église paroissiale autour de laquelle se groupa, sur le versant ouest, le village du Mont-Dol, devenu un centre communal, malgré sa proximité du chef-lieu de canton (3 kilom.)

Du sommet de cette éminence, où est la source intarissable, née sous le pied de Saint-Michel lorsqu'il s'élança de ce point sur la montagne où s'élève son abbaye, l'œil découvre un immense et admirable horizon. La mer et la côte de Normandie, au N. et à l'E., forment le fond de ce magnifique tableau, dont les plans rapprochés offrent les riches cultures

du marais à l'abri de la digue, qui court le long des grèves de la baie de Cancale. Au S., Dol et jusqu'aux environs de Rennes, complètent le panorama, dont le point le plus saillant, et auquel le regard revient toujours, est ce mont Saint-Michel si varié d'aspects, selon l'état de l'atmosphère, aux diverses heures du jour. C'est là un sublime tableau que Dieu lui seul a pu créer et que la main des hommes ne saurait reproduire.

La commune du Mont-Dol, qui n'a que son rocher, et 3,145 hect. de marais, compte une population de 1,934 h., épars dans 16 hameaux, qui deviennent l'hiver autant d'îles, où l'on ne peut pénétrer qu'en bateau. 1,509 hect. seulement, sur 2,545, sont labourés en froment, qu'on sème trois années de suite, sans autre assolement qu'une année de repos ou une récolte de sainfoin, la 4e année. Les terrains sans culture produisent une récolte de grands roseaux, qui servent à couvrir les maisons en place de chaume.

Le principal commerce de la commune consiste dans l'exploitation de la tourbe des marais, d'où l'on extrait aussi des arbres entiers et de nombreux débris de coquillages. Le Mont-Dol, dépourvu d'école primaire, possède une foire qui se tient le lundi après la Saint-Michel. C'est un chef-lieu de perception. Six chemins vicinaux traversent la commune, limitée à l'O. par la route royale. Son revenu cadastral s'élève à 113,331=138,268 fr. L'église, sous l'invocation de saint Pierre, est une succursale. C'était jadis une cure présentée par l'évêque et comptant 1,500 c.

LE VIVIER.

Au point où la route de Saint-Malo, en quittant la commune du Mont-Dol, qu'elle longe à l'O., aboutit à la grève de la baie de Cancale, on rencontre le petit village du

Vivier, habité par une population de pêcheurs. Placé presque dans les sables, sur la rive gauche du Cardequin, on jouit d'un bel horizon de mer. Le territoire de ce petit centre communal, à 7 kilom. de son chef-lieu, ne compte que 885 h. dont l'industrie est moins agricole que maritime, bien qu'ils possèdent 248 hectares dans les marais de Dol. La superficie communale est de 205 hect., dont 176 en labour et 7 incultes. L'école primaire compte 44 élèves, 1 sur 20 h. environ. Le revenu cadastral est de 15,834=22,272 fr.

L'ancienne cure présentée par le chapitre, aujourd'hui succursale, comptait 600 communiants. Elle renfermait trois manoirs, le Pont, le Planitre et le Pont-aux-Anes.

CHERRUEIX.

A l'est du Vivier, et sur la même grève de Cancale, est situé le village de Cherrueix, distant de 7 kilom. de Dol et de 25 de Saint-Malo.

Cette paroisse existait avant l'an 1029, époque à laquelle elle fut ravagée par le duc normand Robert, qui y fit construire un château dont on voit encore les ruines. Un grand nombre d'autres nobles manoirs, parmi lesquels il faut citer la Mettrie et l'Aumône, couvraient le territoire de cette paroisse avant le 15e siècle.

La pêche était dès lors, comme aujourd'hui, la principale industrie de la population de Cherrueix, dont le chiffre, autrefois 1800, et aujourd'hui 1876, n'a pas varié en raison de la fertilité du sol et des produits de la mer. Cette côte est renommée pour l'abondance et la qualité du poisson. Les soles qu'on y prend jouissent surtout d'une réputation méritée. Le mouton qu'on élève dans ses pâturages salés n'est pas moins estimé. Le grain, le chanvre, les légumes forment les autres exportations de la commune dans les marchés voisins. Son

territoire, qui offre 1,345 hect. de superficie, en compte 1,464 dans les marais de Dol, sur lesquels 1,151 sont en terres labourables et 10 seulement incultes. L'école primaire réunit 55 élèves, 1 sur 33 h. Trois chemins vicinaux sont ouverts au commerce agricole et industriel de la commune. Son revenu cadastral est de 62,128=82,009 fr.

La paroisse, aujourd'hui succursale, est placée sous l'invocation de la Vierge. Le titre de fondateur de son église appartenait au seigneur de l'Aumône, dont le château fut possédé en 1460 par Yves Uguet, et est avec celui de la Mettrie le seul manoir qui ait survécu dans la commune.

BAGUER-PICAN.

En sortant de Cherrueix par le S., on entre dans la commune de Baguer-Pican, dont le nom rappelle l'étymologie de celui de Baguer-Morvan et signifierait, selon les archéologues, le *petit Baguer*. Les souvenirs du moyen-âge sont peu nombreux sur ce point, et ne consistent plus que dans le nom de quelques manoirs, transformés aujourd'hui en exploitations agricoles, et dépourvus, dans leur décadence, de ces débris épars qui parlent de leur grandeur passée. La Mancellière, le Châtel, Launay-Baudoin n'offrent plus que des traces modernes.

La population de la commune s'est élevée de 1,400 à 1,794 h. L'école primaire réunit 50 élèves, 1 sur 32. La superficie communale est de 1,562 hect., dont 128 incultes, et 41 sous bois. 19 hect. sont situés dans les marais de Dol. La commune, traversée par deux routes royales et deux chemins vicinaux, fait un commerce agricole et industriel, dont les brasseries et les filatures de chanvre sont le principal objet. Le revenu cadastral est de 49,190=67,850 fr.

Le chef-lieu situé sur la route royale de Caen à Lamballe,

à 5 kilom. de Dol et à 32 de Saint-Malo, fut témoin du passage de l'armée vendéenne en 1793, de la défaite de Westermann par la colonne de la Rochejacquelin, évacuant Dol après quelques jours d'occupation, et se portant sur Antrain par la route de Pontorson, qu'elle quitta bientôt pour aider la colonne commandée par Stofflet à culbuter la brigade de Marceau sur la route directe d'Antrain, aux environs de Trans et de la Boussac.

L'ancienne cure présentée par le chapitre est devenue succursale.

EPINIAC.

A la limite S. de la commune de Baguer-Pican touche celle d'Epiniac, dont le chef-lieu, situé au sud de la route royale d'Orléans à Saint-Malo, est à 9 kilom. de Dol.

Jadis, sous la dépendance de l'évêché de Dol, Epiniac vit aux 13e et 14e siècles ses dîmes devenir l'objet d'échanges entre le chapitre de Dol et les abbés du Tronchet et de la Vieux-Ville. Ce dernier, de l'ordre de Citeaux, avait son abbaye en Epiniac, où l'on remarquait beaucoup de maisons nobles, parmi lesquelles ou peut citer encore le château de la Higourdais, celui des Ormes (à M. Lesaige de la Villebrune), les maisons de la Vieux-Ville et de Villouet. Le château des Ormes, qui appartint primitivement aux évêques de Dol, a perdu son parc et ses jardins, livrés aujourd'hui au soc de la charrue. Le sol de la commune est en général peu fertile ; on y compte 310 hect. de landes sur une superficie de 2,376 hect., dont 1,553 hect. seulement sont en labour. En revanche, elle possède une population qui s'est élevée de 1,400 à 2,141 h. ; une école primaire qui compte 80 élèves, huit chemins vicinaux, dont un de grande communication, une foire annuelle, le lundi de la Pentecôte. Le revenu cadastral s'élève à 57,845=68,257 fr.

La paroisse d'Epiniac absorba en l'an XI celle de Saint-Léonard, sa voisine ; mais celle-ci, où le culte avait été rétabli en 1803, fut érigée en annexe en 1810, et en succursale en 1826. L'ancienne cure d'Epiniac, aussi succursale, était présentée par le chapitre de Dol.

CANTON DE PLEINE-FOUGÈRES.

La Boussac. — Trans. — Sougéal. — Vieuxville. — Pleine-Fougères. — Saints. — Saint-Georges-de-Grehaigne. — Roz-sur-Couesnon. — Saint-Marcan. — Saint-Broladre.

LA BOUSSAC.

En quittant Epiniac pour rejoindre vers l'E. la route royale d'Orléans à Saint-Malo, on rencontre sur cette route même le village de La Boussac, chef-lieu de l'une des communes du canton de Pleine-Fougères, à 7 kilm. de celui-ci et à 36 de Saint-Malo.

L'histoire de la commune de La Boussac est celle du château de Landal, qu'elle renferme, et qui s'élève sur les bords escarpés du ruisseau du même nom. Né vers la fin du 11e siècle, il appartenait à cette ligne de forteresses qui défendait les marches de Bretagne, comme un ost de chevaliers rangés en face de la Normandie. Hamon de Montsorel y commandait en 1100. Les ducs bretons y entretinrent une garnison avec un capitaine. Parmi ceux-ci, on cite Jean de Parthenay, seigneur de Parigné, et Jean Pepin, seigneur de la Bruière, son lieutenant, qui succombèrent en 1488, à la bataille de Saint-

Aubin-du-Cormier. La seigneurie de Landal s'étendait sur seize paroisses, et dépendait elle-même des évêques de Dol et du comté de Combourg. Le prieuré de Landal, fondé en 1210 par Guillaume de Montsorel, avec une chapelle destinée à servir de sépulture à sa famille, fut donné par l'un de ses successeurs à l'abbaye de Rillé. Une autre chapelle plus élégante fut bâtie, au 15e siècle, au hameau de Broualan, et y existe encore, avec la maison du chapelain, qui date du 18e siècle. La tradition locale attribue la fondation de cette chapelle à une baronne de Landal, qui s'acquitta ainsi d'un vœu formé pour le retour de son époux, en consacrant à Notre-Dame-de-Toutes-Joies un lieu jadis occupé par un monument druidique. Le château de Landal fut probablement reconstruit vers le 15e siècle, si l'on en juge par son architecture actuelle. Après lui, on peut citer parmi les vieux manoirs ceux de la Chevillonnais, de Bréguin et du Domaine.

En 1793, La Boussac et Vieuxville virent fuir l'armée républicaine, désorganisée par Rossignol, malgré les efforts de Kléber et de Marceau, devant les Vendéens de la Rochejacquelin et de Stofflet.

Le dessinateur peut rencontrer quelques sites heureux sur les rives des étangs de Landal, de Buzot et du Bréguin, ou dans les bois de la Cave aux Ramiers, de Cahors, de Buzot et de Landal.

La commune, traversée par la route d'Orléans à Saint-Malo, compte encore 315 hect. de landes sur 3,428 de superficie, dont 2,426 sont en labour et 214 sous bois. Sa population s'est élevée de 2,300 à 2,934 h., éparse dans plus de dix-sept hameaux. Elle possède deux foires en avril et septembre. L'école primaire réunit 100 élèves, 1 sur 20 h. Le revenu cadastral s'élève à 43,471 fr. et rehaussé à 79,594. Sept chemins vicinaux, dont un de grande communication, sont ouverts au commerce agricole de la commune.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Florent, est devenue succursale sous l'invocation de Saint-Pierre.

TRANS.

Avant d'entrer au chef-lieu de canton, nous devons, en suivant la route royale vers Antrain, visiter le village de Trans, situé sur cette même route, à 5 kilom. de Pleine-Fougères, à 42 de Saint-Malo.

Trans est célèbre par deux faits mémorables dans l'histoire : en 931, une de ces redoutables invasions normandes qui désolaient la Bretagne depuis la fin du siècle précédent, vint fondre de nouveau sur nos campagnes, données par Charles-le-Simple à ces hommes du Nord qu'il n'avait pu chasser de l'embouchure de la Seine. Alain-le-Grand était mort, ses fils désunis et dispersés. Les seigneurs bretons se réunirent et marchèrent contre l'ennemi commun. Il fut vaincu près du village de Trans; mais il n'en resta pas moins dans le pays. Un autre Alain, surnommé Barbetorte, devait débarquer à Dol et les chasser.

En 1793, l'armée vendéenne, sortant imprudemment de ses foyers, battue à Granville, se jeta sur nos contrées, où elle devait trouver l'appui des royalistes bretons ; mais bientôt, forcée d'abandonner Dol, qu'elle avait conquis, elle se retire sur deux colonnes, l'une sous les ordres de la Rochejacquelin, par la route de Pontorson, l'autre sous le commandement de Stofflet, par la route d'Antrain. Une partie de l'armée républicaine, campée près de Trans, sous les ordres de arceau et de Kléber, tenta vainement de s'opposer au passage des Vendéens de Stofflet et de la Rochejacquelin réunis. a déroute la plus complète entraîna l'armée de Rossignol, força à la retraite le petit nombre de braves qui voulurent sister. Les anciens manoirs de Villarmois, la Chesnelais,

la Ville-Audran, etc., n'ont laissé que leurs noms sur le sol.

La population de la commune de Trans s'est élevée de 800 à 1,410 h. Le chef-lieu possède un relais de poste. Sa situation sur un point élevé, dans le voisinage de la forêt de Ville-Cartier, en fait un lieu pittoresque. La superficie communale est de 1,483 hect., dont 1,031 en labour, 113 incultes et 79 sous bois. L'école primaire réunit 45 élèves, 1 sur 28 h. Le revenu cadastral est de 15,140=21,770 fr. Outre la route royale, une route départementale et six chemins vicinaux offrent des débouchés au commerce agricole de la commune.

L'ancienne cure présentée par un chanoine de Dol est devenue succursale.

SOUGÉAL.

A 5 kilom. et à l'E. de Trans, presque sur la limite du département, et à 1 kilom. loin de la rive gauche du Couesnon, se trouve le village de Sougéal, distant aussi de 5 kilom. de son chef-lieu de canton, et de 49 de Saint-Malo.

Sougéal doit son origine à un riche prieuré du même nom, qui dépendait de celui de Saint-Malo de Dinan. Tombé en 1545 sous la dépendance royale, ou comme on disait, en *régale*, il fut donné par Henri II à Jean de la Touche, qui devint ainsi son premier seigneur séculier. L'ancien manoir de la Touche a été transformé en ferme, ainsi que ses contemporains.

La population de la commune actuelle s'est élevée de 900 à 1,129 h. Le sol, bien cultivé, offre une superficie de 1,416 hect., dont 884 en labour, 261 incultes et 18 sous bois. L'école primaire compte 34 élèves, 1 sur 33 h. Le revenu cadastral est de 28,967=68,941 fr. Six chemins vicinaux forment les voies de transport ouvertes au commerce agri-

cole de la commune. L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale.

VIEUX-VIEL.

Distant à peine de 2 kilom., à l'O. de Sougéal, le village de Vieux-Viel est éloigné de 3 kilom. de Pleine-Fougères, et de 42 de Saint-Malo.

Il posséda jadis une haute-justice au manoir de Brohand, dépendant du ressort judiciaire de Bâzouges, et de la subdélégation d'Antrain, et compta, jusqu'en 1789, 600 c., que les mouvements ascendants de la population n'ont pu élever qu'à 892 h. Il existe toujours un rapport direct entre la population et les ressources d'une localité, entre ses développements matériels et les circonstances topographiques où elle est placée.

Abondante en grains et en fruits, la commune actuelle de Vieux-Viel offre une superficie de 876 hect., dont 700 en labour et 39 incultes. L'école primaire compte 28 élèves, 1 sur 29 h. Le revenu cadastral s'élève à 12,853=26,734 fr. Les voies de transport consistent en six chemins vicinaux. L'ancienne cure est devenue succursale.

PLEINE-FOUGÈRES.

A 4 kilom. au N. de Vieux-Viel, entre deux des principaux affluents du Couesnon, se trouve le bourg cantonnal de Pleine-Fougères, distant de 43 kilom. de Saint-Malo.

L'existence de Pleine-Fougères remonte, selon toute probabilité, au-delà du 11e siècle, puisqu'en 1068, Geduin de Dol donna l'église et les dîmes de cette paroisse au monastère de Saint-Florent sous Dol, fondé (in loco dicto *Mezuoit*) par Jean de Dol, sous Grégoire VII. En 1184, l'église de Pleine-Fougères changea de seigneurs spirituels et tempo-

rels, et devint une possession de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, par le don qu'en fit à cette dernière Guillaume de Dinan.

Les châteaux du Plessis et de Montlouet sont les derniers héritiers des nombreuses maisons nobles qui existaient avant le 16ᵉ siècle dans cette, paroisse et dont on retrouve encore le nom dans ceux de quelques hameaux ou des fermes éparses sur ce territoire boisé, au bord de ses étangs, sur la lisière de ces champs cultivés, ou des vastes pâturages qu'arrose le Couesnon à l'E.

La commune de Pleine-Fougères compte 2,497 hect. de terres en labour sur 3,198 de superficie. 184 sont incultes, 30 sous bois et 169 dans les marais de Dol. Traversée et limitée au N. par la route de Dol à Pontorson, chef-lieu de perception et justice de paix, sa population s'est élevée de 2,400 à 3,168 h. L'école primaire réunit 90 élèves, 1 sur 35 h. Le revenu cadastral s'élève à 66,498=150,950 fr. Les chemins vicinaux ouverts au commerce agricole de la commune sont au nombre de six, dont deux de grande communication. Elle possède une foire en mai.

La paroisse, aujourd'hui cure de deuxième classe, autrefois présentée par l'abbé de Saint-Florent sous l'invocation de saint Martin, réunit dans sa circonscription une partie de l'ancienne paroisse de Cendres, qui, se trouvant sur la limite des deux départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, a été absorbée par eux depuis 89. C'est dans cette ancienne paroisse que fut placée par Dugueselin, non loin de Pontorson et des tours *Brettes*, une borne qui séparait la Bretagne de la Normandie, et présentait les armes de chacune de ces provinces sur la face qui lui était avisagée.

SAINTS.

A 3 kilom. au N. de Pleine-Fougères et de la route de Dol

à Pontorson, la petite commune de Saints occupe un territoire couvert au N. d'une suite d'étangs, et au S. d'une vaste lande; elle ne compte qu'une population de 792 h., autrefois de 900. La superficie communale est de 1,025 hect., dont 724 en labour, 6 hect. incultes et 130 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 10,846=33,032 fr. L'école primaire compte 40 élèves, 1 sur 17 h.

Cette ancienne paroisse, qui appartenait au ressort judiciaire de Bâzouges, comme la plupart de ses voisines, n'offre aucun souvenir historique important. Son manoir de Langevinière, qui possédait une haute-justice dès 1480, et compte les noms de Hue de Montaigu et de Gilles de Lexure parmi ses antiques possesseurs, existe encore sous une forme plus ou moins moderne.

Il faut citer cependant, à défaut d'autre trace historique, la dénomination de *Val-aux-Bretons*, qui semble indiquer que la population primitive fut bretonne, à certaine époque, sur cette limite extrême de la Bretagne.

L'ancienne cure, présentée par le chapitre de Dol, est aujourd'hui succursale de la cure cantonnale.

SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE.

Au N.-E., à 4 kilom. de Saints, vers l'embouchure du Couesnon, dans une plaine où domine seul un monticule triangulaire, et au sommet de celui-ci, s'est posé pittoresquement le village communal de Saint-Georges-de-Grehaigne, distant de 55 kilom. de Saint-Malo.

Dut-il son origine et son nom à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes? On le croirait. L'abbaye de ce monastère présentait la cure, c'est-à-dire y nommait ou y faisait nommer ses candidats par l'évêque. Une abbesse de Saint-Georges, en 1274, transigea avec les chanoines de Dol, au sujet des dîmes

de cette paroisse, qui n'était qu'un prieuré, avec haute-justice, relevant de la célèbre abbaye. L'abbé du Mont-Saint-Michel y posséda, il est vrai, plus tard, le prieuré de Mont-Rouault, doté aussi d'une haute-justice. L'une des terres nobles de cette paroisse, *Poilley,* fut érigée en comté, avec haute, moyenne et basse-justice, et appartint à M. d'Apreville. Les autres manoirs : la Chapelle-Vauclerc, Montorton et les Verdières ont disparu.

Bornée par la mer au N., par le Couesnon à l'E., par un coteau pittoresque à l'O., cette commune, qui comptait 500 h., a aujourd'hui 632 h., et ne possède aucune ressource commerciale que l'échange de ses faibles produits agricoles avec ses voisines. Son territoire fut un de ceux que rongea l'invasion de la mer en 811. Placé aujourd'hui à l'abri de la digue qui s'étend de Dol à Pontorson, il compte dans sa superficie 328 hect. de marais. La superficie communale est de 724 hect., dont 608 en labour et 13 incultes. Le revenu cadastral s'élève à 11,302=28,108 fr. L'école primaire ne réunit que 25 élèves, 1 sur pareil nombre d'habitants. Quatre chemins vicinaux sont ouverts sur la commune.

L'église est une succursale de la cure du chef-lieu de canton.

ROZ-SUR-COUESNON.

En s'élevant plus près de la côte, au N.-O. de Saint-Georges, et à 5 kilom. de ce dernier lieu, presque en face du Mont-Saint-Michel, on rencontre sur une hauteur le chef-lieu de la commune de Roz-sur-Couesnon, à 36 kilom. de Saint-Malo et 7 de Pleine-Fougères.

On trouve une preuve de son existence au 12e siècle, dans un acte par lequel Hervé Lebouteiller donne, en 1143, l'église de Roz-sur-Couesnon aux moines de Saint-Florent d'Angers. Plus tard, en 1199, son fils joint à ce don les dimes de la

même paroisse. En 1371, un écuyer de Charles V y posséda la seigneurie de Malchapt, et l'un de ses descendants, Geoffroi de Malchapt, guerroya sous les ordres et dans la bande de Duguesclin.

Située presque sur les sables de la mer et de l'embouchure du Couesnon, cette commune offre une plaine coupée par quelques vallons, et rongée par les diverses invasions de la mer, depuis le grand cataclysme de 709, qui forma cette immense grève où domine aujourd'hui le Mont-Saint-Michel.

La digue qui protége les marais de Dol passe à 1 kil. au N.-E. du village communal, et celui-ci possède 815 hect. dans ces marais. La commune offre 1,489 hect. de superficie, dont 1,207 en labour, 95 incultes et 75 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 25,045=38,355 f. La population n'a progressé que de 1,250 à 1,415 h. L'école primaire, à laquelle est réunie celle de Saint-Marcan, ne compte pas 35 élèves, 1 sur 38. Six chemins vicinaux sont ouverts au commerce agricole de la commune, qui possède deux foires en juin et octobre.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui une succursale du canton.

SAINT-MARCAN.

En revenant vers l'E. avec la côte, à environ 4 kil. de Roz-sur-Couesnon, on arrive au petit village communal de Saint-Marcan, sur une hauteur près du canal de la Banche, qui verse ses eaux dans la mer, en ouvrant, à 2 kil. de là, la digue qui protège tout le pays de Dol à Pontorson, et forme ces marais dans lesquels Saint-Marcan possède 212 hect., en échange de sa part contributive aux frais d'entretien.

A l'exception de cette partie de son territoire, la commune de Saint-Marcan offre peu de parties cultivées, et sa population est en raison de la fertilité du sol. Elle atteignait le

chiffre de 700 c. avant 89; elle est aujourd'hui de 782 h. La superficie communale est de 767 hect., dont 591 en labour, 90 incultes et 36 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 10,070=23,967 f. Son école primaire est réunie à celle de Roz-sur-Couesnon. Trois chemins vicinaux sont ouverts sur la commune.

Parmi ses maisons nobles, La Ville-Duë, Duprest et Le Bois-Hermez étaient les plus anciennes. On y remarquait aussi Pont-Étal, à la famille Ruellan du Tierxent.

L'ancienne cure à l'ordinaire de l'évêché de Dol est aujourd'hui une succursale de la cure du canton.

SAINT-BROLADRE.

Vers les sources du ruisseau de la Banche, à 2 kil. de Saint-Marcan et à 13 k. de Pleine-Fougères, se cache dans un fond le village communal de Saint-Broladre, à 3 kil. de la digue, et près de la limite O. du canton.

Cette paroisse existait dès le 11e siècle, puisque la dîme en fut donnée en 1073 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, qui disposait en outre de la cure. On y remarquait aussi l'ancien prieuré de Bourgrain, qui tomba en régale, et dont Henri II disposa, en 1548, en faveur d'un conseiller au Parlement de Bretagne, Guillaume de Lignières, abbé de Saint-Aubin-des-Bois.

Le territoire de la commune, sillonné de vallons et de côteaux, offre de celui des Hommeaux, couvert de moulins à vent, un vaste horizon, dont le Mont-Saint-Michel, les côtes de Granville et la baie de Cancale font un immense et sublime tableau.

La commune actuelle de Saint-Broladre contient 2,262 hect. de superficie, dont 1,772 en labour, 214 incultes et 94 sous bois; 1,330 hect. font partie des marais de Dol.

Le revenu cadastral s'élève à 27,895=77,548 f. L'école primaire compte 45 élèves. La population s'est élevée de 1,500 à 2,708 h. Cinq chemins vicinaux sont ouverts au commerce agricole de la commune, qui possède deux foires annuelles en avril et juillet.

Trente-un volontaires, au lieu de treize demandés, s'y présentèrent pour remplir le contingent exigé par la terrible réquisition de 1793.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Michel, est aujourd'hui une succursale du canton.

CANTON DE COMBOURG.

Cuguen. — Saint-Léger. — Tréméheuc. — Combourg. — Lourmais. — Bonnemain. — Lanhelin. — Tressé. — Saint-Pierre-de-Plesguen. — Meillac.

CUGUEN.

En suivant vers le S. la limite du canton de Pleine-Fougères à laquelle touche Saint-Broladre, nous entrons dans le canton de Combourg, par la commune de Cuguen, ou selon Dom Morice *Guguen*, nom à consonnance bretonne qui indique une antique origine, antérieure à l'occupation franke et normande.

Cependant le plus vieux titre historique sur l'existence de cette paroisse la fait rencontrer à 1099, époque à laquelle son église fut donnée au prieuré de Combourg. Son château de la Roche Montboucher, qui appartint à Pierre Tierri, devint célèbre sous la Ligue. La garnison qu'y avait placée Mer-

cœur ne put le défendre contre le capitaine Saint-Luc, du parti d'Henri IV. Ce château n'existe plus. Celui du Plessis, plus moderne, est le seul que le voyageur puisse visiter à sa place.

Un autre souvenir historique plus ancien que le château du moyen-âge a cependant laissé des traces dans cette commune. Un menhir de 6 m. 50 c. de hauteur et de 7 m. 60 c. de circonférence existe encore près du chef-lieu, distant de 8 kilom. de Combourg.

La commune de Cuguen, dont la population s'est élevée de 1,100 à 1,577 h., compte 1,631 hect. seulement en labour sur une superficie de 2,353 hect. On y voit encore 300 hect. de landes ou marais. Elle possède une école primaire qui réunit 55 élèves. Le revenu cadastral est de 20,293=59,670 fr. Une route départementale et neuf chemins vicinaux, dont un de grande communication qui passe au chef-lieu, ouvrent des voies de transport au commerce agricole de la commune.

L'ancienne cure à l'ordinaire, jadis de l'évêché de Dol, est aujourd'hui succursale de la cure cantonnale de Combourg.

SAINT-LÉGER.

En descendant encore vers le S. on rencontre, à l'extrémité du canton, le petit village communal de Saint-Léger, distant de 8 kilom. de Combourg.

On ne sait rien de son origine ni de son histoire. Sa population, qui était de 450 c. avant 89 est descendue à 416 h. Sa superficie communale est de 553 hect., dont 403 en labour, 22 incultes et 38 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 5,860=14,826 fr. L'école primaire réunit 32 élèves. Les chemins vicinaux sont au nombre de six, dont un de grande communication traverse le chef-lieu. Jadis de l'évêché

de Saint-Malo, l'ancienne cure est aujourd'hui une succursale de la cure de Combourg.

TRÉMÉHEUC.

A 6 kilom. environ au N. O. de Saint-Léger, est la commune de Tréméheuc, distante de 5 kilom. de Combourg. C'est un territoire plane où les landes dominent. Elle dépendait autrefois du ressort judiciaire de Bâzouges. Elle fut érigée en bannière le 21 juillet 1433, par Jean V, en faveur d'un seigneur du Bois de la Motte.

Sa population, qui était de 400 c. avant 89, n'est aujourd'hui que de 117 h. La superficie communale contient 604 hect., dont 330 en labour et 132 incultes. Le revenu cadastral s'élève à 4,876=13,150 fr. La commune ne possède pas d'école primaire. Elle est traversée par une route départementale et deux chemins vicinaux, dont un de grande communication.

Son église, jadis cure présentée par l'évêque de Dol, est devenue succursale de celle de Combourg.

COMBOURG.

En redescendant au S. O., sur la route départementale de Hédé à Dol, à 38 kilom. de Saint-Malo, on rencontre la petite ville de Combourg, dont l'étymologie celto-bretonne signifie le *Val de la limite* (*Comb*, vallée, et *ore*, orée, lisière), en se conformant à l'ancienne orthographe, *combore*.

Au 11e siècle, un évêque de Dol, Junkéneus, bâtit dans ce val de la limite un château fort qu'il donna à son frère, le vicomte de Dinan, surnommé *Chèvre-chenue*. Le nouveau castel prit le nom du lieu, *Combore*, où l'on retrouve des traces de la voie romaine du Mans à Corseul. Dans le même

siècle, en 1093, un autre seigneur nommé Main y fonda le prieuré de la Trinité, qui fut donné plus tard à la riche abbaye de Marmoutiers. Les édifices de ce prieuré conventuel existent encore en partie, non loin du château, et sont devenus une propriété particulière, sous le nom traditionnel de l'abbaye. On désigne aussi sous le nom d'hôpital un autre groupe de maisons voisines du château, et parmi lesquelles est une ancienne chapelle convertie en habitation particulière.

A peine debout, la forteresse de Combourg prit part à toutes les luttes guerrières du moyen-âge. En 1163, Conan IV y fit prisonnier Raoul de Fougères, partisan de son adversaire, le comte de Penthièvre. En 1223, Pierre-de-Dreux, dit Mauclerc, dans sa guerre contre les évêques, fit deux fois prendre et piller le château de Combourg par un de ses capitaines, nommé Sorel.

La seigneurie de Combourg, qui au 12e siècle (1163) appartenait à la famille de Soligné, par le mariage d'Iseult de Dol avec Hasculphe, avait pour suzeraine au 16e siècle (1538) la dame Anne de Montéjan. Au 18 siècle (1731) la duchesse de Duras vendit cette seigneurie à René-Auguste de Châteaubriant, l'oncle du célèbre auteur des *Martyrs*, du poète qui devait ajouter une nouvelle illustration à celle du vieux manoir, en y passant les jours de sa jeunesse. On montre encore au voyageur, dans ses murs si bien conservés, la salle délabrée où fut cette bibliothèque qui vit le futur grand homme prisonnier, par ordre de son père, et trouvant dans sa solitude forcée le premier éveil du génie : c'est dans ce sens et avec raison que l'Album breton a dit en parlant de ce château : Là naquit la plus grande gloire littéraire des temps modernes! L'enfant qui vit le jour à Saint-Malo, dans l'édifice occupé aujourd'hui par l'Hôtel-de-France, reçut à Combourg sa naissance intellectuelle. Henri IV et Richelieu ont passé sans faire courber la tête au château ; les trônes se

sont écroulés autour de l'illustre écrivain, sans que sa renommée ait cessé de grandir.

Reconstruit vraisemblablement au 15e siècle, dont son architecture porte l'empreinte, le vieux château nous est parvenu aussi complet que possible et est digne de fixer l'attention des archéologues. Sa situation pittoresque au bord de son étang, en avant de ses grands bois, en face d'un immense horizon de landes, lui conserve un aspect moyen-âge que complète la petite ville aux pignons sur rue, son humble et ancienne vassale.

Celle-ci eut autrefois son importance administrative, judiciaire et commerciale, dont le temps ne l'a pas tout à fait privée dans les transformations sociales qu'il a produites. Si elle ne relève plus directement du roi, si elle a perdu sa maîtrise des eaux et forêts, sa capitainerie des chasses, son contrôle des actes, sa juridiction seigneuriale sur trente paroisses, elle possède aujourd'hui un chef-lieu de canton, une justice de paix, une perception, une brigade de gendarmerie, un bureau d'enregistrement, une école primaire qui compte 138 élèves, des frères de l'institution Lamennais, et des religieuses; un marché tous les lundis, douze foires par an, deux routes départementales, cinq chemins vicinaux, un bureau de poste.

La commune compte 4,346 hect. de terres labourables sur une superficie de 6,355 hect., 726 incultes et 244 sous bois. Sa population, autrefois de 6,000 c., n'est plus que de 4,832 h. Il est vrai qu'elle a perdu une partie de son territoire dans son ancienne trève de Lourmais, érigée en paroisse. Son revenu cadastral s'élève à 81,205=159,158 fr.

Sa cure, jadis présentée par l'évêque, est maintenant de 2e classe; l'abbé de Marmoutiers y possédait un prieuré conventuel sous l'invocation de la Trinité. On y comptait aussi deux chapellenies, de Saint-Thomas et de Saint-Sébastien, plus une maladrerie sous le patronage de l'évêque.

LOURMAIS.

A 6 kilom. au N. de Combourg, la petite commune de Lourmais s'étend à l'E. de la route départementale de Hédé à Dol, qui la traverse dans sa partie ouest. Cette commune, détachée de celle de Combourg, dont elle fut long-temps une trève, n'a pas d'autre origine que cette ancienne paroisse elle-même. Ses maisons nobles de Trémigon et de la Chalopinais ont eu leur importance historique, bien que vassales du château de Combourg. La première existe encore.

Le sol de la commune, plane et boisé, offre encore 126 hect. de landes, sur 722 de superficie. 437 hect. sont en labour. Sa population, jadis de 400 c., n'est plus que de 370 h. Elle ne possède pas d'école primaire. Son revenu cadastral s'élève à 7,572=14,311 fr. Un seul chemin vicinal la traverse de l'E. à l'O.

Son église, dédiée à sainte Anne, est une succursale de la cure cantonale.

BONNEMAIN.

En se dirigeant au N.-O. de la route départementale de Hédé à Dol, on trouve, à 4 kilom. de Lourmais et à 7 de Combourg, le village communal de Bonnemain, ancienne dépendance de la seigneurie de Combourg. Cette paroisse de l'ancien évêché de Dol, et dont le ressort judiciaire était à Dinan, possédait une moyenne-justice et plusieurs maisons nobles, La Cheze, la Barbotaye, la Guihomerais, dont on retrouve à peine les noms dans ceux de ses fermes ou de ses hameaux. Le Plessis a seul survécu.

La commune moderne compte 364 hect. de landes sur une superficie de 2,376, dont 1,486 seulement sont en labour, et 142 sous bois. Son école primaire réunit 58 élèves. Son

revenu cadastral s'élève à 25,075=51,222 fr. Cinq chemins vicinaux et la route départementale de Dol sont ouverts à son commerce agricole. La population s'est élevée de 1,300 à 1,710 h. depuis 89.

Son ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale de celle de Combourg.

LANHELIN.

A 5 kilom. environ à l'O. de Bonnemain, et à 8 de Combourg, dans un territoire fertile et boisé, se trouve le petit village de Lanhelin, dont l'orthographe étymologique est *Lan-Hélen*, église de Saint-Hélen, peut-être le roi Judual, béatifié, sous le nom d'*Helenus*; nouvelle preuve philologique de l'origine bretonne de la population qui précéda les Franks dans la Haute-Bretagne. C'est à cette époque, peut-être, qu'il faut faire remonter la fondation primitive de la paroisse qui nous occupe.

Elle eut au moyen-âge ses maisons nobles, dont celle du Boishue est restée seule l'heritière, non sans transformation. Celle du Cobac a laissé son nom dans le bois qui lui a survécu.

La petite commune de Lanhelin n'a qu'une superficie de 645 hect., dont 307 sont labourés, 127 en landes et 114 sous bois. Ses produits agricoles forment seuls l'objet de son commerce au chef-lieu de canton. Sa population s'est élevée de 350 à 508 h. Son revenu cadastral est de 6,886=13,841 fr. Elle n'a point d'école primaire.

Son église, ancienne cure à l'ordinaire de l'évêché de Dol, est aujourd'hui succursale de la cure cantonnale, sous l'invocation de saint André.

TRESSÉ.

A l'extrémité N. O. du canton, 13 kilom. de Combourg, non loin de la forêt de l'ancienne abbaye du Tronchet, est le

petit village communal de Tressé, dont l'origine remonte à celle des seigneurs de son nom.

L'un d'eux, Aduleaume de Tressé, en 690, marcha, disent le chroniqueurs, avec ses hommes, contre les Saxons établis dans le sud de la Bretagne; mais ce fut, si l'on en croit les mêmes sources, sur l'ordre de Pépin d'Héristal, maire du palais, sous Childebert III. Les Franks avaient dès lors des vassaux dans la Haute-Bretagne.

En 1200, Guillaume de Tressé, chevalier banneret, renommé pour sa brouvoure, épousa Isabeau, la fille du seigneur de Courtenai, avec une dot de cent écus d'or. La maison de Tressé compta dès lors parmi ses alliances les plus illustres familles de Bretagne.

Bien déchue aujourd'hui de son antique splendeur, la commune de Tressé a du moins l'avantage de compter moins de landes. Si l'on n'y retrouve plus, même sous une transformation moderne, le château de ses seigneurs, ni le manoir de Launai Beaudouin, on y voit des champs fertiles cultivés par une population qui s'est élevée de 300 à 425 h.; sur 525 hect. de superficie, 157 sont en labour, 79 en landes et 243 sous bois, couverts en partie par la forêt du Mesnil. — Trois chemins vicinaux ouvrent des débouchés à son commerce agricole. Son revenu cadastral s'élève à 5,565=12,174. Elle n'a point d'école primaire.

Son église, jadis cure à l'ordinaire de l'évêché de Dol, est devenue une simple succursale de canton.

SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN.

Plus favorisé par sa situation, sur la route de Bordeaux à Saint-Malo, le village communal de Saint-Pierre-de-Plesguen a hérité de tous les avantages que perdaient ses voisins. Si son histoire est moins connue, son origine ne doit pas être

moins ancienne, en la cherchant dans l'étymologie bretonne de la seconde partie de son nom, *Plé-guen,* paroisse blanche.

Comme son nom, le chef-lieu communal a aussi deux parties bien distinctes, séparées par un intervalle de près de 2 kilom. bien que situées sur la même ligne, celle de la grande route. Néanmoins, la plus considérable est Plesguen, distant de 13 kilom. de Combourg et de 27 de Saint-Malo.

A l'E. et environ 4 kilom. de Plesguen, est le château du Rouvre, qui existait dès le 15e siècle avec moyenne-justice, sous un aspect un peu différent de celui qu'il présente aujourd'hui. Ses souvenirs historiques semblent avoir disparu avec son architecture primitive. La tradition écrite n'en a pas conservé de traces.

La commune moderne, qui a pris la place de l'ancienne paroisse, offre aujourd'hui une population de 2,226 h.; elle était de 1,500 avant 89. La superficie communale est de 2,948 hect., dont 1,303 en labour, 733 en landes et 313 sous bois, couverts en partie par ceux du Rouvre. Quatre chemins vicinaux mettent en communication avec la route royale les diverses parties de la commune et facilitent son commerce agricole. Elle possède deux foires en avril et juillet, un relai de poste et une école primaire, qui compte 60 élèves. Son revenu cadastral s'élève à 31,775 — 62,279 f.

L'église, qui dépendait de l'ancien évêché de Dol, a perdu sa cure à l'ordinaire, et est devenue succursale de la cure de canton.

MEILLAC.

En nous rapprochant de Combourg, à 5 kil. vers l'O. de cette dernière ville, nous rencontrerons le chef-lieu de la commune de Meillac, distant de 36 kil. de Saint-Malo et placé sur la route de Combourg à Dinan.

Son origine est peut-être dans celle du château de Bourg-

neuf, qui, à l'époque de la bataille d'Azincourt (1415), vit un des chevaliers qui s'y distingua le plus, Olivier de La Feuillée, épouser sa suzeraine, Gervaise, dame de Bourgneuf. D'autres manoirs, Piriau, les Chambellans, la Ville-Auffray, le Breil, ont laissé des vestiges dans la même commune.

Ses progrès matériels peuvent être déduits des chiffres suivants : population, 2,163 h. ; superficie, 3,222 hect., dont 1,899 hect. en labour et 756 en landes, 110 sous bois ; cinq chemins vicinaux et un commerce agricole, qui contribue à l'approvisionnement des marchés de Combourg ; école primaire, comptant 59 élèves ; revenu cadastral, s'élevant à 43,201=60,049 f.

Son église, ancienne cure de l'évêché de Dol, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Martin.

CANTON DE TINTÉNIAC.

Chapelle-aux-Filzméens. — Plesder. — Pleugueneuc. — Saint-Domineuc. — Trévérien. — Saint-Thual. — Trimer. — Tinténiac. — La Baussaine. — Longaulnay.

LA CHAPELLE-AUX-FILZMÉENS.

Nous sortirons de Meillac par le S., et nous entrerons dans le canton de Tinténiac, où, dès les premiers pas, nous rencontrerons le petit village communal de la Chapelle-aux-Filzméens, *Capella de filiis Mevenni*, ancienne dépendance de la paroisse de Meillac, dont il fut détaché au 17e siècle. A quelle

époque remonte l'origine de cette *chapelle aux fils de Méen* (saint Méen), qui a donné son nom à la nouvelle paroisse érigée vers 1600? On ne le sait pas d'une manière précise; mais l'étymologie semble indiquer une date reculée.

Le château, qui porte aussi le nom de la paroisse, ne nous instruit pas davantage sur l'origine de celle-ci, ni même sur ses propres commencements.

La commune moderne, dépourvue d'école primaire, compte une population de 585 h., autrefois 450. Son chef-lieu est à 8 kilom. de Tinténiac. Son territoire offre 1/6e environ de sa superficie en landes, 102 hect., qu'il serait facile de mettre en culture; 400 hect. seulement sont en labour sur 635 hect. Limitée au N. par le Linon, traversée au S.-O. par le canal d'Ille-et-Rance, cette petite commune, outre cette voie de communication, possède quatre chemins vicinaux pour son commerce agricole, qui consiste surtout en cidre. Son revenu cadastral s'élève à 11,602=20,800 fr.

L'ancienne cure, présentée par son seigneur, et placée sous l'invocation de saint Joseph, est une succursale de la cure de canton.

PLESDER.

Au lieu de descendre le canal d'Ille-et-Rance, nous remonterons, à travers champs, vers le N.-O., et à 1 myriam. 1/2 environ du point que nous quittons, nous entrerons au chef-lieu de la commune de Plesder, à l'O. de la route de Saint-Malo, à 12 kilom. de son chef-lieu de canton, Tinténiac.

Plesder, dont le nom semble rappeler une origine bretonne, n'a cependant point conservé de preuves historiques de sa généalogie. Ses vieux châteaux de la Motte-Beaumanoir, aujourd'hui en Pleugueneuc, la Buharaye, la Chénaie, le Pré-Morel, sont tout aussi muets sur ce point que sur celui qui concerne leur naissance.

La commune de Plesder doit son illustration moderne et la plupart de ses progrès agricoles à l'un des descendants de l'ancien seigneur de la Motte-Beaumanoir. M. de Lorgeril, ancien maire de Rennes, qu'il représenta comme député, créa des *Comices agricoles* à Plesder, et stimula par ce moyen, et plus encore par son exemple et ses conseils éclairés, le développement de l'agriculture. La contagion du bon exemple dépassa les limites de la commune. On accourut de tous les environs à ces fêtes agricoles, dont plusieurs localités importèrent heureusement l'imitation chez elles.

C'est à ces efforts et à ces encouragements que Plesder doit sa prospérité et l'excellence de ses cultures. Son territoire renferme encore cependant 136 hect. de landes sur une superficie de 1,003 hect. C'est plus de 1/10e. Faut-il croire que la plupart ne sont pas susceptibles d'améliorations? D'un autre côté, la population ne s'étant élevée que de 600 à 899 h., c'est un nouvel obstacle à la disparition des terres incultes; obstacle qui cessera un jour devant les progrès incessants de la population. En attendant, mieux vaut 5 hect. de terre bien labourée, et la commune en compte 706, que 10 à peine ébauchée.

Les produits de Plesder sont estimés aux marchés de Dinan et de Bécherel, où ils s'exportent. Cette commune n'a pas d'école primaire. Son revenu cadastral s'élève à 16,393= 28,687 fr. Ses voies de communication consistent en six chemins vicinaux, dont un, de grande communication, traverse le chef-lieu.

L'église de Plesder, ancienne cure à l'ordinaire de l'évêché de Dol, sous l'invocation de saint Martin, est une succursale de la cure de Tinténiac.

PLEUGUENEUC.

Dans le S.-E., et à 2 kilom. environ de Plesder, est situé

le village communal de Pleugueneuc, sur la route de Rennes à Saint-Malo, dans un territoire plane, où les cultures sont à peine les 4/5[e] de la superficie.

Pleugueneuc, peut-être orthographié jadis *Plougueneuc,* est encore un de ces noms d'origine bretonne qui, à défaut d'autres documents, attesteraient celle de la paroisse primitive. Les châteaux du Gage, de la Bourbansaye et de la Motte-Beaumanoir, et une foule d'autres maisons nobles qui, moins heureuses, n'ont laissé que leurs noms sur le sol, prouvent au besoin, à différents degrés, l'antiquité de cette ancienne dépendance de l'évêché de Dol.

La population de cette commune s'est élevée de 1,250 h. à 1,669. On y compte 1,365 hect. de terres en labour sur 2,450 de superficie, et 500 hect. de landes. Les bois y couvrent 272 hect., et les étangs 33. Ceux du Rouvre sont les plus considérables. Le cours d'eau du Linon, qui baigne au S., en côtoyant le canal d'Ille-et-Rance, qu'il alimente, a facilité l'établissement de plusieurs moulins. L'école primaire compte 60 élèves. Le revenu cadastral est de 24,896 =65,474 fr. Trois chemins vicinaux et la route royale ouvrent la commune.

L'ancienne cure à l'alternative de Pleugueneuc, est maintenant succursale sous l'invocation de saint Etienne.

SAINT-DOMINEUC.

En suivant la route de Rennes vers le S., on rencontre, sur la rive gauche du canal d'Ille-et-Rance, le village communal de Saint-Domineuc.

Cette paroisse fut autrefois vassale de l'abbesse de Saint-Georges de Rennes, et probablement du nombre de celles qui furent données à l'illustre monastère dans les premières années de sa fondation, pour en former la dot, à l'imitation du prince fondateur, en 1018.

Saint-Domineuc, distant de 6 kilom. de son chef-lieu de canton, et de 36 kilom. de Saint-Malo, renferme aujourd'hui dans sa commune une population de 1,475 h. La superficie communale est de 1,570 hect., dont 1,089 en labour, 236 incultes. Le revenu cadastral s'élève à 31,723=37,736 fr. L'école primaire réunit 60 élèves. Trois chemins vicinaux sont ouverts sur la commune.

Sa cure, autrefois présentée par l'abbesse de Saint-Georges, et de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale de Tinténiac.

TRÉVÉRIEN.

Ce village est situé sur la même rive du canal d'Ille-et-Rance que Saint-Domineuc, à 5 kilom. vers l'O. de ce dernier, à 10 kilom. de Tinténiac.

L'aspect de son territoire est un mélange de landes, de cultures et de plantations, comme dans tous les environs. Les rives du canal y sont peu accidentées; celles du Linon, qui le côtoie jusqu'à la Rance, où il se perd, n'offrent guère que des prairies.

Nous devons dire ici un mot de l'origine de ce canal, que nous rencontrerons plus d'une fois sur notre route, et qui entre dans le département d'Ille-et-Vilaine à 2 kilom. environ N.-O. de Trévérien. Destiné à relier, par une communication intérieure, les ports de Saint-Malo, Nantes et Brest, il fut projeté en 1783 par les Etats de Bretagne, commencé en 1804, et terminé presque entièrement trente ans plus tard. Le cours du Linon, touchant par ses sources à l'Ille, et par son embouchure à la Rance, sert à unir ces deux rivières dans un point de partage situé sous Hédé, et alimenté par divers affluents. Côtoyées et souvent coupées, dans leur parcours entre Rennes et Saint-Malo, par le canal, qui, sur une ligne de 84,797 m., emprunte leurs eaux et le nom de deux d'entre elles, ces trois

rivières, utilisées pour la navigation, pourraient l'être aussi pour l'irrigation sur plusieurs points de leurs cours, par une juste répartition des eaux entre les deux bassins, là où elles peuvent suffire à chacun; mais les législateurs de notre temps ont de la peine à voir le bien général sous plus d'un aspect.

Trévérien dépendait autrefois du ressort judiciaire de Ploërmel. Sa population, qui était alors de 700 h., est maintenant de 1,061. La superficie communale est de 1,208 hect., dont 781 en labour, 146 incultes et 82 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 15,575=47,386 fr. La commune ne possède pas d'école primaire. Quatre chemins vicinaux aboutissent au chef-lieu.

Sa cure, jadis de l'évêché de Saint-Malo, appartenait aux religieux de Léhon. Elle est aujourd'hui succursale de la cure de canton.

SAINT-THUAL.

A 4 kilom. dans le S. de Trévérien, au centre d'un pays boisé, et près de l'un des affluents du Linon, le village communal de Saint-Thual se montre isolé sur une hauteur, entre les bois de son nom et le cours d'eau dont nous venons de parler.

Distant de 6 kilom. de son chef-lieu de canton, et de 41 kilom. de son chef-lieu d'arrondissement, Saint-Thual compte dans sa commune une population de 951 h.; et sur une superficie de 1,139 hect., 849 en labour, 39 en landes, et 80 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 17,525=57,835 f. La commune ne possède pas d'école primaire. Ses chemins vicinaux sont au nombre de 4. Ancienne enclave du diocèse de Saint-Malo, dans l'évêché de Dol, dépendant du ressort judiciaire de Dinan, cette paroisse n'est plus qu'une succursale du canton de Tinténiac.

TRIMER.

En nous rapprochant du chef-lieu cantonnal, vers le S. E., nous nous arrêterons un instant à son ancienne trève, aujourd'hui érigée en commune, bien qu'on n'y compte que 368 h. Placée entre Saint-Thual et Tinténiac, à 5 kilom. de celui-ci, à moins de 2 kilom. de celui-là, la petite paroisse de Trimer, serrée dans ses limites, ne peut espérer aucun développement pour sa population, son agriculture, ses chemins et son industrie : c'est donc un morcellement inutile et purement administratif. L'isolement est plus funeste aux petites communes que leur absorption dans une grande. Trimer contient 355 hect. de superficie, dont 287 en labour et 7 incultes. Son revenu cadastral s'élève à 6,562=11,155 fr. — Dépourvue d'école primaire, elle devrait être réunie à Saint-Thual pour en former une. Elle possède quatre chemins vicinaux.

TINTÉNIAC.

Nous voici enfin au chef-lieu et à l'extrémité S. E. du canton, à 41 kilom. de Saint-Malo. Tinténiac est un de ces lieux qui semblent affectionnés par l'histoire. Elle n'a rien omis de ce qui le concerne. Nos annales bretonnes répètent à chaque page le nom glorieux de ses seigneurs, et pourtant ils étaient à quelques égards sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Georges. On lit dans l'acte de fondation de cet illustre monastère (1018), parmi les noms des terres qui lui furent données, celui du bourg *non-exigu* de Tinténiac. Aussi, dans le même siècle, voit-on un chevalier de Tinténiac, surnommé l'*Ismaëlite*, forcé de transiger avec la noble abbesse de Saint-Georges, la sœur d'Alain Fergent, pour avoir le droit de bâtir une chapelle dans son château, bien que l'évêque de Saint-Malo, Rainauld, y eût autorisé son diocésain. L'ab-

besse suzeraine se réserva la moitié des oblations, exigea la présence des vassaux aux grandes fêtes de l'année, et l'accomplissement de leur devoir pascal dans l'église paroissiale, dont le curé seul pourrait autoriser ou défendre les baptêmes ou les mariages dans la chapelle seigneuriale.

Pendant les guerres qui amenèrent un duc Plantagenet en Bretagne, en 1196, le château de Tinténiac fut pris par Henri II d'Angleterre, malgré les efforts du sire Olivier. Rentré dans la possession de ses domaines, ce dernier seigneur fit, avec sa mère Eremburge et sa sœur Tréfaine, de nombreux dons à l'abbaye de Saint-Georges, à celle de Saint-Melaine de Rennes et de Saint-Jacques de Montfort, pour le salut des âmes de ses ancêtres. En 1271, Olivier II, sire de Tinténiac, se reconnaît vassal *lige* de l'abbesse de Saint-Georges, et rachète les tailles perçues par elle sur ses domaines, ainsi que les taxes qui lui profitaient sur les marchés de Tinténiac, moyennant une rente annuelle de 40 liv., qu'on doublait à la mort de chaque seigneur, et sous la réserve d'une dîme en avoine et en paille.

Pendant la guerre de la succession, un Tinténiac du parti de Blois s'illustre au combat des Trente, à Mivoie, en 1352, et succombe dans la même année au combat de Mauron. Sa fille Isabeau, en épousant Jean de Laval, porta dans cette maison la seigneurie de Combourg, dont elle avait hérité par sa mère Jeanne de Dol, et celle de Tinténiac, qu'elle tenait de son père.

A la fin du même siècle, en 1399, l'abbesse de Saint-Georges, Julienne Duguesclin, autorisa le duc Jean IV à lever un fouage sur ses hommes de la seigneurie de Tinténiac.

Le château, ruiné par le temps et les guerres, fut reconstruit en 1419 par Anne, comtesse de Laval et de Tinténiac, qui obtint de Jean V la permission de lever un fouage pour

cet objet. Les temps étaient changés; la main ducale réunissait les fils du pouvoir.

Au 16e siècle, en 1555, le roi de France, héritier des ducs bretons, augmenta le nombre des foires de Tinténiac et accorda à l'amiral Gaspard de Coligny et Catherine de Laval, son épouse, un octroi de trente tonneaux de vin destinés à récompenser le roi du papegault dans leurs domaines.

Situé sur la route de Rennes à Saint-Malo et sur la rive gauche du canal d'Ille-et-Rance, le bourg cantonnal de Tinténiac possède un marché le mercredi et neuf foires. La population de la commune est aujourd'hui de 2,126 h. et n'a que peu augmenté depuis 1789. La superficie communale est de 2,334 hect., dont 1,665 en labour, 225 incultes et 25 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 59,096=100,465 fr. L'école primaire réunit 50 élèves. Une route royale, une route départementale et deux chemins vicinaux traversent la commune ou aboutissent au chef-lieu.

L'église de Tinténiac, autrefois cure à la présentation de l'abbesse de Saint-Georges et de l'évêché de Saint-Malo, est maintenant une cure de 2e classe.

LA BAUSSAINE.

En sortant de Tinténiac, nous nous dirigerons au S. O. vers le village communal de la Baussaine, situé à 5 kilom. du chef-lieu de canton, sur la route départementale de Plélan à Combourg.

Cette paroisse était encore une dépendance de l'abbaye de Saint-Georges. Son bailliage relevait de la seigneurie de Montmuran. De toutes les maisons nobles dont l'existence est constatée aux 15e et 16e siècles par l'acte de réformation, on ne voit plus dans cette commune que celle de la Bérechère.

Le sol, généralement cultivé et boisé, offre peu de landes, 34 hect. sur 962 hect. dont 754 en labour. Le revenu cadastral s'élève à 24,629=52,460 fr. L'école primaire réunit 30 élèves. La population s'est élevée de 900 à 1,128 h. Deux chemins vicinaux sont ouverts sur la commune.

La cure, autrefois présentée par l'abbaye de Saint-Georges et dépendant de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Léon.

LONGAULNAY.

Le chef-lieu de cette commune est situé dans un vallon, arrosé par les sources de l'un des affluents du Linon, à 4 kilom. environ dans l'O. de la Baussaine, et à 10 kilom. de Tinténiac, sur la limite S. O. du canton.

Le nom de Longaulnay, d'après la traduction latine, *de longo alneto*, consignée dans un acte du 13e siècle, aurait pour étymologie les nombreux aunes qui croissent le long des prés et des ruisseaux de cette commune. Quoi qu'il en soit, la date de 1218 que porte l'acte ci-dessus atteste l'ancienneté de la paroisse.

La maison noble de Launay-Biheul, à M. Viard de Mouillemuse, et celles qui, dotées de ce nom de l'Aunaye, n'existent plus guère que comme souvenirs historiques dans la même commune, sont aussi des preuves de son antiquité et de l'origine vraisemblable de son nom.

Traversée du S. E. au N. O. par la route départementale de Rennes à Dinan, elle possède sur cette route un hameau, dit la Barre de Bécherel, avec une chapelle qui n'est plus desservie, et située à un demi-kilomètre en face de la petite ville dont il porte le nom.

La population de la commune de Longaulnay s'est élevée de 600 à 833 h. Sa superficie de 751 hect. en offre 587 en

labour et 6 seulement en landes. Ses produits consistent en grain et en lin. Son commerce principal est celui du fil à la main, qu'elle devra bientôt remplacer, comme tant d'autres communes du même département, par celui plus sûr et plus productif de l'élève des bestiaux. Le revenu cadastral s'élève à 25,015=64,038 fr. La commune ne possède pas d'école primaire.

L'église, sous l'invocation de saint Lubin, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale de la cure de Tinténiac. Le patron de la paroisse est invoqué dans les maladies des enfants, et l'on fait boire aux jeunes pélerins de l'eau d'une fontaine voisine de l'église. Le presbytère de celle-ci, autrefois situé près de la chapelle de la Barre de Bécherel, a été construit, au 17e siècle, à la place qu'il occupe aujourd'hui, sur un terrain donné en 1601 par Mme de Rohan.

Nous terminerons notre promenade dans l'arrondissement de Saint-Malo, en jetant un coup-d'œil synthétiqne sur le pays que nous avons parcouru, et en nous demandant quel est l'aspect général du sol, quels sont ses produits les plus abondants, quels éléments de progrès il renferme dans sa population, son industrie, son commerce maritime ou local, et dans le développement de ses voies de communication.

L'aspect topographique du pays offre deux contrastes bien frappants entre le littoral et la partie éloignée des côtes. Ce sont deux tableaux qui ont leurs mérites divers, suivant le goût de celui qui les contemple. Dans l'un domine la mer avec ses sublimes harmonies, les accidents pittoresques de ses rivages, ses rochers et ses grèves ; dans l'autre, un paysage calme et monotone, tantôt aride avec ses landes, tantôt frais et ombragé sous ses chênes et ses pommiers, parfois

avec des échappées de vue sur les flots, entre ses moissons et ses prairies; çà et là, au milieu des sentiers verts, trop souvent impraticables, ou près d'une grande route poudreuse, de nombreux villages et hameaux, se donnant la main au moyen d'une foule de villas et de châteaux historiques, semés dans leurs intervalles.

Les produits de ce sol, là où la culture a fait reculer la lande, consistent surtout en céréales, en plantes textiles, en tabac, en fruits propres à faire du cidre. Les prairies pourraient y être plus nombreuses et souvent plus soignées. L'élève des bestiaux y fournirait alors une ressource féconde, inépuisable, qui s'y développera un jour devant la ruine inévitable de l'industrie linière.

Le commerce de l'arrondissement est maritime ou local. Saint-Malo est le centre du premier par ses armements pour la pêche de Terre-Neuve. Cancale et les villages qui peuplent les contours de sa vaste baie exportent leurs huîtres et leur poisson jusqu'à Paris par le Havre. Les transactions locales qui se concluent dans les foires et les marchés n'ont guère d'autre objet que les bestiaux, les grains, les étoffes et les instruments aratoires. Quant aux produits industriels, ils sont peu nombreux. Les usines de Saint-Servan en sont presque les uniques sources.

La création des bassins à flot de Redon et de Saint-Malo; l'embranchement de *railway*, projeté entre cette dernière ville et Rennes; l'emploi du flux et du reflux de la mer, comme moteur économique dans l'industrie, donneront sans doute quelque jour au commerce de l'arrondissement un élan qu'il n'a pu prendre jusqu'à présent, sous le poids des circonstances contraires.

Les voies de communication, qui sont les artères de la vie commerciale du pays, suivent là, comme ailleurs, un développement progressif, trop lent peut-être sur certains

points, mais qui, dans un avenir peu éloigné, n'en complètera pas moins un réseau sagement combiné de chemins vicinaux de grande communication, avec les lignes des routes royales et départementales que dominera celle du chemin de fer de Paris à Brest.

La population, en progrès constant depuis 89, ne cessera de s'accroître, en raison directe de ces divers éléments qui la favorisent et qu'elle stimule à son tour. Cette influence réciproque se fait sentir dans les parties les plus prospères et surtout à la limite maritime du département.

Un seul obstacle puissant, l'accroissement continuel de la mendicité, reculera long-temps tout progrès. L'exemple de Jeanne Jugan, cette femme vraiment chrétienne qui, avec si peu, a trouvé le secret de faire tant de bien à Saint-Servan, sera-t-il aussi fécond qu'il devrait l'être dans nos villes, où la charité, morcelée et mal dirigée, s'épuise en efforts aussi louables que stériles? Les colonies agricoles, dont l'expérience est faite sur tant de points, s'introduiront-elles enfin dans notre Bretagne, et viendront-elles ouvrir tous les yeux, même les plus obstinés, à la puissance bienfaisante de l'organisation du travail?

En attendant cet avenir encore éloigné, inscrivons ici les chiffres qui signalent chacun des pas faits pour rapprocher la distance : La population de l'arrondissement qui, avant 1830, n'était que de 113,537 h., s'élève aujourd'hui à 119,778 h. On y compte 64,482 hect. en labour sur une superficie de 92,920 hect.

Les diverses cultures s'étendent : le froment sur 22,014 hect., l'avoine sur 3,538 hect., le sarrazin sur 23,787 hect. Les autres cultures, seigle, méteil, orge, lin, chanvre, tabac, etc., y sont relativement faibles. Cependant celle du colza couvre 1,646 hect. et celle de la pomme de terre 2,216 hect. La fabrication des cidres, l'une des plus importantes du

département, produit dans l'arrondissement de Saint-Malo 64,550 hectol. Les prairies naturelles s'étendent sur 7,443 hect. et les prairies artificielles 4,016 hect. Malheureusement les landes occupent encore 10,976 hect. Les voies de communication consistent en 4 routes royales, 5 routes départementales, 8 chemins vicinaux de grande communication, et environ 300 chemins vicinaux ordinaires ouverts et classés. — Les communes, au nombre de 60, sont réparties dans neuf cantons, dont chacun a son comice agricole créé par l'administration départementale, qui nomme les membres, prescrit les mesures à suivre et alloue les fonds distribués en primes. Cette organisation est spéciale au département d'Ille-et-Vilaine; mais là, comme ailleurs, se fait sentir le défaut de liens et de rapports suivis entre les comices locaux, dont la société d'agriculture départementale formerait le centre destiné à recueillir les faits agricoles pour les répandre alternativement au dedans ou au dehors. — Les écoles primaires, au nombre de 50, ne réunissent que 4,085 élèves environ, 1 sur 28 h. à peu près. — On ne compte que deux salles d'asile et deux hospices dans l'arrondissement, à Saint-Malo et Saint-Servan.

Nous ajoutons ici quelques documents statistiques qui nous sont parvenus trop tard pour publier dans la notice sur Saint-Malo : Les revenus communaux, dont la principale source est dans l'octroi, s'élèvent, d'après le projet de budget pour 1847, à 109,539 fr. 88 c. et les dépenses à 109,288 fr. 80 c. Parmi ces dernières, on remarque les allocations qui ont pour objet les établissements de bienfaisance, celui des bains de mer, la bibliothèque publique, les écoles chrétienne, primaire, supérieure et élémentaire, gratuites de musique et de dessin, les courses, les régates de Cancale, et enfin l'impression de l'histoire de Saint-Malo, due à la plume de M. Cunat.

ARRONDISSEMENT DE MONTFORT.

CANTON DE BÉCHEREL.

Bécherel. — Saint-Pern. — Miniac. — Cardroc. — Les Ifs. — Saint-Brieuc-des-Ifs. — La Chapelle-Chaussée. — Langan. — Romillé. — Irodouer.

BÉCHEREL.

En quittant l'arrondissement de Saint-Malo, nous entrerons dans celui de Montfort par Bécherel, qui se trouve sur la limite N., près de la route de Rennes à Dinan, et à 19 kilom. de son chef-lieu.

Au temps de l'occupation romaine, Bécherel, situé sur une hauteur près de la voie qui conduisait à Corseul, fut un camp fortifié ou station militaire; mais son nom, qui lui est commun avec un hameau voisin du temple romain de Corseul, est cité pour la première fois dans un acte de 1150, qui nous apprend que Bécherel faisait alors partie de la paroisse de Plouasne. En 1168, Rolland de Dinan possédait au lieu de Bécherel (Becherello) un château autour duquel commença de naître la ville du même nom. Les seigneurs de Dinan y fondèrent les prieurés de Sainte-Marie, de Dinan et de Saint-Jacques.

Bécherel, l'une des places les plus fortes de Bretagne au

moyen-âge, fut exposé à de fréquentes attaques. Chaque guerre, et elles étaient presque incessantes, amenait une armée sous ses murs. En 1167, il fut assiégé et pris par Henri d'Angleterre, et bientôt recouvré par Rolland de Dinan. En 1183, pendant les guerres des Plantagenets, les troupes du même Henri d'Angleterre s'emparèrent de Bécherel; mais le duc Geoffroi II le reprit et l'incendia. Ce ne fut que long-temps après qu'il fut reconstruit. En 1363, dans les guerres de la succession ducale, le château de Bécherel, qui tenait pour Montfort, fut assiégé par Charles de Blois; mais celui-ci le fut bientôt lui-même dans son propre camp par son rival, qu'il appela dans la lande d'Evran, pour terminer la lutte dans une bataille qu'empêchèrent les évêques des deux partis.

Ce fut dans ce siége de 1363 que Bécherel vit tirer sur ses remparts les premiers canons dont il fut fait usage en Bretagne. Duguesclin, qui commandait l'armée des assiégeants et regrettait la bataille, fut donné en ôtage par Charles de Blois comme garant du traité qui intervint, et n'en fut pas moins violé bientôt, quoique juré sur l'Evangile.

Dix ans après, en 1373, quand Montfort fut devenu duc par la mort de son rival et la victoire d'Auray, en 1364, Bécherel fut de nouveau assiégé par les barons bretons révoltés contre leur suzerain, trop ami des Anglais; mais il ne capitula qu'au bout d'un an, malgré les efforts de Rohan et de Clisson.

Dans le siècle suivant, vers 1419, le château, déjà reconstruit au 12e siècle, le fut de nouveau par la comtesse Anne de Laval, dame de Vitré, et seigneur de Bécherel, qui leva un fouage pour cet objet sur ses vassaux, avec l'autorisation de Jean V.

En 1558, le prieuré de Saint-Jacques, à Bécherel, tombé en régale, fut donné par le roi de France Henri II à Charles d'Epinai. L'importance militaire de Bécherel était dès lors effacée. Les temps étaient changés. Ses murs étaient détruits

depuis le commencement du 15e siècle. Ses maisons nobles, alors si florissantes, et qui depuis ont changé de paroisse, le Breil-Harel, la Boreschère, la Ville-Morin, etc., ont aussi perdu leur antique splendeur, et n'ont laissé que leurs noms sur le sol qu'elles occupèrent.

Une seule, restée dans cette paroisse de Plouasne, qui enferma primitivement Bécherel, a conservé plus que des souvenirs historiques. Caradeuc est debout encore, sinon sous sa forme primitive, au moins sous celle qui est contemporaine de l'une de ses plus grandes gloires. Le nom de l'illustre procureur-général du Parlement de Bretagne est vivant partout dans ce noble manoir, dont l'origine remonte au-delà de l'époque du glorieux combat des Trente. On rencontre depuis ce temps les seigneurs de Caradeuc dans les ambassades, dans les dignités municipales et parlementaires. Le plus célèbre de tous, Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, né à Rennes en 1701, commença de siéger comme procureur-général en 1751, et devint l'une des lumières de la magistrature bretonne, en attendant les circonstances alors imprévues qui devaient en faire la victime du despotisme ministériel, grandi sous la faiblesse de Louis XV. Quand le proscrit innocent fut réhabilité par Louis XVI, des lettres-patentes de 1776 érigèrent en marquisat la seigneurie de Caradeuc, où les grands souvenirs de famille sont conservés avec une pieuse vénération par les descendants de l'illustre procureur-général.

La petite commune de Bécherel, resserrée aujourd'hui dans d'étroites limites presque bornées à son chef-lieu, n'offre plus, près de la place où fut son ancien château, qu'une porte de ville qui date, selon toute apparence, de l'époque de la seconde reconstruction des remparts, en 1419, et, sur la place du marché, une maison avec deux fenêtres décorées dans le style de la Renaissance. Si les siècles passés y ont perdu presque tous leurs traits, la nature, toujours jeune, y a conservé

tous les siens. Le vaste et magnifique aspect que l'œil embrasse du sommet élevé où est assise la petite ville n'a perdu aucun de ses charmes primitifs. Il en a plutôt acquis de nouveaux par la fertilité du sol et la richesse des plantations.

Sur les 56 hect. de superficie que contient la commune, 36 sont en labour. La population n'a varié que de 800 à 836 h. depuis 89. Le revenu cadastral est de 7,570 = 14,610 fr. L'école primaire ne compte que 60 élèves. Le commerce de fil et de lin, qui jusqu'à présent a été le plus important, subira, là comme ailleurs, une décadence prévue, jusqu'au moment où l'industrie y importera les machines à filer, et nous mettra ainsi de niveau avec la concurrence étrangère, en diminuant les frais de production. Peut-être aussi l'élève des bestiaux remplacera-t-elle avantageusement les bénéfices désormais impossibles de l'industrie linière. En attendant, Bécherel possède six foires par an et un marché hebdomadaire, qui concentrent tout le commerce agricole des environs. Une source ferrugineuse coule dans les environs. Aujourd'hui chef-lieu de canton, Bécherel réunit un tribunal de justice de paix, une brigade de gendarmerie, un bureau d'enregistrement, une perception, un bureau de poste.

Son église, jadis cure-prieuré à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, a été reconstruite en grande partie en 1624; cependant on y trouve encore une fenêtre de style roman près du chœur, et un groupe de colonnes du même style à l'entrée de la nef. Elle est devenue aujourd'hui cure cantonnale de 2e classe.

SAINT-PERN.

En sortant de Bécherel par le S.-O., et suivant la route départementale de Saint-Méen à Combourg, on atteint, à 3 kilom. dans l'O., le village communal de Saint-Pern, distant de 19 kilom. de Montfort, et situé au N. de la commune.

Le nom et l'origine de Saint-Pern remontent à ses seigneurs, dont l'un, Bertrand de Saint-Pern, fut parrain de Duguesclin, et se distingua au siége de Rennes, en 1356; il fit aussi partie de l'ambassade chargée de conduire en Angleterre les enfants de Charles de Blois, comme ôtages de la rançon de leur père. — En 1332, Saint-Georges de Rennes eut une abbesse du nom de Saint-Pern. — Judes de Saint-Pern, au 16e siècle, continue l'illustration de sa famille, et s'allie à la maison de la Marzelière. — Le château de Ligouyer, situé à la limite S.-E. de la commune, fut le berceau des seigneurs de Saint-Pern. Il est aujourd'hui bien déchu de son ancienne splendeur, et ne vit plus guère que dans ses souvenirs. Cependant ses restes, que le temps ruine chaque jour, et qui appartiennent maintenant à M. Desmier, réunissent encore tous les ans, par tradition, près du vieil étang, un grand concours de peuple, qui vient s'y livrer aux transactions commerciales que favorise la localité. Cette foire, qui a lieu le mercredi après Pâques, n'attire pas seulement des acheteurs et des vendeurs : les jeunes filles y viennent, dit-on, chercher des maris, qu'un arbre antique a la singulière vertu de leur procurer par le seul contact de son écorce.

Un autre château de la même commune, nommé la Tour, mais d'une antiquité peut-être moins reculée, loin de déchoir, a prospéré sous la main de son moderne propriétaire, M. Guimbertau de la Mellolière. C'est un des lieux les plus agréables à visiter dans la commune de Saint-Pern. La superficie de cette dernière est de 1,212 hect., dont 955 en labour, 57 incultes et 20 sous bois. Le revenu cadastral s'élève à 35,387 =16,357 fr. Elle est dépourvue d'école primaire. La population s'est abaissée de 950 à 897 depuis 89.

Baignée par les étangs de la Tour et de Ligouyer, la commune possède trois chemins vicinaux, y compris celui de

grande communication de Saint-Méen à Combourg, et la route départementale qui la limite à l'E.

La paroisse, jadis de l'évêché de Saint-Malo, et cure à l'alternative, n'est plus qu'une succursale de Bécherel.

MINIAC.

A l'E. de Saint-Pern, et à 2 kilom. S. E. de Bécherel, 19 de Montfort, sur la route de Plélan à Combourg, au sommet d'une colline très-élevée, où l'on jouit d'une vue magnifique, se trouve le village communal de Miniac, qu'on distinguait de Miniac-Morvan par les mots, sous Bécherel.

L'on a cherché l'étymologie du nom de Miniac dans les mots latins *Mina aquarum*, qui désignent cette paroisse dans les vieux titres, ou dans ceux de *mine d'acquit*, expression qui désignait la redevance de 24 boisseaux de froment perçue par le clergé de Miniac sur la paroisse d'Irodouer. Cette étymologie est peut-être dans le mot breton *Mïn*, promontoire, auquel on ajouta la terminaison explétive *ac* ou *ec*, son équivalente, que l'on retrouve dans tant de noms de lieux de notre département. Quoi qu'il en soit, les registres de cette dernière attestent l'antiquité de la paroisse de Miniac, en reportant à l'an 1111 la fondation de son église. La date de 1544, qu'on trouve sur l'une des fenêtres de celle-ci, indique une reconstruction au moins partielle.

L'histoire d'ailleurs fournit d'autres preuves de l'antiquité de la paroisse de Miniac. En 1019, le vicomte de Porhoët donna à l'abbaye du Mont-Saint-Michel plusieurs villages situés en Miniac. Au 12e siècle, l'abbaye de Saint-Florent de Saumur reçut d'un seigneur nommé Hingant la propriété d'une partie de l'église de Miniac. Un autre seigneur, Olivier de Miniac, fit la guerre au roi de Navarre au 14e siècle, et à son retour bâtit le château de Lesven, en 1370. Malheureuse-

ment il n'en existe pas plus de traces aujourd'hui que de celui de Montlifaut, son contemporain, démoli de nos jours, et qui n'a laissé à sa place qu'une ferme du même nom. Le château de Lesven existait encore en 1590, époque à laquelle il fut assiégé par les troupes de Mercœur. Henri IV le fit sans doute abattre comme tant d'autres en Bretagne.

Au 17e siècle, la seigneurie de Miniac appartint à un conseiller au parlement de Bretagne, Guillaume Lanjamet, de la maison de Vaucouleurs.

La commune actuelle de Miniac, découpée en triangle, offre dans sa superficie de 1,333 hect., 1037 hect. en terres labourables et 78 hect. en landes. Traversée à sa pointe N. par la route départementale de Mongerval à Dinan, et dans sa pointe O. par celle de Plélan à Combourg, sillonnée par quatre chemins vicinaux, et par divers cours d'eau, elle possède trois moulins et quatre étangs, une population qui a progressé de 800 à 1,063 h., une école primaire qui compte 40 élèves, un revenu cadastral de 29,231=31,154. On y cultive le lin avec succès, mais avec un profit décroissant de jour en jour. Nous avons signalé ailleurs les causes et le remède.

L'ancienne paroisse de Miniac, dont les moines de Saint-Melaine de Rennes présentaient la cure, et le prieuré, dépendant de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui une succursale, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Lunaire. Miniac a fourni dans M. Carret un zélé missionnaire à l'Océanie.

CARDROC.

A l'E. de Miniac, à 5 kilom. et au S. E. de Bécherel, s'alonge sous une forme irrégulière du N. au S. la commune de Cardroc, vers la limite E. de laquelle est situé le chef-lieu communal.

On ne sait rien de son origine, si ce n'est que l'abbaye de

Saint-Georges en présentait la cure; mais à quelle époque fut-elle donnée à cette abbaye? Les titres de cette dernière pourraient seuls le dire. Ceux que conservent nos archives départementales fourniront un jour, quelqu'incomplets qu'ils soient, bien d'autres preuves historiques précieuses, quand on aura pu y mettre l'ordre indispensable à toute recherche.

La commune de Cardroc, distante de 20 kilom. de Montfort, traversée du S. E. au N. O. par la route départementale de Mongerval à Dinan, sillonnée par quatre chemins vicinaux et quelques cours d'eau, qui coulent du N. au S., possède une population qui a progressé de 600 à 863 h., une superficie de 738 hect., dont 535 hect. en terres labourables, 38 sous bois et 19 en landes, un revenu cadastral de 17,578=32,497. Elle est dépourvue d'école primaire.

L'eglise de Cardroc, jadis de l'évêché de Saint-Malo, est maintenant une succursale sous l'invocation des trois Maries.

LES IFFS.

A 6 kilom. dans l'E. de Bécherel, et vers la limite du canton, s'étend en pointe alongée du S. au N. la petite commune des Iffs, dont le chef-lieu communal occupe la partie S.

L'histoire de l'antique paroisse des Iffs est dans celle du château de Montmuran, qu'elle renferme sur sa limite N. E. C'est dans l'acte de fondation de celui-ci qu'on trouve pour la première fois le nom de la petite paroisse. La première abbesse de Saint-Georges, la sœur d'Alain Rubriz, autorise l'un de ses vassaux, Douoald, à élever un château dans la paroisse des Iffs, évêché de Saint-Malo, sous la condition d'hommage lige et devoirs de chambelnage. Ce château prit le nom de Montmuran, et joua un rôle important dans les guerres du moyen-âge. En 1155, le duc Conan IV s'en empara avant d'aller assiéger Rennes, occupé par le vicomte de Porhoët.

En 1354, Duguesclin y fut armé chevalier, après avoir fait prisonniers les Anglais qui venaient pour le surprendre. En 1380, les troupes de Charles V, commandées par Duguesclin, assiègent et prennent Montmuran tombé au pouvoir des Anglais.

Grâces aux soins éclairés de son nouveau propriétaire, M. Bizien du Lézart, Montmuran a conservé de beaux vestiges de son ancienne architecture. Deux tours et la porte d'entrée, au dessus de laquelle est la chapelle où Duguesclin fut armé chevalier, s'élèvent encore sur le côteau, d'où le regard embrasse un vaste horizon, et prêtent leur appui au château moderne, enveloppé de ses grands bois et de ses magnifiques jardins.

La petite église des Iffs, dans la vallée, au pied du château si plein du souvenir du héros breton, possède aussi ses vestiges d'antiquité; son architecture ogivale du 15e siècle, ses vitraux coloriés, sa chapelle de 1520, sa tour et son clocher de la même date, méritent d'attirer les regards de l'archéologue. Ses registres de baptême, qui datent de 1550, ne sont ni moins rares ni moins curieux. Peu d'églises dans nos campagnes possèdent des archives aussi anciennes.

La petite commune des Iffs, effleurée à sa pointe S. par la route départementale de Mongerval à Dinan, n'a qu'une superficie de 452 hect., coupée par trois chemins vicinaux, et dont 301 hect. sont en labour, 19 en landes. Le revenu cadastral est de 11,136=20,379 fr. Une foire se tient au chef-lieu le mardi gras. La population a progressé de 400 à 490 h. L'école primaire réunit 40 élèves.

L'église, jadis de l'évêché de Saint-Malo, et présentée par l'évêque, est maintenant succursale, sous l'invocation de saint Ouen.

SAINT-BRIEUC-DES-IFFS.

Plus près encore de la limite N. E. du canton, la petite

commune de Saint-Brieuc-des-Iffs se découpe en lisière alongée du S. au N. Son chef-lieu est située à la limite S. O., dans une vallée, à 8 kilom. de Bécherel, et 22 de Montfort; son territoire, traversé au N. E. par la route royale de Bordeaux à Saint-Malo, et sillonné par quatre chemins vicinaux, est fort accidenté. Sa superficie est de 828 hect., dont 590 en labour et 59 incultes. La population de 600 c. avant 89 n'est plus que de 537 h. Le revenu cadastral s'élève à 20,231=29,942 fr. La commune est dépourvue d'école primaire.

Nous n'avons rien à dire de l'antiquité de cette paroisse, si ce n'est qu'elle appartint vraisemblablement à l'abbaye de Saint-Georges, comme la plupart de celles des environs de Tinténiac, et fit partie de quelque donation seigneuriale de la même époque. Ses anciennes maisons nobles de la Durantaye, la Rougeraye, la Motte-Pontal, ne nous ont pas laissé de souvenirs historiques à cet égard.

L'église, de l'évêché de Saint-Malo et ancienne cure amovible, est aujourd'hui succursale.

LA CHAPELLE-CHAUSSÉE.

Descendons au S., nous entrerons dans la commune de la Chapelle-Chaussée, traversée de l'E. au N. O. par la route départementale de Mongerval à Dinan, sur laquelle est placé, vers la limite E., le chef-lieu communal, à 8 kilom. de Bécherel et 19 de Montfort.

Cette ancienne paroisse relevait encore de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, à laquelle peut-être elle fut donnée vers la même époque que Tinténiac. Tous les seigneurs bretons ne s'empressèrent-ils pas d'imiter la munificence ducale? En donnant leurs filles pour campagnes à la sœur d'Alain Rubriz, ils les dotèrent à l'envi de riches domaines.

Si l'on ne sait rien de précis sur l'origine de la paroisse, celle du château qu'on y voit encore n'est guère mieux prouvée. L'architecture de sa façade nord indique qu'il fut reconstruit au 16e siècle; mais à quelle date, à quel nom seigneurial rapporter la fondation de son prédécesseur? C'est sans doute sur les ruines de celui-ci que la famille Garel éleva le château moderne qui, après avoir passé successivement dans les familles Guiguené (1) et Bégasson, appartient aujourd'hui aux héritiers de cette dernière.

La commune de la Chapelle-Chaussée étend une pointe à l'E., l'autre à l'O., une troisième au S. Celle-ci est coupée par un chemin de grande communication, et occupée en partie par le bois de Nid-de-Cor et l'étang de l'Alleu; les ruisseaux de la Draperie et de Pérouse forment la limite S. Quatre chemins vicinaux ouvrent des communications dans diverses directions. Le sol, légèrement ondulé et fertile, offre dans sa superficie 1,345 hect., dont 1,108 sont en labour et 24 en landes. Le revenu cadastral est de 33,118=34,976 fr. Le chef-lieu communal possède un marché le vendredi. La population s'est élevée de 900 à 1,133 h. L'école primaire compte 72 élèves, y compris ceux de la commune de Saint-Gondran, qui lui est annexée pour l'instruction.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, nouvellement reconstruite presque en entier, est aujourd'hui succursale.

LANGAN.

En descendant encore vers le S., on rencontre la petite commune de Langan, qui se découpe du S. au N. sous le profil d'une tête de chien, dont l'œil est indiqué par le point

(1) C'est de cette famille Ginguené que descendait l'auteur de l'hist. littéraire d'Italie, membre de l'Institut, ambassadeur à Turin sous le Directoire, né a Rennes, en 1748, mort à Paris, en 1816.

qu'occupe le chef-lieu communal. Le chemin de grande communication de Montfort à Hédé passe de l'O. au N. sur ce point, distant de 10 kilom. de Bécherel, et de 16 de Montfort.

L'ancienne paroisse de Langan relevait au spirituel de l'abbé de Saint-Jacques de Montfort. Dès l'an 1227, l'évêque de Rennes, Josselin de Montauban, donna les deux tiers des grosses dîmes aux chanoines de Montfort, qui fournissaient des chantres à la cathédrale. Les anciennes maisons nobles de cette paroisse ont laissé leurs noms à des hameaux ou à des métairies.

La commune moderne, limitée au N. par le ruisseau de Pérouse, à l'O. et au S. par celui de la Fontaine, n'a que trois chemins vicinaux, une population en progrès de 600 à 642 h.; une superficie de 779 hect., dont 619 sont en labour et 15 seulement en landes. Le revenu cadastral est de 12,879=31,038 fr. Langan n'a pas d'école primaire.

L'église, ancienne cure-enclave du diocèse de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Pierre.

ROMILLÉ.

En suivant le chemin de grande communication de Montfort à Héde, nous rencontrerons le chef-lieu de la commune de Romillé, vers la limite S.-O, à 10 kilom. de Bécherel.

Romillé avait jadis le titre de ville et possédait un château fort, qui existait encore en 1480, mais dont on ignore l'origine. Au 16e siècle, la seigneurie de Romillé appartint aux sires de Laval, à Jean, sire de Châteaubriant, puis à Saint-Gilles Perronnet. Elle était tenue *baronnement*, et relevait du roi. — Un autre château existait dans la même paroisse, sur la limite O., en 1350, et appartenait à Rodolphe de Saint-Gilles Perronnet, dont il portait le nom. Les templiers y pos-

sédaient la haute-justice de la Mestéere, qu'ils transmirent aux chevaliers de Malte, et l'abbé de Montfort, Jean de Vaunoise, qui fut évêque de Dol en 1189, y avait un manoir de son nom.

La commune de Romillé compte 2,867 hect. de superficie, dont 2,324 en labour, 109 sous bois et 58 incultes. Le revenu cadastral est de 65,327=105,176 fr. La population s'élève à 2,216 h. L'école primaire réunit 60 élèves. Six chemins vicinaux ouvrent des débouchés au commerce agricole.

L'ancienne cure de Romillé, présentée par l'abbé de Montfort, et qui dépendait de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale.

IRODOUER.

A la limite O. de la commune de Romillé touche celle d'Irodouer, dont le chef-lieu occupe le centre sur la route départementale de Plélan à Combourg, à 5 kilom. de Bécherel.

On fait remonter la fondation de la paroisse d'Irodouer au 12e siècle, et on l'attribue à l'un de ses seigneurs, celui du Plessis-Giffard, dont les armes se voyaient au grand vitrail de l'église et qui y possédait un enfeu. — Un autre seigneur de la même paroisse, Rolland du Breil, fut compagnon d'armes de Duguesclin. Plus heureux que ces deux manoirs, dont le premier seul a laissé des vestiges, celui du Quengo, leur contemporain, situé à 1 kilom. S. E. du chef-lieu de la commune, n'a perdu ni les traces de son ancienne splendeur, ni la postérité de ses anciens propriétaires (1). D'autres maisons plus modernes, la Chaussonnière (2), la Ville-au-Chat, Villeneuve, ne méritent pas moins d'atti-

(1) MM. Ferron du Quengo.

(2) A M. La Forêt, ancien maire d'Irodouer.

rer les regards, sinon par leurs antiques souvenirs, au moins par les agrémens dont les a entourées le gout de leurs possesseurs actuels. N'omettons pas de citer, au moins pour mémoire, le manoir du Boisjean, aujourd'hui disparu et que possédait dès le 14e siècle cette famille Ginguené, dont est issu l'auteur de l'Histoire littéraire d'Italie.

La commune d'Irodouer contient dans sa superficie 2,334 hect., dont 1,867 hect. en labour, 108 sous bois et 52 en landes. Sa population s'est élevée de 1,600 à 1,754 h. L'école primaire compte 50 élèves. Le revenu cadastral est de 62,003=83,564 fr. Quatre chemins vicinaux aboutissent au chef-lieu communal.

La paroisse d'Irodouer, jadis dans l'évêché de Saint-Malo, et cure à l'alternative, est aujourd'hui succursale de la cure de Bécherel. Son église moderne est remarquable.

CANTON DE MONTAUBAN.

Landujan. — Médréac. — Saint-M'hervon. — La Chapelle-du-Lou. — Le Loup-du-Lac. — Montauban. — Saint-Uniac. — Bois-Gervilly.

LANDUJAN.

En sortant par l'O. de la commune d'Irodouer, nous entrerons dans celle de Landujan, et dans le canton de Montauban. Le chef-lieu communal se trouve sur la limite que nous abordons, à 8 kilom. de Montauban.

La fondation de Landujan est due aux seigneurs de Vi-

tré, qui en transmirent la seigneurie à la maison de Laval, au 15e siècle, par suite d'alliances. Les anciens manoirs nobles de Pontelain, du Bois-ès-Rives-Terroq, du Plessis-Botherel, ont disparu; le château moderne de Louville leur a succédé sur la limite E.

Une population de 1,078 h. couvre la superficie de cette commune, découpée en carré long du N. au S., et contenant 1,431 hect., dont 29 en landes et 1,185 en labour. Le revenu cadastral est de 20,335=38,158 fr. L'école primaire compte 50 élèves. Les chemins vicinaux sont au nombre de quatre.

L'église, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Tugen, ou Tugean (Toussaint), qui a donné son nom à la paroisse, Lan-Tugean, église de Tugean.

MÉDRÉAC.

Landujan touche par sa limite O. à la commune de Médréac, qui s'étend sur la limite O. du département ; son chef-lieu est situé sur le chemin de grande communication de Saint-Méen à Bécherel, à 9 kilom. de Montauban.

Médréac fut un point important dès l'époque gauloise, si l'on en juge par les vestiges druidiques qu'on y rencontre. Un groupe de *tumulus* non encore exploré mérite d'attirer les regards des antiquaires. L'occupation romaine n'a point laissé là de traces connues ; mais le moyen-âge y eut ses représentants dans de nombreux manoirs, aujourd'hui disparus, et que d'autres plus modernes sont venus remplacer. Parmi les premiers, on remarquait celui de Beaumont, qui appartint en 1370 à l'un des compagnons de guerre de Bertrand Duguesclin, Alain de Beaumont; La Boissière, à Olivier de la Feuillée, l'un des glorieux vaincus de la bataille d'Azincourt, en 1415. Parmi les derniers, on peut visiter la Côtardais, le Plessis-Blanc et Lanjégu.

Médréac compte dans sa vaste superficie 3,501 hect., dont 2,849 sont en labour et 173 en landes. Elle possède trois chemins vicinaux, un marché le mardi, une foire le 16 octobre, une population de 2,324 h. et une école primaire. Son revenu cadastral est de 50,016=111,035 fr.

La paroisse, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Pierre.

SAINT-M'HERVON.

A la limite S. de Médréac, on rencontre la petite commune triangulaire de Saint-M'hervon, enveloppée au S. et à l'O. par la forêt de Montauban, et dont le chef-lieu est à 4 kilom. de Montauban. La paroisse tire son nom de celui de Hervé, Mervé ou Mervon, l'exorciste.

La commune, ouverte par trois chemins vicinaux, ne compte que 211 h.; elle contient 246 hect. de superficie, dont 197 en labour, et 3 seulement en landes. Le revenu cadastral est de 4,425=8,850 fr. L'école primaire est réunie à celle de Montauban.

Son église, ancienne cure à l'alternative, enclave du diocèse de Saint-Malo, est maintenant succursale.

LA CHAPELLE-DU-LOU.

En suivant vers l'E. la lisière de la forêt de Montauban, nous passerons sur la petite commune de la Chapelle-du-Lou, qu'on orthographiait jadis avec plus de raison *du Loup,* et nous rencontrerons son chef-lieu sur la limite S., à 5 kilom. de Montauban.

Cette ancienne paroisse, qui a reçu vraisemblablement son nom du voisinage de celle qui est sous le patronage de saint Loup, fut fondée, dit-on, au commencement du 14e siècle, par Olivier de Montauban et Jeanne de Tournemine,

son épouse. L'église, en effet, conserve encore l'architecture de cette époque. Parmi ses anciens manoirs, on ne trouve plus aujourd'hui que ceux du Plessis-Botherel et de Trégomain. Les autres fiefs nobles ont disparu et n'ont laissé leurs noms qu'à des fermes. On conserve le souvenir du vieux chêne abattu en 1835, dans le mur du cimetière, et qui, comme celui de Saint-Louis à Vincennes, servait à rendre la justice. Son tronc creux servait de salle d'audience, du moins pour le juge qui s'y plaçait sur son fauteuil, surmonté d'un crucifix. Cet usage ne fut abandonné qu'en 1780.

La Chapelle-du-Loup offre une superficie de 728 hect., dont 561 en labour, 39 sous bois et 34 en landes. Son revenu cadastral est de 8,152=27,146 fr. Elle est sillonnée par trois chemins vicinaux et le cours d'eau du Plessis-Botherel. Elle compte une population de 475 h. Elle n'a point d'école primaire.

L'église, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est une succursale sous l'invocation de sainte Catherine.

LE LOU-DU-LAC.

Au S. de la Chapelle-du-Loup s'allonge, du S. au N., la petite commune du Loup-du-Lac, ainsi qu'on devrait l'orthographier pour en conserver l'étymologie, due en partie à son patron saint Loup, évêque de Troyes, et en partie aux beaux étangs qui entourent le château. Le chef-lieu communal est situé vers la limite N., à 5 kilom. de Montauban.

On ne sait rien de l'antiquité de la paroisse, ni par son église, ancienne enclave de l'évêché de Dol, ni par son château, dont le nom ne figure point parmi celui des anciens fiefs. La construction moderne de celui-ci a effacé toutes les traces de son prédécesseur ; c'est une magnifique habitation, située dans l'O. de la commune, et à laquelle ses

alentours contribuent à donner un air princier. Une maison d'éducation y fut établie en 1802 et réunit pendant longtemps plus de trois cents élèves. Elle n'a pas été remplacée même par une école primaire.

La superficie de la commune contient 318 hect., dont 256 en terres labourables et 18 en landes. Les étangs en occupent 6. Le revenu cadastral est de 3,517=11,360 fr. Deux chemins vicinaux ouvrent les communications. La population a baissé de 350 à 206 h.

L'église, ancienne cure à l'ordinaire, est aujourd'hui succursale.

MONTAUBAN.

En traversant la forêt vers l'O., nous toucherons au chef-lieu de canton, situé sur la route royale de Paris à Brest, à 11 kilom. de Montfort.

Montauban, *mons albanus*, mont blanc, existait dès le 8e siècle, et relevait de l'abbaye de Saint-Méen. C'est au 13e siècle que ses seigneurs commencent leur célébrité. Josselin de Montauban, fils d'Alain et de Gasceline de Montfort, est évêque de Rennes en 1222, et son frère Jean se ligue, quelques années avant, avec les barons de Bretagne pour venger la mort d'Arthur; un autre Jean de Montauban suit d'abord, puis abandonne le parti de Charles de Blois, et est exécuté avec Olivier de Clisson, à Paris, en 1344; Guillaume de M. est un des héros du combat des Trente, 1354. Bertrand de M., gouverneur de la Prévôté de Paris, périt à la bataille d'Azincourt, 1415. — Artur de M. devient l'un des plus ardents persécuteurs de Gilles de Bretagne, 1450; — Jean, son frère, chambellan de Charles VII et maréchal de Bretagne, fit avec le duc François la campagne de Normandie en 1450, puis celle de Guyenne sous Charles VII. Louis XI le créa grand-maître des eaux et forêts et amiral de France en 1461.

Sa fille, Marguerite de Montauban, en s'alliant à la famille de Rohan, donna le jour à celui qui fut depuis seigneur de Gié, duc de Nemours, et maréchal de France, persécuté et banni par la duchesse Anne. Après lui les alliances de la famille de Montauban continuèrent non moins illustres dans les maisons de Rieux, Montbason, Laval.

Le château était situé sur la lisière S. de la forêt. Il fut pris et détruit en 1487, par les soldats de Charles VIII, qui conquérait la Bretagne et la main de sa duchesse. Depuis cette époque, la forteresse féodale ne s'est pas relevée et n'a laissé d'autres vestiges que deux tours et sa grande porte, habitées par le propriétaire actuel.

Parmi les anciens manoirs qui relevaient du château seigneurial, on ne trouve plus que ceux de Caslou, de Pelineuc, de la Ribaudière et de la Lande. Les autres maisons nobles, Lescouët, Quénican, etc., sont devenues de simples fermes.

Montauban, qui jouissait jadis du titre de ville et de comté, qui possédait une subdélégation judiciaire fort étendue, réunit aujourd'hui, comme chef-lieu de canton, un tribunal de justice de paix, une brigade de gendarmerie, une perception, un bureau d'enregistrement, un relai, un bureau de poste. Il s'y tient un marché le mercredi et quatre foires par an. On y trouve, outre l'école primaire, qui compte 120 élèves, trois autres écoles dirigées par les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs de la Providence. Elles sont fréquentées par plus de 150 enfants des deux sexes.

Sous le rapport commercial, Montauban peut citer ses deux tanneries, son beurre, ses poulains, ses grains et ses bestiaux, ses quatre foires annuelles, son marché hebdomadaire. Il compte dans sa commune une population de 2,872 h. Mais, sur une superficie de 4,296 hect., il n'en contient que 961 en labour; 573 sont en bois et 170 en landes. La forêt, qui en couvre une notable partie, appartient aujourd'hui au proprié-

taire de la forge de Paimpont. Le revenu cadastral est de 105,799=144,281 fr. La commune est sillonnée par une route royale et huit chemins vicinaux.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, présentée par l'abbé de Saint-Méen, puis par l'évêque, est aujourd'hui cure de 2e classe, sous l'invocation de saint Eloy. Elle fut incendiée en 1500 et reconstruite dans les années suivantes. Sa tour date de 1560. Son architecture n'offre rien de remarquable. Le plein-cintre et l'ogive s'y mêlent sans goût. On cite cependant le portail avec son double rang de balustres en pierres de granit, et le maître-autel, qui a jadis appartenu à l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort. — La paroisse possédait autrefois plusieurs chapelles : celle du riche prieuré de Montreuil, au hameau de ce nom ; — celle du château, en ruines ; — celles de la Ribaudière, de la Chevrie, de la Lande de Josse, de Saint-Maurice ; enfin celle de Lannelon, aujourd'hui la propriété de M. Lemoine de la Giraudais, conseiller à la Cour royale. Cette dernière, mieux bâtie que ses contemporaines, leur a survécu et réunit encore une assemblée le lundi de la Pentecôte, par suite d'une tradition qui n'est pas la seule qui ait persisté dans cette commune. On peut voir chaque année, au 1er janvier, des groupes d'enfants pauvres se présenter aux portes, en chantant *au guyané*, au guy l'an neuf, et portant des broches en bois chargées des morceaux de viande salée qu'on leur donne.

SAINT-UNIAC.

En descendant le Garun, on trouve sur sa rive droite, à 4 kilom. S.-E. de Montauban, le village communal de Saint-Uniac, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Méen, à laquelle il doit peut-être son origine. Le patron, dont il porte le nom, était un abbé irlandais, dont la vie manuscrite fut

conservée dans la paroisse jusqu'en 1793. La perte de ce livre historique nous prive de renseignements précis sur ses commencements. Ses anciens manoirs de la Touche, du Coudrai, de la Ville-Durand, du Plessix, du Rouvray, etc., aujourd'hui transformés en fermes, ne peuvent suppléer à l'absence du document perdu dans nos guerres civiles.

Limitée au nord par le Garun, traversée par la route royale de Paris à Brest et deux chemins vicinaux, Saint-Uniac contient dans sa superficie allongée du N. au S., 687 hect., dont 515 en labour, 61 incultes. Le revenu cadastral est de 13,225 =20,631 fr. La population s'est abaissée de 600 h. à 418. Elle n'a point d'école primaire.

L'église, ancienne enclave de l'évêché de Saint-Malo, et cure présentée par l'abbé de Saint-Méen, est aujourd'hui succursale.

BOIS-GERVILLY.

A l'O. de Saint-Uniac, et sur la limite du canton, s'étend la commune de Bois-Gervilly, dont le chef-lieu est situé à l'E., sur la route royale de Paris à Brest, à 4 kilom. de Montauban.

On ne sait rien de précis sur l'origine de l'ancienne paroisse du Bois-Gervilly avant le 14e siècle, époque à laquelle on y comptait treize maisons nobles, dont le seul représentant actuel est le château de Quénétain. Plus tard, la réformation de 1443 y constata le même nombre de manoirs, plus 2 métayers, 65 contribuants et 13 pauvres. Le chiffre de ces derniers a sans doute progressé depuis, en raison directe de l'accroissement de l'impôt et de la tendance de la population à se porter vers les villes. C'est à la même cause qu'il faut attribuer l'existence de 327 hect. de landes, qu'on y trouve encore, sur une superficie de 1,993 hect., dont 1,389 sont en labour. La population a varié de 1,200 à 1,127 h. Le revenu cadastral est de 26,936=46,330 fr.—L'école primaire compte 33 élèves.

L'église, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale.

CANTON DE SAINT-MÉEN.

Saint-Méen. — Quédillac. — Le Crouais. — Saint-Onen. — Gaël. — Muel. — Saint-Maugan. — Bléruais. — Saint-Malon.

SAINT-MÉEN.

En suivant la route royale dans sa direction vers l'O., nous arriverons au chef-lieu de canton, Saint-Méen, à 20 kilom. de Montfort.

Vers la fin du 6e siècle, saint Méen, neveu et disciple de saint Samson, venu avec lui dans la Bretagne armoricaine, fonda sur les terres du seigneur de Gaël un monastère, autour duquel prit naissance la petite ville qui porte aujourd'hui son nom. Le nouveau monastère, dédié à saint Jean, s'enrichit des libéralités des seigneurs bretons contemporains, et surtout de celles du célèbre comte de Vannes, l'ennemi acharné des Franks, Warroch. Il abrita sous la *coule* de ses moines la royauté déchue de Judicaël, le frère de Salomon, et vit accourir de toutes parts pauvres et riches à la source miraculeuse, née sous le bourdon de saint Méen, au moment de la construction de l'abbaye, et qui avait conservé la vertu de guérir certaines maladies cutanées.

Au 8e siècle, le monastère, déjà célèbre par les obstacles humains dont il avait triomphé, et surtout par la sainte renommée de son fondateur, mort en 617, fut détruit par les Franks de Charlemagne, et bientôt relevé par son nouvel

abbé, Hélocar, évêque d'Aleth, sous la protection du vainqueur. Louis-le-Débonnaire confirma, en 816, les priviléges accordés par le grand empereur, et soumit l'établissement à la règle de Saint-Benoît. Ruiné de nouveau, cette fois, par les Normands, le monastère se releva encore, grâces aux bienfaits de la duchesse Havoise et de son fils le duc Alain III. Ce fut l'abbé de Saint-Jagu, Huguetin, que l'on chargea de la reconstruction, et qui reçut les présents destinés à cet usage. Parmi ceux-ci, il faut compter au premier rang les seigneuries de Gaël, de Trémorel, de Quédillac, les forêts de Saint-Méen, Recon, Hate et Troncar, dont la première seule a survécu et ne compte plus qu'environ 94 hect. Un change d'or et d'argent fut établi par le duc Alain à Saint-Méen, avec le singulier privilége d'en hausser ou d'en baisser le prix à volonté.

Au nombre des 45 abbés, célèbres la plupart à divers titres, qui gouvernèrent l'abbaye de 565 à 1745, on en rencontre un, Henri, qui fut déposé au 12e siècle par ses religieux, sous l'approbation postérieure de l'évêque et du pape Eugène III.

Dans le même siècle, les moines de Paimpont sont mis sous la dépendance de l'abbé de Saint-Méen. Le nombre des prieurés relevant de l'abbaye s'accroît chaque jour et s'élève à dix dans le 15e siècle. Un hôpital y est fondé pour les lépreux pélerins au 17e, par l'abbé Pierre Cornulier, évêque de Rennes; mais en 1645 l'ancienne prospérité s'était arrêtée; deux bénédictins étaient seuls propriétaires de l'abbaye. L'évêque diocésain, Achille de Harlay, les désintéresse en les pensionnant et transforme le couvent en séminaire, où il appelle des Lazaristes. Saint Vincent de Paul vint lui-même y établir ces derniers et leur donner ses instructions paternelles. Le séminaire lazariste est devenu de nos jours une école secondaire ecclésiastique du diocèse de Rennes.

Pendant que le monastère florissait, la petite ville, née près de son enceinte, eut aussi ses progrès et ses transformations. Elle se nomma d'abord Saint-Jean de Gaël, comme l'abbaye, et prit plus tard avec celle-ci le nom de son fondateur.

Aujourd'hui Saint-Méen est un chef-lieu de canton, peuplé par 2,616 h.; placé sur les routes royales de Vannes à Dinan, et de Paris à Brest, il possède une justice de paix, un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie, un percepteur, un receveur des contributions indirectes, une belle halle pour son marché du samedi, et ses deux foires de Saint-Jean et de Saint-Denis. Il a conservé son hôpital, qui compte cent lits. Son séminaire s'est agrandi. La commune, dont il est le centre, traversée et limitée au N. par le Garun, parcourue dans diverses directions par cinq chemins vicinaux, contient 1,821 hect. de superficie, dont 1,186 en labour, 124 incultes et 240 sous bois, occupés en partie par la forêt. Le revenu cadastral est de 45,795=66,400. L'école primaire réunit 120 élèves.

L'église offre des traces remarquables des 11e, 12e et 14e siècles. On y trouve un tombeau de saint Méen, qui n'est pas le primitif. La cure, présentée jadis par les directeurs du séminaire et avant eux par l'abbé, est maintenant de 2e classe.

Outre ses abbés, Saint-Méen a encore fourni d'autres illustrations : Le fils d'un maréchal-ferrant, Joachim Lebreton, y naquit en 1760 ; après avoir fait ses études comme boursier au collége de Rennes, il devint théatin et professeur de rhétorique à Tulle. Pendant la Révolution, il entra à l'Institut, puis fut nommé membre du Tribunat. Il écrivit dans la Décade philosophique, et publia quelques ouvrages. La Restauration le fit quitter la France, en 1816, pour Rio-Janeiro, où il mourut en 1819.

QUÉDILLAC.

En suivant vers le N. le chemin de grande communication de Saint-Méen à Bécherel, nous entrons dans la commune de Quédillac, dont le chef-lieu est situé vers la limite N., au point d'intersection de cette route avec celles de Paris à Brest et de Vannes à Dinan, à 11 kilom. de Saint-Méen.

Nous avons vu que cette paroisse était une ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Méen, et qu'elle existait avant le commencement du 11e siècle, époque à laquelle Alain III la donna pour aider à reconstruire l'abbaye. Dès 1350, on y trouvait le manoir de Branbuen, qui existe encore, et dans le siècle suivant on y comptait, parmi beaucoup d'autres maisons nobles aujourd'hui disparues, celles de Rauléon et de la Heuzelais, qui leur ont survécu.

La commune moderne est limitée au N. O. par la Rance, au S. E. par le Garun. Elle possède deux chemins vicinaux, une population de 1,559 h., une superficie de 2,654 hect., dont 1,979 sont en labour, 111 sous bois et 181 incultes ; le revenu cadastral est de 14,814=74,070 fr. L'école primaire compte 34 élèves.

L'église de Quédillac, ancienne cure à l'alternative du diocèse de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Pierre.

LE CROUAIS.

Sur la limite S. de la commune de Quédillac touche celle du Crouais, dont le chef-lieu occupe le sommet d'un angle vers l'E., à 5 kilom. de Saint-Méen.

Cette ancienne paroisse était encore une dépendance de l'abbaye, depuis le 11e siècle, d'après la bulle du pape Célestin III. Son nom, suivant les archéologues, aurait la même

étymologie que le Croisic, et viendrait du celtique *groaz*, caillou, conjecture que fortifierait l'ancien nom du Garun, appelé *rivière de Chaillou*, vieille orthographe du mot *caillou*. Quoi qu'il en soit de cette origine celtique, qui ne serait pas la première dans le nom des paroisses de la Haute-Bretagne, Le Crouais eut aussi ses manoirs, auxquels a seul succédé le château de Belair.

La commune, limitée à l'O. par la route royale de Vannes à Dinan, au S. par le Garun, qui la traverse, est parcourue par 3 chemins vicinaux, et renferme dans sa superficie angulaire 625 hect., dont 486 labourables; on n'y trouve pas d'incultes. La population, jadis de 500, est de 394 h. Le revenu cadastral est de 8,812=16,634 fr. L'école primaire compte 45 élèves.

L'église, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge.

SAINT-ONEN.

En nous rapprochant de Saint-Méen, nous rencontrons une autre dépendance de son abbaye dans la commune de Saint-Onen, qui s'étend sous une forme angulaire au S. de la route royale de Paris à Brest, et dont le chef-lieu est placé sur la limite O., à 2 kilom. de Saint-Méen.

La chapelle Saint-Onen, comme on l'appelait au 15e siècle, dut son origine à un simple religieux de l'abbaye de Saint-Méen, qui éleva un oratoire dans le lieu où naquit depuis la paroisse dotée de son nom. Ses manoirs du moyen-âge ont eu pour successeur le château du Bois-Hamon.

La population a varié de 900 à 1,217 h. La superficie communale contient 2,472 hect., dont 1,676 en labour, 64 sous bois et 558 incultes. Le revenu cadastral est de 31,922=61,290 fr. Traversée par une route royale et trois

chemins vicinaux, la commune de Saint-Onen n'a pas d'école primaire.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, présentée par l'abbé de Saint-Méen, est aujourd'hui succursale.

GAEL.

A l'O. de Saint-Onen, s'étend du S. au N. la commune de Gaël, dont le chef-lieu est situé sur la route royale de Vannes à Dinan, à 7 kilom. de Saint-Méen.

L'origine de Gaël est antérieure à celle de Saint-Méen, puisque le fondateur de ce dernier lieu reçut, au 6e siècle, du seigneur de Gaël, le terrain sur lequel il éleva son abbaye. Les sires de Gaël pourtant ne nous sont connus que depuis cette époque; l'un des plus célèbres, Raoul, suivit Alain Fergent, son suzerain, et Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Il en fut récompensé par les duchés de Norfolk et de Suffolk.

Gaël, l'un des lieux les plus affectionnés des suzerains de la Domnonée, dut son origine à son château fort, et se nomma *Guadel* et *Wadel*. Situé au milieu des forêts immenses et renommées qui, sur ce point, semblaient diviser la Bretagne en deux zônes, le vieux château breton réunit souvent les chefs guerriers, qui venaient chercher aux environs, dans les plaisirs de la chasse, un délassement à leurs combats incessants. Hoël III, qu'une légende appelle le roi des bois, habita ce château, ainsi que son fils Judicaël. Ce dernier fit élever tout près de là un prieuré, qui releva de l'abbaye de Saint-Méen et subit les mêmes chances qu'elle. Le château, dont il ne reste plus que des traces à demi effacées sur le sol, fut assiégé et pris par Duguesclin en 1373. Un grand nombre de manoirs relevaient de sa seigneurie, et se sont éteints comme elle. Les maisons de la Ville-Roux, de la Chesnais-Ribard,

du Plessix-au-Prévôt, des Rosais, de la Haye-Goulu, ont recueilli la succession sous bénéfice d'inventaire.

La paroisse de Gaël possédait anciennement deux trèves, dont l'une, celle de Muel, est devenue une commune, et dont l'autre, le Bran, n'a qu'une chapelle desservie. — La seigneurie de Gaël, après avoir passé dans la maison de Montfort, au 12e siècle, se trouvait dans celle de Laval au 15e.

Aujourd'hui la commune moderne, traversée par une route royale et deux chemins de grande communication, arrosée par le Meu, et quelques-uns de ses affluens, contient 2,822 hect. en labour, 192 sous bois et 1,487 en landes, sur une superficie de 5,205 hect. Le revenu cadastral est de 45,094=93,795 fr. L'école primaire compte 70 élèves.

La population est de 2,295 h. Elle possède un marché le mardi, et deux foires annuelles, le 22 août et le 18 octobre.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Méen, est devenue succursale de celle qui lui doit son origine; mais si la vieille paroisse, sous l'invocation de Saint-Pierre, a perdu son importance ecclésiastique, il n'en est pas de même de ses traditions merveilleuses. Elle a, comme Saint-Méen, sa fontaine qui, dit-on, guérit de la rage. L'analyse chimique n'a pas encore déterminé la nature précise de ces eaux, qui ont eu peut-être jadis un pouvoir moins merveilleux, divinisé par la reconnaissance populaire.

MUEL.

Le chemin de grande communication de Gaël à Montfort nous conduira au village communal de Muel, situé sur la rive gauche du Meu, à 7 kilom. de Saint-Méen. Ancienne trève de Gaël, la paroisse moderne de Muel doit son nom à la rivière qui l'arrose de l'E. à l'O. et qu'on nomme également le Meu et le Muhel. Son histoire est celle de la paroisse dont

elle a été détachée. Ses manoirs n'ont plus pour héritiers que la Ville-Morfouasse et le Plessis-Guelier.

La statistique, qui est presque toute l'histoire moderne de nos communes rurales, signale dans celle de Muel 1,687 hect. de terres labourables sur une superficie de 2,890 hect. et 621 en landes. La population s'élève à 1,341 h. On y compte une école primaire, trois chemins vicinaux, un bois qui a gardé l'ancien nom de Trécouet, *trans silvam*, le ruisseau et l'étang de Comper. Le revenu cadastral est de 29,862=60,918 fr.

L'ancienne église de la trève, sous l'invocation de la Vierge, est aujourd'hui succursale.

SAINT-MAUGAN.

La route de Gaël à Montfort et la rive gauche du Meu nous conduiront vers l'E. dans la petite commune de Saint-Maugan, dont le chef-lieu est situé à 12 kilom. de Saint-Méen.

Saint-Maugan doit son nom et son origine à un abbé de Saint-Méen, nommé *Maulgan*, en l'honneur duquel fut fondée l'église paroissiale, s'il ne la fonda lui-même. Le monastère de Saint-Méen sema autour de lui les temples chrétiens autour desquels se groupa la population qui a formé ces paroisses modernes. Les manoirs du Vauferrier, de la Houssaye, de la Haye, des Hêtres, etc., connus dès 1370, ont disparu et sont remplacés par le château de Montaray, situé sur la limite N. E.

Saint-Maugan, limité au S. par le Meu, contient 845 hect. de superficie, dont 588 en labour et 87 incultes. Sa population a varié de 750 à 1,116 h. Elle n'a point d'école primaire. Le revenu cadastral est de 6,550=18,161 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Montfort et dépendant de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale.

BLÉRUAIS.

Traversons le Meu, nous entrerons dans la petite commune de Bléruais, dont le chef-lieu est sur la limite S. O. près du ruisseau de Comper, qui la borne à cet orient, à 10 kilom. de Saint-Méen.

La paroisse de Bléruais est une ancienne trève de celle d'Iffendic, avec laquelle elle a une origine commune, que nous indiquerons en parcourant le canton de Montfort, où elle est située. Ses manoirs de la Ville-ès-Marquer et du Val-Botherel, la ferme du Temple, indiquent en partie son ancienne importance, bien que transformés aujourd'hui en hameaux.

Enfermée entre le Meu et le Comper, la commune de Bléruais, autrefois Saint-Blervais, ne compte que 184 h. Sa superficie, en rapport avec cette population, ne contient que 322 hect., dont 229 en labour et 44 en landes. On y a ouvert deux chemins vicinaux. L'école primaire est réunie à celle de Saint-Malon. Le revenu cadastral est de 3,380=3,442 fr.

Ancienne trève d'Iffendic, l'église de Bléruais est restée desservance.

SAINT-MALON.

A la limite S. de Bléruais, nous traverserons le ruisseau de Comper pour entrer dans la commune de Saint-Malon, dont le chef-lieu est situé à 14 kilom. de Saint-Méen.

C'est encore un saint breton qui a donné son nom à cette paroisse. Mellon, Mallon ou Melaine, né à Ploumelin, dans le Léonais, vivait sous les empereurs Volusien et Gallus, auxquels il fut chargé de présenter à Rome le tribut et le serment d'obéissance de la province. C'est alors qu'il se fit chrétien. Il revint en Gaule avec le bâton pastoral, et catéchisa la Neustrie. Après sa mort, en 310, on lui dédia des églises, et c'est à cette époque peut-être qu'il faut faire remonter celle

de la paroisse qui nous occupe.—De tous les manoirs qu'elle possédait, celui des Maisons-Neuves a seul survécu.

Serrée entre le ruisseau de Comper au N., et la forêt de Paimpont au S., la commune de Saint-Malon offre une superficie de 1,606 hect., dont 1,111 en labour et 214 incultes. Le revenu cadastral est de 14,170=40,526 fr. La population s'élève à 925 h. La commune possède une école primaire et deux chemins vicinaux.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale.

CANTON DE MONTFORT.

Saint-Gonlay. — Iffendic. — Montfort. — Lanouaye. — Bédée. — Pleumeleuc. — Clayes. — Breteuil. — Chapelle-Thouarault. — Talensac. — Le Verger.

SAINT-GONLAY.

Nous entrerons dans le canton de Montfort par la commune de Saint-Gonlay, dont le chef-lieu est situé sur la rive gauche du Comper, un des affluents du Meu, qui limite au N., tandis que la forêt de Paimpont limite au S.

Quelle est l'origine de cette paroisse? Son nom semblerait appartenir à son patron? mais ce patron lui-même est inconnu dans le Martyrologe des saints bretons, pourtant si nombreux. Elle dut peut-être sa naissance à une fondation d'église par deux abbés de Montfort, au 13e siècle, Robert et Raoul de Saint-Gonlay. Le manoir de la Changée y existait avant le 15e siècle.

La commune moderne, traversée par le ruisseau de Comper et celui de Boutavant, offre une superficie de 925 hect., dont 638 en labour et 79 incultes. Le revenu cadastral est de 25,444=26,970 fr. La population, de 622 h., n'a pas d'école primaire.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, présentée par l'abbé de Montfort, est aujourd'hui succursale.

IFFENDIC.

Saint-Gonlay touche par sa limite E. à la commune d'Iffendic, située sur le chemin de grande communication de Gaël, et près de la rive gauche du Meu, à 6 kilom. de Montfort.

L'origine d'Iffendic, orthographié *Hilphintic* par les anciens titres, est antérieure à celle de son prieuré, fondé en 1122 par un prêtre du pays nommé Jacob, et son fils Radulphe, qui le donnèrent à l'abbaye de Marmoutiers, avec les dîmes et chapelles qu'ils possédaient déjà dans la même paroisse. De nombreux manoirs y existaient. Le plus important et l'un des plus antiques, celui de la Châsse, situé sur le Meu, existe et appartient encore aux descendants de ses premiers seigneurs. Deux de ces derniers, en 1595, à la tête de seize hommes, surprirent le château de Comper, occupé par les soldats de Mercœur, qui s'en vengea bientôt par le pillage et l'incendie. Mais il ne put enlever sa conquête à celui à qui Henri IV en avait confié la garde. Quant aux autres fiefs, cachés aujourd'hui pour la plupart sous des noms de hameaux ou de fermes, leurs successeurs modernes sont les châteaux de la Morinais, de Tréguil, de Cahideuc, dont on ne voit plus que des ruines; de Boutavant, ruiné aussi, près de la forêt de Saint-Perran, mais où l'on trouve le souvenir du roi breton Judicaël, qui y séjourna au 7e siècle avec ses chevaliers, et celui du sire de Montfort, Guillaume II, qui l'habita aussi en 1213.

Des souvenirs historiques, plus antiques encore, se trouvent dans la commune d'Iffendic. A une petite distance, au N.-E. du village communal, le sol est plein de fragments de briques romaines, dont la présence atteste le passage en ce lieu de la voie qui conduisait de Rennes à Carhaix et justifie l'étymologie *in fines*. Au S. du village, près du hameau de Vausavelin, on voit un menhir de 5 m. environ de hauteur. Iffendic a donc eu de tout temps son importance relative.

Aujourd'hui la commune moderne, traversée par une route royale, par une route départementale, ouverte par cinq chemins vicinaux, possède une population de 4,519 h., un bureau de perception, un marché hebdomadaire les lundis, une foire annuelle, une école primaire qui réunit 90 élèves, et la belle usine de Travan, qui, après avoir été une filature mécanique, est devenue une fabrique importante de produits chimiques et une féculerie. La superficie communale contient 7,450 hect., dont 4,376 sont en terres labourables et 1,343 en landes. Le revenu cadastral est de 116,428=190,941 fr.

L'église, ancienne cure présentée par l'évêque de Saint-Malo, est maintenant succursale.

MONTFORT.

En sortant d'Iffendic, si l'on suit vers l'E. le chemin de Gaël à Montfort, pendant 1 myriam. environ, on atteint le chef-lieu de l'arrondissement situé sur le Meu, vers la limite N. E. de sa commune, à 21 kilom. de Rennes.

Au 11e siècle, un château qui prit, en 1085 ou 1091, le nom de Montfort, fut élevé par le sire de Gaël, Raoul 1er, sur les rives du Meu, et donna naissance à la petite ville qui porte encore son nom. Les successeurs de Raoul 1er, seigneurs de Montfort, jouèrent un rôle important dans les événements de l'histoire de Bretagne; mais nous ne pouvons

que l'indiquer rapidement ici : Le premier, issu des rois de Bretagne, et qui, à ce titre, avait reçu en apanage la seigneurie de Gaël, dans laquelle il éleva le château de Montfort, Raoul prit part avec le duc Alain V, breton, à la conquête de Angleterre, et faillit détrôner le vainqueur ; plus tard, 1085, aida Alain Fergent à repousser les prétentions de Guillaume sur le duché breton, et à le battre devant Dol. Il suivit Alain à la 1re croisade, 1096, et, à son retour, laissa ses biens à son fils Raoul II. Celui-ci figura à la bataille de Tinchebrai, 1106, et en décida le succès. Il aida Conan IV à recouvrer son duché, fut excommunié pour des dommages causés par lui à l'abbaye de Saint-Méen, et mourut en 1143, laissant Gaël et Montfort à son fils aîné, Guillaume, 1er du nom, et à sa femme Amice de Porhoët, qui fondèrent en 1152 l'abbaye de Saint-Jacques, où fut inhumé leur héritier, Raoul III, qui mourut sans postérité en 1162, et laissa la seigneurie de Montfort à son cadet Geoffroy. Celui-ci ne sut pas défendre le château de Hédé contre l'Anglais, en 1168, et mourut en 1181.

Raoul IV, son second fils, l'aîné Rolland étant clerc, lui succéda et se distingua dans la guerre des barons bretons contre Richard d'Angleterre, pendant laquelle Montfort, occupé par une garnison anglaise, fut repris et détruit par Alain de Dinan, en 1197. C'est au temps de Raoul, vers 1211, que l'abbaye de Paimpont, qui avait appartenu à celle de Saint-Méen, fut unie à celle de Saint-Jacques. La seigneurie de Montfort fut alors partagée entre les deux frères, Raoul et Guillaume. Ce dernier devint exclusivement seigneur de Montfort ; mais le château étant ruiné, il alla habiter celui de Boutavant, près la forêt de Saint-Perran.

La fille unique de Guillaume II, Mahaut, porta la seigneurie de Montfort dans la maison de Rohan ; son fils l'échangea avec Guillaume de Lohéac, qui la donna à Alain de

Montauban ; mais elle revint à l'aîné des enfants de Raoul en 1225, et celui-ci réunit ainsi, sous le nom de Raoul V, les terres de Gaël et de Montfort. Ses fils, Raoul VI et Geoffroi III, qui lui succédèrent, soutinrent l'éclat du nom de Montfort à la guerre de Flandre, sous Jean II. Raoul VII prit le parti de Charles de Blois et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray.

Plus tard, 1372, il aida Duguesclin à reprendre les châteaux de Gaël et de Comper aux Anglais, alliés de Jean de Montfort ; quatre ans après, en 1376, Raoul profita d'une trève pour relever ses châteaux de Montfort et de Comper : c'est alors que prit naissance la tradition de la canne miraculeuse, dont le nom fut ajouté à celui de Montfort, et perpétua le souvenir de la jolie fille de Saint-Gilles, ravie par son seigneur pendant la corvée, et métamorphosée en canne, par l'imagination populaire, pour échapper au donjon, d'où la délivra ainsi l'intercession de Saint-Nicolas. En 1379, Raoul forma à Rennes une alliance entre nobles et bourgeois pour la défense du droit ducal, et sauva l'indépendance bretonne des mains de Charles V. Raoul VIII, lieutenant du duché en 1408, aida Charles VII contre les Anglais. Après lui, la seigneurie de Montfort passa dans la maison de Laval par la renonciation de son fils Jean aux armes paternelles, pour adopter celles de la famille dont il épousait l'unique héritière. Il prit le nom de Gui XIII ; ses successeurs le portèrent jusqu'à Gui XVII ; mais alors le comté de Montfort, passé dans des mains dissipatrices, fut vendu en 1557, à Dandelot, le frère de l'amiral de Coligny, qui avait épousé Claude de Laval.

Quand vint la guerre de la Ligue, Montfort, privé de ses nouveaux seigneurs morts dans les guerres religieuses, fut pris par Mercœur et bientôt recouvré par le duc de Montpensier, qui y plaça deux gouverneurs pour le roi, François de

Cahideuc et le sire de Sarrouette. En 1605, Henri de la Tremouille, devenu comte de Laval, le fut aussi de Montfort en 1715; il vendit le comté à divers acquéreurs, dont l'un, M. Huchet de Cintré, eut pour sa part la ville de Montfort, à l'exception de la motte et de la tour, réservées par le vendeur, avec tous les droits qui appartenaient au roi.

Les anciennes fortifications, formant un carré long, n'ont laissé d'autres vestiges qu'une tour et une porte de l'époque de la reconstruction, sous Raoul VII. La motte féodale qui s'élève encore au milieu de la ville est sans doute d'une date plus ancienne. Une enceinte de pierres, désignée sous le nom de cimetière des Templiers, indiquait naguère, à l'extrémité de la rue Coulon, la situation d'une ancienne commanderie. — Enfin, nous devons noter les vestiges de thermes romains que les archéologues affirment avoir découverts à l'orient de la ville, et qui feraient remonter l'origine de cette dernière à l'occupation romaine.

Des nombreux manoirs qui peuplaient ses environs ou relevaient de sa juridiction, Montfort n'a rien gardé que des noms de fermes ou de hameaux; Bintin même est aujourd'hui en Talensac; mais la commune possède encore, sur un coteau voisin au S., sa forêt de Coulon, où le prieuré de Saint-Nicolas et l'abbaye de Saint-Jacques jouissaient de divers privilèges, et qui ne fut peut-être qu'une partie de la célèbre forêt de Brocéliande. On y voyait naguère l'énorme Chêne au Vendeur, sous lequel se faisaient les adjudications de coupes de bois, et dont l'âge remontait à plus de 500 ans.

Aujourd'hui la petite ville de Montfort, dégagée de son enceinte de murailles féodales, est un chef-lieu d'arrondissement, et possède tous les avantages de sa nouvelle position : tribunal de première instance, lieutenance de gendarmerie, bureau d'enregistrement, conservation d'hypothèques, recette particulière des finances, perception et contrôle des contri-

butions directes, recette principale et entrepôt des contributions indirectes, école primaire dirigée par les frères de la doctrine chrétienne, école mutuelle, imprimerie, hospice civil, elle réunit tous les fils administratifs et judiciaires de la subdivision territoriale qu'elle commande. — Son industrie consiste en tanneries, qu'elle doit à M. F. Maudet, et en fabrication de toiles rurales. Les produits agricoles de son sol communal forment, avec ceux de ses tanneries et la vente des bestiaux et du beurre, les éléments de son commerce local, dont les réunions ont lieu une fois chaque mois, à diverses dates, et une fois chaque semaine, le vendredi.

Située sur une route royale, la petite ville de Montfort est encore traversée par une route départementale, et communique avec Gaël par un chemin vicinal de première classe: Ses embellissements modernes se bornent à l'édifice construit pour le tribunal civil sur un point élevé, près de la promenade publique et de l'ancienne motte seigneuriale, où l'on se propose d'élever une église nouvelle.

Montfort en possédait trois, et autant de paroisses, avant 1789. Celle de Saint-Jean existe seule aujourd'hui : fondée par Judicaël, et relevant de l'abbaye de Saint-Méen, elle est devenue cure de 1re classe. — Celle de Saint-Nicolas, démolie en 1798, était un prieuré fondé vers 1105.— Enfin, celle de Coulon existait dès 1152, sur le coteau qui porte son nom, au S. de la ville, et fut vendue en 1790, puis démolie en 1809. Près de cette église était une léproserie.

La commune de Montfort, allongée du N. au S. entre le Meu et le Garun, contient une superficie de 1,278 hect., dont 544 seulement sont en labour, 237 en landes ou incultes, et 327 en bois; elle possède quatre chemins vicinaux. Sa population est de 1,979 h. Le revenu cadastral est de 47,037 = 86,585 fr.

Montfort a donné le jour au célèbre père Montfort (Louis

Marie Grignon), créé missionnaire apostolique en France par Clément XI; — et à un théologien, Ory Mathieu, dominicain, né en 1492.

LA NOUAYE.

En remontant le Garun on trouve, à 4 kilom. de Montfort, la petite commune de la Nouaye, dont le chef-lieu est assis à la limite S. O. sur la rive gauche du ruisseau, qui forme en cet endroit une colline.

La paroisse de la Nouaye existait comme prieuré-cure avant 1496, sans qu'on puisse préciser l'époque de sa fondation. Ses manoirs de la Nouaye et du Tertre ont disparu, et remontaient au XVe siècle. Une croix de granit, monolithe de 8 mètres de haut, négligée dans un coin du village, semble un témoignage du même temps. Elle offre, sur son fût et sur son piédestal, des sculptures curieuses. Un autre souvenir plus antique existe encore aux environs, dans un vivier pavé qui appartenait, dit-on, aux Templiers, sous le nom de moines blancs. — Les registres de la fabrique, qui remontent à 1590, constatent que l'église fut pillée en 1592 par les gens de guerre, sans doute les ligueurs.

La commune ne contient, dans sa superficie irrégulière, que 272 hect., dont 219 sont en labour et 9 seulement en landes ou incultes. Sa population ne s'élève qu'à 225 h.; ses produits sont tous agricoles; ses communications sont ouvertes par trois chemins vicinaux. Le revenu cadastral est de 8,159=12,290 fr. L'école primaire est réunie à celle de Bédée.

L'église, dont l'architecture est du XVIe siècle, jadis prieuré-cure de l'évêché de Dol, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Étienne.

BÉDÉE.

Nous sortirons de la Nouaye par la limite N. E., pour

atteindre le village communal de Bédée, situé sur le point d'intersection de la route royale de Paris à Brest, et de la route départementale de Plélan à Combourg.

Bédée était un prieuré qui relevait de Saint-Melaine. On trouve dès 1122 des preuves de son existence sous le nom d'*Ecclesia de Bidisco*. C'est dans le même siècle, en 1152, que Guillaume de Montfort y fonda l'abbaye de Saint-Jacques, dont nous avons parlé, et qui est aujourd'hui occupée par des ursulines. On y voyait un château fort qui joua sans doute un rôle important que l'histoire a oublié de noter, excepté sous la Ligue, époque à laquelle le capitaine de Tréméreuc l'abandonna aux soldats d'Henri IV, en 1597. Ce château n'a laissé que ses souvenirs à celui qui l'a remplacé de nos jours. Les autres manoirs nobles de la paroisse, moins heureux encore, n'ont survécu que dans les noms de quelques hameaux.

La commune moderne est arrosée par un affluent du Garun, qui la limite à l'O. et au S.; elle est traversée dans sa partie N. par le chemin de grande communication de Montfort à Hédé, et dans des sens divers par huit chemins vicinaux; enfin la route royale de Paris à Brest touche à sa limite S. Sa superficie est de 3,958 hect., dont 3,002 hect. en labour et 221 en landes; sa population s'élève à 2,343 h.; son commerce consiste en produits agricoles et en bestiaux; elle possède une foire le 9 septembre, une perception, une brigade de gendarmerie à cheval, un relais et un bureau de poste, une école primaire. Le revenu cadastral est de 98,897 =156,259 fr.

L'église, autrefois de l'évêché de Saint-Malo, est maintenant succursale.

PLEUMELEUC.

La limite E. de la commune de Bédée touche à celle de

Pleumeleuc où nous entrons, et dont le chef-lieu est situé à 6 kilom. de Montfort.

L'origine celtique du nom de Pleumeleuc semble indiquer celle de la paroisse, *Ploué,* qui doit être vraisemblablement attribuée à quelqu'un de ces pieux forgerons de l'Évangile, dont la tradition aura dénaturé le nom. Quoi qu'il en soit, le seul témoin qui dépose encore sur l'existence antique de la paroisse est un vieux mur, dans la partie N. de l'église, dont l'appareil est en feuilles de fougère ou en arêtes de poisson; ce qui le ferait remonter, suivant les archéologues, au XIe ou XIIe siècle. Il faut ajouter à cet indice monumental un baptistaire à deux vasques et un support historié de bénitier.

Des anciens manoirs nobles de Pleumeleuc, il n'existe plus que la Besneraye, fief seigneurial antérieur au 15e siècle, et le Plessix-Gouault, d'une date postérieure. Ceux du *Fail* et de *Vaunoise* ont disparu.

La commune actuelle, baignée par un affluent du Meu, contient 1,931 hect., dont 1,454, en terres labourables et 107 en landes. Elle est traversée par la route royale et cinq chemins vicinaux. Sa population s'élève à 1,213 h. Son école primaire compte 50 élèves. Le revenu cadastral est de 37,741=82,652 fr.

L'église, réparée à diverses époques, offre de nombreux vestiges du 15e siècle. Ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, présentée par l'évêque, elle est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Pierre.

CLAYES.

La petite commune de Clayes, située à l'E. de celle de Pleumeleuc, et sur la limite du canton, forme une ligne courbe, dont son chef-lieu occupe le centre, dans une position pittoresque, et est distant de 10 kilom. de Montfort.

Clayes ou *Cleyes*, selon les anciens titres, fut primitivement une dépendance de la seigneurie de Montfort. C'était aussi un fief de l'abbaye de Saint-Melaine. En 1376, à l'époque de la reconstruction du château de Montfort, Raoul fut obligé de solliciter du prieur de Clayes l'autorisation de convoquer les hommes de cette paroisse à la corvée. Il y existait un château, dont on voit encore le successeur moderne près du village, et qui eut pour seigneur, au 16e siècle, Charles Levayer, au 17e, un président au Parlement de Bretagne, Nicolas de Clayes. En 1633, un membre de cette maison, Jean Levayer, seigneur de Clayes, obtint des lettres-patentes qui le rendaient propriétaire de la place du Carthage, à Rennes, à la charge de cinq sols de rente au domaine. Cette place lui avait été vendue moyennant 300 liv. trois ans auparavant, par un officier du roi, portant le titre de coureur de vin, auquel elle avait été donnée comme récompense de son zèle à porter à la chasse du vin et de l'eau pour rafraîchir Sa Majesté. C'est dans le château de Clayes que se réunissaient et que furent saisis en 18.... quelques royalistes, accusés de conspirer contre le premier consul, et qui furent exécutés à Rennes.

Outre son château seigneurial, Clayes possédait plusieurs manoirs nobles qui ont disparu.

La commune moderne ne contient que 423 hect. de superficie, dont 343 en labour et 5 en landes. Sa population n'est que de 323 h. Cependant elle possède une foire annuelle et trois chemins vicinaux; mais elle n'a pas d'école primaire. Le revenu cadastral est de 9,301=26,671 fr.

L'église, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Pierre.

BRETEUIL.

En descendant vers le S., nous touchons à la commune

de Breteuil, dont le chef-lieu est situé sur la route royale de Paris à Brest, à 5 kilom. de Montfort.

Deux titres attestent l'existence de cette paroisse dès 1122 et 1152. Le seigneur de Montfort, Raoul, comptait en 1120 le château de Breteuil dans la dot de sa fille Amice. La paroisse possédait en outre, au 14e siècle, les manoirs de la Touche-Partenay, de la Riolais, de la Touche-Houssaye et beaucoup d'autres, qui ont disparu. Celui de Launay seul a survécu, dans une charmante habitation qui appartient aujourd'hui à M. Chartier, maire de Breteuil, et membre du conseil général de département.

La commune moderne offre une superficie de 1,439 hect., dont 1,116 en labour et 68 en landes. Elle est arrosée par le Meu et par trois étangs. Sa population est de 1,180 h. Six chemins vicinaux ouvrent ses communications. Son école primaire réunit 60 élèves. Le revenu cadastral est de 37,207= 70,695 fr.

L'église, jadis cure de l'évêché de Saint-Malo présentée par l'évêque, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Malo.

LA CHAPELLE-THOUARAULT.

A l'E. de Breteuil, et sur la limite du canton, s'étend la petite commune de la Chapelle-Thouarault, dont le chef-lieu est situé à 8 kilom. de Montfort.

Au 10e siècle, il existait dans cette paroisse une chapelle avec le titre de prieuré, relevant de l'abbaye de Saint-Melaine, comme trève de Mordelles. Cette chapelle était dédiée à Notre-Dame de *Montua*. Au 13e siècle, l'abbé de Saint-Melaine échangea ce prieuré avec un bénéfice qui appartenait à un chanoine de la cathédrale de Rennes, dans la paroisse de Melesse. Le chapitre présenta alors la cure-prieuré de Notre-Dame de Montua ; mais il laissa tomber en ruine la chapelle,

qui fut relevée, en 1560, par un prêtre de Mordelles nommé dom *Thoirault*. Il en assura la conservation par une dotation où figure le champ du *Temple*; nouvel indice de l'antiquité de la paroisse. — Depuis cette époque, la tradition a défiguré le nom du bienfaiteur. En 1790, la trève de Notre-Dame de *Montua* se sépara de Mordelles, et entra avec le titre de commune dans le canton et l'arrondissement de Montfort, alors que naissait le département d'Ille-et-Vilaine sous les mains de la Constituante.

La nouvelle commune, traversée à l'E. par la route royale de Paris à Brest, dotée de trois chemins vicinaux, limitée et arrosée au N. et au S. par des affluents du Meu, offre une superficie de 766 hect., dont 568 en labour et 48 en landes. Sa population est de 591 h. Son école primaire compte 30 élèves. Le revenu cadastral est de 14,390=38,853 fr.

L'église, reconstruite de 1834 à 1837, sous M. Corvaisier, desservant, n'a été érigée en succursale qu'en 1820. Elle est placée sous l'invocation de la Vierge.

TALENSAC.

Passons sur la rive droite du Meu, nous entrerons dans la commune de Talensac, dont le chef-lieu est situé à 4 kilom. de Montfort.

La paroisse de Talensac doit son origine aux seigneurs de Montfort, d'après le titre qui constate que Guillaume en donna les dîmes, en 1151, à l'abbé de Saint-Jacques; mais un titre historique non moins certain atteste que le roi breton Erispoë possédait un château à Talensac au 9e siècle.

Parmi les manoirs nobles qui existaient dans le même lieu en 1360, on distinguait celui de la Bédoyère, berceau de la famille de ce nom, dont un membre, Bertrand, fut secrétaire, garde des sceaux et ambassadeur de Jean V; deux autres,

Gilles et André, furent procureurs-généraux au Parlement de Bretagne, et un quatrième, enfin, chevalier de Malte en 1656. Un de leurs descendants, compromis dans la conspiration ourdie au château de Clayes, fut exécuté à Rennes avec ses coaccusés en 18.... Le noble manoir des Huchet de la Bédoyère existe encore à une petite distance du village communal, sous une forme moderne, où vivent toujours ses vieux souvenirs. L'ancien manoir de Bintin a subi une métamorphose plus moderne encore entre les mains de son dernier propriétaire, M. Ruel. Enfin, le château du Houx, situé à l'O. du village communal, a survécu aussi à ses contemporains.

La commune moderne, sillonnée par cinq chemins vicinaux, limitée par le Meu à l'E., et deux de ses affluents au S., contient une superficie de 2,155 hect., dont 1,206 en labour, 126 sous bois et 383 incultes. Le revenu cadastral est de 45,549 = 73,334 fr. La population s'élève à 1,451 h. Son école primaire compte 56 élèves. On trouve dans le bois de Bintin une carrière de pierres maclées qui ont l'aspect des améthystes.

L'ancienne paroisse, qui relevait de l'évêché de Saint-Malo, a changé son titre de cure présentée par l'évêque en celui de simple succursale.

LE VERGER.

Talensac possédait sur la rive droite du ruisseau du Serein, qui la limite au S., une trève nommée le Verger, qu'on en a détachée pour former une petite commune, serrée entre le cours d'eau cité et la limite de l'arrondissement. Son chef-lieu occupe le centre N., à 9 kilom. de Montfort.

L'origine de cette paroisse est celle de Talensac. On y remarque le château de Bonnais, à l'E., près du village communal.

La superficie de la commune actuelle est de 685 hect., dont 413 en labour et 130 en landes. Deux chemins vicinaux établissent ses communications. On n'y compte que 491 h. L'école primaire réunit 30 élèves. Le revenu cadastral est de 12,083=24,166 fr.

L'église, sous l'invocation de saint Pierre, est devenue succursale.

CANTON DE PLÉLAN.

Monterfil. — Treffendel. — Saint-Péran. — Paimpont. — Plélan. — Maxent. — Saint-Thurial. — Bréal.

MONTERFIL.

En laissant le Verger à l'E., et remontant le cours du Serein, nous entrons dans le canton de Plélan et dans la commune de Monterfil, dont le chef-lieu est situé à 10 kilom. de Montfort.

C'est un évêque d'Aleth, saint Maëlmon, qui, au 7e siècle, fonda en ce lieu le premier établissement religieux. L'hôpital et la chapelle qu'il y éleva, des bienfaits du roi breton, Judicaël, son pénitent, furent les premiers éléments de la paroisse de Monterfil; et cette dernière est désignée sous le nom de *Monterfi*, dans un acte de 1152, par lequel les dîmes sont données à l'abbaye de Saint-Jacques, par Guillaume de Montfort. Le château de Monterfil, situé sur un coteau en face du bourg, a été remplacé par une villa moderne qu'a élevée son propriétaire, M. de Farcy de la Ville-du-Bois. Les autres manoirs nobles ont disparu.

La commune moderne, limitée au S. E. et au S. O. par es cours d'eau du Serein et de Trécouet, possédait en outre e vaste étang de Curray, situé près du bourg, et aujourd'hui desséché. Il en existe encore un autre près du château. La route départementale de Plélan à Combourg traverse à l'O. et ouvre les communications que complètent cinq chemins vicinaux. La population n'est que de 853 h.; elle était de 1,500 h. avant 1789. Sur 1,694 hect. de superficie, on ne compte que 897 en labour et 480 incultes. Le revenu cadastral est de 14,260=26,095 fr. L'école primaire compte 50 élèves.

La paroisse, dont la cure appartenait autrefois à l'abbé de Saint-Jacques, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Genou, dont le pardon et la fontaine attirent tous les ans, à la Pentecôte, une nombreuse assemblée. La tradition raconte que ce saint est devenu le patron de la paroisse, en 1575, époque à laquelle un seigneur, qu'elle ne nomme pas, éleva l'église actuelle pour accomplir un vœu, et la dédia au saint qui l'avait protégé dans un combat. Il traça de plus autour de la paroisse une enceinte que l'on appelle encore la fosse de saint Genou.

TREFFENDEL.

Au S. E. de Monterfil s'étend la commune de Treffendel, dont le chef-lieu communal est situé à 1 kilom. environ de la route royale de Paris à Lorient, et à 9 kilom. de Plélan.

La physionomie bretonne du nom de cette commune (*trêf* signifie en breton trève), prouverait seule son antiquité; c'était une ancienne trève de Plélan, contemporaine du château du Breilhoussoux et de la chapelle du Coudray.

Limitée au N. par le ruisseau de Trécouet (*trans silvam*), et au S. par celui de la Chèze ou Sorrand, tous les deux af-

fluens du Meu, la commune de Treffendel compte une population de 953 h., deux foires en avril et août. Elle ne possède pas d'école primaire. — Le revenu cadastral de la commune est de 13,726,=26,354 fr. Elle contient 1,911 hect., dont 1,133 en labour, et 521 incultes. Elle est sillonnée par trois chemins vicinaux.

Son église est aujourd'hui succursale.

SAINT-PÉRAN.

En remontant au N. O. nous rencontrerons, sur la lisière de la forêt de Paimpont, la petite commune de Saint-Péran, enveloppée de bois qui en font presqu'un bocage continu, dont le chef-lieu occupe le centre vers l'E., sur la ligne parcourue par la route départementale, à 7 kilom. de Plélan.

Saint-Péran était autrefois une trève de Paimpont, qui dut peut-être son origine à quelque chapelle dédiée à l'époux de sainte Julitte et au père de saint Paterne. Les miracles profanes de l'antique forêt de Brocéliande attirèrent de bonne heure sur ce point les efforts civilisateurs des premiers forgerons de l'Évangile.

La petite commune de Saint-Péran, envahie par les bois, ne compte que 318 h., une superficie de 936 hect., dont 259 en labour, 436 sous bois et 151 incultes. Elle n'a que deux chemins vicinaux, point d'école primaire, et n'est pas susceptible d'un grand développement agricole ou industriel. Bien que détachée de Paimpont, elle en suit toujours le mouvement, et sa population fournit des ouvriers aux forges ou aux blanchisseries. Le revenu cadastral est de 5,412=12,989 f.

L'église est aujourd'hui succursale de Plélan.

PAIMPONT.

Entrons dans la forêt, longeons vers l'O. les vastes étangs

qu'elle renferme, et nous arriverons au chef-lieu de la commune de Paimpont, situé vers la limite S., au milieu des bois et près de l'un de ces étangs, sur le chemin de grande communication de Plélan à Saint-Méen, à 6 kilom. du chef-lieu de canton.

Paimpont dut son origine à son antique abbaye fondée sous le titre de prieuré, au 7e siècle, par saint Judicaël, et soumise jusqu'au 13e siècle à l'abbaye de Saint-Méen, d'où elle émanait. Le nom primitif de ce monastère de la forêt de Brocéliande fut-il écrit *Pen-pont*, ou la dernière syllabe en a-t-elle été altérée par l'introduction progressive de la langue romane ? Les archéologues discutent encore à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le prieuré de Judicaël s'était enrichi, et fut érigé vers la fin du 12e siècle en abbaye et paroisse, sous le nom de Saint-Salomon de Penpont. Tombée en ruines dans la 1re moitié du 15e siècle, elle fut relevée par l'abbé Olivier Guiho. Au 17e siècle on y introduisit la réforme de Sainte-Géneviève, qui s'y maintint jusqu'au moment où la grande réforme sociale de 89 emporta l'institution elle-même. Cependant, les vieux édifices sont restés sur le sol comme un souvenir au milieu de cette nature qui ne change pas.

Avant l'abbaye, l'immense forêt de Brocéliande, jetée comme un rempart inexpugnable entre la Bretagne bretonnante et ses conquérants, avait ouvert ses retraites profondes aux mystères du druidisme et aux merveilles de la chevalerie. Les noms célèbres de Merlin, de Viviane, Baranton, Arthur, Lancelot, Tristan et leur rivaux en prouesses, avaient retenti dans les chants que l'imagination des trouvères consacra jadis aux féeries poétiques de la forêt armoricaine. Aujourd'hui, que la hache moderne l'a réduite à 12,000 arpents, tous ces souvenirs y sont encore vivants. Il faudrait des volumes pour les raconter, et ces récits sont faits pour les lecteurs modernes dans les *Contes populaires* des anciens Bretons, par

M. de la Villemarqué, et dans le livre intitulé *Brocéliande*, par M. Baron du Taya.

Le passé nous ramène au présent; la vieille forêt nous montre aujourd'hui avec orgueil l'usine moderne, fondée en 1633 sur sa lisière, et mue par une force hydraulique de plus de cent chevaux. On trouve dans ce vaste établissement, desservi par 400 ouvriers, tous les progrès de l'industrie métallurgique; et ses produits rivalisent avec ceux de la Suède. Jadis domaine de la puissante maison de Laval, l'usine, avec sa forêt qui l'alimente, fut possédée depuis par les Montfort, les Rieux, les Coligny, les La Trémouille; elle passa aux mains du président de Farcy et du comte Dandigné, puis dans celles de leurs nombreux héritiers de plusieurs générations, qui la vendirent en 1842 à M. de Formon. En contemplant, au milieu du calme de son beau paysage, cette vaste usine, avec son activité bruyante, on compare involontairement cette situation si favorable à l'existence physique et morale des travailleurs, à ces centres délétères où l'industrie anglaise entasse ses prolétaires et les dévore dans la fange de la misère et du crime.

Paimpont, outre ses forges, possède une autre ressource industrielle dans ses blanchisseries de fil et de toile. Malheureusement celle-ci n'a pas fait les mêmes progrès que la première, et elle doit son dépérissement progressif à cette funeste routine des anciens procédés. L'industrie, sous peine de mort, doit s'approprier toutes les découvertes de la science. C'est au village de la Cannée que sont établies ces principales blanchisseries.

Ajoutez à ces divers établissements de l'industrie privée, qui s'exerce sur une petite échelle, plusieurs ateliers de clouterie, deux tanneries, un moulin à papier près la ville Danet, et une cirerie au village de Beauvais : vous aurez l'état complet des objets manufacturés du commerce local.

La commune, couverte de bois et d'étangs, dont l'un donne naissance à la rivière d'Aff, offre à peine 1,834 hect. de labour, sur 11,018 hect. de superficie ; on en compte 2,042 en landes, et 6,070 sous bois. La population, grossie par celle qui est nécessaire à l'usine, s'élève à 3,596 h.—Quatre chemins vicinaux ouvrent la commune, dont le revenu cadastral est de 58,801=122,306 fr. Son école primaire compte 80 élèves. Elle possède une perception et une foire annuelle, qui a lieu le mardi de la Pentecôte.

Parmi les hameaux peu nombreux que l'on trouve dans la commune, il faut citer celui du Gué, sur la lisière S. de la forêt, où se trouvent les ruines de l'ancien château de Paimpont.

L'église de la paroisse, qui est celle de l'ancienne abbaye, fut jadis une cure que dirigeait un moine présenté par l'abbé. Elle est aujourd'hui succursale de Plélan. On y remarque des vestiges du 13e siècle mêlés à ceux du 15e.

PLÉLAN.

En suivant le chemin de grande communication de Saint-Méen à Plélan, nous arriverons au chef-lieu de canton, situé sur la route royale de Paris à Lorient, à 20 kilom. de Montfort.

Plélan, ou, selon l'étymologie bretonne, *Plouef-Lann*, l'église du monastère, dut son origine à la chapelle fondée par Salomon, roi de Bretagne, au 9e siècle, près de son château de Trécouet ou de Brécilien, au hameau du Gué. De son vivant, ou peu après sa mort, la chapelle et ses dépendances passèrent aux mains des religieux de Saint-Melaine, qui la remplacèrent par un prieuré et une église autour de laquelle s'éleva le bourg, dont le nom primitif devint peu à peu celui de Plélan. On trouve encore au Gué des vestiges du château de Salomon. Les maisons de Villeneuve, de Brioux, de

la Chèze et de Franquemont, représentent d'anciens manoirs.

Parmi les antiquités de cette commune, il faut citer celle connue sous la désignation de *République du Thélin*. La tradition raconte qu'un des Mortemart, fait prisonnier en Italie en 1520, et racheté par ses vassaux, leur abandonna, par reconnaissance, la lande de Thélin, qu'ils administrèrent, comme leur fief propre, par deux élus. Ce pouvoir électif fit sans doute donner à la petite administration le nom un peu hasardé de république, sous une dépendance féodale. Quant à la dénomination de la lande elle-même, Thélin, qui précéda la concession seigneuriale et la création de la petite communauté, on lui a donné diverses origines, dont la plus vraisemblable paraît être celle qui viendrait du celte *till*, ormeau, arbre sous lequel plusieurs seigneurs avaient coutume de rendre la justice.

La lande du Thélin, dont la vieille célébrité semblait un peu oubliée, en a retrouvé une toute moderne, qui a remis l'ancienne en mémoire, en servant à l'établissement d'un camp de manœuvres en 1843. Tous les environs, dans un rayon de plus de dix lieues, accoururent pour contempler cette image de la guerre, inconnue à la génération nouvelle, et que celle de 89 ne se rappelait pas avoir vue dans nos contrées depuis le temps de Hoche et du 1er consul; 12,000 hommes environ formèrent la petite armée qui habita ce camp pendant un mois, et que vint commander un fils du roi, Mgr le duc de Nemours, le futur régent du royaume. Il est à regretter que cet essai, excellent comme mesure politique, et plus utile encore sous le rapport économique, n'ait pas été renouvelé comme on en avait l'espoir, et comme cela se fait sur d'autres points de la France.

La commune de Plélan, limitée au S.-O. par la rivière d'Aff, sur la rive gauche de laquelle était assis le camp, et au N.-E. par le ruisseau de la Chèze, couvre une superficie de

4,972 hect., dont 2,587 en labour, et 1,582 en landes. On y trouve du minerai de fer. Elle est traversée par une route départementale, une de grande communication et quatre chemins vicinaux. Sa population est de 3,413 h. Le revenu cadastral est de 84,713 = 92,334 fr. L'école primaire compte 80 élèves.

Le chef-lieu possède, comme centre cantonnal, une justice de paix, une brigade de gendarmerie, un bureau d'enregistrement, une perception, un relai, un bureau de poste, cinq foires annuelles, dont l'une remonte au roi Salomon; un marché le samedi, où il se fait un commerce de grains, de bestiaux et de fil.

La paroisse, ancienne cure présentée par l'évêque de Saint-Malo, son diocésain, est aujourd'hui cure de 2me classe. L'ancienne chapelle du Thélin existe encore au S.-E. de la lande de ce nom.

MAXENT.

Si nous franchissons la petite rivière de la Chèze, nous entrerons dans la commune de Maxent, dont le chef-lieu est situé à 6 kilom. de Plélan, près de la rivière de Canut, qui la traverse.

Au 9e siècle, le roi de Bretagne Salomon fonda, dans une partie de la paroisse de Plélan, au pays de Trécouet (*trans silvam*), un monastère qu'il donna à l'abbaye de Redon, ravagée par les Normands, et dont les moines vinrent lui demander un asile. Aussi ce monastère porta-t-il d'abord le nom de Saint-Sauveur, comme celui abandonné par les fugitifs. Bientôt, en recevant les reliques de Saint-Maxent, il en prit le nom, dont a hérité la paroisse qui se forma autour de lui et se détacha de celle de Plélan.

C'est dans le monastère de Saint-Maxent que fut inhumé Salomon, assassiné en 874 par les seigneurs de son royaume,

en son château de Brécilien. Vers cette époque, les moines de Redon rentrèrent dans leur abbaye primitive et conservèrent, sous le nom de prieuré, dans leur dépendance, le monastère de Saint-Maxent, dont quelques vestiges d'architecture romane existent encore.

Des divers manoirs que possédait cette ancienne paroisse, aucun ne lui est resté. Le Breilhoussoux, qu'Ogée place en cette commune, est aujourd'hui en Treffendel.

Maxent offre une étendue de 3,946 hect., dont 1,833 sont en labour, 1,518 en landes. Limitée au N. par la rivière de la Chèze, traversée par six chemins vicinaux, cette commune compte une population de 1,716 h. Son territoire enclos de forêts, comme au temps où il portait le nom de *Trécouet*, offre un aspect tour-à-tour aride ou couvert, et n'a fait que peu de progrès agricoles. L'école primaire compte 40 élèves. Le revenu cadastral est de 22,427=44,854 fr.

L'église, toujours sous l'invocation de saint Sauveur, est celle de l'ancien monastère, et conserve de nombreuses traces de son architecture primitive dans son abside romane et dans sa longue crypte. La nef a subi une reconstruction ogivale vers le 16e siècle. On y remarque encore quelques beaux vitraux coloriés. La paroisse, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, est devenue succursale de Plélan. On y trouve une chapelle à la limite N.

SAINT-THURIAL.

A l'E. de Saint-Maxent, s'allonge la commune de Saint-Thurial, dont le chef-lieu est situé, à 14 kil. de Plélan, près du ruisseau de la Chèze ou de Sorrand, qui traverse la commune.

L'orthographe moderne du nom de cette paroisse semblerait en reporter l'origine au 8e siècle, après la mort de saint

Thurial, évêque de Dol, sous le patronage duquel elle aurait été placée; mais si on l'écrit avec Ogée, Saint-*Urial*, il faudrait peut-être en chercher la patronne dans la fille d'Hoël III, sainte *Urielle*, au 6e siècle. Les anciens manoirs qui *seigneuriaient* dans cette paroisse ont disparu, et leurs souvenirs ne peuvent rien nous apprendre sur son origine. La commune moderne possède cependant un château qui porte le nom des Langrais, situé à la limite N. E., mais ses annales ne nous sont pas connues.

Le chef-lieu communal, baigné par l'étang de l'ancien manoir de Francbois, est environné de rochers pittoresques. Il s'y tient une foire le 2 mai. La superficie communale est de 1,801 hec., dont 947 en labour et 595 incultes. Le rev. cadastral s'élève à 14,685=27,754 fr. L'école primaire compte 30 élèves. Sa population a varié de 1,000 à 965 h. Deux chemins vicinaux ouvrent la commune. On y trouve, dit-on, une mine de cinabre (1), dont l'exploitation serait très-avantageuse au pays.

La paroisse, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est maintenant succursale.

BRÉAL.

A l'E. de Saint-Thurial, et en suivant le cours de la petite rivière de la Chèze, affluent du Meu, nous entrons dans la commune de Bréal, dont le chef-lieu occupe le centre, à 19 kilom. de Plélan.

L'origine de Bréal remonte au-delà du 14e siècle, sans qu'on puisse rien préciser à cet égard; on y comptait de nombreux manoirs parmi lesquels le château de Molan a seul

(1) Le cinabre, de l'all. *zinnaber*, est une substance non métalloïde, affectant la forme de rhombes ou losanges cristallisés, rouges ou bruns, et composée de soufre et de mercure.

survécu, non sans changer de forme; ses contemporains ont tous disparu, avec leurs seigneurs, dont l'un fut chambellan de Jean V, et l'autre échanson d'Henri II. Le premier, nommé Mahé, fils de Guillaume Levesque, était seigneur du Molan, qui appartient aujourd'hui à M. Duboberil.

La commune de Bréal, limitée au N. et en partie à l'E. par le Meu et le ruisseau de Bohuel, traversée au N.-O. par la route royale de Paris à Lorient, coupée par six chemins vicinaux, compte une population de 2,158 h., une superficie de 3,382 hect., dont 2,110 en labour et 617 en landes. Le revenu cadastral s'élève à 73,738=100,283 fr. — Le chef-lieu possède un bureau de perception, un marché le mercredi, deux foires, le 2 juillet et le 13 novembre, une école primaire qui réunit 60 élèves.

La paroisse, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui cure de 2e classe, sous l'invocation de Saint-Martin. Elle possédait autrefois un prieuré de Sainte-Madelaine et deux chapelains. L'abbaye de Paimpont y percevait un trait de dime.

Nous avons parcouru l'arrondissement de Montfort; arrêtons-nous sur les limites de celui de Redon, pour récapituler, selon notre coutume, les faits statistiques que nous avons recueillis dans les cinq cantons qui composent la subdivision territoriale dont Montfort est le chef-lieu administratif. Ce sera son bilan matériel et moral, sa situation considérée sous les deux influences qui réagissent continuellement l'une sur l'autre; car si l'aisance favorise la moralité humaine, celle-ci, à son tour, produit le bien-être par l'obligation toute chrétienne d'exercer notre intelligence et de l'occuper par le travail utile. On a dit avec raison que la récolte des idées morales se faisait en même temps que la récolte des blés.

Voyons donc quels sont les progrès faits par l'arrondissement de Montfort, sous le triple rapport agricole, commercial et industriel.

Sa position géographique, dans l'intérieur des terres, loin des ressources qu'offre la côte, semble devoir y développer spécialement l'agriculture. Cependant on ne voit pas qu'elle y ait progressé en raison de cette destination naturelle. On y compte encore 14,476 hect. de landes sur une superficie de 94,634 hect., c'est-à-dire 1/6e environ. Aussi sa population est-elle demeurée la plus faible des six arrondissements du département. Elle n'atteint que le chiffre de 58,980 h. — Pourtant il est traversé par douze grandes voies de communication, cinq routes royales, deux routes départementales, cinq chemins de grande communication; enfin il est sillonné par environ 161 chemins vicinaux classés qui complètent ses communications intérieures. Malgré ces avantages, auxquels il faut ajouter les bons exemples de culture donnés par quelques propriétaires trop rares, l'arrondissement de Montfort n'a laissé pénétrer qu'isolément, et pour ainsi dire comme essais, les méthodes les plus sûres qui féconderaient son sol et répandraient l'aisance dans la population. Là, comme ailleurs, l'initiative utile prise par les comices est insuffisante, et devrait être secondée par l'établissement cantonnal de colonies agricoles ou de fermes-modèles, par la direction agricole de l'instruction primaire, suivant le conseil ou les vœux émis tant de fois par les hommes spéciaux réunis dans les congrès annuels.

Sous le rapport industriel, l'arrondissement de Montfort semble plus favorisé, quand on cite ses importantes usines de Paimpont et de Travan, en Iffendic; mais leur influence féconde ne se fait point sentir dans l'arrondissement au-delà d'un rayon fort peu étendu. Les autres ressources industrielles, morcelées et de faible produit, se bornent à satis-

faire aux besoins de la localité. Le petit cercle où s'enferme la demande sert de limite logique à la production.

Là où l'agriculture et l'industrie produisent peu, les relations commerciales languissent et ne dépassent point le niveau de leurs éléments. Aussi, sauf l'exportation des produits de ses deux usines, l'arrondissement de Montfort n'a guère d'autre commerce que celui résultant de l'échange de ses bestiaux ou des fruits de sa terre, pour l'exploitation et la consommation intérieure.

Le chemin de fer de Paris à Brest répandra une vie nouvelle dans cette contrée, si son premier tracé n'est pas changé, et y développera les germes de prospérité agricole et industrielle qui s'y trouvent épars dans une certaine mesure.

L'étendue des principales cultures est de 13,427 hect. pour le froment, 3,280 pour le seigle, 9,339 pour l'avoine, 14,179 pour le sarrasin, 1,186 pour le lin et 252 pour le chanvre. Les prairies naturelles n'y couvrent que 7,721 hect., et les prairies artificielles 1,145. La fabrication du cidre y produit 51,550 hectol. Les cinq cantons, divisés en 46 communes, ont chacun un comice agricole institué, comme nous l'avons dit pour l'arrondissement de Saint-Malo. Montfort et Saint-Méen possèdent chacun un hospice; une seule salle d'asile et 31 écoles primaires réunissant 1,505 élèves, 1 sur 30 h. environ, existent dans l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE REDON.

CANTON DE GUICHEN.

Goven. — Baulon. — Lassy. — Guichen. — Laillé. — Bourg-des-Comptes. — Saint-Senoux. — Guignen.

GOVEN.

En quittant la commune de Bréal par le sud, nous entrons dans l'arrondissement de Redon et dans la commune de Goven, dont le chef-lieu occupe le point central, sur une hauteur au milieu des landes, à 7 kilom. de Guichen.

Au 10e siècle, un oratoire consacré par les moines de Redon à saint Goulven, évêque de Léon, mort et inhumé à Rennes, devint l'origine de la paroisse qui porte encore le nom du patron primitif qu'elle a cessé d'honorer. La terre donnée à l'abbaye de Redon par Judicaël, seigneur de Lohéac, et son épouse Gaceline, après avoir subi la dénomination latine de *Golvenus*, prit peu à peu celle de *Golven* dans la traduction romane, et celle de *Goven* sous les altérations administratives et populaires. Le plus important des manoirs qui s'établirent dans la paroisse de Goven fut celui de *Beloczac*, fief seigneurial, pourvu des trois degrés de la juridiction féodale, et qui donna dans la suite à son possesseur le titre de grand-écuyer de Bretagne, avec le droit de porter l'épée ducale

dans un fourreau enrichi de pierreries, pendant la messe du couronnement et la procession qui avait lieu le même jour à N.-D. de la Cité. Le château du sire de Beloczac existe encore, mais il n'a pas moins changé que son nom sous la main du temps. Situé dans une île au confluent du Meu et de la Vilaine, le château moderne offre un aspect plein de charme et de noblesse, au milieu de ses grands massifs de bois verdoyans, et de ses vastes jardins baignés par un courant limpide. Le manoir primitif, placé plus bas sur la rive, semble dans son isolement un aïeul abandonné qui contemple avec envie son jeune successeur.

Après le château de Blossac, qui appartient à M. De la Bourdonnaye, Goven compte encore d'autres manoirs qui ont survécu jusqu'à nos jours sous un costume plus ou moins moderne. Ainsi, à 2 kilom. de Blossac, sur la rive droite de la Vilaine, on voit l'ancien château de la Feuillée, abrité de grands bois; sur un autre point celui de la Hayric, d'où la vue s'étend sur un immense horizon jusqu'à Rennes; enfin ceux de Bolac et de l'Ampâtre, qui eut pour seigneur Raoul de Vitré.

La commune de Goven, limitée par la Vilaine à l'E., par le Meu au N. E., par la route déparmentale de Pont-Réan à Guer au S., par la rivière de Canut au S. et à l'O., contient en superficie 2,972 hect., dont 1,077 labourables, 248 sous bois et 1,065 en landes; sa population est de 2,005 h. Le revenu cadastral est de 51,286=86,160 fr.

La commune possède sept chemins vicinaux, six étangs qui couvrent 42 hect., une foire le 11 novembre. Elle n'a point d'école primaire.

L'ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo, sous l'invocation de saint Martin, est aujourd'hui succursale. Sa chapelle de l'Hermitage existe encore près des bois que baigne la rivière du Canut, à la limite S. O.

BAULON.

Si nous traversons le Canut et les bois qui l'ombragent, nous nous trouverons dans la commune de Baulon, dont le chef-lieu est situé vers le centre S., à 11 kilom. de Guichen.

Cette paroisse existait avant le 14e siècle, époque à laquelle ses seigneurs de la Muce jouissaient d'une grande influence. Ils étaient considérés comme fondateurs. Leur château, situé au milieu des bois qui bordent la petite rivière de Canut, semble un asile caché, *mussé*, destiné à soustraire aux regards de l'ennemi ceux qui venaient s'y enfermer au temps des guerres incessantes du moyen-âge. Il existe encore, moins ses tours et ses remparts, non loin du successeur moderne qu'on lui a donné. La seigneurie de la Muce, qu'on écrivait *Musse*, passa en 1401 dans la maison de Brullon, dont tous les membres furent célèbres à divers titres. L'un d'eux, Yves Brullon, fut créé chevalier banneret par Pierre II, en 1455, et son fils, ambassadeur et procureur de la duchesse Anne, fut député par elle à Charles VIII pour régler les conditions de leur mariage. Le fils de ce dernier, du nom d'Yves comme son père et son aïeul, porta un des bâtons du poêle sous lequel fut reçu le dauphin-duc, fils de François 1er, lors de son entrée solennelle à Rennes, le 12 août 1532. Enfin Pierre Brullon, chevalier des ordres du roi, introducteur des ambassadeurs, et président au Parlement de Bretage, mourut au château de la Musse, le 24 janvier 1594 et fut inhumé à Rennes le 25 février suivant, avec une grande pompe, dans la chapelle Saint-François. En 1621 la seigneurie de la Musse fut érigée en comté, en faveur d'un colonel de Brullon. Les autres manoirs de Baulon ont tous disparu, à l'exception de celui de la Chèze. La commune, baignée par le Canut, qui la traverse de l'O. à l'E. et la limite en partie,

offre une superficie de 2,501 hect., dont 1,248 en labour et 552 en landes. Sa population a varié de 1,700 à 1,489 h. On y compte huit chemins vicinaux. Le chef-lieu possède un marché le mardi et quatre foires annuelles. L'école primaire réunit 55 élèves. Le rev. cadastral est de 17,849=59,557 fr.

L'église, ancienne cure de l'évêché de Saint-Malo, présentée par l'abbé de Montfort, est aujourd'hui succursale.

LASSY.

Au S. E. de Baulon se découpe la petite commune de Lassy, dont le chef-lieu est à 7 kilom. de Guichen. L'origine de cette paroisse n'est guère plus facile à indiquer que celle de son nom, qui dérive peut-être du gallois *ladd*, prononcé *laz* ou *lass*, meurtre. On sait seulement que le comte de Blossac y exerçait le droit de haute-justice, ce qui ferait penser qu'elle fut contemporaine de la seigneurie de Beloczac au 12e siècle. Ses manoirs du Ronceray et de l'Aumeraie ne datent que du 14e.

La commune, limitée au S. et à l'O. par la petite rivière de Canut, au N. par le ruisseau de Lampâtre, traversée par une route départementale et quatre chemins vicinaux, contient 976 hect., dont 524 en labour et 272 en landes. Elle est coupée par quelques vallons, et couverte de bois au S. Son territoire, d'un aspect généralement plane est dominé par une colline, où est situé un moulin à vent, d'où l'on jouit d'un vaste coup d'œil. Sa population a varié de 900 à 600 h. Elle a perdu le marché qui s'y tenait le mardi. Le revenu cadastral est de 11,624=18,154 fr.

La cure de Lassy était présentée par l'abbé de Paimpont et faisait partie du diocèse de Saint-Malo. Elle est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Martin.

GUICHEN.

La commune de Guichen occupe l'angle formé par la Vilaine et le Canut. Elle possède le chef-lieu de canton, situé dans sa partie centrale, sur la route royale de Caen à Redon, à 45 kilom. de cette dernière ville.

L'étymologie celtique du nom de Guichen, *Gwic'hen*, bourg, suffirait pour prouver son antique origine. A une époque postérieure au 12e siècle, elle n'est pas moins bien établie par l'existence de ces vieux manoirs de Bagatz, de la Grézillonnais, de la Massais, qui existent encore sous une forme moderne. La dernière de ces trois seigneuries devait fournir un bourreau à celle de Guichen, à l'époque où les hauts-justiciers jugeaient les criminels en dernier ressort. Guichen lui-même était une châtellenie avec les trois degrés de juridiction, appartenant à la famille du Bouexic. Les autres châteaux qui ont laissé des traces en Guichen sont le Plessis, Quémarais et le Gaylieu; ce dernier ne date que du 18e siècle : élevé par la famille de Marbœuf, il appartient aujourd'hui à M. Lecourt de Béru, qui y donne de bons exemples à l'agriculture.

L'aspect topographique de la com. de Guichen offre, dans la partie qui avoisine la Vilaine, des sites pittoresques d'autant plus admirés qu'ils sont en contraste parfait avec le reste du paysage.

La com. contient une sup. de 4,269 hect., dont 2,317 en labour et 1,655 en landes. Elle est traversée par une route dép., une route royale et 4 ch. vic.; sa pop. s'est élevée de 2,600 à 3,609 h.; l'école prim. compte 110 élèves. Le rev. cad. est de 73,627 = 117,174 fr. On y trouve une source d'eau minérale ferrugineuse. Le chef-lieu possède une halle et un marché qui devient foire le 3e vendredi de chaque mois;

il a une justice de paix, une brigade de gend., un relai de poste à Pont-Réan, un bureau d'enreg., une perception.

L'ancienne cure, présentée par l'évêque de Saint-Malo, est aujourd'hui de 2e classe. L'église n'a rien conservé de sa construction primitive ; on y voit un confessionnal sculpté du 17e siècle. Son ancienne chapelle du Pont-Réan existe encore, mais le culte l'a abandonnée.

LAILLÉ.

Si nous traversons la Vilaine au moulin du Bouelle, nous entrerons dans la com. de Laillé, et passant sous les grands bois qui enveloppent son château, nous arriverons au chef-lieu situé à 6 kilom. de Guichen.

Le nom latin de Laillé, *Centena de Laliacense*, et son ancien titre de châtellenie avec les trois degrés de juridiction féodale, sont les seules preuves de l'antiquité de cette paroisse, où l'on trouve des vestiges de la voie romaine de Rennes à Nantes.

La com. moderne de Laillé contient aujourd'hui 3,204 hect., dont 1,454 en lab., 353 sous bois et 887 en landes. Sa pop. s'est élevée de 1,600 à 1,812 h. ; son école prim. compte 70 élèves. Le rev. cad. est de 48,804 = 62,470 fr. Elle possède deux foires annuelles, le lundi de la Quasimodo et le 29 septembre, une brig. de gend. et un relai de poste. Limitée à l'O. par la Vilaine, à l'E. par la route roy. de Bordeaux à Saint-Malo, au S. par un cours d'eau, elle possède en outre six ch. vicinaux.

Si Laillé a perdu ses antiques manoirs, il a vu naître, outre son château moderne appartenant à ses anciens seigneurs de la Bourdonnaye de Montluc, un grand nombre de villas bourgeoises, placées dans des sites heureux, à l'ombre des bois, et parmi lesquelles nous devons citer celles de Merot, du

Rachat, de la Ville-Thébault, de la Douettée et de la Caliorne.

La paroisse de Laillé, ancienne cure à l'ordinaire de l'évêché de Rennes, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de Saint-Pierre-ès-Liens. On y trouve au S. la chapelle du Désert.

BOURG-DES-COMPTES.

En descendant la Vilaine, sur la rive gauche, nous arriverons au chef-lieu de la com. de Bourg-des-Comptes, situé à 7 kilom. de Guichen et 22 de Rennes, près de la courbe que dessine la rivière, sa limite naturelle à l'O.

Bourg-des-Comptes existait dès le 9e siècle, sous le nom de *Comps*, vallée; ce n'est qu'à une époque relativement moderne que, détourné de sa signification primitive, le nom de cette paroisse, écrit *Burgo Comitum* dans la bulle de Nicolas V, en 1446, a pris ensuite la physionomie du nom des fonctions d'un président à la Cour des *Comptes*, qui fut seigneur du Bochet au 16e siècle. La seigneurie du Bochet date d'une époque qu'on ne peut préciser, mais antérieure au 14e siècle; elle fut érigée au 17e en vicomté, sans sortir de la famille de ses anciens maîtres, les seigneurs de Lescouet. Le château actuel du Bochet, élevé sous Louis XIV, a vu le Nôtre dessiner ses beaux jardins, aux bords de la Vilaine, au fond de la vallée pittoresque dominée par le bourg qui en a pris le nom. La Chalotais y séjourna en 1764, chez Mme la marquise de la Roche, et fut accusé d'y avoir pris part à un complot tramé entre parlementaires contre le protégé de la comtesse Dubarry, le duc d'Aiguillon, qui colorait sa haine des intérêts de la royauté. — Le Bochet appartient aujourd'hui à la famille de Mgr. Saint-Marc, évêque de Rennes. On remarquait aussi autrefois en Bourg-des-Comptes le châ-

teau de la Réauté, dont les vestiges antiques s'effacent de jour en jour avec ses vieux souvenirs. Sous la Ligue le duc de Mercœur menaça d'en faire le siége, et le gouverneur de Rennes, Montbarot, le sauva en y envoyant un détachement pour renforcer la garnison. Aujourd'hui la Réauté est un simple hameau, avec une maison de campagne, appartenant à Mme de la Rivière-Chereil.

Le sol accidenté et fertile de la partie de la com. qui avoisine la Vilaine y a créé l'un des paysages les plus grâcieux des environs de Rennes. Le chef-lieu a lui-même son attrait particulier pour le touriste; son église moderne, de style gothique, mérite de fixer l'attention et rappelle le moyen-âge, non seulement par son architecture, mais par les efforts qui ont amené sa construction. En effet, ce grâcieux édifice est dû au zèle de l'association chrétienne stimulé par l'exemple et les instances de la famille de Mgr. Saint-Marc, qui a su recueillir et grouper, pour l'exécution de l'œuvre religieuse, l'or du riche et le travail du pauvre.

Après avoir admiré le temple, le promeneur, avant d'aller chercher dans les environs l'ombrage des villas, peut s'égarer quelques instants dans les beaux jardins du *Bâtiment*, maison particulière appartenant à M. Gazon. Tout en se laissant aller dans ce frais dédale de collines, de bois, de jardins et d'eaux paisibles, le voyageur pourra noter que la com. offre une superficie de 2,340 hect., dont 1,144 seulement sont en terres labourables; ce qui prouve que l'agriculture n'y a pas suivi les progrès des cultures de luxe, déterminées par la beauté des lieux; on y compte encore 598 hect. de landes, c'est-à-dire plus du quart de la sup. totale, 148 sont sous bois. La pop. s'est élevée de 1,100 à 1,696 h. L'école prim. compte 60 élèves. Le rev. cad. est de 39,891=49,476 fr. Ses chemins vic. sont au nombre de 7.

Elle possède 7 moulins, deux foires dites de la Saint-Jean

et de la Saint-Denis, un bureau de perception. Il s'y tenait autrefois un marché le jeudi.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Montfort, est devenue succursale, sous l'invocation de la Vierge. — Elle possède une chapelle, dite de la Croix, et située au S. du chemin vic. de Belair.

SAINT-SENOUX.

Ceux qui visitent Bourg-des-Comptes et ses charmants environs, ne manquent pas de se rendre au château de la Molière, situé sur la rive gauche de la Vilaine, vis-à-vis le Bochet, et ils se trouvent alors dans la petite com. de Saint-Senoux, dont le chef-lieu est à 8 kilom. de Guichen.

Le saint auquel cette paroisse doit son nom naquit et mourut au 6e siècle, en Touraine; sa réputation s'étendit en Bretagne, et détermina vraisemblablement la dédicace d'une nouvelle église bretonne au nouveau saint, contemporain de Grégoire de Tours et des petits-fils de Clovis. La date de sa mort, en 579, indiquerait approximativement celle de la fondation de la paroisse de Saint-Senoux.

Le château de la Molière, situé au N. E. de la com., est d'une antiquité moins reculée. Ce fut au moyen-âge une haute-justice seigneuriale. C'est aujourd'hui une élégante maison, enveloppée d'ombrages, par dessus lesquels elle semble regarder au fond de la vallée, où tourne l'humble moulin qui porte encore le nom de ses seigneurs. Son propriétaire actuel est M. Huchet de Quénétain.

Le territoire accidenté de la com. de Saint-Senoux, coupé de collines et de ruisseaux, offre une sup. de 1,828 hect., dont 745 en labour, 716 en landes et 112 sous bois. Sa pop. s'est élevée de 750 à 1,005 h. L'école primaire compte 48 élèves. Les communications y sont établies par 4 chem. vic., et un bac au passage de la Charrière, sur la Vilaine, vis-à-vis de Pléchâtel. Le rev. cad. est de 18,791=20,858 fr.

L'ancienne cure à l'alternative de l'évêché de Saint-Malo est aujourd'hui succursale.

GUIGNEN.

En se dirigeant à l'O. de Saint-Senoux, on entre dans la com. de Guiguen, dont le chef-lieu est situé sur la route roy. de Caen à Redon, à 7 kilom. de Guichen.

Le nom de Guignen a-t-il la même racine que celui de Guichen, et signifie-t-il simplement bourg ? ou faut-il chercher son étymologie dans le mot breton *Guinien*, vigne ? dans les mots *Gui-hen*, eau et source ? Les archéologues diffèrent sur ces points. Des preuves plus précises de l'antiquité de Guignen résident dans l'abside romane de son église, dans la crypte qu'elle renferme, et dans la source abondante que le culte chrétien plaça sous l'égide d'un plus digne patron. La tradition prétend qu'elle fut consacrée à Bacchus: nous concevrions ainsi ce que dit la même tradition de la culture de la vigne dans ce lieu, et nous y verrions la véritable origine du culte de Bacchus.

Au moyen-âge, Guignen eut ses seigneurs et ses manoirs, dont le plus célèbre fut celui du Plessix, qui passa par les femmes dans la famille de la Lande, celle de l'un des héros du combat des Trente ; dans la maison flamande Lebiest, dévouée au service des ducs Jean V et François Ier, et enfin dans la maison de Saint-Amadour, dont le membre le plus glorieux fut inhumé dans l'église de Guignen, où l'on voit encore son tombeau, mais privé de la longue épitaphe qui nous apprenait la biographie guerrière du chevalier *plein d'honneur*, armé par Charles VIII à la bataille de Fornoue (1495). La famille de Rieux succéda, dans la seigneurie de Guichen, à celle de l'illustre chevalier qui avait combattu dans treize batailles rangées au service de quatre rois de

France ; une maison moderne a remplacé l'ancien château. Deux autres manoirs, celui de France et celui des Métairies, ont subi le même sort. Un grand nombre d'autres manoirs nobles, moins heureux, n'ont laissé sur le même sol d'autre trace que leur nom. On remarque près du bourg la maison des Rues-Basses, propriété de Mme Trémaudan.

La com. de Guignen, limitée au N. par le Canut, offre une superficie de 5,306 hect., dont 2,244 en labour et 2,157 en landes. Sa pop. s'élève à 3,138 h. Traversée par 2 routes roy. et dép., elle possède en outre 7 chem. vic. On y compte 7 moulins et plusieurs étangs, parmi lesquels on distingue celui de Painroux. On exploite au hameau de la Prévôtais une carrière de silex propre à faire des pavés. Un marché hebdomadaire et 3 foires annuelles se tiennent au chef-lieu. L'école prim. compte 80 élèves. Le rev. cad. est de 51,305 fr. = 61,050 fr.

L'ancienne cure à l'alternative, de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Martin.

La chapelle Saint-Meleuc, située au S.-O., est maintenant ruinée.

CANTON DE MAURE.

La Chapelle-Bouexic. — Campel. — Loutehel. — Les Brulais. — Comblessac. — Saint-Séglin. — Maure. — Mernel.

LA CHAPELLE-BOUEXIC.

En sortant de Guignen par l'O., nous entrerons dans le canton de Maure et dans la com. de la Chapelle-Bouexic, dont

le chef-lieu est situé sur la route dép. de Pontréan à Guer, à 6 kilom. de Maure.

Cette paroisse doit son nom et son origine à ses seigneurs du Bouexic, dont le château existe encore sous une forme moderne. L'existence de celui-ci n'est guère constatée d'une manière certaine que vers le 16e siècle; mais la famille du Bouexic était connue bien avant cette époque.

Une trace plus antique laissée dans ce lieu, c'est le nom celtique de la petite rivière de *Combs*, qui signifie *vallée*. Un établissement de population a devancé là, sans doute, celui dont le moyen-âge nous a transmis le nom seigneurial, confondu avec celui de son château.

La com. moderne s'étend du S. au N., sur une superf. de 2,064 hect., dont 779 en terres lab., 210 sous bois et 735 en landes. Le rev. cad. est de 23,945=28,265 fr. Ses chemins vic. sont au nombre de six. Elle possède une foire le 3 mai. Sa pop. s'élève à 1,113 h., et n'a pas d'école prim.

Son ancienne cure, présentée par le seigneur, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Joseph.

CAMPEL.

En remontant vers la source de la petite rivière de *Combs*, nous pénétrons dans la com. de Campel, dont le chef-lieu occupe le centre, près d'un étang, à 6 kilom. de Maure.

L'origine de Campel remonte au-delà du 12e siècle, puisque le roi breton Salomon III y possédait un château d'où il data l'une de ses chartes, que nous a conservée le Cartulaire de Redon. On trouve encore, à 2 kilom. N.-E. du village communal, près de la lande de Bovel, des débris considérables de fortifications qui ont sans doute appartenu au manoir royal, ou du moins, si elles sont postérieures, elles indiquent la place où il fut situé. Les autres manoirs que le moyen-âge

éleva dans la même paroisse étaient d'une date moins reculée, et ont à peine laissé leurs noms sur le sol. La jolie maison du Val n'est même pas l'héritière de l'un d'eux.

La commune moderne, en perdant de siècle en siècle son antique importance, n'en a pas recouvré une équivalente de nos jours. Sa sup. ne contient que 1,110 hect., dont 420 seulement sont en terres lab. et 501 incultes : il est vrai que l'étang de Livry couvre 15 hect., et que 50 sont couverts par les bois voisins des ruines du palais de Salomon III. La population a varié de 880 à 652 h. La com., dépourvue d'école primaire, possède six chem. vic., deux foires, 1er mai et 1er décembre. Le rev. cad. est de 9,084=16,787 fr.

L'église de Campel, trève de la paroisse de Maure au moyen-âge, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de sainte Marie-Madelaine.

LOUTEHEL.

En se rapprochant vers l'O. des rives de l'Aff, qui forme la limite du département, on touche à la petite com. de Loutehel, dont le chef-lieu est situé à 9 kilom. de Maure.

L'étymologie de Loutehel viendrait, si l'on s'en rapporte à d'anciens titres, des mots latin *lacu* ou *locu Tehelli*, traduction de *Loc-Tehel*. Peut-être ce nom de *Tehel* n'est-il que celui défiguré de saint *Théhan*, honoré dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, dont cette paroisse faisait partie.

Parmi les autres preuves de l'antiquité de la paroisse, bien que d'une date moins reculée, on peut compter aussi ses manoirs du Plessis Budelor et de la Lohière, qui existent encore. Loutehel relevait de la seigneurie de Guer.

Loutehel, limitée par l'Aff à l'O., compte quatre chemins vic. et ne contient que 720 hect., dont 234 en labour et 235 en landes. Sa population a varié de 500 à 426 h. Elle n'a pas d'école prim. Le rev. cad. est de 6.500=11,635 fr.

L'ancienne cure à l'alternative, de l'évêché de Saint-Malo, est aujourd'hui succursale, sous l'invocation de saint Armel.

LES BRULAIS.

En suivant la rive gauche de l'Aff, on pénètre dans celle des Brulais, dont le chef-lieu est situé au S., à 4 kilom. de Maure.

La paroisse des Brulais est une ancienne trève de Comblessac, et doit avoir avec elle une commune origine; mais d'où vient le nom des Brulais imposé au petit prieuré de la *Vallée-aux-Loups*, *Comb-bleizac*, et à quelle époque fut-il fondé? Ce sont des questions qu'il n'est pas facile de résoudre. Seulement on peut conjecturer, avec quelque certitude, que cette dénomination française, dans un pays qui conserve encore un nom breton, ne peut guère remonter au-delà du 13e ou 14e siècle, époque où beaucoup de fondations pieuses eurent lieu sous des noms relativement modernes.

Les manoirs nobles des Brulais ne datent guère d'une époque plus reculée. Celui de la Bouère est le seul qui ait survécu; les autres n'ont laissé sur le sol que leurs noms attachés à des hameaux ou des métairies.

La commune, dépourvue d'école prim., contient une sup. de 1,195 hect., dont 545 en labour et 455 en landes. La pop. s'élève à 660 h. Cinq chemins vic. ouvrent, excepté au N. O., qui en est totalement dépourvu. La route dép. qui traverse au N. O. supplée faiblement à ce qui manque dans cette partie. Le rev. cad. est de 11,435=12,148 fr.

La trève est devenue succursale, sous l'invocation de saint Etienne. On remarque le couvent au S. du village.

COMBLESSAC.

La commune de Comblessac s'allonge sur la rive gauche

de l'Aff et son chef-lieu est situé au centre, à 8 kilom. de Maure.

Comblessac, nous l'avons dit, vient du breton *comb*, vallée, et *bleizac*, loup; ce qui indique que ce pays était très-boisé et l'on y trouve encore de nombreux vestiges de cet ancien état topographique. Les Romains y ont aussi laissé des traces de leur séjour en Bretagne. On rencontre dans cette commune, sous le nom *d'Aës*, des fragments de la voie de Rennes à Vannes, et de celle de *Julio-Magus*, Angers.

Au 5e siècle, saint Melaine ayant guéri la fille d'un chef étranger qui dominait à Vannes sous le nom d'Eusèbe, et qui était venu dévaster le pays de Comblessac, reçut en don ce même territoire, où il introduisit le Christianisme, et créa la paroisse et son prieuré, qui, depuis, relevèrent de l'abbaye consacrée au saint évêque de Rennes. C'est dans cette paroisse que naquit au 9e siècle le fondateur de l'abbaye de Redon et son premier abbé, saint Convoyon.

De tous les nombreux manoirs élevés au moyen-âge dans cette paroisse, celui de Craon, qui n'était qu'une moyenne-justice, a seul survécu dans une maison élégante, près du hameau de la Touche-Urvoy, dont le nom altéré est celui d'un autre manoir disparu.

La commune de Comblessac, limitée à l'O. par l'Aff, qui la traverse au S., contient une superficie de 1,722 hect., dont 615 en labour, 758 en landes et 57 sous bois. Sa pop. est de 828 h. Elle possède une foire le 25 juin. L'école prim. réunit 45 élèves. Le rev. cad. est de 17,757 = 25,719 fr.

L'ancienne cure, jadis à l'alternative et dans l'évêché de Saint-Malo, n'est plus qu'une succursale sous l'invocation de saint Eloy; elle a deux chapelles, l'une dite de Lorette, près la limite S.-E.; l'autre, du Mur, à la pointe S.

SAINT-SÉGLIN.

En quittant Comblessac, on rencontrera au S.-E. la rivière de Combs, sur les bords de laquelle s'allonge la petite com. de Saint-Séglin, dont le chef-lieu est situé dans un fond, à 4 kilom. de Maure.

La paroisse de Saint-Séglin est l'une de ces dépendances qui formèrent la dot de la riche abbaye de Saint-Georges. A quelle époque remonte cette donation? Quel est le saint dont le nom semble resté attaché à celui de la paroisse, et sous le patronage duquel elle fut primitivement placée? Le champ des conjectures reste seul ouvert sur ces deux points. On ne trouve pas plus de certitude dans l'origine des manoirs nobles de la paroisse vassale de l'abbesse de Saint-Georges. Le château de la Sauvagère a seul survécu à ses nombreux contemporains, parmi lesquels nous remarquons le *Jaroczai*, dont le nom, reproduit dans beaucoup d'autres localités bretonnes, semble d'une haute antiquité.

Saint-Séglin, limitée à l'E. et au S. par la rivière de Combs, compte une pop. de 728 h. Son école prim. réunit 42 élèves. La sup. com. est de 939 hect., dont 440 en labour, 40 sous bois, et 295 incultes. Le rev. cad. est de 6,492 = 15,709 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbesse de Saint-Georges, est aujourd'hui succursale.

MAURE.

Au N. de Saint-Séglin touche la commune de Maure, dont le territoire est découpé en pointes allongées au N. et au S., et rattachées au point central où est situé le chef-lieu de canton, sur le chem. de grande comm. de Guipry à Guer, à 30 kilom. de Redon.

Maure doit son origine, si l'on en croit quelques archéolo-

gues, à l'une de ces légions romaines composées d'Orientaux, et transportées par les empereurs jusqu'au fond des Gaules, comme des garnisons qu'on déplace pour être plus sûr de leur fidélité. La preuve de cette conjecture ne serait pas tout entière dans le nom du lieu, mais on la trouverait encore dans des vestiges du culte de ces troupes mauritaniennes à la solde du vainqueur. Des croix de Bel seraient encore éparses dans le pays, adoptées par le christianisme, qui les aurait conservées en les consacrant à la foi nouvelle. Cependant, une autre origine moins reculée est attribuée à la paroisse de Maure, et peut-être a-t-elle un plus grand caractère de vraisemblance. Sans détruire le fait important de la présence d'une garnison romaine, saint Mauran, fils de Conan Mériadec, le 1er roi breton, aurait donné son nom, comme il y en a tant d'exemples, à cette nouvelle paroisse bretonne. Au moyen-âge, elle eut son importance, et ses seigneurs y élevèrent un château fort qui partagea leur célébrité. On en voit encore le successeur à 1 kilom. S. du bourg, qui posséda jadis le titre de ville. La seigneurie de Maure, ancienne bannière, fut successivement châtellenie, baronnie et comté. Elle absorba en 1555 la seigneurie de Lohéac, par l'acquisition qu'en fit le chevalier François de Maure. En 1597, les ligueurs, commandés par Saint-Laurent, furent attaqués dans le château de Maure par le capitaine la Tremblaye, au nom d'Henri IV, et forcés de l'abandonner pour se réfugier au château du Bois de la Roche, près de Mauron. Les familles de Mortemar et de Rosnivinen de Piré possédèrent successivement la seigneurie de Maure. Les châteaux de la Lardais, de Penhouet, du Bois au Voyer, ont, avec celui de Maure, survécu seuls à leurs illustres contemporains, dont les noms se retrouvent à peine dans ceux de quelques hameaux épars.

La commune moderne, moins étendue que l'ancienne pa-

roisse dont on a détaché la trève de Campel, et limitée au N. O. par la rivière d'Aff, présente une sup. de 7,982 hect., dont 3,342 hect. sont en labour et 3,009, c'est-à-dire près de la moitié, en landes ou incultes. Elle réunit quelques-uns des avantages réservés aux chefs-lieux de canton : justice de paix, brigade de gendarmerie, bureau de perception. Elle possède en outre cinq foires, du 3 mai au 5 octobre. Elle est traversée par une route départementale et 18 chemins vic. La rivière de Combs et l'étang du Moulin-Neuf baignent la pointe S. E. 16 moulins, presque tous à vent, sont les seules usines que l'on y compte. L'école prim. compte 120 élèves. La population est de 3,982 h. Le revenu cad. est de 63,008 =123,493 fr.

L'ancienne cure à l'alternative, de l'évêché de S.-Malo, est aujourd'hui une cure de 2e classe, avec desservance à la chapelle de Bovel. Trois autres chapelles sont situées, celle du Ros, près du bourg; de S.-Aubin, sur la limite O.; de Ropenard, dans la lande formant la pointe N. O. L'abbaye de S.-Melaine possédait dans cette paroisse l'église S.-Mathurin au hameau de Saint-M.

MERNEL.

Sur la limite E. de la commune de Maure touche celle de Mernel, dont le chef-lieu est situé à 3 kilom. de Maure.

L'origine de Mernel, qu'on a écrit *Mesrenel,* remonte peut-être à l'époque romaine, dont on a retrouvé récemment des vestiges sur ce point, dans la direction de la voie qui conduisait d'Angers à Carhaix. Il y eut là sans doute quelqu'un de ces établissements que le peuple conquérant semait le long de ses routes stratégiques, comme autant de haltes pour les troupes.

Au moyen-âge, le château seigneurial de Mernel, sous le

m de manoir de Saint-Maure, appartenait à un marquis de sle, d'où est peut-être venu le nom de *Maure-Nesle*, qui ait servi de base à celui de la commune. Quoi qu'il en soit, manoir est disparu avec ses contemporains.

.a commuue actuelle, dépourvue d'école prim., offre une . de 1,739 hect., dont 673 seulement sont labourables '84 incultes. Traversée par la rivière de Combs, sillonnée sept chem. vic.; elle compte une pop. de 729 h. Le rev. est de 19,406=22,316 fr.

'ancienne cure de Mernel, à l'alternative et de l'évêché 3.-Malo, est aujourd'hui succursale. Elle possède la chapelle de la Joie, située dans la partie E., près de la lande de de Couroué.

CANTON DE PIPRIAC.

Lohéac. — Saint-Malo-de-Phily. — Guipry. — Saint-Ganton. — Saint-Just. — Pipriac. — Lieuron. — Bruc. — Sixt.

LOHÉAC.

En quittant Mernel nous entrerons dans le canton de Pipriac, par la com. de Lohéac, dont le chef-lieu est situé sur la route roy. de Caen à Redon, et sur le chem. de grande comm. de Guipry à Guer, à 7 kilom. de Pipriac.

L'antiquité de Lohéac n'est pas contestée, et la célébrité de ses seigneurs remonte au 10e siècle; mais avant eux Lohéac fut-il connu, et les Romains y laissèrent-ils des traces de leur passage? La découverte de quelques briques romaines semblerait l'indiquer. Lohéac se trouvait sur le parcours de

la voie qui conduisait d'Angers à Carhaix. Il n'est pas impossible que ces briques romaines aient été employées au moyen-âge dans la construction de la forteresse féodale, et que la rareté des pierres ait forcé de recourir aux matériaux laissés dans le voisinage par les anciens conquérants. Les buttes situées au S. du bourg de Lohéac portent encore le nom de château, et c'est dans leurs alentours et sur l'une d'elles que l'on a découvert les briques dont nous avons parlé. Élevées près de l'étang, non loin duquel est encore l'ancien bourg, elles indiquent la place où fut le manoir fortifié des sires de Lohéac, dont l'un des premiers, nommé Judicaël, accompagna Alain Fergent en Angleterre, à la suite de Guillaume-le-Conquérant, en 1066. L'un de ses successeurs, Riou de Lohéac, prit part à la première croisade en 1096, et y mourut, en laissant à son écuyer un morceau de la vraie croix que celui-ci apporta en Bretagne, et qui fut déposé solennellement, en 1101, par Gautier de Lohéac, dans l'église nouvellement achevée de sa seigneurie, en présence de l'abbé de Redon, de celui de S.Méen, et du célèbre Robert d'Arbrissel. Depuis cette époque la seigneurie de Lohéac passa successivement dans les maisons de la La Roche-Bernard (1290—1364), dans celles de Montfort et Laval (1364—1553), de Maure (1553—1610), de Piré (1610—1789.)

Si Lohéac fut une ville fortifiée au temps de la puissance de de ses seigneurs, il n'en reste plus de traces autour du bourg primitif. Avec le château des sires de Lohéac ont disparu les autres manoirs qui relevaient féodalement de sa suzeraineté dans la même paroisse.

La com. de Lohéac, avant de comprendre celle de S.Germain-des-Prés, qui lui a été réunie par la loi du 4 juin 1843, contenait une sup. de 329 hect., dont 147 en labour et 97 en landes. Sa pop. ne s'élevait qu'à 562 h.; cependant sa situation et son commerce l'ont fait doter d'une partie des avan-

tages ordinairement attribués aux chefs-lieux de canton : elle possède un bureau d'enregistrement, une perception, une brig. de gend., un relai, un bureau de poste, six foires annuelles, deux marchés hebdomadaires. Son éc. prim. compte 40 élèves. Le rev. cad. est de 10,916 = 12,990 fr.

L'ancienne cure à l'alternative de Lohéac est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. André. Elle possédait autrefois deux prieurés ; — l'un fondé en 1080 avec la chapelle du château, dédié comme elle à S. Sauveur, et donné à l'abbaye de Redon, avec deux métairies et une vigne situées près du château ; — l'autre sous le nom de S. Nicolas, avec une haute-justice, appartenait à l'abbesse de S.-Sulpice.

SAINT-MALO-DE-PHILY.

En se dirigeant à l'O. vers la Vilaine, on rencontre sur la rive droite la petite com. de S.-Malo-de-Phily, dont le chef-lieu est situé sur une hauteur près de la rivière, à 15 kilom. de Lohéac.

D'où vient ce second nom de *Phily* qui semble compléter le premier, et indiquer le territoire où était située la nouvelle paroisse dédiée à S.-Malo ? n'est-ce point, par une raison semblable, qu'on a dit S.-Malo-de-Baignon ? La tradition pourtant ne dit rien de cette origine du nom de Phily, que ne prouve non plus aucun document. Des anciens manoirs situés dans cette paroisse, le château de la Gaudinelais, le seul qui existe encore, n'est mentionné par les chroniqueurs qu'au commencement du 14e siècle, ainsi que ses contemporains, les manoirs de la Driennaye, qui relevait du seigneur de Guignen ; de la Fouchais, qui appartenait à Payen de la F., de la Richardière, au seigneur de Tréguent.

La com. moderne contient 1,877 hect. de sup., dont 655 en labour, 221 sous bois, et 751 incultes. Le rev. cad. est

de 20,135 = 26,175 fr. La pop. s'est élevée de 700 à 860 h. L'école prim. compte 35 élèves. Une foire annuelle se tient le 8 septembre au chef-lieu. Les voies de communication consistent en cinq chem. vic.

Autrefois cure à l'alternative de l'évêché de S.-Malo, la paroisse de S.-Malo-de-Phily, ou *Philis*, comme on l'écrivait jadis, est devenue une simple succursale. On y remarque la croix de la Justice près la limite S. O., vers Guipry, et la chapelle *Mont-Combs*, mont de la vallée, située au N. et près du chef-lieu communal.

GUIPRY.

La com. de Guipry s'allonge du S. au N. sur la rive droite de la Vilaine, et le chef-lieu est situé sur un coteau, près de la rivière, sur laquelle il possède un port, où il se fait un grand commerce d'entrepôt entre Redon et Rennes.

L'étymologie de Guipry semble être la même que celle des noms communs dans cette contrée et commençant par la même syllabe, *Guich*, bourg; quant à la seconde syllabe, serait-ce un autre mot breton, *Pry*, argile, indiquant la nature géologique du territoire ou peut-être une industrie locale dont le sol fournissait les éléments.

Quoi qu'il en soit, l'origine de Guipry remonte au-delà du 10e siècle, puisqu'en 907 le comte de Vannes, Gurmaillhon, donna cette paroisse à l'abbé de Redon, Catuallon. Au siècle suivant, en 1089, Riou de Lohéac fit don à la même abbaye de tout ce qu'il possédait en Guipry. — En 1165. l'abbaye de Montfort eut son tour, et reçut de Pierre de Lohéac et de son épouse Havoise une partie de ce qu'ils possédaient en la paroisse de Guipry, où existait dès lors une halle qui fut comprise dans la donation. A ces preuves de l'antiquité de Guipry, il faut ajouter l'existence, au 14e siècle, du Château Blanc, qui relevait des sires du Plessis-Angers, et qui, détruit dans

les guerres de cette époque, a laissé des ruines près de la Vilaine. Quelques-uns de ses contemporains, plus heureux, le château des Champs, la Provotière, Quémillac, le Bouexic, ont survécu dans des constructions modernes.

La com. contient 5,148 hect. de sup., dont 2,063 hect. sont en labour, 1,966 hect. sont incultes. La population s'élève à 9,208 h. L'école primaire, à laquelle est réunie celle de S.-Ganton, compte 85 élèves. Le rev. cad. est de 73,580= 89,767 fr. Les sources de prospérité pour Guipry sont toutes dans le commerce d'entrepôt que fait son port sur la Vilaine; on y traverse maintenant cette rivière sur un beau pont qui a remplacé l'ancien bac, et sert de passage à la route dép. de Vitré à Redon. Guipry communique aussi avec Guer par une autre route dép., et avec Redon par la route royale de Caen, qui traverse sa com. Sept chem. vic. complètent ses communications. C'est à Guipry que commencent les travaux qui rendent la Vilaine navigable jusqu'à Rennes. Guipry possède quatre foires annuelles et un marché hebdomadaire; il en avait jadis trois par semaine.

L'ancienne cure de Guipry, à l'alternative, est aujourd'hui succursale.

SAINT-GANTON.

Au S.-O. de Guipry touche la petite com. de S.-Ganton, dont le chef-lieu est situé à 8 kilom. de Pipriac.

La paroisse de S.-Ganton fut, dans l'origine, une trève de Pipriac, et dut son nom à *Hingweton*, qu'on nomme aussi *Guenganton*, abbé et restaurateur de S.-Méen, de 1008 à 1040. C'est donc après cette époque qu'il faut fixer la date de la fondation du prieuré, qui lui fut dédié en la paroisse de Pipriac, à 4 kilom. de la Vilaine, dans un territoire couvert de bois.

En devenant com., l'ancienne trève n'a pas trouvé dans sa

situation isolée de nombreux éléments de prospérité; sa pop. ne s'élève qu'à 489 hab. Elle possède trois chem. vic., et est limitée à l'O. par la route royale de Caen à Redon. Sa sup. est de 1,408 hect., dont 312 en labour, 823 en landes et 129 sous bois. Son école primaire est réunie à celle de Guipry. Le revenu cadastral s'élève à 8,297=16,932 fr.

La petite chapelle du prieuré, jadis de l'évêché de Saint-Malo, a été élevée au rang de succursale, et possède à son tour la chapelle Saint-Mathurin, située vers la limite O.

SAINT-JUST.

A la limite N. de S.-Ganton s'étend la com. de S.-Just, dont le chef-lieu communal est situé dans un vallon, sur la limite O., et sur un affluent de la Vilaine, à 7 kilom. de Pipriac.

Au 5e siècle, Rennes eut un évêque nommé S. Just, sous la protection duquel fut placée la paroisse qui porte son nom, et qui fut fondée vraisemblablement peu de temps après sa mort. Le Christianisme avançait pas à pas dans nos campagnes bretonnes, encore imbues du double paganisme gaulois et romain. Le culte druidique a laissé de nombreuses traces en S.-Just, et la lande de Cojon, *Collis Jovis,* disent les antiquaires, offre des échantillons de toutes les formes de monuments gaulois, *menhirs*, *cromlechs*, *dolmens*, etc.

Au moyen-âge, on comptait dans cette paroisse les manoirs d'Allerac, de la Rochublaye, de la Rivière Collombart, de la Barbarinais et de la Morlais, qui n'existent plus.

La com. moderne, dont la pop. s'est élevée de 900 h. à 1,223, est sillonnée par cinq chemins vicinaux; sa sup. est de 2,877 hect., dont 844 en labour, 1,530 incultes et 66 sous bois. Le rev. cad. est de 17,467=27,248 fr. Elle ne possède pas d'école primaire.

L'ancienne église, qui dépendait de l'évêché de Vannes, avec le titre de cure à l'alternative, est aujourd'hui succursale. Elle offre des parties très-anciennes, sans caractère bien précis.

PIPRIAC.

En franchissant la limite N. de la com. de S.-Just, on entre dans celle de Pipriac, dont le chef-lieu est situé sur la route de grande communication de Bain à La Gacilly, à 23 kilomètres de Redon.

Au 10e siècle, Pipriac faisait partie du comté de Rennes. Cette paroisse possédait un grand nombre de manoirs, dont plusieurs existent encore sous des formes plus ou moins modernes. Ainsi, le Fresche, le Tertre, le Châtel, le Mâle, le Plessix-Fabron, l'Ourme, Senac-Fontenoi, la Pipelais, la Marhannais, la Perdrilais, sont des maisons qui rappellent l'ancienne importance des lieux qu'elles occupent. Il faut citer surtout le Châtel, appartenant aujourd'hui à M. le comte de Tanouarn; le Fresche, appartenant à la famille du même nom.

La com. moderne offre une vaste sup. de 4,865 hect., dont 1,866 seulement sont en labour et 1,865 en landes, que peuplent un grand nombre de moulins à vent. On cite le point de vue dont on jouit sur l'une d'elles du pied du *fouteau*, hêtre, *de Mourenne.* La pop. s'élève à 3,120 h. L'école primaire compte 54 élèves. Le rev. cad. est de 76,338=90,317 fr. Traversée par deux grandes routes royale et dép., la com. possède en outre 9 chem. vic. — Comme chef-lieu de canton, Pipriac possède une justice de paix, une perception; mais, par suite de sa position topographique, il est privé des autres avantages dus à son titre.

La paroisse, ancienne cure à l'alternative de l'évêché de S.-Malo, est aujourd'hui cure de 2e classe, sous l'invocation de S. Nicolas.

LIEURON.

La petite com. de Lieuron limite celle de Pipriac au N., et son chef-lieu est situé sur un cours d'eau à 5 kilom. de Pipriac.

Au commencement du 14e siècle, les sires du Plessis-Angers firent élever à Lieuron un château qui porta leur nom, et remplaça celui qu'ils possédaient dans la com. de Guipry, sous le nom de Château-Blanc, que les guerres du 13e siècle avaient ruiné. Dès lors l'histoire de Lieuron est celle des seigneurs du Plessis-Angers. L'un d'eux, Pierre Angers, fut conseiller de Jean IV, en 1369; son frère Thibaud, époux de Marguerite de Châteaubriand, vit un de ses fils, Guillaume, évêque de S.-Brieuc en 1386, accompagner Jean V à la cour de Charles VI, lors de la cérémonie de l'hommage. — Le Plessix-Angers passa, en 1553, dans la maison des comtes de Maure, — puis dans celle de Piré. — Tombé en ruines à son tour, il a été remplacé par un hameau situé au même lieu, près du bois qui a gardé son nom, et de l'ancien chemin de Rennes à Redon. Les autres manoirs, Coindebec, Chaceville, le Plessis-Mahé, le Bois-au-Voyer, la Garenne, n'ont pas laissé plus de traces.

La com. offre une sup. de 1,671 hect., dont 680 sont en landes et 578 en labour. La pop. a progressé de 500 à 707 h. Elle n'a point d'école prim. Le rev. cad. est de 19,106=22,927 fr. Traversée à l'E. par la route royale de Caen à Redon, elle possède en outre quatre chemins vicinaux.

L'ancienne cure à l'alternative, qui dépendait de l'évêché de S.-Malo, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Melaine.

BRUC.

En nous dirigant vers les rives de l'Aff, au S.-O. de Lieuron, nous rencontrerons la petite commune de Bruc, qui

touche à cette rivière par son extrémité O., et dont le chef-lieu est situé dans un vallon sur la rive gauche, à 6 kilom. de Pipriac.

L'abbaye de Paimpont fut peut-être la fondatrice de la paroisse de Bruc, et c'est à ce titre qu'elle en présentait la cure. Quoi qu'il en soit, Bruc avait au 13e siècle son château seigneurial, dont on voit encore les restes modernes épargnés par la guerre civile; la famille du Boisorhand en était propriétaire. Les autres manoirs contemporains, Boessac, la Perrière, la Boulays, la Creère et la Quiennaye n'ont laissé d'autres vestiges que leurs noms dans quelques fermes ou hameaux.

La com. de Bruc contient 2,122 hect. de sup., dont à peu près moitié 863 en landes, et moitié 847 en labour. La pop. a progressé de 900 à 1,225 h. Elle n'a point d'éc. prim. Le rev. cad. est de 32,711 = 33,692 fr. Limitée à l'O. et au N. par les rivières de l'Aff et de Combs, la com. est traversée au S. par le chem. de grande comm. de Bain à La Gacilly, qui croise sur son territoire l'anc. route de Rennes à Redon. Elle possède en outre 6 chem. vic. Son commerce agricole se fait surtout à La Gacilly et à Lohéac.

L'ancienne cure de Bruc, de l'évêché de S.-Malo, est devenu succursale sous l'invocation de S. Michel.

SIXT.

En suivant vers l'O. le chem. de Bain à La Gacilly, nous arriverons au chef-lieu de la com. de Sixt, situé sur une hauteur, près de la rivière d'Aff, à 13 kilom. de Pipriac.

Dès le 9e siècle, l'existence de Sixt est attestée par une donation en faveur de l'abbaye de Redon. En 878, dit l'acte, un prêtre nommé *Viduimet* donna à ce monastère sa terre de *Conc-Hinoc*, en Sixt. Plus tard, en 1136, les dîmes de la

même paroisse sont données à cette abbaye par Mahé de Sixt. -- Parmi les manoirs élevés au moyen-âge dans le territoire de Sixt, il faut citer comme existant Trégaray, qui appartenait au 16e siècle à M. Dubouexie de Pinieux, et qui est aujourd'hui la propriété de M. Dubignon ; — le Plessix, ou la Cour de Sixt, autrefois à Jean de Porcaro, aujourd'hui à la famille Onfroy. — Un grand nombre d'autres ont disparu ou n'ont laissé que leurs noms et quelques débris à des hameaux ou des fermes, tels que Villeneuve, le Bois-Oran, le Chêne, la Touche-Queno, le Bois-Garin, l'Abbaye-Mourand, Brancfranc, la Ville-Juhel, la Crepaudière et Lapé, dont on voit encore les ruines éparses sur la lande S.-O.

La com. de Sixt possède 8 chem. vic., outre le chem. de grande comm. qui la traverse. Sa pop. a varié de 1,700 à 1,854 h. La sup. com. est de 4,250 hect., dont plus de la moitié, 2,157, sont en landes, 1,334 sulement sont en labour et 175 sous bois. Le rev. cad. est de 50,221 = 53,788 fr. Les besoins du commerce local y ont fait créer 3 foires, dont la plus fréquentée est celle du 9 octobre ou de la S. Denis.

L'ancienne cure de Sixt, à l'alternative et de l'évêché de Vannes, est devenue succursale de celle de Pipriac.

CANTON DE REDON.

Bains. — Redon. — Renac. — Brain. — Langon.

BAINS.

La paroisse de Bains, antérieure à l'abbaye de Redon, située dans son territoire, fut donnée à celle-ci, dès sa fonda-

tion en 833, par Louis-le-Débonnaire, donation que confirma Nominoë. Elle portait alors le nom d'*Aquæ Rothonæ*, eaux redonnaises, que l'on a traduit plus tard par *Bains*, qui indique sa situation près des rivières de l'Oust, de l'Aff et de la Vilaine.

Placé en avant de cette barrière naturelle de la Bretagne bretonnante, Bains dut devenir souvent le théâtre des combats que se livraient les Francs et les Bretons, ceux-ci pour défendre leur pays, ceux-là pour le conquérir. Mais les archéologues ne sont pas d'accord sur ce qui concerne Bains : Les uns lui refusent, les autres lui accordent l'illustration qui résulte pour lui d'avoir été témoin de la défaite de Charles-le-Chauve, par Nominoë, en 845. Bien avant l'époque de la bataille, dont le souvenir est conservé par la tradition, dans le nom d'un étang situé en Bains, cette contrée avait acquis une importance dont il existe encore plusieurs traces. Ainsi les Gaulois et les Romains y ont laissé chacun leurs vestiges, près du château de la Ferrière. Au N. du village communal se trouve un cromlech; non loin de là, au bas de la butte *Malatan*, on exhume fréquemment des débris de briques romaines et aux environs l'on remarque des fortifications en terre, qui appartiennent au moyen-âge. Quand le christianisme eut fondé une paroisse dans le territoire de Bains, et que les moines de Redon en furent devenus propriétaires, ils y exercèrent seuls la justice, jusqu'au moment où le duc Jean II la soumit au siége de Rennes en 1289.

La commune moderne ne conserve pas tout le territoire de l'ancienne paroisse; on en détacha, en 1790, l'une de ses trèves, Cournon, qui fit partie du département du Morbihan, quoique située comme Bains sur la rive gauche de l'Aff, qui sert partout ailleurs de limite aux deux départements. La sup. de la com. de Bains est de 6,999 hect., dont 3,773 sont en landes, et 1,736 seulement en labour. La pop. s'est élevée

de 3,000 à 3,915 h. Elle n'a point d'instituteur primaire. Le rev. cad. est de 71,264=90,505 fr. Traversée par deux grandes routes, la commune possède en outre cinq chemins vic. On y remarque le parc du Plessix, ancien domaine des moines de Redon, et qui renferme aujourd'hui une villa moderne; le château de la Ferrière, qui est situé à l'O. de l'ancien chemin de Rennes à Redon, qu'on a pris à tort pour la voie romaine de R. à V; le Bignon, aujourd'hui abandonné, où naquit le conventionnel Dubignon, auteur d'un recueil de fables estimées, et dont le fils est propriétaire de Trégaray, en Sixt.

La paroisse de Bains, ancien prieuré de l'abbaye de Redon, jadis dans l'évêché de Vannes, est maintenant une cure de 2e classe, qui possède quatre chapelles : S. Marcellin, la plus importante et ancienne trève ; — S.-Méen, seul reste présumé de l'ancienne abbaye de Brésal ; — S.-Jean Apileur, ou *avileur*, qui signifie évangéliste en breton ; — Haut-prain ou S.-André — auxquelles on peut ajouter celle de S.-Laurent, en ruines, dans la partie N. O. Si l'on en croit Déric, le monastère de Ballon, sur lequel on a tant disputé, aurait été fondé en Bains par l'évêque d'Aleth, Maëlmon, au 7e siècle. — L'église de Bains offre un vieux retable d'autel d'ordre corinthien, et des fenêtres ogivales du 13e siècle, dignes d'être conservés. — Une communauté de sœurs de la Providence est établie au chef-lieu communal.

REDON.

Redon doit son origine à son abbaye fondée au 9e siècle, par S. Convoyon, dans un lieu nommé *Roton*, d'où est dérivé le nom de la ville moderne. Le fondateur Convoyon, prêtre de l'église de Vannes, plaça le nouveau monastère dans la dépendance de son évêque, dont le diocèse s'étendait alors sur

la rive droite de la Vilaine, dans la paroisse de Comblessac, ou était né Convoyon, ainsi que dans celle de Bains, sur le territoire de laquelle furent construits les premiers édifices de l'abbaye. Celle-ci s'éleva (829—832), sous la protection de Louis-le-Débonnaire et de Nominoë, malgré la résistance de quelques seigneurs voisins, et s'enrichit rapidement des dons considérables que lui fit le roi breton, dont le saint abbé sut acquérir la confiance. Parmi ces donations, nous avons déjà cité Bains, il faut y ajouter Langon, dont nous parlerons. Aux richesses temporelles, S. Convoyon ne négligea pas d'en joindre d'autres plus précieuses pour la renommée de son monastère. Il obtint des reliques de S. Apothème, évêque d'Angers, et de S. Marcellin, pape et martyr, de S. Méloir et de S. Benoît, ermite de Macérac. Mais la puissante abbaye, à peine élevée, fut bientôt ravagée par les Normands (845). S. Convoyon s'était retiré à Plélan, où il mourut (868), et d'où son corps fut transporté à Redon. Les bienfaits du roi Salomon aidèrent à relever l'abbaye que dirigea Ritcand, sous la règle de S. Benoît. Menacée de nouveau par les Normands, elle ne continua pas moins à prospérer ; elle reçut Belle-Ile de Geoffroy Ier, lutta contre les évêques et conquit son indépendance ; elle fut moins heureuse contre les moines de Marmoutiers, auxquels elle disputa la possession de l'église de Beré, près de Châteaubriand, et qui firent excommunier l'abbé de Redon par le pape Alexandre II (1069), jusqu'à restitution de l'objet en litige.

Cependant l'abbaye de Redon était toujours comblée des faveurs des princes bretons. Le duc Alain Fergent, malade (1116), vint y revêtir l'habit religieux, qu'il garda après sa guérison, pendant que sa femme Ermengarde entrait à Fontevrault, puis dans l'ordre de Cîteaux. Alain fut inhumé dans l'abbaye. Les vitraux coloriés de l'église se couvrirent des portraits des illustres bienfaiteurs du monastère, les Rohan,

les Rieux, les Rochefort, les Châteaubriand, les Malestroit, à côté des ducs et des duchesses de Bretagne. Un grand scandale menaçait pourtant la florissante abbaye dont l'histoire est toute celle de la ville. A cette époque, en 1126, Olivier de Pontchâteau, coupable d'oppression envers ses vassaux, fut poursuivi par Conan-le-Gros, et se réfugia dans l'église de Redon, où il soutint un siége. Vaincu, il répara le tort qu'il avait fait à l'abbaye, et l'église, souillée par les impiétés de ses soldats, fut réconciliée selon le rite religieux, dans une cérémonie à laquelle assistèrent les principaux seigneurs de la Bretagne, et qui fut suivie d'un concile (1133), sous la présidence de l'archevêque de Tours. Bien que placée sous la protection directe du Saint-Siége, l'abbaye de Redon n'en fut pas moins inquiétée par l'évêque de Vannes; les évêques de Nantes et de S.-Brieuc terminèrent la querelle en reconnaissant l'indépendance de l'abbaye et en soumettant les églises qu'elle possédait, Bains, Langon, Brain, et Redon à l'autorité de l'évêque (1208). Redon avait alors deux paroisses, l'une dédiée à S. Pierre et N. D., l'autre à S. Gozual. — Elle possédait aussi l'église de N. D., à Nantes. — Un sénéchal y rendait la justice pour le duc. Pierre-de-Dreux réunit à Redon (1227) tous les seigneurs bretons qui devaient le soutenir dans sa lutte contre le clergé. Par suite des persécutions ducales, l'abbaye devint presque déserte, et tomba en ruines. Elle fut relevée, quelques années après, du produit des aumônes recueillies dans ce but. On cite, parmi les dons des fidèles, le crucifix de la comtesse Agnès. Pendant la guerre de Blois et de Montfort, l'abbé de Redon, alors Jean de Tréal, fut fait prisonnier, et l'abbaye pillée par les partisans de Montfort. La ville, fortifiée par lui, se préserva du pillage. Rendu à la liberté moyennant une riche rançon, l'abbé, après la bataille d'Auray, s'empressa de se soumettre au vainqueur, Jean de Montfort, et en obtint la con-

servation des privilèges de l'abbaye et de la ville, avec le droit de nommer le capitaine de cette dernière. — En 1395 fut signé à Aucfer, près du confluent de l'Oust et de la Vilaine, un traité entre le duc victorieux et Olivier de Clisson. En 1422 et 1423, le duc Jean V fit frapper à Redon des monnaies avec le nom de *Rotanis*, nouvelle forme de la dénomination du lieu. L'abbé réclama contre une innovation qu'il croyait contraire à ses privilèges ; le duc, pour le calmer, lui accorda un droit de juridiction sur les officiers des monnaies. Quelques années après, le roi de France, Charles VII, donna le droit de quintaine à l'abbaye de Redon.

Situé sur la rive droite de la Vilaine, le monastère et la ville n'avaient qu'un pont en bois pour communication permanente avec la rive gauche, où étaient les vastes prairies appartenant aux moines. L'abbé, Guillaume Chesnel, fit commencer un pont de pierres (1429) qui fut achevé par son successeur, Yves Le Sénéchal. Redon possédait alors un hôpital, où l'on éleva une chapelle en 1439. Les faveurs dont avait été comblée l'abbaye allaient être surpassées par celle qui l'attendait. Le pape Nicolas V, à la sollicitation de François Ier, duc de Bretagne, érigea cette abbaye en évêché, et la petite ville en cité, *civitatem*, par un abus sans doute de la puissance papale. L'évêché fut composé de fragments enlevés aux diocèses de Rennes et de Nantes (1), ce qui amena des réclamations des évêques réduits, et, par suite, la révocation de la bulle (1449), trois ans après la faveur accordée.

Redon ne conserva pas moins sa haute renommée, qui lui valut plus d'un bienfait et plus d'un honneur. Le pape Nicolas V délégua l'abbé pour intimer aux évêques ses ordres sur

(1) Les paroisses désignées dans la bulle étaient celles d'Avezac, Fégréac, Macerac, Pierric, Guipry, Pipriac, Lohéac, Baulon-de-Rhoteno (en Redon), Bayn, Brayn, Langon, Pléchatel (Plano-castro), Bourg-des-Comptes (Burgo comitum).

la restitution du droit d'asyle (1453).—Le dauphin de France donna 1,200 écus d'or pour une fondation pieuse à l'Eglise (1455).—Les Etats y furent réunis en 1460 et 1461.—Le roi de France Louis XI y vint en 1462, sous prétexte d'un pélerinage, et fit don à l'abbaye d'un grand christ et de six candélabres en argent. L'année suivante, Arthur de Montauban, l'un des assassins de Gilles de Bretagne, qui, pour échapper au châtiment, s'était fait nommer abbé de Redon, fut cité par le pape en cour de Rome, sur la dénonciation des ambassadeurs de François II, et bientôt forcé de renoncer à la dignité qu'il n'avait usurpée que par la démission de l'ancien abbé, Yves Le Sénéchal ; il se réfugia sous le pallium d'archevêque, les uns disent à Bourges, les autres à Bordeaux, et y fit oublier son crime. — En 1475, les Etats furent de nouveau assemblés à Redon par le duc François.—En 1487, pendant que les troupes de Charles VIII menaçaient la Bretagne, Redon fut assiégé par les seigneurs bretons du parti de la France, et la dame de Rieux y fut faite prisonnière ; mais elle fut aussitôt renvoyée à son mari, sur la demande du roi de France.—La duchesse Anne, après la mort de son père, convoqua les Etats à Redon (1489) pour ratifier le traité du Verger, fait entre François II et Charles VIII, à la suite de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, puis elle y vint deux fois chercher un asile qu'elle fut forcée d'abandonner pour échapper à ceux qui tentaient de l'enlever au profit de l'un des prétendants à sa main. Redon devint plus d'une fois encore, à la même époque, le siége des Etats bretons appelés à ratifier les nombreux traités sur lesquels on s'efforça d'asseoir la paix générale, et qui précédèrent le mariage de la duchesse avec Charles VIII. Parmi les dons qu'elle fit à l'abbaye, on cite le calice d'argent, du poids de 30 marcs, et la rente de 100 liv. sur son domaine, qu'elle offrit à l'abbé, en récompense d'un antique calice d'or, du poids de 16 marcs, dont celui-ci lui avait fait hommage.

Dans les guerres de la Ligue, Redon ne joua pas un rôle moins important qu'au temps de la bonne duchesse. Le duc de Mercœur s'en empara dès le début en 1588 et y plaça Talhouet comme gouverneur. Celui-ci l'abandonna vers 1595, et fit sa paix avec Henri IV, moyennant quelques écus et la promesse de l'abbaye pour l'un de ses enfants. Mercœur vint l'assiéger, mais ne put le vaincre. Les États furent encore réunis à Redon en 1612; mais elle perdit à cette époque son importance comme place de guerre, ses murailles disparurent peu à peu, ses portes du Poële, de la Digue et d'Aucfer s'ouvrirent pour ne plus se fermer. La ville s'agrandit et remplaça les vieux remparts qui la défendaient du côté de la rivière, par un quai bordé de belles constructions et près duquel venaient séjourner les navires du commerce. Le pont et la chaussée de S. Nicolas reçurent, du produit de l'octroi, de nombreuses dotations pour leur entretien. L'abbaye, quoiqu'un peu déchue de son ancienne splendeur, possédait encore d'immenses richesses, et une juridiction très-étendue qui, sous le nom de *mense*, permettait à ses sergents de citer devant le présidial de Rennes, en matière de retrait lignager. Si l'abbé n'était plus seigneur châtelain, il l'était toujours d'une grande partie de la ville. Son trésor était riche de reliques précieuses, parmi lesquelles on comptait celles de S.-Gurloës, premier abbé de Quimperlé, acquises en 1644. Les anciens manoirs ont suivi le sort de l'abbaye. Quelques-uns seulement, ceux de Beaumont et de Beaurepaire, ont survécu sous une forme moderne.

Le 17e siècle ne fournit pas d'événements remarquables à l'histoire de Redon. Mais il n'en fut pas de même du 18e : Redon prit sa part de ceux qui agitèrent cette époque de 1788 à 1806. Depuis cette date ses annales historiques n'ont plus recueilli d'autres faits que ceux qui concernent sa municipalité ou les établissements créés dans son sein. L'his-

toire de la com. a succédé à celle du pays dont elle fournissait sa part.

La petite com. de Redon, coupée à l'extrémité S.-O. du dép., entre la Vilaine et l'Oust, à 65 kilom. de Rennes, n'offre dans sa superf. que 1,500 hect., dont 885 seulement sont en labour et 277 en landes. Le sol en est cependant en partie planté de vignes. Une récolte, à juste titre plus renommée que celle du vin, est celle des châtaignes qui se fait surtout au hameau de S.-Jean, situé sur une colline d'où l'on jouit d'un coup-d'œil étendu. La pop. est de 5,505 h. Le rev. cad. est de 120,557=156,000 fr. Une route royale, trois routes dép., traversent Redon; mais la plus importante de ses voies commerciales est celle qu'elle doit à la navigation de la Vilaine, où viennent aboutir les deux canaux du Blavet et d'Ille-et-Rance, qui joignent Nantes à Brest et S.-Malo. Un bassin à flot va compléter cet avantage, et faire du port de Redon, jusqu'à présent inaccessible aux grands navires, l'un des ports de commerce les plus importants de la Bretagne. L'exportation y monte à 6,881 tonn. et l'importation à 7,215 tonn., dont les bois, les vins, les pelleteries, les tissus et les produits agricoles forment la plus grande partie. Le faubourg de Codilo renferme des chantiers de construction, et l'on compte 48 navires d'attache au port. Le commerce local possède à Redon deux marchés par semaine, le lundi et le samedi, et une foire par mois le 2e lundi.

Comme chef-lieu d'arrond., Redon réunit une sous-préfecture, un tribunal de première instance, une justice de paix, un bureau d'enreg. et conservation d'hypothèques, une recette particul. des finances, une recette princip. des douanes, une lieuten. de gendarm. et brigade à cheval, etc.

Il possède un collége, autrefois communal, aujourd'hui de la congrégation des Eudistes, sous la direction de M. l'abbé Louis, et situé dans les bâtiments de l'ancienne abbaye. L'in-

struction publique y compte deux écoles sup. élém. réunissant 322 élèves.

L'église de l'abbaye, devenue depuis paroissiale, et aujourd'hui cure de 1re classe, conserve des traces de diverses reconstructions. Le transept et la tour qui le surmonte sont d'architecture romane secondaire. Le chœur est de style ogival secondaire du 13e siècle. La tour, séparée de l'église par un incendie, est de la même époque et du même style. Enfin la nef, reconstruite à la fin du 18e siècle, pour remplacer celle incendiée en 1780, porte les caractères de l'architecture sans noblesse de ce temps, et ne couvre pas l'espace qu'occupait l'ancienne. — La tour isolée, l'une des plus élégantes de la Bretagne, a 67 mèt. d'élévation. — Dans l'église, on ne voit plus que quelques fragments des anciens vitraux, les tombeaux de l'abbé Raoul de Pontbriant et de François Ier, duc de Bretagne, l'épitaphe de l'abbé Jean de Guipry, mort en 1307, et la pierre tombale d'un autre abbé, Jean de Tréal, qui fortifia Redon au 14e siècle.

L'abbaye de Redon n'a pas toujours été la seule institution religieuse que possédât la ville.. Un couvent d'ursulines y fut établi en 1674, et y existe encore.

Les deux anciennes paroisses ont été réunies en une seule, sous l'invocation de S.-Sauveur, le patron de l'abbaye.

RENAC.

On trouve au 9e siècle des preuves de l'existence de Renac. Contemporaine au moins de la fondation de l'abbaye de Redon, cette paroisse en devint une dépendance, comme toutes celles des environs, vers 850, grâce à la libéralité de Charles-le-Chauve. — Au 14e siècle, Renac formait une seigneurie qui appartenait, avec celle du Bois Raoul, dans la même paroisse, à la comtesse d'Etampes, mère de François II, qui la

donna, en 1462, à son chambellan Tanguy du Châtel. Ce dernier y fit construire un château fort. — Parmi les nombreux manoirs que possédait au moyen-âge la commune de Renac, on ne compte plus aujourd'hui que ceux du Bois Raoul, du Fresche, de Couespel, de la Touche, du Brossay, du Petit-Bois.

L'aspect topographique de la com. offre, sur les bords de la Vilaine qui coule au S., des prairies et de vastes marais, où l'élève des bestiaux est appelée à prendre un grand développement. — Un point de vue remarquable se présente dans l'horizon qui domine le moulin de Couespel. — La sup. de la com. est de 2,566 hect., dont 827 en labour et 1,148 incultes. Sa pop. est de 1,462 h. Traversée par une route roy., elle possède en outre quatre chem. vic., et des carrières d'ardoises en exploitation. Le rev. cad. est de 27,788=55,576 fr. Un marché et trois foires se tiennent au chef-lieu, où réside une brigade temporaire de gendarmerie.

La paroisse, jadis de l'évêché de Vannes, et dont la nomination était à l'alternative, est aujourd'hui succursale, et possède la chapelle de S. Fiacre à la limite S.

BRAIN.

Au 5e siècle, cette paroisse se nommait Platz, *Placeium*, suivant les actes de S. Melaine, qui y naquit en 462, et y éleva un monastère où il mourut en 567. C'est dans ce lieu que le le saint évêque de Rennes était venu pendant sa vie se délasser, parfois, des fatigues de l'épiscopat et de ses ambassades près du roi Clovis. Brain fut jadis assez important pour qu'on y ait battu monnaie, puisqu'on trouve dans le traité des monnaies de Leblanc un tiers de sou d'or, portant pour exergue : *Brienno Vico*, bourg de Brin, qu'on a depuis ortographié *Brain*, sans respect pour l'étymologie, *Bren*, *locus brennen-*

sis. En 846 et 854 la seigneurie de Brain releva de l'abbaye de Redon, par suite des donations des rois bretons Nominoë et Erispoë. En 1289, les moines consentirent à ce que la juridiction de Brain ressortît au siège présidial de Rennes. Ils y élevèrent en 1700 une maison conventuelle, assez importante, que l'on voit encore.

Brain, comme Renac, est limitrophe de ces immenses marais que couvre la Vilaine presque toute l'année, et qui forment une vaste nappe d'eau que l'on appelle *Mer de Murain.* On y coupe en abondance, au printemps, des plantes aquatiques qui, en se décomposant, donnent un engrais végétal, utile sans doute au pays, mais qui pourrait être remplacé avantageusement et aussi facilement par un engrais animal plus actif, si une obstination peu éclairée ne s'opposait au desséchement de ces marais, où ne tarderait pas à prospérer l'élève des bestiaux, et dont résulterait la salubrité du pays. On trouve dans ces marais beaucoup d'arbres fossiles ou lignites, qu'on extrait dans les sécheresses, et qui semblent indiquer des couches de tourbe.

Brain, qui compte 1,770 hect. de superficie, n'en possède que 24 dans les marais, tandis qu'elle en a 679 en landes et 717 seulement en labour. Le rev. cad. est de 39,915= 61,067 fr. L'école prim. compte 32 élèves. La pop. est de 1,525 h. Distant de 18 kilom. de Redon, le chef-lieu comm. ne communique avec ses alentours que par 3 chem. vic. Il possède deux foires annuelles et un marché le mercredi. L'industrie exploite des carrières d'ardoises, dont les produits s'exportent surtout à Rennes.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Redon, et de l'évêché de Vannes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Melaine. L'église a conservé dans son architecture un caractère antique, qui remonte au 7e siècle, suivant quelques archéologues. Une chapelle moderne a été érigée en 1822 au

centre de la com. et a remplacé celle qui fut détruite en 1793.

LANGON.

Une chapelle en partie de construction romaine, encore existante en face de l'église paroissiale, fait remonter l'origine de Langon au moins à l'époque gallo-romaine : diverses époques ayant laissé leurs dates dans l'architecture de cet édifice, ou dans des débris de peintures qui ornaient la voûte de l'abside, on a pu croire que sa destination avait été différente, suivant les civilisations qu'il avait traversées. Ainsi la présence du petit appareil romain dans une notable partie des murs latéraux et de l'abside, la figure de Thétis retrouvée à la voûte de cette dernière sous une fresque romane, sembleraient attester que l'édifice fut primitivement consacré aux divinités de Rome ; les poissons symboliques représentés postérieurement sur la même voûte rappellent les allégories chrétiennes des premiers siècles de l'église ; quelques traces d'architecture romane se rapportent à la même date, époque de la dédicace de la chapelle à Ste Agathe. Enfin une troisième fresque superposée aux deux premières, et de style bysantin, indique le 12e siècle. A ces preuves d'antiquité Langon peut en joindre d'autres tirées les unes de l'étymologie de son nom, *Lan-gon*, église de S.-Gonet ; les autres de l'architecture romane d'une partie de son église, où l'on aperçoit aussi d'anciennes fresques. On sait qu'elle fut donnée au 9e siècle à l'abbaye de S.-Sauveur de Redon par Louis-le-Débonnaire. Au 16e siècle les réformés, pendant la Ligue, s'assemblèrent dans la chapelle de Ste-Agathe pour y tenir les conférences qui devaient aboutir à l'édit de Nantes.

La com. moderne offre une sup. de 3,588 hect., dont 953 sont en labour, et 1,931, plus de la moitié, en landes. Cependant elle fut jadis presque toute plantée de vignes : ses an-

ciennes maisons nobles, le Bot et la Gaudinais, existent encore sous une forme plus ou moins moderne, sept chem. vic. la parcourent. Elle possède deux foires ; une école prim. qui compte 52 élèves; un rev. cad. qui s'élève à 39,913=61,067 f. La pop. à progressé de 1,000 à 1,523 h.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Redon, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre.

CANTON DE FOUGERAY.

Fougeray. — Saint-Sulpice-des-Landes.

FOUGERAY.

L'existence de Fougeray est antérieure au 9e siècle. Il est désigné en 851, sous le nom de *Fulkériac*, dans une donation de quelques rentes par le roi breton Érispoë à l'abbaye de Redon. Une charte postérieure, datée de 1123, et signée de Louis-le-Débonnaire, semble attribuer l'origine de Fougeray à une fondation du clergé nantais. C'est donc comme paroisse qu'il a pris naissance aux premiers siècles du christianisme, et c'est sans doute à cette époque qu'il faut fixer la fondation de l'*Ermitage*, où vécurent, sur les bords de la Vilaine, quelques cénobites qui commencèrent de catéchiser le pays. — Les Romains y avaient laissé des traces de leur passage dans une voie de Nantes à Rennes.

C'est vers le 12e siècle peut-être que fut bâti le château de Fougeray par les sires de Nozay, qui en furent les premiers seigneurs; ce n'est, du moins, qu'au 13e que le titre de *châtellenie* est donné au nouveau fief, usurpé, dit la charte de

1123, sur le clergé du comté de Nantes. Le château fortifié occupa de bonne heure une place remarquable dans l'histoire du pays, et le nom de Duguesclin vint au 14e siècle augmenter sa célébrité. En 1356, il fut surpris par le héros breton, à la tête de quelques hommes déguisés en bûcherons. Le vainqueur cependant faillit y perdre la vie en culbutant la garnison anglaise qui l'occupait. Depuis ce jour, le château de Fougeray devint un des avant-postes de Rennes, assiégé par les Anglais, et l'asile d'où sortit souvent Duguesclin pour les battre. En 1474, la seigneurie de Fougeray, qui avait passé de la maison de Nozay dans celle de Rieux, entra, par cession de Louis de la Trémouille, dans celle de Rougé, des barons de Derval et Malestroit. En 1595, la Ligue inscrivit un nouvel événement dans l'histoire du château de Fougeray : Le capitaine Saint-Luc, pendant les conférences ouvertes à Ancenis pour la pacification de la Bretagne, débarrassa les abords de Rennes d'une foule de petites places occupées par les partisans de Mercœur, et le château de Fougeray fut du nombre de ceux que ce lieutenant du maréchal d'Aumont attaqua et prit avec le canon fourni par la ville de Rennes. Cette même année, divers chefs ligueurs et royalistes s'y réunirent au mois de décembre, pour y conférer au sujet de la trève projetée entre le duc de Mercœur et Henri IV. Trois ans après, en 1598, ce château fut démantelé comme tant d'autres par ordre d'Henri IV. Il n'en est resté qu'une tour assez remarquable et bien conservée. Des édifices modernes ont remplacé les anciens. M. Judicelly en est aujourd'hui propriétaire.

Au 16e siècle, la seigneurie de Fougeray avait passé de la maison de Rougé dans celles de Laval et de Condé, puis de la Roche-Giffard, en faveur de la postérité duquel elle fut érigée en marquisat. Un château, non moins ancien peut-être, existait contemporain de celui de Fougeray dans le bois

du Loray, où l'on retrouve encore ses débris. Parmi les autres manoirs qui peuplaient, au moyen-âge, la seigneurie de Fougeray, on retrouve encore ceux de Launay-Bazouin, de Cohan, à la famille Dubois-Guehenneuc; du Loray, transformé en exploitation rurale; de Port-de-Roche, de la Praye, bien conservé; de la Thébaudais, du Hallay, récemment réparé en villa moderne; de la Blarais, devenu presbytère de la chapelle Ste-Anne.

De l'histoire de l'antique paroisse et seigneurie de Fougeray, passons à celle de la commune moderne qui l'a remplacée en 1790. Allongée de l'E. à l'O. sur la rivière de Chère, qui la sépare de la Loire-Inférieure, limitée à l'O. par la Vilaine, à l'E. par la rivière d'Aron et la forêt de Thiousée, elle compte dans sa sup. 11,700 hect., dont 3,630 seulement, c'est-à-dire un peu moins du tiers, sont en labour, et 5,462, près de la moitié, en landes ou incultes. L'agriculture a fait là peu de progrès, malgré l'exemple salutaire donné par M. Gaudin à la ferme de Loray. La pop. ne s'élève qu'à 5,425 h. L'industrie locale s'occupe de la fabrication des serges exportées en Basse-Bretagne, de l'exploitation de la roche schisteuse de Ste.-Anne et de l'Hermitage, de l'extraction du minerai de fer qu'on rencontre fréquemment; enfin, de la préparation des cuirs dans quelques tanneries. Le rev. cad. est de 103,752=198,594 fr. Sept foires annuelles et un marché hebdomadaire, le jeudi, offrent un centre aux relations commerciales de la localité. La route royale qui passe à l'E. du bourg, onze chemins vicinaux, la navigation de la Chère et de la Vilaine, ouvrent les communications à l'intérieur et à l'extérieur. — L'instruction publique qui, avant 89, comptait à Fougeray un collége et une école de petites filles, fondés le premier en 1554, par le recteur M. Boutin, et la seconde, en 1709, par une dame Dullier du port de Roche, a conservé ce dernier établissement, en le

confiant aux religieuses de la Providence, et a remplacé son ancien collége par une école prim. qui compte 82 élèves.

Le chef-lieu possède, outre sa justice de paix, une perception et une brigade de gendarmerie ; un télégraphe est établi à 2 kilom. N. E. du bourg et à l'O. de la route royale. C'est un des jalons de la ligne de Nantes à S.-Malo.

L'ancienne cure, de l'évêché de Nantes et dont la nomination était à l'ordinaire, est aujourd'hui cure de 2e classe sous l'invocation de S. Pierre et de S. Paul. Elle possède deux succursales ; Ste. Anne sur Vilaine, érigée en 1820, et la Dominelais, érigée en 1840. Douze chapelles, au nombre desquelles étaient les deux succursales, existaient autrefois dans la paroisse ; mais elles sont aujourd'hui abandonnées ou démolies, sauf celles du Pont-Louet et du port de Roche. On y voyait aussi une maladrerie ou hôpital en 1648.

SAINT-SULPICE-DES-LANDES.

S.-Sulpice, dont l'histoire est celle de Fougeray, son aïeule, n'offre qu'une pop. de 655 h., épars dans quelques hameaux, dont le village communal ne diffère que par son église et sa mairie. Il n'a point d'école prim. Six chem. vic. ouvrent les communications avec les communes voisines et notamment avec la route royale qui passe à 6 kilom. dans l'O. La sup. com. est de 1,118 hect., dont 422 en labour et 444 en landes. Le rev. cad. s'élève à 15,612=20,607 fr.

Le château de la Roche-Giffard, situé à 2 kilom. dans l'E., sur la rivière d'Aron, donna des seigneurs à Fougeray, aux 16e et 17e siècles, dans les sires de la Chapelle.

L'église de S.-Sulpice est aujourd'hui succursale.

CANTON DE BAIN.

Ercé-en-Lamée. — Bain. — Messac. — Pléchâtel. — Poligné. — Pancé.

ERCÉ-EN-LAMÉE.

L'origine d'Ercé est indiquée dans l'étymologie de la seconde moitié de son nom, *Lamée,* qui n'est que la traduction romane de *mediâ* (britanniâ), parce qu'en effet ce lieu se trouvait dans la partie mitoyenne des marches bretonnes, ou sur un territoire dont il occupait le centre, dans le comté de Rennes. Ercé, désigné sous le nom d'*Erceius in medio* dans les états de bénéfices ecclésiastiques, fut une des premières paroisses fondées par le Christianisme naissant en Bretagne.

Devenue en 1055 la propriété d'un nommé Fulbert et de ses frères, l'église d'Ercé fut vendue par eux au moines de S.-Florent, déjà si riches de bénéfices en Bretagne. En 1141, l'abbaye de S.-Sulpice près Rennes acquit dans la paroisse d'Ercé un prieuré placé sous l'invocation de S.-Malo; elle présenta la cure qu'elle confia toujours à un bénédictin. S. Benoît était le patron de l'ordre établi à S.-Sulpice.

Les annales d'Ercé ne sont pas toutes ecclésiastiques; sur la limite S. la forêt de Teillay renferme les ruines d'un château fort qui fut élevé dès les premiers temps du moyen-âge, et protégeait un village né à ses pieds; honoré du titre de ville, comme tant d'autres à cette époque, défendu par quelques murs, pour être à l'abri des surprises, et soumis par cette raison, dans la suite, à un droit de porte de ville dû à son seigneur le prince de Condé. Des restes d'anciennes

voies pavées, ou chemins vicomtiers, se dirigeant vers S.-Sulpice et Châteaubriant, à la sortie de la forêt, attestent aussi l'importance du Teillay et de son annexe. Sur le bord du chemin de grande communication qui traverse la forêt de Teillay, on rencontre une enceinte de fossés, à laquelle la tradition locale a conservé le nom de cimetière des Croix-Brault, pour rappeler peut-être le souvenir d'une grande bataille donnée en cet endroit. Des anciens manoirs d'Ercé, il ne reste plus que ceux d'Hugère, sur la lisière N. de la forêt; — et de la Motte-des-Vaux, à 2 kilom. E. d'Ercé.

La com. moderne, serrée entre les deux cours d'eau d'Aron au S. et du Samnon au N., comprend dans sa sup. 6,476 hect., dont 2,824 en labour, 1,825 en landes et 825 sous bois, que couvre seule la forêt de Teillay. La pop. a progressé de 2,800 à 3,162 h. L'école prim. compte 62 élèves. Le rev. cad. est de 75,013=108,768 fr. Sept chem. vic. complètent, avec la route de grande communication, les voies ouvertes au commerce agricole de la com., qui ne possède qu'une foire le mardi, après le 25 avril, et une industrie qui ne s'exerce plus que sur la vente de l'écorce de chêne, après avoir long-temps fourni des cuirs recherchés.

La paroisse d'Ercé est devenue cure de 2e classe sous l'invocation de S. Jean-Baptiste ; elle possédait autrefois la chapelle tréviale de Teillay, celles de la Fleuriais et de Bleré; mais elle n'a plus maintenant d'autres chapelles desservies que celles d'Hugère et de S.-Eustache; cette dernière, située sur les ruines d'un ancien château, est très-fréquentée par les pélerins aux fêtes de la S.-Jean et de la Pentecôte. Il existait aussi sur la lisière S. de la forêt un couvent de S.-Martin, dont il reste encore quelques vestiges.

BAIN.

Les archéologues n'ont rien découvert, et peut-être rien

cherché sur l'origine de Bain, dont le nom est traduit en latin par *Bainus*, dans le *Pouillé* de Tours. Ce n'est qu'au 13e siècle que l'histoire fait mention des seigneurs de Bain, qui existaient cependant long-temps avant cette époque. Le premier cité est un chevalier du nom de Pierre de Bain; en 1313 c'est Gérard de Machecoul, en 1340 Guillaume de la Marzelière, fondateur du château de son nom dans la paroisse de Bain, et dont les descendants furent comblés des faveurs des ducs de Bretagne et des rois de France. L'un d'eux, en 1433, obtint de Jean V le droit d'élever sur ses terres une justice patibulaire à trois poteaux, qui ne relevait point de la cour du Parlement. Un autre reçut du roi Henri II le privilége d'établir une foire le mardi de la Pentecôte, à la chapelle S.-Léon, près de son château de la Marzelière; Renaud de la Marzelière, seigneur de Bain, fut élu par les trois ordres, président des États assemblés à Rennes, en 1586; François de de la M., qui prenait le titre de baron de Bain, fit ériger sa terre en marquisat en 1619. — Après lui la seigneurie tomba par la marquise de Coëtquen dans la maison de Duras, puis dans celle de Montluc; le château est ruiné; une métairie lui survit et conserve son nom. Les autres manoirs que possédait Bain au moyen-âge sont presque tous également en ruines, Beaumont, Vérial, le Coudray; mais on y trouve encore le château de la Robinais, celui de Poméniac, à M. de Martel, celui de la Haye, qui appartient à M. de Trémergat. Parmi les seigneurs de Bain, ceux de la Marzelière furent les plus célèbres; cependani il y en eut d'autres dont le passage fut plus court, et qui doivent être cités, entr'autres Jean le Maignan, en 1420; dame Philippe de Montespedon, duchesse de Beaupréau, Jean de la Haye et sa postérité.

La com. moderne contient, sur une sup. de 5,744 hect., à peu près la moitié en labour, 2,207, et la moitié en landes ou incultes, 2,220. La pop. a suivi cette lente progression et ne

s'élève qu'à 3,658 h. Le rev. cad. est de 38,827=114,152 fr. L'industrie n'a pu suivre qu'un développement proportionné: quelques tanneries et mégisseries s'y maintiennent avec succès et fournissent des cuirs assez nombreux et estimés. On y fabrique aussi des serges communes. Trois foires annuelles et le marché hebdomadaire du lundi sont très-fréquentés par le commerce local. L'administration y a réuni tous ses éléments d'organisation cantonnale : justice de paix, brigade de gendarmerie, perception, bureau d'enregistrement, recette de contributions indirectes, bureau de poste. La ligne télégraphique de Nantes à Rennes, passant sur la commune de Bain, deux télégraphes y sont établis, l'un sur la limite N., l'autre sur la limite S. — Les voies de communication consistent en cinq chem. vic. et deux routes royale et départementale. Un bureau de bienfaisance, fondé par Mme Bienassis; une école prim. qui compte 80 élèves, une pension pour les jeunes filles, tels sont les seuls établissements publics qui préparent l'avenir de cette localité, et appellent quelques développements relatifs à son importance.

La biographie bretonne place à Bain la naissance du lieutenant-général Chasseraux, et du docteur Freteau, auteur de mémoires distingués, lus à la société académique de Nantes et à celle de médecine de Paris.

L'ancien doyenné de Bain, de l'évêché de Rennes, et présenté à l'alternative, est devenu cure de 2e classe. Des trois chapelles qu'il possédait, le Coudray, Poméniac et la Robinais, la dernière est seule aujourd'hui desservie.

MESSAC.

La paroisse de Messac, désignée sous le nom de *locus Metiacus* dans les anciens actes, existait dès le 6e siècle. Les Franks de Chilpéric tentèrent de passer la Vilaine sur ce

point, en 578, pour marcher contre le comte de Vannes Gueroch, qui refusait de leur payer tribut. Ils furent taillés en pièces au passage même de la rivière près de Messac, par le redoutable comte breton qui, cependant, fit la paix avec eux après la victoire, sauf à recommencer plus tard la lutte contre les envahisseurs. Au moyen-âge, Messac eut ses nobles manoirs, dont le plus important fut le château de Bœuvre, qui a survécu ainsi que le Temple et la Pommeraie. Il appartenait avec haute-justice aux seigneurs de la Chapelle et de la Roche-Giffard, et passa depuis dans les mains de M. Pont-Carré de Viarme, intendant de Bretagne.

C'est sur la limite N. de Messac que se croisaient la grande voie romaine des Gaules et celle de Rennes à Nantes. Messac fournit au 16e siècle (1523) un évêque à Dol, dans le chanoine Thomas Leroi, condamné par le concile de Trente, pour les nombreux bénéfices qu'il possédait.

La com. contient 6,404 hect. de sup., dont 1,935 sont en labour et 3,369 hect. en landes. Le rev. cad. est de 42,037 =93,424 fr.; la pop. de 2,674 h. Son école prim. compte 62 élèves. Son commerce consiste dans celui d'entrepôt que fait son port. Deux foires annuelles se tiennent au chef-lieu. Cinq chem. vic. ouvrent ses communications.

L'ancienne paroisse de Messac était un doyenné à l'alternative, sous l'invocation de S. Abden et de S. Senneu. C'est aujourd'hui une succursale sous la protection des mêmes patrons. Elle dépendait de l'évêché de Nantes au 9e siècle.

PLÉCHATEL.

Pléchâtel, comme tant d'autres paroisses, dut son origine à un prieuré fondé au 9e siècle, par le roi de Bretagne Salomon, qui en fit une des nombreuses dépendances de l'abbaye de S.-Sauveur de Redon. Le nom de Pléchâtel, *Plouchâtel*,

signifiant paroisse du château, il est probable que Salomon posséda en ce lieu primitivement un manoir qui, avant le prieuré, vit naître et se grouper autour de lui les premières habitations de la future paroisse. Le moyen-âge y éleva aussi ses manoirs seigneuriaux et le Plessis Bardoul fut le plus important. Il appartenait au 14ᵉ siècle à Pierre de Neufville, et passa au 16ᵉ dans la maison de Tanouarn. Il existe encore non loin de l'écluse Macaire, sur la Vilaine, sous la forme d'une villa moderne et d'une usine. M. de la Pervenchère, son propriétaire actuel, y a établi un haut-fourneau, et près de l'écluse une minoterie. La veine métallifère ouverte en 1828, à la Romillais, fournit abondamment les métaux exploités par le fourneau et les ateliers qui en dépendent.

Deux autres maisons importantes, situées dans la même commune, sont celles de Minténiac sur la limite N. et la rive gauche du Samnon, où d'excellents exemples sont donnés à l'agriculture locale par le propriétaire, M. Dréo, et M. Danet qui dirige l'exploitation ; — celle de Trélan, posée pittoresquement sur une hauteur près de la Vilaine, et entourée de charmantes promenades par l'oncle du propriétaire actuel, M. Jousset, ancien maire de Pléchâtel. Ce fut pendant un hiver rigoureux, et pour donner de l'ouvrage aux malheureux, que furent créés ces embellissements par le recteur de Pléchâtel.

Les antiquaires signalent dans cette commune divers monuments ou vestiges dignes d'attention : Le premier et le plus ancien est un menhir, près des ruines du château de *Pairin,* dont les seigneurs, aux 14ᵉ et 15ᵉ siècles, portaient le nom de Guillemot. Le château du Coudray, près Bain, a laissé moins de traces encore, quoiqu'il ait été une place forte au temps de la Ligue. Il ne reste plus que des terrassements sur lesquels on a élevé un télégraphe. En revenant au Port-Neuf, sur la Vilaine, on trouve des souvenirs plus anti-

ques, quoique non moins effacés, dans les débris d'un pont, parmi lesquels on a découvert jadis des pièces en bronze, à l'effigie de César. La voie romaine des Gaules passait en ce lieu. A ces richesses archéologiques, il faut encore ajouter une croix curieuse, située dans le cimetière de la paroisse et portant les caractères de la sculpture du 14e siècle.

La sup. com. de Pléchâtel est de 4,344 h., dont 1,857, moins de la moitié, sont en labour, et 1,664 en landes. La pop. s'élève à 2,430 h. L'école prim. compte 35 élèves. Le rev. cad. est de 29,331=68,388 fr. Deux foires annuelles suffisent au commerce local. Cinq chem. vic., deux routes royale et départementale, un bac, établi à la Charrière sur la Vilaine, ouvrent les communications, et la Vilaine elle-même, qui reçoit sur ce point la petite rivière du Samnon, limite de la commune au N., est une voie navigable ouverte aux produits des carrières que renferme Pléchâtel.

L'ancien prieuré de Pléchâtel, devenu cure de l'évêché de Rennes, présentée par l'abbé de Redon, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre; l'église, reconstruite en partie au 15e siècle, possède encore dans sa nef quelques fenêtres du 12e. Le prieuré de Pléchâtel, qui appartenait aux Bénédictins, est devenu, depuis 1789, une communauté de femmes qui se livrent à l'éducation gratuite des jeunes filles. Dans la vaste lande de Bagaron, qui couvre une partie de la commune au S., et où il existait, dit-on, jadis une forêt, on rencontre une petite chapelle dédiée à S. Éloi, le patron des forgerons, parce que ce lieu possédait des forges à bras, dont on retrouve les traces dans de nombreux monceaux de scories. L'industrie métallurgique est donc fort ancienne dans cette paroisse. Le sol métallifère y fournit encore tous les élémens du travail.

POLIGNÉ.

La preuve la plus reculée qu'on trouve de l'existence de Poligné remonte au commencement du 14e siècle. Un chevalier de Raguenel fonda dans la cathédrale de Rennes une chapelle sous l'invocation N. D. du Pilier, et donna en 1304 au chapelain les dîmes de Poligné. La seigneurie de Poligné devint dans la suite une baronie qui appartint à la famille de la Bourdonnaye de Montluc. Les divers manoirs que le moyen-âge éleva dans cette paroisse n'ont laissé pour successeurs que le château du Bois-Glaume, et celui de la Cochetière.

Le sol de la com., limité au S. et à l'O. par la petite rivière du Samnon, est remarquable surtout par la colline du Tertre-Gris, formée d'un immense gisement d'ampelites, variées de formes et de couleurs. Ces espèces de pierres grises, roses ou noires, entassées comme des scories, ont fait croire à l'existence d'un volcan et ne peuvent être tout au plus que le produit d'une substance bitumineuse, ce qui semble indiquer plutôt la présence d'une ancienne houillière. Cette colline couvre un vaste espace, qui comprend une grande partie des 378 hect. incultes que renferme la com. La sup. de cette dernière est de 1,757 h., dont 997 en labour et 72 sous bois. Le rev. cad. est de 22,673=37,863 fr. L'école prim. compte 52 élèves.

La pop. ne s'élève qu'à 1,277 h. Quatre chem. vic. sillonnent les deux extrémités du sol communal, partagé en deux fragments, dont chacun a son centre particulier, celui du S. dans Poligné, celui du N. dans Crévain; ce dernier s'est déjà isolé de l'autre sous le rapport religieux. Sa vieille chapelle a été érigée en église succursale, et va être remplacée par un nouvel et plus vaste édifice, formé des matériaux de l'ancienne église de Bourg-des-Comptes. La cure de Poligné, à

l'alternative, est devenue succursale, sous l'invocation de S. Donatien et de S. Rogatien.

PANCÉ.

L'abbé de S.-Melaine était le suzerain spirituel de Pancé, et les sires de la Marzelière, qui possédaient le château de Fretai, en étaient les seigneurs temporels. L'un d'eux, chambellan de François I[er], fut autorisé au 15[e] siècle, par le duc, à fortifier le château de Fretai, et à y établir le droit de guet et de garde sur ses vassaux, dispensés à ce moyen de tout autre impôt. En 1556, Pierre de la Marzelière obtint du roi de France, Henri II, des lettres-patentes pour l'établissement d'une foire annuelle, dite de Ste-Catherine, le 25 novembre. — La seigneurie de Fretai fut érigée en vicomté en 1578, par Henri III, pour récompenser Renaud de la Marzelière des services qu'il lui avait rendus, pendant la guerre de religion, contre les protestans. Le château de Fretai, tombé en 1592 aux mains des Ligueurs, fut repris par le baron de Molac et conservé à Henri IV, jusqu'à la fin de la guerre de la Ligue. Il fut sans doute détruit à cette époque, comme tant d'autres, par ordre du vainqueur. Il a été remplacé par une maison moderne du même nom. — Le manoir de la Besneraye, que possédait aussi la famille de la Marzelière, dans la même commune, a disparu plus complétement. La maison du Plessis-Godard, d'une origine moins reculée, présente un aspect tout moderne.

La com. de Pancé contient 1,933 hect., dont 1,287 en labour et 234 en landes. Sa pop. est de 1,456 h. L'école prim. compte 36 élèves. Le rev. cad. est de 20,955=42,745 fr. Pancé est traversé par une route départementale et trois chemins vic., mais il a perdu son ancienne foire.

La cure que présentait l'abbé de S.-Melaine est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

CANTON DU SEL.

Le Sel. — Chanteloup. — Saulnières. — Tresbœuf. — La Bosse. — Lalleu. — La Couyère.

LE SEL.

La plus ancienne preuve de l'existence du Sel est dans celle de son château des Monts, vendu en 1253, par Rolland Dollo, seigneur de ladite paroisse, à Thomas, seigneur de Chamillé. La famille Pinczon en devint propriétaire au 15e siècle, et l'a conservé toujours depuis. Bien que relevant pour quelques terres de M. de la Bourdonnaye-Montluc, les Pinczon du Sel avaient reçu de leurs prédécesseurs le titre de seigneurs fondateurs de la paroisse du Sel. L'un d'eux se fit remarquer, au 18e siècle, par l'établissement de plusieurs manufactures et d'utiles écrits sur le commerce et l'agriculture en Bretagne. La paroisse du Sel possède encore deux menhirs et un château de la Fillochaye, presque abandonné.

La com. mod. offre une sup. de 1,033 hect., dont 663 sont en labour et 175 incultes. Une partie de cette sup. est comprise dans l'enclave que possède la com., dans celle de la Bosse, sa voisine. Ce fragment de la com. du Sel, bizarrement jeté à 1,700 mètre au S., entre le ruisseau des Bruyères et le Samnon, ne possède que deux villages, et une étendue d'environ 3 kilom. de longueur sur 1 de large. Six chemins vicinaux sillonnent la commune du Sel, dont la pop. est de 683 h. L'école prim. réunit 50 élèves. Le rev. cad. est de 21,032=22,923 fr. Le chef-lieu, situé à 30 kilom. de Redon, possède un marché le samedi et deux foires annuelles.

L'ancienne paroisse du Sel, qui dépendait de l'*ordinaire,* est devenue cure de 2e classe, sous l'invocation de S. Martin, et après avoir possédé deux succursales, La Bosse et le petit Fougeray, de 1803 à 1826; elle est rentrée dans ses limites primitives. De ses trois chapelles, une seule lui est restée, celle du hameau de la Rue, dédiée à Ste-Anne. Les deux autres, de Ste-Marguerite au bourg, et du château des Monts, n'offrent plus que des ruines et des souvenirs.

CHANTELOUP.

Le château de Chanteloup (*de cantu lupi*, chant du loup), est-il né avec la paroisse, au moyen-âge?

Le successeur moderne du castel primitif a perdu tous les vestiges de ceux qui l'ont précédé. Les manoirs qui relevaient de lui sur le même sol, la Ville Thebert, Beauchêne et Beauvais, n'ont pas mieux gardé les preuves vivantes et monumentales de leur généalogie. Cependant on trouve encore près de l'un d'eux, à Beauchêne, des ruines d'un prieuré qui doivent lui appartenir.

La sup. communale est de 2,648 hect., dont 1,226 en labour, 588 incultes et 369 sous bois. La pop. monte à 1,662 h. L'école prim. réunit 25 élèves. Le rev. cad. est de 48,002 =50,402 fr. Une seule foire se tient en septembre, au village du petit Fougeray, situé dans la partie S., à 8 kilom. du Sel, et presqu'aussi considérable que le chef-lieu pour sa pop. Il a été érigé en desservance en 1831.

La cure de Chanteloup, à l'alternative, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

La famille de M. de Corbière, ex-ministre sous Louis XVIII, et pair de France, est, dit-on, originaire de Chanteloup.

SAULNIÈRES.

En 1068, la paroisse de Saulnières relevait du seigneur de

Châteaugiron, qui donna le quart des dîmes et du terrage à l'abbaye de S.-Georges de Rennes, où sa fille était religieuse. Il ajouta à ce don celui d'une maison dans le bourg, « pour retirer les dîmes et loger l'abbesse et les religieuses, » lorsqu'elles voudraient aller se promener à Saulnières. » Ces promenades devinrent un texte dont s'empara la médisance et amenèrent la réforme de l'abbaye en 1527, après une lutte qui dura plus d'un demi-siècle, contre l'autorité royale et celle du Pape, qui avait ordonné une enquête.

Parmi les manoirs qu'éleva le moyen-âge dans cette paroisse, on ne retrouve plus guère que les ruines de celui de la Marchée.

La commune, dont le chef-lieu est à 5 kilom. du Sel, offre une sup. de 1,035 h., dont 477 en labour et 315 incultes. Le rev. cad. est de 15,079=16,586 fr. Elle compte une pop. de 545 h. et ne possède pas d'école prim. Elle a perdu La Bosse, son ancienne succursale, devenue depuis paroisse et commune. Deux chemins vicinaux et une route départementale la traversent.

L'ancienne cure de Saulnières, dont la nomination était à l'alternative, est aujourd'hui succursale.

TRESBŒUF.

La paroisse de Tresbœuf dépendait de l'abbaye de S.-Melaine et lui dut son origine. Les manoirs féodeaux n'ont pas laissé là plus de traces que les événements historiques dans lesquels ils ont figuré. Les noms seuls de la Bellière, du Perray, de la Bertranais, sont restés attachés au sol.

La com. contient une sup. de 2,535 h., dont 1,635 en labour et 345 en landes. Le rev. cad. est de 42,475=48,416 f. La pop. monte à 1,512 h. L'école prim. ne réunit que 20 élèves.

Comme la commune du Sel, dont elle est limitrophe, celle de Tresbœuf possède une enclave sur la rive droite du Samnon, et séparée d'elle par la commune de la Bosse, à laquelle il eût été plus rationel d'annexer ces deux fragments, isolés de leur centre administratif et religieux (1).

La cure, présentée jadis par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale.

LA BOSSE.

Ancienne succursale de Saulnière, la Bosse eut avec cette paroisse une origine commune et dépendit comme elle de l'abbaye de St-Georges. Son histoire est donc celle de la paroisse à laquelle elle fut annexée jusqu'en 1790.

A cette époque, l'annexe dotée d'une administration communale fut érigée en paroisse; serrée comme une longue lisière entre le communes du Sel, de Tresbœuf et leurs enclaves, elle ne contient que 796 hect., dont 547 sont en labour et 117 en landes; sa pop. est de 447 h. et n'a pas d'école prim. Le rev. cad. s'élève à 14,581=15,307 fr.

L'église a conservé son rang de succursale.

LALLEU.

La paroisse de Lalleu, au nom de laquelle on ajoutait autrefois celui de *S.-Jouin*, pour indiquer sous quel patronage elle fut mise lors de sa fondation, n'a pas conservé le souvenir de ses seigneurs primitifs. Elle relevait du prince de Condé en 89. Le manoir de la Rivière, appartenant à M. Picault de la Pommeraie, était le seul qui existât dans cette seigneurie, relevant d'un prince royal.

La commune de Lalleu offre une sup. de 1,509 hect., dont

(1) Nous renvoyons désormais à la carte pour les voies de communication et les cours d'eau.

855 en labour et 379 en landes. La pop. est de 789 h. et n'a pas d'école prim. Le rev. cad. est de 16,647=17,979 fr.

Deux foires annuelles se tiennent en chef-lieu, à 9 kil. du Sel.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de S. Jean-Baptiste.

LA COUYÈRE.

De temps immémorial les seigneurs de Langle de Couetuhan furent les seigneurs de la paroisse de la Couyère, et leur manoir dominait seul dans la paroisse, où il existe encore sous une forme plus moderne.

La commune offre une sup. de 1,171 hect., dont 750 en labour, 52 en bois et 155 en landes. La diminution de ces dernières est due en partie aux défrichements faits par M. de Langle. Cependant la pop. a décru de 900 à 756 h. Elle n'a point d'école prim. Le rev. cad. est de 21,311=23,443 fr.

Elle possède une foire annuelle ; mais son commerce agricole se fait surtout à Janzé.

Autrefois cure à l'alternative, la paroisse de la Couyère est devenue succursale, sous l'invocation de la Vierge.

Avant de quitter l'arrondissement de Redon, résumons les chiffres et les documents qui établissent ses progrès agricoles, commerciaux et industriels.

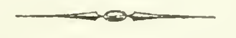
Formant l'une des pointes du département au S. E., l'arrondissement de Redon, qui touche par la Vilaine à la mer et au chef-lieu départemental, devait, grâce à cette artère vivifiante, participer surtout aux avantages commerciaux.

L'arrondissement est-il aussi heureux sous le rapport agricole? Sa sup. qui contient environ 132,937 hect. en renferme

50,242 en landes, c'est-à-dire plus d'un tiers. Sa pop. s'élève à 78,974 h. C'est la plus faible pop. des six arrondissements après celui de Montfort. Le chiffre des principales cultures est pour le froment 2,335 hect., pour le seigle 13,368, pour l'avoine 4,783, pour le blé-noir 16,455, le lin 718, le chanvre 251. Les prairies naturelles couvrent 12,322 hect., les prairies artificielles 292. La fabrication du cidre y produit 52,976 hectolitres. Les 45 communes qui composent l'arrondissement ne sont pourvues que de 30 écoles prim. qui réunissent 2,041 élèves. Les 7 cantons possèdent chacun un comice agricole. Aucun d'eux ne possède de salle d'asile. Un hospice existe à Redon. Les voies de communication y sont assez nombreuses et forment un réseau dont les mailles sont suffisamment rapprochées pour les besoins locaux et le développement des progrès futurs de l'arrondissement. Malheureusement ils se feront attendre long-temps, malgré quelques bons exemples isolés, et l'effort des comices agricoles, si le pouvoir ne seconde ces bonnes intentions par des établissements cantonnaux, où le laboureur pauvre ne trouve pas seulement des leçons, mais des secours.

L'industrie, comme l'agriculture, n'a produit dans l'arrondissement de Redon qu'un petit nombre d'établissements dont l'exemple est resté stérile pour les autres parties de sa circonscription, et qui se bornent à produire pour les besoins les plus rapprochés d'eux.

Le véritable caractère de l'arrondissement de Redon, ce qui lui donne une physionomie distincte, est donc uniquement dans son chef-lieu et ne se reflète nulle part ailleurs.



ARRONDISSEMENT DE VITRÉ.

CANTON DE RHETIERS.

SAINTE-COLOMBE. — Cette paroisse, dont le nom semble indiquer sous quel saint patronage elle fut placée lors de sa fondation, n'a conservé aucuns titres de son origine, qu'elle dut peut-être à son château des Mottes encore existant. Ste-Colombe, fille de Conan-Mériadec, le 1er roi breton, fut sans doute honorée par les seigneurs du lieu et donnée par eux pour protectrice à leurs vassaux.

La com. moderne offre une sup. de 757 hect., dont 461 en labour et 104 incult. Le rev. cad. est de 10,245=15,982 fr. La pop. s'élève à 531 h. L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale.

COESMES. — Les archéologues ont cherché une origine étymologique au nom de Coësmes dans les mots bretons *Coët-em*, forêt mouillée. Quoi qu'il en soit, cette orthographe n'avait pas survécu jusqu'au 12e siècle : on écrivait alors *Cosme*, et plus tard on trouve sur les sceaux du 15e siècle *Coimes*. En 1186 le seigneur banneret de Coësmes était un Briand du Refuge. Ses descendants furent puissans à la cour des rois de France. L'un fut garde-des-sceaux de Charles VII, l'autre écuyer de Louis XI, un troisième fut chambellan du duc d'Anjou, et son aïeul avait été écuyer tranchant de François 1er. Les manoirs nobles de la seigneurie de Coësmes ont tous disparu, excepté celui de la Chevronnière ; mais ceux de la

Georgerie, du Plessis et de la Couëfferie n'existent plus que de nom, sous la forme de métairies. En 1590, Coësmes fut pillé et incendié par les soldats de la Ligue, pendant que le prince de Dombes, qui commandait pour Henri IV, s'endormait à Rennes dans les plaisirs. Le gouverneur de Rennes, Montbarot, envoya un détachement de la milice bourgeoise chasser les Ligueurs de la paroisse dévastée.

Coësmes eut aussi sa part des événemens de l'histoire moderne : En 1790, la fédération fut célébrée dans son territoire sur la lande de la Grasserie, et une pyramide de 12 mètres y fut élevée pour perpétuer la mémoire de la fête. En 1795, pendant la trève pour les conférences de la Mabilais, une bande d'insurgés, commandés par Terrien-Cœur-de-Lion, surprit Coësmes, et tenta vainement d'incendier l'église, où s'étaient réfugiés six habitants.

La com. de Coësmes offre une sup. de 3,324 hect. dont 1,601 sont en labour et 163 en landes. Sa pop. est de 1,535 h. Son école prim. compte 50 élèves. Elle possédait le jeudi un marché qui a été remplacé par deux foires annuelles. Son rev. cad. est de 29,435=40,912 fr. On y exploite des carrières d'ardoises.

L'ancienne cure de Coësmes à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre. Les autels de son église sont de 1632 et furent élevés aux frais des dames du Refuge, protestantes converties. La paroisse de Coësmes possédait quatre chapelles, celles de Ste.-Christine, de N. D. des Bois, de Ste.-Marguerite et de la Chevronnière ; mais elles n'existent plus ou ne sont plus desservies.

THOURIE. — Quelques-uns pensent que S. Thurien, qui vivait au 8e siècle, dans l'évêché de Dol, a des droits à être considéré comme le patron primitif de cette paroisse. L'origine des seigneurs de Thourie n'est guère mieux prouvée. On sait seulement que le manoir de la Touche existait au 15e

siècle et que les Eon de la Touche en étaient propriétaires.

La commune de Thourie contient 2,403 hect. de sup., dont 1,553 en labour et 286 incultes. Le rev. cad. est de 22,621=49,087 fr. Sa pop. s'élève à 603 h., et possède une école prim.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale.

MARTIGNÉ F. — Qu'on admette ou non pour étymologie, au nom de Martigné, les mots *mars* et *ignis*, il faudra bien croire à son existence dès le 11e siècle, car une charte nous apprend qu'Yves de Martigné donna, en 1060, les dîmes de cette paroisse à la puissante abbaye de Marmoutiers. Au 12e siècle, Martigné possédait un château fort, situé au haut et à l'E. de la ville actuelle. Ce titre de ville, avec celui de châtellenie, lui fut accordé au moyen-âge. Le prince de Condé en devint seigneur. On y comptait, parmi les manoirs nobles, ceux de la Chevière, de la Seguintière, du Bignon et du Tertre. Il faut ajouter à ces noms ceux plus modernes de la Mintière, la Forge, la Pillardière, la Chouannière, qui sont devenues des fermes. La commune moderne a aussi ses souvenirs historiques : En 1790 le château de Feuillée, situé sur le bord de l'étang et appartenant à la famille de la Jonchère, fut incendié des premiers, malgré les efforts des gardes nationales.

Martigné est le véritable centre commercial du canton. Il possède un marché hebdomadaire le vendredi, quatre foires annuelles; aussi y trouve-t-on réunis le bureau d'enregistrement, celui de la perception, la brigade de gendarmerie, le bureau de poste. La sup. com. est de 7,408 hect., dont 4,411 en labour et 499 en landes. 1,099 hect. sont sous bois et couverts en partie par la forêt d'Araize, qui limite au S. L'étang qui sert de moteur à la forge couvre 90 hect. Cette usine, qui a donné la moitié de son nom à la commune, est d'une grande importance locale, indépendamment de celle

qu'elle a par ses produits, qui s'élèvent à plus de 260,000 kilog. de fer par an. Sans être comparable à celle de Paimpont, la forge de Martigné a son utilité relative. La pop. de la comm. est de 3,609 h. L'école prim. compte 60 élèves. Le rev. cad. monte à 98,365=153,450 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue une cure de 2e classe en 1827, sous l'invocation de S. Pierre. Elle possédait autrefois un prieuré présenté par l'abbé de Marmoutiers.

FORGES. — Le nom de cette paroisse vient de ce qu'il y exista des forges à bras, avant l'établissement de celles de Martigné-Ferchaud. Les forgerons, groupés en ce lieu, eurent bientôt une chapelle qui est devenue depuis l'église de la paroisse, sans accroître beaucoup ses petites proportions. Les scories dont le sol est couvert aux environs attestent l'ancienne occupation des habitants.

Le manoir noble de l'Epienne, qui appartint à la famille Menoret, n'a pas plus survécu à ses maîtres que les forges au siècle qui les vit naître, comme tant d'autres, dans les forêts qui couvraient la Bretagne.

La petite commune de Forges contient 604 hect. de sup., dont 405 en labour et 59 en landes. Le rev. cad. est de 8,740=13,460 fr. La pop. est de 607 h. Elle n'a point d'école prim.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale. Elle était dîmée par l'abbaye de la Roë. Les deux accroissements faits à l'église primitive sont de 1559 et de 1606.

RHETIERS. — C'est au temps du roi breton Salomon, vers 860, que l'on rencontre la première preuve de l'existence de la paroisse de Rhetiers. Son nom, que l'on écrivait autrefois *Retiers*, a pu, suivant quelques-uns, dériver du latin, *retinere*, retenir, à cause de la situation de sa forteresse sur les marches de Bretagne. Peut-être faut-il plutôt cher-

cher cette étymologie dans le nom du peuple qui habitait la contrée, *Rhedones*, ou dans celui de *Retiacum*. En 1190 un seigneur de Coësmes, Briand du Refuge, donna la moitié des dîmes de Rhetiers à l'abbaye de Savigné en Normandie. Plus tard, en 1330, un autre seigneur de Coësmes, Guillaume du Hallai, posséda la haute-justice de Rhetiers; et son château, dont on voit encore les douves et la motte seigneuriale, existait en 1590, époque à laquelle il fut pris et incendié par les Ligueurs. Le même seigneur Guillaume du Hallai et ses descendants possédèrent aussi en Rhetiers les manoirs de la Borderie et du Bois-Macé. Les autres manoirs de la Petite-Onglée et de la Bigotière n'ont laissé d'autres traces que des fermes qui portent leur nom. Ce dernier fut la maison paternelle de M. Bigot de Préameneu, l'un des rapporteurs du Code civil, et depuis sénateur et ministre des cultes.

La commune de Rhetiers contient 4,138 hect. de sup., dont 2,394 en labour et 662 incultes. Le rev. cad. est de 71,083=101,651. La pop. s'élève à 3,156 h. L'école prim. compte 60 élèves. Quoique chef-lieu de canton, Rhetiers est privé de la plupart des avantages dus à son titre, et que lui enlève Martigné par sa position commerciale. Il a cependant un marché le lundi et une foire le premier lundi de juin.

La cure cantonnale était jadis à l'alternative.

LE TEIL. — Ce nom, disent quelques archéologues, vient du mot *til*, ormeau, arbre sous lequel les anciens seigneurs rendaient la justice, comme Saint-Louis sous le chêne de Vincennes. Une autre étymologie du nom de cette paroisse peut être tirée de son ancienne orthographe. Les vieux titres et une inscription lapidaire du XVII[e] siècle l'écrivent *Tail*, par abréviation de *taillis*, le pays étant couvert de bois. La paroisse dut son origine aux seigneurs du château de la Motte, dont on voit encore les traces près de l'étang du même nom, à l'entrée de la forêt qui couvre une partie de

la commune. Ce château, qui était l'un des points de la ligne de défense des marches de la Bretagne, appartint dans la suite à la famille de la Trémouille; mais détruit, comme tant d'autres, en 1598, par ordre d'Henri IV, une partie de ses matériaux servit a construire une maison que l'on voit encore au chef-lieu communal, avec la date de 1616, et le nom d'*Antoine Gault, procureur fiscal du Tail,* qui la fit élever. Le Teil, à cette époque, avait le titre de ville et un marché qu'il perdit pendant une épidémie. Le prince de Condé en était seigneur. Une motte seigneuriale, qu'on trouve dans la forêt non loin du village de la Bûcherie et d'un menhir, atteste qu'il existait là un autre château fort dont la tradition locale seule conserve le souvenir. — Le manoir de la Rigaudière, plus moderne, fut, dit-on, d'abord une maison de chasse du prince de Donges. Celui-ci devait, comme redevance féodale, à la meute de son voisin, le seigneur de Piré, un dîner à discrétion, mais servi brùlant et tournant à la broche. La Rigaudière, avec haute-justice, passa successivement dans la famille de Kerouan, et dans celle de M. Petit, directeur des devoirs à Rennes; elle appartient aujourd'hui à la famille de Léon, qui l'a restaurée et y fait de grandes améliorations agricoles. — Il existe encore dans la commune du Teil un autre manoir noble, nommé le *Bois-Rouvray*, voisin de la Rigaudière, qui eut souvent maille à partir avec lui. Il appartint primitivement à la famille de Jacquelot; il est aujourd'hui la propriété de la famille Bouttier, qui en a fait une exploitation agricole.

La com. du Teil contient une sup. de 2,450 hect., dont 1,311 en labour et 184 en landes; 502 hect. sont couverts en grande partie par la forêt, qui du prince Condé a passé au duc d'Aumale, et est aujourd'hui la propriété de M. de Langle de la Couyère. La pop. s'est élevée de 1,200 à 1,544 h. L'école prim. compte 45 élèves. Le rev. cad. est de 35,570=

67,140 fr. — On y fabrique dans les fermes quelques toiles de chanvre, et l'on y trouve une source d'eau minérale.

L'ancienne cure du Teil, à l'ordinaire, est devenue succursale, sous l'invocation de S. Mainbœuf, *Magnobodus*, évêque d'Angers. Elle possède une chapelle, dédiée à N. D. de Beauvais, et qui renferme dans sa nef une croix antérieure à sa construction, portant sculptée la figure de la Vierge à la place ordinairement occupée par le Christ. Une statue de la Vierge en granit et d'un beau travail orne l'autel. La paroisse du Teil a vu naître le contre-amiral Ducrest de Villeneuve, qui, pendant 38 ans de campagnes, a pris part à tous les faits glorieux de nos annales maritimes dans l'Inde, aux Antilles, à Trafalgar, aux Canaries et dans la Méditerranée.

ESSÉ. — Cette paroisse, si l'on en croit les antiquaires, doit son nom à *Esus*, dieu gaulois, dont le culte a dû en effet exister dans ce lieu, où l'on voit encore un monument druidique remarquable, grand dolmen désigné sous le nom d'allée couverte par les archéologues, et non loin duquel est un cours d'eau qui porte encore le nom de *ruisseau du sang*; on remarque aussi des pierres druidiques dans le lit de ce ruisseau. Quelle fut l'origine chrétienne de la paroisse? On ne connaît rien de précis sur ce point. Elle se forma sans doute comme tant d'autres en Bretagne au 5e siècle, sous l'influence de ses seigneurs. Les plus anciens furent ceux du Rouvray et des Trousselières, le dernier fut le prince de Condé. Le Bois Clérissais y appartenait en 1650 à Jean de Montalembert, et la terre de Sucé relevait du seigneur de la Rigaudière. L'Arturais, le Rozay et la Coudre sont aujourd'hui de simples fermes. — Au 16e siècle le protestantisme s'introduisit dans la paroisse d'Essé, et l'on voit encore au Rouvray le lieu où se faisait le prêche.

La com. moderne contient 2,518 hect. de sup., dont

1,592 en labour et 145 en landes. Sa pop. est de 1,756 h. L'école prim. compte 30 élèves. Le rev. cad. est de 43,230= 61,819 fr. La fabrication des toiles de chanvre occupe quelques bras dans les fermes.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge. La paroisse a vu naître un de ses anciens curés, M. Roullé, auteur d'un mémoire intéressant sur l'arrondissement de Montfort; et le colonel Rubillon, mort adjoint de la mairie de Rennes et commandant de sa garde nationale.

MARCILLÉ-ROBERT. — Au 12e siècle, le baron André de Vitré fonda un prieuré sur les bords de la rivière de Seiche, au lieu où elle se jette dans l'étang de Marcillé. Neuf ans après, en 1198, ce prieuré fut annexé par son fondateur à celui de Ste Croix de Vitré. Le nom de ce prieuré, écrit dans les anciens actes *Marcillei*, devint celui de la paroisse, qui lui dut son origine. Le nom de *Robert*, qui complète celui de Marcillé, et le distingue de Marcillé-Raoul, peut être attribué au souvenir des seigneurs de Vitré, dont plusieurs portèrent ce prénom. Un château fort, dont on voit encore les tours sur la rive droite de l'étang, y fut élevé on ne sait à quelle époque, sans doute par les seigneurs de Vitré. Au 15e siècle, il avait pour capitaine Pierre de Tinténiac. Il appartient aujourd'hui à M. Frangeul. De nombreux manoirs étaient situés dans la paroisse de Marcillé, dont la haute-justice appartenait, avant 89, à M. le duc de la Trémouille. On y comptait parmi les principaux Fretai et Trozé, le Bois Robin, le Champ Bellé. — Le bourg né près du château avait le titre de ville et une enceinte fortifiée. Le château fut démoli en 1595 par ordre du maréchal d'Aumont, commandant l'armée d'Henri IV en Bretagne. En 1597 les habitants de Marcillé chassèrent les Huguenots du château de la Borderie en Rhetiers.

La commune actuelle de Marcillé contient une sup. de

2,029 hect., dont 1,330 en labour et 66 seulement en landes. L'étang en couvre 88. La pop. s'élève à 1,766 h. L'école prim. compte 50 élèves. Le rev. cad. est de 50,105=54,106 f. Elle possède un marché le samedi, et deux foires annuelles. Son commerce consiste en céréales et en toiles de chanvre pour la marine.

L'ancienne cure relevant de l'ordinaire est devenue succursale, sous l'invocation de S. Ouen.

ARBRESEC. — Cette paroisse, dont le nom vicié a été conservé par l'administration, trop peu soucieuse des traditions historiques, s'écrivait *Arbrisselles*, *Arboriselles*, au 12e siècle, époque à laquelle existait le fameux Robert, qui y naquit, et l'immortalisa en joignant son nom au sien. D'abord archidiacre de la cathédrale de Rennes, Robert d'Arbrisselles se mit à prêcher avec un zèle ardent contre les désordres de son siècle, et fonda l'abbaye de Fontevrault, près de Saumur, où il fut inhumé. — Les manoirs d'Arbrisselles, le Bois Johan, qui appartenait au 15e siècle à la famille de la Bigotière; le Bois Taillé, ceux du Vieil-Moucé et de la Jaromaye, sont aujourd'hui des hameaux de cette paroisse, dont le prince de Condé était seigneur avant 89.

La com. d'Arbresec n'a que 461 hect. de sup., dont 346 en labour et 10 seulement en landes. Sa pop. est de 370 h. Elle n'a point d'école prim. Le rev. cad. est de 10,739= 10,739 fr.

La cure, prieuré d'Arbrisselles, relevait de l'abbaye de la Roë, dans l'évêché d'Angers. L'église offre un portail roman et un autel de la Renaissance très-élégant. Elle est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge.

CANTON DE LA GUERCHE.

MOUSSÉ. — L'époque de la fondation de la paroisse de Moussé ne saurait être précisée ; mais peut-être est-elle due au manoir du même nom qui existait dans la paroisse voisine; et la dénomination de celui-ci, comme celle de la paroisse, n'est peut-être qu'une dérivation du mot breton *mouès*, qui signifie *lieu humide*.

En effet, le village comm. est situé dans une vallée où coule la petite rivière d'Ardaine. Bien que serrée dans d'étroites limites, la paroisse de Moussé contenait de nombreux manoirs, dont les noms seuls sont restés : l'Abbaye, la Bretonnière, la Mignotière, etc.

La com. actuelle n'offre qu'une sup. de 337 hect., dont 241 sont en labour et 9 en landes. La pop. est de 291 h. Le rev. cad. s'élève à 9,828=11,007 fr. — Son sol accidenté offre un vaste point de vue du pied du moulin de Garmont.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Trinité.

DROUGES. — La paroisse de Drouges doit sans doute son origine à un vieux château dont on voit encore les ruines près du village comm., mais dont les souvenirs historiques sont un peu effacés : ses seigneurs cependant étaient de l'illustre maison de Rosmadec ; M. le comte de Laubépin est aujourd'hui propriétaire du château. Les autres manoirs de la même paroisse, la Brosse, la Prée, Fontaine-Jean, Chevrue, etc., sont devenus de simples fermes.

La com. de Drouges offre une particularité qui détruit son harmonie administrative et religieuse. Une partie de ses habitans a été enlevée à son ancienne admin. comm., et lais-

sée sous la même dépendance paroissiale. Ainsi la paroisse a plus d'habitants que la com., et l'on occasionne à ceux-ci deux courses au lieu d'une pour tous les actes de la vie civile et religieuse. N'aurait-on pu imaginer une combinaison plus avantageuse aux administrés et aux paroissiens? La sup. comm. actuelle est de 1,163 hect., dont 777 en labour et 73 en landes. La pop. de la com. est de 919 h., celle de la paroisse 1,100. Le rev. cad. est de 8,740=10,051 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

CHELUN. — L'origine de la paroisse de Chelun est due sans doute à ses seigneurs, qui portaient le même nom ; mais on ne saurait en préciser l'époque. On ne trouve là, comme souvent ailleurs, que les inductions générales de l'histoire pour guides. Le manoir de la Motte, situé sur la lisière de la forêt de la Guerche, à la limite du départ., est le seul qui soit encore remarquable dans la paroisse. Ceux du Boisdulier, à la famille de ce nom, de la Mare et de Tercongrie, au seigneur de Gié Charles de Rohan, de la Forestière, au duc d'Alençon, ont disparu ou n'ont laissé que des fermes à la place occupée jadis par leurs murs protecteurs des marches de Bretagne.

La com. de Chelun compte 1,124 hect. de sup., dont 710 en labour et 50 en landes ; 42 sont couverts par le vaste étang des Roches. La pop. est de 793 h. ; le rev. cad. de 43,230=44,960 fr. L'industrie y a créé une usine.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

EANCÉ. — Une chapellenie décimée par les chanoines de La Guerche et de Champeaux, ainsi que par les trinitaires de Châteaubriant, fut l'origine de la paroisse d'Eancé, érigée, dit-on, vers 1644. M. Saget de la Jonchère en était le seigneur. On y voit encore le vieux manoir de la Heraudière, appartenant à la famille La Chevière.

La com. offre un sol accidenté, dont la sup. est de 1,650 hect. parmi lesquels 1,257 sont en labour et 40 en landes. Le beurre est un des meilleurs produits de cette com., qui compte 248 hect. de pâturages. La culture du lin y était productive autrefois et a dû être remplacée par l'élève des bestiaux. L'exploitation de carrières d'ardoises situées aux villages de la Roussière et du Mottay forme, avec la production agricole, le commerce de la com., dont la pop. s'est élevée de 800 à 1,018 h. et dont le rev. cad. est de 14,941= 28,686 fr.

L'ancienne cure d'Eancé à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin ; son église date de 1652. Une petite chapelle, dédiée à S. Jean et antérieure à l'érection de la paroisse, existait naguère dans le cimetière.

LA CELLE-GUERCHAISE. — Un prieuré, qui existait avant l'an 1070, et fut donné à cette époque à l'abbaye de S.-Aubin-d'Angers, par Zacharie, le fils du prêtre fondateur, nommé Frotmond, devint l'origine de la paroisse de la Selle-Guerchaise, dont le nom doit s'orthographier *Celle*, pour rappeler son étymologie, *cellula*, cellule, ermitage. Malgré le peu d'étendue de son territoire, la paroisse de la Celle possédait une haute-justice, et les manoirs de la Fontaine, la Rivière, la Copinière, la petite et grande Lizerie.

La com. actuelle contient 214 hect. de sup., dont 142 en labour et 5 en landes. La pop. est de 288 h. Le rev. cad. est de 98,366=100,333 fr.

L'ancienne cure, qui relevait de l'abbaye d'Angers, est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif, S. Martin.

LA GUERCHE. — Si l'on en croit les archéologues, le nom de *Guerche*, venant du breton *guerc'h*, vierge, ferait penser que tous les lieux qui le portent ont été d'abord consa-

crés à la sainte Vierge, bien que plusieurs de ces lieux soient situés dans les parties de la France où la langue bretonne a toujours été inconnue. Quoi qu'il en soit, cette opinion paraîtrait justifiée ici par l'existence, au 10e siècle, d'une chapelle dédiée à N.-D. et entourée d'une grande vénération; ce serait cette chapelle qui aurait donné naissance au château, puis à la ville, dont le nom devint celui de la patronne du lieu, *Guerc'h*. Le château et la ville existaient au 11e siècle; car le duc de Bretagne Conan II en fit le siége en 1062, et les enleva à leur seigneur, Sylvestre de la G., qui, l'année suivante, étant devenu veuf, se fit prêtre et fut promu à l'évêché de Rennes. Créé bientôt chancelier de Bretagne, le même Sylvestre fonda le prieuré de S.-Nicolas, aujourd'hui l'hôpital, puis en fit don à l'abbaye de Saint-Melaine. L'un de ses descendants, Guillaume II, fonda la collégiale en 1206. La paroisse n'en resta pas moins trève de l'église de Rannée, plus ancienne qu'elle. Les Templiers fondèrent une commanderie dans ses environs; la ville s'était fortifiée, de nombreux manoirs nobles l'entouraient; elle devait un jour absorber son aînée.

En 1373 Bertrand Duguesclin en devint seigneur, par échange fait avec le comte d'Alençon; mais son frère Olivier la vendit au duc Jean IV, en 1390. Elle changea depuis souvent de maîtres. Les comtes d'Alençon, la reine d'Angleterre, Blanche de Navarre, le maréchal de Cossé de Brissac, en furent successivement propriétaires, jusqu'en 1562. Bientôt la réforme et la Ligue vinrent lui faire partager avec toute la Bretagne les angoisses de la guerre civile. Les archives de sa collégiale furent incendiées par les soldats de Rohan, 1556; le château de la Roberie, dans ses environs, fut dévasté en 1589; elle-même fut occupée par les Ligueurs et leurs alliés les Espagnols, en 1592; les royalistes vinrent les y assiéger en 1593; la ville, dont Mercœur avait fait ré-

parer les fortifications, se rendit avec toute sa garnison à S.-Luc et à Mont-Martin, à l'aspect de l'artillerie amenée de Vitré par ce dernier. Depuis cette époque la seigneurie de La Guerche passa successivement au duc de Villeroy, par son mariage avec Marguerite de Cossé, 1662; à M. Feuillant, qui l'acheta en 1750 : les terres qui la composaient sont aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Préaulx. — La Guerche, avant 89, avait perdu quelques-uns des avantages qu'elle possédait au moment où la révolution éclata; elle en adopta les principes, et eut à lutter alors contre l'esprit des campagnes qui l'entouraient.

La commune de La Guerche, y compris la petite paroisse de Rannée, qui est devenue sa trève à son tour, offre une sup. de 6,352 hect., dont 2,444 sont en labour et 118 en landes; 2,957 hect. sont couverts par la forêt. La pop. est de 4,575 h., dont 1,827 agglomérés au chef-lieu. L'école prim. compte 80 élèves. Le rev. cad. est de 50,105=58,122 fr.

La Guerche, comme chef-lieu de canton, jouit de tous les priviléges attachés à ce titre. On y trouve même une société littéraire. Allouel, habile chirurgien, auteur de plusieurs ouvrages, et le sieur des Malicottes, bailli, auteur des Remarques sous la Coutume du Maine, sont nés à La Guerche; à ces noms, il faut ajouter celui des deux frères Pilet, artistes musiciens d'un talent supérieur.

Son commerce est très-important et a pour objet non seulement les produits agricoles, qui y sont abondans et estimés, mais des produits industriels, tels que les cuirs, les toiles et les huiles; l'élève des bestiaux commence aussi à s'y développer, et devra remplacer dans un temps prochain la filature et la fabrication de la toile. Une minoterie est établie sur la limite O. de la com., où passe la Seiche; le chef-lieu possède un marché le mardi, et quatre foires annuelles, dont la plus considérable est celle de l'Angevine.

La paroisse de La Guerche est aujourd'hui cure de 2e classe. Son église offre dans le chœur des traces remarquables de sa construction primitive, lors de la fondation de la collégiale, 1206, par Guillaume de La Guerche. La nef est du 16e siècle, et la tour carrée qui accompagne le chœur est peut-être antérieure au 13e. Dans l'intérieur, les stalles où s'asseyaient les douze chanoines de la collégiale sont remarquables par leur exécution. L'ancien prieuré de S.-Nicolas, fondé en 1115 par l'évêque Sylvestre de La Guerche, n'a laissé d'autres restes qu'une chapelle reconstruite en partie pour un autre usage.

AVAILLES. — La paroisse d'Availles (*Availlia*) semble être contemporaine de celle de Moutiers. L'histoire, cependant, n'en fait pas mention avant le 15e siècle, en citant les manoirs nobles situés sur son territoire. Celui du grand Ossé, qui appartenait en 1400 à Robert de Quelneuc, existait bien avant cette époque. Le château de Fourneau, en 1500, appartenait aux descendants du fameux Grotius de Hollande. Enfin la haute-justice d'Availles, qui appartenait à la famille de Rhuis, et s'exerçait à Moutiers, indique où l'on doit chercher l'origine de la paroisse, qui renfermait trois autres manoirs, celui de la Grandinaye et ceux de la Godinière et de la Fetterie.

La com. d'Availles compte 1,105 hec. de sup., dont 869 en labour, 80 en landes. La pop. est de 820 h. Le rev. cad. est de 10,739=15,464 fr.

L'ancienne cure présentée par l'ordinaire est aujourd'hui succursale. En 1699, une dame de la Corderie fonda dans la paroisse d'Availles un hôpital, encore existant, qui devait servir aussi à celle de Moutiers, et auquel elle affecta 1,500 livres de rente.

MOUTIERS. — Le nom de Moutiers, qu'on devrait écrire *Moustier,* vient du latin *monasterium*, sous lequel il est dé-

signé dès le 12e siècle. La paroisse doit donc son origine à un monastère. Ses manoirs nobles, excepté ceux de la Motte, du Fougeray et du grand Chevrolay, n'ont guère laissé, comme le monastère primitif, que leur nom sur le sol qu'ils occupaient. Plusieurs appartinrent à de puissantes familles : Olivier Duguesclin posséda la Bellangerie et la Bonnerie; le duc de la Trémouille était seigneur de Moutiers.

La com. actuelle, baignée par la Seiche et le vaste étang de Carcraon, qu'elle alimente, contient une sup. de 1,762 hect., dont 1,256 en labour et 42 incultes. 25 sont couverts par la partie de l'étang que renferme la com.; 90 sont sous bois. La pop. est de 1,166 h. L'école prim. compte 62 élèves. Le rev. cad. est de 44,426=45,314 fr.

La cure à l'ordinaire est devenue succursale. L'église offre l'architecture du 15e et du 16e siècle. On y remarque un bon tableau de l'adoration des mages. On a découvert, sur le coteau voisin, des cercueils, en forme d'auges, qui ont sans doute appartenu au monastère primitif.

VISSEICHE. — L'étymologie du nom de Visseiche, *Vicus*, bourg sur Seiche, indique son antiquité, mieux prouvée encore par quelques faits historiques. Au 12e siècle le duc de Bretagne Conan III est battu à Visseiche par le vicomte de La Guerche et son allié Robert de Vitré, qu'il poursuivait comme oppresseur de ses vassaux. — En 1176, Simon de Visseiche était seigneur de cette paroisse; en 1415, Anne d'Epinay, dame de Fontenailles, y fut inhumée dans l'église, et l'on y célébra cinq cents messes pour le repos de son âme, suivant son testament; en 1591, les Ligueurs, commandés par le fameux capitaine Mascardet, furent battus près des Onglées, en Visseiche, par le seigneur de la Frosse. — Une voie romaine de Rennes à Angers traversait la Seiche à peu près sur le point où depuis naquit le bourg qui, par une raison topographique, prit le nom de Visseiche.

La commune actuelle offre une sup. de 1,602 hect., dont 1,075 sont en labour, 60 en landes, 81 sous bois. La pop. est de 1,588 h. L'école prim. compte 40 élèves. Le rev. cad. est de 35,940=37,377 fr.

L'ancienne cure présentée par un chanoine de Rennes est devenue succursale.

MOULINS. — La paroisse a pris son nom du moulin seigneurial situé sur la petite rivière de Quincampoix, qui passe au pied de la colline où s'élève l'église, que les vieux titres nomment *Ecclesia de Molendino*. Cette église avait été donnée aux moines de S.-Melaine, antérieurement au 14ᵉ siècle; car l'évêque de Rennes, Guillaume de Bris, ratifia en 1383 cette donation faite par ses prédécesseurs. Les anciens manoirs de cette paroisse, Monbouan, le Haut-Bois, la Grandinais, existent encore avec les changements que le temps leur a fait subir.

La com. actuelle offre une sup. de 1,522 hect., dont 1,046 en labour, 77 en landes, 151 sous bois. La pop. est de 1,390 h. L'école prim. compte 20 élèves. Le rev. cad. est de 71,086=78,195 fr.

L'ancienne cure de Moulins sur Roche, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

BAIS. — Le nom de cette paroisse, qui s'écrivait autrefois *Bays*, semble indiquer que son origine fut une abbaye. Il est vrai qu'on ne retrouve plus de souvenirs de celle-ci, et que la dénomination latine, *Beseo*, ne conduit guère à cette étymologie. Cependant on sait que l'église paroissiale était primitivement située dans un hameau nommé bourg S.-Père, en mémoire de son ancienne importance, à 1 kilom. 1/2 vers le N.-O. de l'église actuelle. N'exista-t-il pas d'ailleurs à Bais un prieuré conventuel habité par des religieux de l'ordre de

Robert d'Arbrisselles et duquel dépendait une partie de l'église paroissiale, qui relevait aussi de l'abbaye de S.-Sulpice? N'y eût-il pas enfin un manoir de l'abbaye dans cette paroisse ? Quoi qu'il en soit, nous avons d'autres témoignages de l'antiquité de Bais : la légende raconte qu'un S. anachorète, nommé Marse, naquit au 5e siècle dans cette paroisse, au village du même nom, où il mourut. Les hagiographes, il est vrai, ne confirment pas cette tradition; mais d'autres documents plus certains attestent que de temps immémorial, les reliques de S. Marse étaient vénérées à Bais; lorsqu'en 1427, au temps de Jeanne d'Arc, la crainte d'une invasion anglaise fit transporter le corps du saint dans l'une des tours du château de Vitré. La paix revenue, la paroisse de Bais négligea de réclamer le précieux dépôt, que les chanoines de la collégiale reçurent des mains de leur seigneur. A cette nouvelle, les habitants de Bais s'adressèrent tour à tour, mais en vain, au baron, aux chanoines, à l'évêque. Il fallut recourir à la force; le jour où les reliques furent promenées hors des murs, selon la coutume, en 1530, la procession fut menacée par les paroissiens dépouillés; mais ils arrivèrent encore trop tard; les reliques étaient à l'abri. Elles sont cependant revenues, en 1750, dans leur pays natal, et deux processions annuelles consacrent le souvenir de l'émigration et du retour du saint patron de la paroisse. — Les manoirs nobles y étaient nombreux : on comptait, parmi les plus importants, le Bois Mellet existant en 1360; la Villatte, en 1380; Vausselles, en 1390; Milloc, en 1395; la Leberté, l'Abbaye, Montigné, Beauvais, etc.

Dans les temps modernes, Bais a aussi des souvenirs historiques : En 1766, une émeute y eut lieu pour les grains. Le Parlement informa contre toute la paroisse, dont M. Plunkett était alors recteur.

La commune actuelle, baignée par la petite rivière de

Quincampoix, offre une sup. de 3,514 hect., dont 2,741 en labour, 149 incultes, 138 sous bois. La pop. est de 3,470 h. L'école prim. compte 45 élèves. Le rev. cad. est de 93,257= 96,987 fr. On y fabrique des toiles qu'on exporte à Rennes et à La Guerche.

La paroisse de Bais, qui relevait de l'abbesse de S.-Sulpice, est devenue cure de 2e classe. Son église, dont l'architecture est du 16e et du 17e siècles, offre des parties remarquables, telles que le côté sud et le frontispice de l'entrée principale. — La chapelle d'Alliance, située sur la limite S.-O., a été relevée en 1828 par les habitants, qui ont fondé en 1816, près du chef-lieu, une communauté destinée à donner de l'instruction aux jeunes filles et des secours aux malades.

CANTON D'ARGENTRÉ.

DOMALAIN.—Si le nom de Domalain a son étymologie dans ceux-ci, *Domnus Alanus* ou *Domus Alani*, il faut croire que la paroisse doit son origine à l'un de ses seigneurs nommé Alain. Ses maisons nobles de Pouez et de Princé, dont les hautes-justices ressortissaient à la baronie de Vitré, ne nous apprennent rien quant à l'antiquité de la paroisse, qu'est venue récemment confirmer, sans la préciser, la découverte de plusieurs tombeaux, renfermant des armures du moyen-âge, au lieu de la Cornouailles, sur la limite S. E. Les maisons de Pouez et de Carcraon rappellent au moins les noms des manoirs qu'elles ont remplacés. L'histoire locale moderne a inscrit dans ses annales le combat qui eut lieu en 1832 sur la lande de Touche-Enault, dont une partie est en Domalain.

La com. actuelle contient 3,249 hect. de sup., dont 2,209

en labour, 212 en landes et 121 sous bois. La pop. est de 2,715 h. L'école prim. réunit 50 élèves. Le rev. cad. est de 77,842=80,177 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale, sous l'invocation de S. Melaine. Elle possède une chapelle desservie par un vicaire à la Hainière. Une autre existait jadis à Carcraon. —L'église paroissiale, qui date de 1,549-1632, offre les caractères de l'architecture des 16e et 17e siècles. Le bas-côté S. et le portail viennent d'être achevés avec goût dans le même genre d'architecture, et la tour, qui doit remplacer celle tombée en 1785, complètera sans doute l'harmonie de l'édifice. On remarque dans l'église un fort bel autel dans le style de la Renaissance.

S.-GERMAIN-DU-PINEL. — La paroisse de S.-Germain-du-Pinel doit sans doute la moitié de son nom, sinon son origine, à la maison du Pinel, située près de sa limite N., en Argentré, entre un étang et les grands bois qui aboutissent à la lande de Touche-Enault, dont une partie est en S.-Germain. L'histoire ne signale l'existence d'aucun ancien manoir dans cette paroisse.

La com. actuelle contient 1,130 hect. de sup., dont 733 en labour, 56 en landes. La pop. est de 1,002 h.; le rev. cad. de 28,737=30,770 fr.

L'ancienne cure présentée par l'abbé de la Roë, en Anjou, et qui avait pour recteur un chanoine régulier, est devenue succursale. Son patron primitif fut sans doute S. Germain, dont elle adopta le nom.

GENNES. — La paroisse de Gennes eut pour seigneur, dès la fin du 11e siècle, un ancêtre de Bertrand Duguesclin, du nom de Pierre, qui y possédait le manoir de la Roberie, contemporain peut-être du prieuré, origine de la paroisse. En 1270, l'un des descendants de ce Pierre Duguesclin s'al-

lia à la famille de Broons, et son fils aîné, Robert, seigneur de Broons, époux de Jeanne Mallemains, devint le père du grand connétable, dont la postérité s'éteignit en 1760, dans la personne d'un autre Bertrand, capitaine de cavalerie au régiment de Brancas. Le manoir de la Roberie passa dans la famille de Gèvres, par le mariage de l'un de ses membres avec Françoise-Marie Duguesclin. Les autres manoirs nobles de la paroisse n'existent plus que de nom, sauf ceux de la Motte, d'Orgère et de la Tour-S.-Laurent.

La com. actuelle de Gennes offre une sup. de 1,849 hect., dont 1,246 en labour et 66 en landes; on trouve au chef-lieu un hospice fondé par M. Malœuvre, recteur, en 1836; il s'y tient un marché le jeudi et une foire annuelle. Un bureau de perception y est établi. La pop. de la com. est de 1,692 h. L'école prim. compte 40 élèves. Le rev. cad. est de 50,145= 53,154 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Serge d'Angers, est devenue succursale, sous l'invocation de S. Sulpice. Son église est du style ogival du 16e siècle; elle contient plusieurs autels du 17e. — Au temps où elle n'était encore qu'un prieuré, en 1299, l'évêque de Rennes, Egide, la visita; mais n'y ayant trouvé aucun religieux ni desservant, il la réunit à celle de Brielles.

BRIELLES. — La paroisse de Brielles fut d'abord un prieuré, comme celle de Gennes, sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers; son existence est antérieure au 11e siècle, puisqu'en 1087 son église fut donnée à l'abbaye de S.-Serge par l'évêque de Rennes, Sylvestre de La Guerche. Le prieuré de S.-Laurent lui fut réuni, comme celui de Gennes, et pour la même cause, par l'évêque de Rennes, Egidius, en 1289. Les manoirs de Brielles étaient la Motte, la Haie du Perron, la Cornue, la Relaudière et le Gravé.

La com. actuelle, dont le sol est accidenté et fertile, con-

tient 1,139 hect. de sup., dont 778 en labour et 27 en landes. La pop. est de 970 h. L'école prim. compte 45 élèves. Le rev. cad. est de 31,797=35,935 fr. On y fabrique des toiles (rondelettes).

L'ancienne cure présentée par l'abbé de S.-Serge est devenue succursale. Son église dépendait primitivement de celle de S.-Laurent, qui fut mise sous sa dépendance au 13e siècle.

LE PERTRE. — La paroisse du Pertre, *Pertum*, fut primitivement un prieuré, comme les paroisses voisines, et eut sans doute la même origine. Ce prieuré possédait une haute, moyenne et basse-justice, qui appartenait au prieur, et relevait de l'abbaye de S.-Jouin de Marne. Parmi ses manoirs nobles, ceux de la Rainerie, Belair, la Rançonnerie, existent encore sous une forme plus ou moins moderne.

La com. actuelle contient 4,308 hect. de sup., dont 1,940 en labour et 487 en landes; 1,230 sont couverts par la forêt du Pertre, qui appartenait au duc de la Trémouille. La pop. est de 1,909 h. L'école prim. réunit 55 élèves. Le rev. cad. est de 66,985=82,589 fr. Le chef-lieu com. possède un marché le vendredi et trois foires annuelles. On y a établi deux brig. de gend.

La cure, prieuré du Pertre, présentée par l'abbé de S.-Jouin-de-Marne, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

ARGENTRÉ. — La paroisse d'Argentré doit son origine aux ancêtres du célèbre sénéchal de Rennes, Bertrand d'Argentré, jurisconsulte et historien. Le premier que l'histoire cite sous le nom de Renaud existait en 1080; après lui, André siégea dans l'assise du comte Geoffroi, où fut rédigée la première Coutume de Bretagne. En 1226, Pierre d'Argentré occupait les fonctions de sénéchal de Rennes et de grand-juge de Bretagne. Un autre Pierre d'Argentré reçut du roi de

France, François Ier, ce même titre de sénéchal, qu'il transmit à son fils Bertrand, qui devint l'une des gloires du Parlement de Bretagne. Il fut consulté par Charles IX, lors de son voyage en Bretagne, en 1565. Si le jeune roi eût suivi ses conseils, sans doute la S.-Barthélemy n'eût pas ensanglanté son règne. Le sénéchal n'était pas ligueur; aussi la Ligue le força-t-elle bientôt à quitter Rennes, et à s'exiler chez un ami, au château de Tizé, où il mourut.

Le château habité primitivement par les seigneurs d'Argentré était celui de Launel; mais ils possédaient dans la même paroisse le château du Plessis, qui fut habité depuis par eux, et qui l'est aujourd'hui par leurs descendants; ce château était fortifié, et il en reste encore une tour du 16e siècle. Les autres manoirs, qui, dans la même paroisse, dépendaient aussi de la baronie de Vitré, ont disparu, ou n'ont laissé que des mottes seigneuriales.

La com. d'Argentré offre une sup. de 4,052 hect., dont 2,185 en labour et 348 en landes. Celles-ci, beaucoup moins nombreuses qu'autrefois, ne peuvent manquer de diminuer encore, en présence des excellents exemples et des encouragements donnés à l'agriculture par M. d'Argentré. 570 hect. sont couverts de bois et 627 de pâturages. La pop. de 2,149 h., fournit 87 élèves à son école prim. Le rev. cad. est de 81,056=90,782 fr.

La cure d'Argentré, qui relevait de l'ordinaire, est aujourd'hui de 2e classe, sous l'invocation de la Vierge. Son église moderne est postérieure à 1772. La chapelle qui l'a précédée existe encore. — C'est dans cette église que se célébrait tous les ans, le jour de l'Assomption, la messe de la confrérie établie en 1402, entre plusieurs gentilshommes bretons, parmi lesquels figuraient les noms de Sévigné, d'Epinay, de Domagné, de l'Arturaye, de la Frette et Brunel, qui avaient pour but : « de savoir les affaires que les uns

» des frères auront à besogner des autres, après les messes » dites; de s'entr'aimer, soustenir, et garder leur fet et che- » vance, l'un de l'autre, au pouvoir de chascun.» La France et l'Angleterre se disputaient alors la Bretagne pendant la minorité de Jean V.

ETRELLES. — La paroisse d'Etrelles dut sans doute son origine aux seigneurs des Rochers, sous la juridiction desquels elle resta jusqu'en 89. Ce château, si célèbre par le nom de Mme de Sévigné, et dont la com. n'est séparée que par la Vilaine, remonte à une antiquité qui peut nous indiquer celle de la paroisse, sa vassale. C'est aux 14e et 15e siècles (1379—1402), qu'on recontre le nom de Sévigné, parmi ceux des seigneurs bretons qui s'associèrent à Rennes pour la défense du pays; mais il étaient déjà d'une ancienne origine, que justifie d'ailleurs le nom d'Etrelles, d'origine romaine, *Stratum*.

Les manoirs, relevant comme la paroisse du seigneur des Rochers, n'ont laissé que trois successeurs : la Largère, Mârepalu, la Grande Paste.

La com. actuelle offre une sup. de 2,719 hect., sur lesquels 1,807 sont en labour, 124 en landes, 160 sous bois. La pop. est de 1,594 h. Le rev. cad. de 70,054=78,460 fr. L'école primaire réunit 20 élèves. L'ancienne cure, présentée par le trésorier du chapitre de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre.

VERGÉAL. — La paroisse de Vergéal est l'une de celles qui semblent avoir perdu leur extrait de naissance; ses anciens manoirs du grand et petit Mesbiers, de l'Hôtel Pavé, du Crozat, du haut Préameneu, du Prix et de Loisonière, ne nous indiquent pas une date précise.

La commune contient 1,120 hect. de sup., dont 792 en labour, 29 en landes et 56 sous bois. La pop. est de 751 h. Le rev. cad. est de 29,428=31,488 fr.

L'ancienne cure présentée par M. de Châteaugiron, dont les ancêtres étaient peut-être fondateurs, est devenue succursale.

TORCÉ. — L'origine de la paroisse de Torcé est comme celle de tant d'autres dans les causes générales constatées par l'histoire; rien de particulier sur ce point ne nous est appris par l'existence de ses manoirs au moyen-âge. Le Fresne, le Châtel, la Chevalerie, la Rimbourgère, la Racinais, etc., n'ont sans doute pas été tous postérieurs à l'établissement religieux sur le sol qu'ils dominaient.

La com. actuelle compte 1,399 hect. de sup., dont 888 en labour, 97 en landes, 52 sous bois. La pop. est de 805 h.; le rev. cad. de 32,708=35,000 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

CANTON DE CHATEAUBOURG.

LOUVIGNÉ-DE-BAIS. — Le nom de Louvigné peut avoir pour étymologie les deux mots latins *lupi ignis*, et signifier *foyer* ou *manoir de loup*, nom du seigneur primitif, ou ceux-ci, *lupus in vineâ*, *lupus in igne*, *lupiniacus*, *luvigueium*, consignés dans des titres du 12e siècle. Quoi qu'il en soit, la preuve la plus ancienne de l'existence de la paroisse de Louvigné se rencontre dans la donation que l'évêque de Rennes, Etienne, fit d'une partie des revenus de son église à l'abbaye de Marmoutiers, en 1160. Une induction non moins sûre, quoique moins précise, de l'antiquité de Louvigné, se tire de celle du château de Saut-Court, l'un des plus anciens et des plus forts de la marche de Bretagne. C'était encore un boulevard redoutable en 1490; car l'armée de

Charles VIII ayant menacé de l'assiéger, la duchesse donna l'ordre à son chambellan, Gilles de Coëtlogon, d'inonder ses abords des eaux des étangs qui l'environnaient. Le château fut en effet sauvé par ce moyen ; plus tard devenu vassal de la baronie de Vitré, il est aujourd'hui ruiné et l'on n'en voit plus d'autres traces que son enceinte de fossés communiquant avec le vaste étang de Daniel. Des autres manoirs de Louvigné, Fouesnel seul a survécu. C'est dans ce château qu'est né l'une de nos illustrations militaires, le lieutenant-général comte de Rosnyvinen de Piré. Un autre manoir, l'Entillière, n'a laissé que les ruines encore remarquables d'un portail.

La com. de Louvigné, au nom de laquelle l'usage a réuni celui de Bais, pour la distinguer de celle de la même dénomination qui existe dans le département, contient une sup. de 1,537 hect., dont 1,039 sont en labour et 79 incultes. La pop. est de 1,584 h.; le rev. cad. de 31,062=36,222 fr. L'école prim. réunit 45 élèves. La fabrication des toiles rondelettes occupe quelques bras dans les fermes ; mais elle sera remplacée dans un temps prochain par l'industrie agricole et l'élève des bestiaux. Le chef-lieu possède un marché le mercredi, et une brig. de gend.

La cure de Louvigné, à l'alternative, est devenue succursale, sous l'invocation de S. Paterne. L'église doit être de la même date que celle de Bais, dont elle rappelle l'architecture. Ses vitraux, assez bien conservés, portent le millésime de 1525; un bénitier du 15e siècle existe en partie. Desservie d'abord par les bénédictins, l'église de Louvigné leur a été enlevée depuis 200 ans. Ils possédaient à la Touche un prieuré, dont la chapelle existe encore.

DOMAGNÉ. — Quelques étymologistes prétendent que le nom de Domagné, suivant l'orthographe adoptée, pourrait bien venir des mots, *Domus magna* ou *Dominus Maigné*. Dans le premier cas, la dénomination de *grand manoir* s'ap-

pliquerait au château du Plessis-Raffray, le plus ancien et le plus considérable de la paroisse. La seconde interprétation indiquerait le nom du seigneur primitif. Toutefois, l'origine de la paroisse de Domaigné, comme on l'écrivait jadis, semble appartenir à l'époque gallo-romaine, si l'on tient compte de l'existence d'une petite chapelle, détruite il y a peu d'années, et dont les murs de petit appareil et les ouvertures en plein-cintre portaient bien les caractères de l'architecture romane primordiale. Le moyen-âge a aussi laissé ses preuves d'antiquité sur le sol de Domagné. On y trouve les successeurs plus ou moins modernes des manoirs de Mouligné, dont le possesseur, Jean Raguel, fut compagnon d'armes de Duguesclin; de Sévigné et de Villayet.

La com. de Domagné offre une sup. de 2,616 hect., dont 1,908 en labour, 100 en landes, 115 sous bois. Dans cette étendue est comprise la petite paroisse de Lavalette, réunie à celle de Domagné. La pop. réunie est de 2,087 h., et le rev. cad. de 48,921=37,237 fr. L'école prim. compte 70 élèves. Nous devons signaler le passage du chemin de fer projeté sur la partie N. O. de la com., chef-lieu de perception.

Les deux anciennes cures réunies de Lavalette et Domagné, dont la première était à l'ordinaire, et la seconde à l'alternative, ne forment plus aujourd'hui qu'une succursale sous l'invocation de S. Pierre-ès-liens. La paroisse de Domagné possédait une chapellenie du Fresne relevant du seigneur du Plessis-Raffray, et celle de Lavalette en possédait une, dite de la Touche, appartenant aux trésoriers de la fabrique.

CHAUMERÉ.—La paroisse de Chaumeré, dont le nom rappelle par sa consonnance l'humilité du chaume, fit primitivement partie de celle de Piré; elle en fut détachée en faveur de l'un de ses seigneurs, dont le manoir de la Cour, connu dès 1380, n'était pas seul cependant à *seigneurier* dans l'é-

troite paroisse. Tous deux du même nom appartenaient, l'un au vicomte de la Bellière, l'autre à Jean de Besné.

La com. de Chaumeré ne contient que 282 hect. de sup., dont 187 en labour et 8 en landes. La pop. est de 224 h. et le rev. cad. de 7,954=11,056 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale.

OSSÉ.—L'antiquité de la paroisse d'Ossé n'est guère connue que par celle de ses manoirs, le Plessis d'Ossé, antérieur au 15e siècle, encore existant, et le Plessis-Rufflé, seigneurial et fortifié[1], qui fut pris et pillé en 1589 par les troupes d'Henri IV. On remarque aussi la maison de Charot.

La com. actuelle contient 899 hect. de sup., dont 676 en labour et 12 en landes. La pop. est de 913 h. et le rev. cad. de 26,782=38,564 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Sulpice.

CHATEAUBOURG. — La paroisse de Châteaubourg fut primitivement peut-être un prieuré relevant de l'abbaye de Redon ; cette dernière y présentait un curé et un prieur. La seigneurie de Châteaubourg fut érigée en comté en 1680, en faveur du conseiller au Parlement de Bretagne, François Deniau, sieur de Chanteloup et Châteaubourg. Les manoirs nobles de cette paroisse n'ont guère laissé de traces que leurs noms et sont aujourd'hui des hameaux ou des fermes, quand ils n'ont pas été remplacés par quelque maison moderne, demeure momentanée du propriétaire pendant la belle saison.

La com. de Châteaubourg dotée, comme chef-lieu de canton, d'une justice de paix, d'une brig. de gend., d'un bureau d'enreg., d'une perception, d'une poste aux lettres, possède en outre un relai de poste aux chevaux, et contient en sup. 1,169 hect., dont 829 en labour et 34 en landes. 37

sont sous bois. La pop. est de 1,395 h. Le rev. cad. de 29,222 = 48,800 fr. L'école prim. réunit 80 élèves. Un marché et trois foires annuelles se tiennent le jeudi au chef-lieu.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Redon, est aujourd'hui de 2e classe.

BROONS-SUR-VILAINE. — La paroisse de Broons, au nom de laquelle on ajoute, *sur Vilaine*, pour la distinguer d'un autre paroisse du même nom, située dans les Côtes-du-N., fut peut-être à son origine contemporaine de cette dernière, si célèbre par la naissance de Duguesclin. Peut-être l'une a-t-elle été créée en mémoire de l'autre.

La com. actuelle contient 1,171 hect. de sup., dont 416 sont en labour, 418 sous bois, 185 incultes. La pop. est de 505 h. Le rev. cad. est de 13,195 = 25,234 fr.

La cure, qui était à l'alternative, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.Martin.

SAINT-MELAINE. — La paroisse de S.Melaine fut primitivement une trève de S.Jean-sur-Vilaine, et eut avec cette dernière une commune origine.

La com. actuelle contient en sup. 518 hect., dont 356 en labour, 6 en landes et 40 sous bois. La pop. est de 417 h. Le rev. cad. est de 10,995 = 22,880 fr.

La trève de S.Melaine est devenue succursale sous l'invocation du patron auquel elle doit son nom. Son territoire renferme encore les restes du prieuré de Fayel, qui, doté d'une haute-justice, appartenait aux religieux de Savigny.

SAINT-JEAN-SUR-VILAINE. — La paroisse de S.Jean, distinguée de ses nombreux homonymes par le nom de la rivière qui la baigne, doit-elle son origine au seigneur de Châteaugiron, qui en présentait la cure? L'histoire, silencieuse sur ce point, n'a guère mieux conservé la date natale des manoirs qui ont surgi au moyen-âge sur le sol de la pa-

roisse de S.Jean ; la Hammonaye, la Fresnaye, la Fontenelle, la Porte-du-Val, et celui qui reçut la dénomination originale de *Dieu-le-Fit,* n'ont laissé que leur souvenir sur la terre où ils dominaient.

La com. moderne offre une sup. de 1,075 hect., dont 740 en labour, 60 en landes, 46 sous bois. La pop. est de 875 h. Le rev. cad. est de 28,475 = 41,289 fr.

La cure est devenue succursale.

SAINT-DIDIER. — La paroisse de S.Didier doit son nom à un évêque de Rennes qui vivait au 7e siècle, et en mémoire duquel sans doute elle fut fondée ; mais elle eût pu aussi bien s'appeler S.Goulven, s'il est vrai, comme le dit la légende recueillie par d'Argentré, que S.Goulven, évêque de S. Pol, vint y finir ses jours dans la solitude, au 7e siècle, et que l'église de la paroisse fut élevée à la place même qu'occupait l'oratoire du saint, à la Motte-Mérioul. Ces deux grands souvenirs du 7e siècle n'en sont pas moins une preuve de l'antiquité de la paroisse, qui se trouve en outre confirmée, à une époque plus récente, par l'existence d'un château fort existant en ce lieu avant le 14e siècle, et appartenant à Béatrix de Bourgogne, comtesse de la Marche et d'Angoulême. Les autres manoirs nés sous sa dépendance étaient ceux de la Rocherie, du Val-Marin, de Meneuf. Ajoutons à ces vestiges du passé le brassart de mailles découvert en réparant l'église en 1846, et qui semble indiquer la date de celle-ci.

La com., contient dans sa sup. 1,414 hect., dont 985 en labour, 49 en landes, 60 sous bois. La pop. est de 1,048 h.; et le rev. cad. est de 26,760 = 45,492 fr. Le chemin de fer, en voie d'exécution, y formera une courbe au N. en passant de l'E. à l'O.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.Melaine, est devenue succursale sous l'invocation du saint auquel elle a emprunté son nom.

CANTON E. DE VITRÉ.

(Loi du 18 *juillet* 1845.*)*

ERBRÉE. — La paroisse d'Erbrée doit, comme tant d'autres, son origine et peut-être son nom à ses seigneurs. En 1104, son recteur Hervé se retira à Marmoutiers, et cette abbaye, à laquelle il donna sa maison pour presbytère, eut dès lors le privilége de présenter ses successeurs. — En 1197 un seigneur d'Erbrée, du nom de Jean, donna le tiers de sa terre au prieuré de Ste-Croix de Vitré. Parmi les manoirs nobles qui ont survécu avec plus ou moins de vestiges du passé, on cite les Bretonnières, appartenant aujourd'hui au général de Berthois, le manoir des Nétumières, ceux du Bois-Blin, du Bois-de-Beau, de la Picotière.

La com. actuelle contient 3,352 hect., dont 2,197 en labour, 251 en landes, 282 sous bois. La pop. est de 1,498 h. Le rev. cad. est de 36,968=74,317 fr. Le railway projeté traversera au N. La fabrication de la chaux et la pêche des écrevisses occupent une partie des habitants. Ils possèdent une école prim.

L'ancienne cure, qui relevait de l'abbaye de Marmoutiers, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Martin; elle possédait quatre chapelles qui ne sont plus desservies.

MONDEVERT. — La paroisse de Mondevert, qu'on orthographiait *Montevert*, fut fondée en 1116, comme trève d'Erbrée, par un prieur de Ste-Croix, de Vitré, nommé Rivallon, qui acheta le terrain de Guy de Laval, auquel appartenait alors la forêt du Pertre, dont elle occupe la lisière.

La com. n'a qu'une sup. de 501 hect., dont 312 en labour, 41 en landes et 34 sous bois. Sa pop. est de 456 h. Son rev. cad. est de 5,200=10,504 fr.

L'ancien prieuré fut d'abord érigé en desservance, le 30 novembre 1832, puis en succursale le 30 janvier 1839, sous l'invocation de Ste-Marie Madelaine.

BRÉAL. — Cette paroisse était au 11e siècle un prieuré que se disputaient l'abbaye de S.-Serge d'Angers et celle de S.-Jouin. L'évêque de Rennes, Sylvestre de la Guerche, et l'abbé de S.-Melaine furent choisis comme arbitres, et confirmèrent les droits de l'abbaye de S.-Serge, qui reconnut la suzeraineté du baron de Vitré sur le prieuré, érigé en paroisse avant le 15e siècle, et doté d'une moyenne et basse-justice appartenant au prieur. — Les manoirs nobles de Bréal n'ont pas laissé d'autres vestiges que leurs noms.

La com. offre une sup. de 574 h., dont 355 en labour, 76 en landes, 22 sous bois. La pop. est de 655 h.; le rev. cad. de 7,456=13,720 fr.

L'ancien prieuré-cure, dédié à N.-D., est devenu succursale sous le même patronage.

LA CHAPELLE-ERBRÉE. — La paroisse doit peut-être son origine à celle dont elle porte le nom. Cette dénomination de chapelle semble indiquer une ancienne dépendance, comme on en trouve plus d'un exemple dans le même département. Du reste, l'antiquité de la paroisse n'en est pas moins constatée par l'architecture de son église, sans qu'on en puisse préciser la date. Un monument druidique, formant sur le tertre de l'Ecotay un carré de pierres debout, est aussi une preuve en faveur de l'antique importance du lieu. La tradition locale a donné à ce monument le nom de tombeau du prêtre. Le seul des manoirs du moyen-âge qui ait survécu dans cette paroisse, est le château des Nétumières.

La commune actuelle, chef-lieu de perception, compte 1,198 hect. de sup., dont 785 en labour, 88 en landes et 58 sous bois. La pop. est de 677 h.; le rev. cad. de 12,719= 30,144 fr. On y exploite un calcaire de transition.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Onen. L'église a des parties très-anciennes et renferme un curieux baptistaire en granit rouge.

S.-M'HERVÉ. — Dès le 6e siècle, le nom d'Hervé fut vénéré en Bretagne, et dans le siècle suivant plusieurs paroisses furent placées sous le patronage de S. Hervé et Hervon, en mémoire du saint exorciste qui vécut aux environs de Landerneau. La lettre ajoutée à son nom peut être justifiée par une raison de linguistique et représenter un titre donné au saint d'origine anglaise dans la langue de son pays. La suzeraineté de l'antique seigneurie de Châteaugiron dans cette paroisse est aussi un indice de son antiquité. Ses manoirs n'ont laissé aucune trace remarquable.

La com. contient une sup. de 2,965 hect., dont 1,936 en labour, 215 en landes et 118 sous bois. La pop. est de 1,854 h.; le rev. cad. de 80,547=82,960 fr. L'école prim. compte 20 élèves. C'est de la limite S. E. que doit partir le canal projeté entre la Vilaine et la Mayenne. Un marché a lieu le vendredi à S.-M'hervé.

L'ancienne cure, présentée par M. de Châteaugiron, est aujourd'hui succursale.

BALAZÉ. — Avant le 13e siècle, la paroisse de Balazé, *Balazeio*, relevait du château de la Bouexière, situé sur son territoire, et dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. C'est aux seigneurs de ce fief qu'elle dut sans doute son origine. L'un d'eux, Jean de la Bouexière, fut échanson d'Henri II au 16e siècle. Un autre du nom de Jacques fut assiégé dans son château en 1589, par le capitaine ligueur La Tremblaye, qui le fit prisonnier et le conduisit à Rennes. Il est probable que le château pris d'assaut à cette époque, fut détruit comme tant d'autres, à la fin de la guerre de la Ligue. Le manoir du Châtelet lui succéda et devint seigneurial; il appartient à la

famille Hay des Nétumières. Le Châtelet, habité par son propriétaire, est entouré de belles cultures qui servent d'exemples au pays. Les autres manoirs n'ont laissé d'autres souvenirs que leurs noms.

La com. moderne contient une sup. de 3,461 hect., dont 2,357 en labour, 206 en landes et 171 sous bois. La pop. est de 1,766 h.; le rev. cad. de 93,976=103,374 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale. L'église conserve des traces de l'architecture du 15e siècle.

MONTAUTOUR. — L'année de la conquête de l'Angleterre par les Normands, en 1066, Montautour, ou comme on écrivait alors, *Mont-Altor*, mont élevé, existait déjà comme paroisse et vit son église passer sous la dépendance de l'abbaye de Redon. Elle passa depuis sous celle du prieur de Châteaubourg. Ses manoirs nobles, si elle en posséda, n'ont laissé aucunes traces.

La commune actuelle contient 689 hect. de sup., dont 401 en labour, 141 en landes et 30 sous bois. La pop. est de 423 h.; le rev. cad. de 4,008=9,713 fr.

L'ancienne cure, présentée par le prieur de Châteaubourg, est devenue succursale sous l'invocation de la Ste. Vierge.

PRINCÉ. — A quelle époque remonte l'origine de la paroisse de Princé? Un fief avec haute-justice, désigné sous le nom de S.-Sulpice, et relevant de l'abbaye du même nom, ferait conjecturer que la paroisse date peut-être du 12e siècle. Ses autres manoirs de l'Épronnière et de la Courdoisie n'ont laissé aucun souvenir qui puisse servir de jalon dans le passé.

La com. contient 1,233 hect. de sup., dont 823 en labour, 146 en landes et 38 sous bois. La pop. est de 936 h.; le rev. cad. de 11,751=28,186 fr. L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

CHATILLON-EN-V. — La paroisse de Châtillon doit son origine et son nom peut-être à son château. Elle est désignée sous le nom de *Castellon* dans un titre du 11e siècle. Vassale des barons de Vitré, elle avait grandi peu à peu autour de cette forteresse qu'ils avaient construite pour servir de boulevard contre la France. En 1530 Châtillon avait pour capitaine Michel de Malnoë; en 1591, Mercœur s'en empara et y plaça une garnison qui fut surprise et massacrée par le prince de Dombes, pendant une trève pour régler la capitulation. Mercœur se vengea en faisant pendre le sénéchal de Laval, son prisonnier, puis il s'empara de nouveau du château, qu'il mit sous la garde de Dubreuil Manfani, avec une forte garnison. Henri IV fit démolir cette forteresse en 1599, comme tant d'autres en Bretagne, et les Etats accordèrent en 1623 trente mille livres d'indemnité au duc de la Trémouille, qui en était alors seigneur. Ses ruines n'ont conservé debout qu'une fraction de la tour du donjon.

Les manoirs relevant de la châtellenie n'ont laissé d'autres vestiges que leurs noms attachés à des fermes ou des hameaux, si l'on en excepte les Roussières, que le propriétaire, M. Méaulle, se propose, dit-on, de restaurer.

Quelle est l'origine de cette désignation, *en Vendelais*, qui précise la situation topographique de Châtillon? Il faut la chercher dans celle du *pagus Vendellensis*, de la cité des *Rhedones*, sur lequel se forma la seigneurie de Fougères, dont Châtillon faisait primitivement partie, avec un grand nombre d'autres paroisses, que nous signalerons, et qui n'ont pas gardé comme celle-ci la marque traditionnelle de leur ancienne dépendance.

Châtillon-en-Vendelais offre un sol accidenté et plein d'aspects pittoresques, dont la sup. est de 3,204 hect., dont 1,515 en labour, 902 en landes et 111 sous bois. 131 hect. environ sont couverts par l'étang. La pop. est de 1,407 h.;

le rev. cad. de 24,920=54,604 fr. Le commerce local trouve quatre foires annuelles au chef-lieu.

L'ancienne cure présentée, par l'abbé de S.-Florent, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de son patron primitif S. Georges. L'église offre des parties du 15e siècle.

CANTON O. DE VITRÉ.

(Loi du 18 juillet 1845.)

TAILLIS. — Le nom de *Taillis* semble indiquer l'ancien aspect topographique de la paroisse, mais son origine, moins bien prouvée, n'a point de date précise. Sa dépendance de l'abbaye de S.-Serge d'Angers, et ses manoirs de la Cour de Taillis, de la Benerie et de la Tourmelaye sont des témoignages un peu vagues de son antiquité.

La com. actuelle compte 1,209 hect. de sup., dont 798 en labour, 131 en landes et seulement 59 sous bois. La pop. est de 669 h.; le rev. cad. de 26,983 =51,840 fr.

La cure, présentée par l'abbé de S.-Serge, est devenue succursale.

VITRÉ. — Ce fut un comte de Rennes, Judhaël, qui devint la tige des barons de Vitré. Son fils Martin reçut de lui, vers le 10e siècle, pour sa part d'héritage, les terres qui formèrent les seigneuries de Vitré, Marcillé et Acigné dans le comté de Rennes. Vitré devint dès lors la troisième baronie de Bretagne et porta pour armes : de gueules, au lion d'argent.

Notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans les nombreux détails que nous fourniraient les annales de Vitré. Nous noterons seulement les points historiques qui expliquent l'o-

rigine de ses monuments. — Robert, au retour de la Terre-Sainte, fonda le prieuré de Ste.-Croix dans le lieu qui depuis prit le nom de Bourg-aux-Moines. André III, en 1209, fonda la collégiale de la Madelaine dans son château ; après André IV, la baronie passa par suite d'alliance dans la maison de Laval.

En 1462, le duc de Bretagne établit à Vitré des ouvriers en soie venus d'Italie, et les Etats favorisèrent cette industrie naissante en accordant aux ouvriers des lettres de naturalité et le droit d'élever un moulin.— En 1488, après la bataille de S.-Aubin-du-Cormier, le sire de Vitré livra la ville et le château à Charles VIII, en y introduisant secrètement les Français.

En 1521, la baronie de Vitré passait dans la maison de la Trémouille par le mariage d'Anne de Laval avec un membre de cette famille. — Vitré reçut avant Rennes la religion réformée (1557), et le ministre Dugravier y trouva souvent l'asile que lui refusait la capitale. Vitré eut d'ailleurs un ministre permanent, Dubois, dit le Baleur. Quand la Ligue éclata en Bretagne, elle fit de longs efforts pour s'emparer de Vitré ; deux fois elle échoua devant ses murs, en 1588 et en 1589. — Lorsqu'Henri IV eut vaincu la Ligue, et qu'il fut venu en Bretagne se faire *duc de nom et d'effet*, selon ses propres paroles, il s'en alla par Vitré, où nul incident remarquable ne signala son passage. — La baronie resta dans la famille de la Trémouille, et passa, comme toute la Bretagne, sous le pouvoir immédiat du roi, représenté par des gouverneurs, sauf la garantie des priviléges de la province, placés sous la protection de ses Etats et de son Parlement. La ville de Vitré vit au 17e siècle l'assemblée des Etats siéger sept fois dans son sein, aux années 1655, 1665, 1671, 1675, 1679, 1683, 1697. C'est dans cet intervalle que Vitré vit aussi Mme de Sévigné venir habiter momentanément l'hôtel

qui porte son nom, et y recevoir les seigneurs de la cour qui présidaient les Etats. Cette assemblée y fut encore réunie en 1705.

Là finit l'importance historique de Vitré. Parcourons maintenant la ville, et voyons quels sont les vestiges du passé que l'on y trouve encore; commençons par le château, dont les tours debout attestent l'ancienne splendeur. Son enceinte, transformée en prison, est facile à reconnaître, et l'on peut suivre encore les côtés du triangle qu'il occupait à l'extrémité O. de la ville, au bord d'un immense escarpement baigné par la Vilaine. L'ancienne église collégiale offre dans la première cour des restes antérieurs au 12e siècle, parmi d'autres des 15e et 16e. Elle sert maintenant de caserne.

Avant de quitter le château, admirons la petite tribune de la Renaissance due à Guy XVI, et conservée au pignon d'une ancienne chapelle. Le cercle de tours et de courtines qui enveloppait la ville, bien que rompu dans quelques parties, se retrouve néanmoins dans les débris nombreux qui restent sur le sol. C'est dans l'intérieur de l'antique ceinture que l'on trouve surtout ces rues d'aspect moyen-âge qui donnent à Vitré une physionomie particulière que lui enlèveront difficilement les efforts de l'art moderne. En circuitant dans leurs mille détours, nous rencontrerons l'église Notre-Dame, fondée sur l'emplacement d'un temple de Cérès, et qui conserve des traces des 12e et 13e siècles, parmi les reconstructions des 15e et 16e. On remarque dans son intérieur des vitraux coloriés, des tombeaux, une chapelle édifiée par Pierre Landais, et surtout 32 émaux précieux représentant l'histoire de la sainte Vierge et de N. S. Jésus-Christ. Un des souvenirs historiques de cette église est la présence de la duchesse Anne en 1505, comme marraine de l'enfant de Guy XVI et de Charlotte d'Aragon. — A l'extérieur de la façade méridionale du 16e siècle, il faut remarquer une chaire

en pierre assez richement sculptée, et dont l'usage à cette époque paraît assez difficile à déterminer. Les prédications en plein air de S. Vincent Ferrier, à Rennes, étaient du siècle précédent.

Des sept maisons religieuses qui existaient à Vitré avant 89, la plus ancienne, celle des Bénédictins, fondée au 11e siècle, a survécu à ses premiers possesseurs et s'est trouvée assez vaste pour recevoir la sous-préfecture, le tribunal civil et la mairie. On y jouit d'un point de vue remarquable. Les Augustins, les Jacobins, les Récollets, les Bénédictines, les Hospitalières, les Ursulines ont disparu, et avec eux les édifices qui les abritaient.

Comme chef-lieu d'arrondissement Vitré en réunit tous les avantages; sa pop. agglomérée s'élève à 7,599 h. Il s'y tient un marché le lundi et huit foires annuelles. Le commerce de toiles, quoique moins considérable qu'autrefois, y est encore assez important; il en est de même de la bonneterie en fil, des serges et flanelles, de la chapellerie et de la boissellerie. Le tricot a presque totalement disparu, mais la tannerie y jouit d'une juste renommée. On y distille aussi de l'eau-de-vie. La sup. communale est de 3,679 hect., dont 2,505 sont en labour et 984 incultes. La pop. totale, y compris celle de la ville, est de 8,621 h.; le rev. cad. de 224,687 =269,624. fr. Les trois écoles primaires, dont une du degré sup. réunissent 318 élèves.

Les Rochers de Mme de Sévigné sont situés à la limite S. E. de la commune, près de la Vilaine. Il suffit de les nommer et de dire que la famille des Nétumières, qui les possède aujourd'hui, y conserve avec goût tout ce qui rappelle le souvenir de l'illustre marquise.

La biographie vitréenne doit enregistrer quelques noms dont plusieurs ne sont pas moins célèbres : l'historien Bertrand d'Argentré, le trésorier de François II, Pierre Lan-

dais, le chirurgien Garangeot, le littérateur Corvoisier et le voyageur en Égypte, Savary.

MONTREUIL-SUR-PÉROUSE. — Le petit monastère, *Monasteriolum*, auquel Montreuil doit son nom et son origine, fut primitivement un prieuré relevant de l'abbaye de S.-Serge d'Angers ; pour le distinguer de ses homonymes on ajouta à son nom celui de la petite rivière sur laquelle il est situé, *super Petrozin*, sur Pérouse, et non pas *sous* Pérouse, comme l'a maintenu l'administration. Quand le prieuré devint cure, celle-ci fut placée sous la dépendance de la collégiale de Champeaux, et le seigneur de Vitré, comme marquis d'Epinay, y nomma toujours un chanoine. — La tradition locale affirme, mais sans preuves, que Pierre Landais fut inhumé sous la chaire de l'église de Montreuil, sa condamnation l'ayant empêché de l'être dans la chapelle édifiée par lui dans ce but à N. D. de Vitré. Le même motif avait, sans doute, interdit toute inscription sur la pierre tombale qu'on désignait autrefois comme celle qui devait le couvrir. — Les anciens manoirs n'ont pas laissé de traces. — Au 17e siècle, un grand nombre de familles protestantes habitaient la paroisse de Montreuil.

La com. contient 1,549 hect. de sup., dont 946 en labour, 186 en landes et 93 sous bois. La pop. est de 656 h.; le rev cad. de 39,364=45,271 fr.

Une carrière d'ardoises est en exploitation, à la Chevalerie ; on trouve des gisements de calcaire non exploités sur la terre de l'Epayère.

L'ancienne cure de Montreuil, présentée par le seigneur de Vitré, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre. Elle possède encore une chapelle dédiée à N. D. de Pérouse.

POCÉ. — L'existence de cette paroisse au 12e siècle est prouvée par un acte de 1157, qui lui donne le nom latin de *Poceium*. Une autre preuve plus antique de l'importance de ce

lieu, dès l'époque gauloise, se trouve dans un menhir de 4 mètres de haut qui existe encore sur la paroisse. Le moyen-âge y a laissé aussi ses vestiges, et l'on y voit encore le château de Gazon, dont le seigneur, Raoul Busson, chevalier chambellan de Jean V, se dévoua pour arracher le duc, son maître, aux mains des Penthièvre, en 1419, et perdit un bras en cette circonstance. Une rente de 500 livres sur les domaines de Bretagne lui témoigna de la reconnaissance ducale. On remarque aussi en Pocé la maison du Bois-Bide, qui a des souvenirs moins reculés.

La commune contient une sup. de 1,525 hect., dont 986 en labour, 128 en landes et 69 sous bois. La pop. est de 667 h. Le rev. cad. est de 13,417=40,116 fr. Le railway traversera la com. du N. E. au S. O.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge.

CORNILLÉ. — Cette paroisse, dont le nom latinisé au 12e siècle était *Cornildeium,* fut peut-être à son origine placée sous le patronage de S. Corneille, ou *Cornéli*, comme on l'appelait en Bretagne. Sa dépendance de l'abbaye de St-Melaine est aussi un indice de son antiquité, que confirment les noms seuls de ses anciens manoirs, la Clarté, la Croix.

La commune actuelle, chef-lieu de perception, contient 1,247 hect. de sup., dont 852 en labour, 32 en landes, et 131 sous bois. La pop. est de 879.; le rev. cad. de 14,172=35,997 fr. On y exploite une carrière d'ardoises.

L'ancienne cure de Cornillé, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Melaine.

SAINT-AUBIN-DES-LANDES.—Cette paroisse dépendait de l'abbaye de S.-Melaine. C'est le seul indice que nous ayons de son antiquité; ses manoirs ne sont pas connus et n'ont même pas laissé leurs noms sur le sol.

La com. actuelle contient 1,028 hect. de sup., dont 695 en labour, 55 en landes et 68 sous bois. La pop. est de 605 h. Le rev. cad. est de 13,308=32,471 fr. Le chemin de fer projeté doit la traverser dans toute sa partie N.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale.

LANDAVRAN. — La paroisse de Landavran fut primitivement une trève d'Izé, et, comme elle, exista dès le 11e siècle, sous le nom latin de *Landavrena*, dont l'étymologie est dans le mot *land* et dans celui du seigneur du lieu. Elle relevait comme Izé de l'abbaye de S.-Florent de Saumur.

La com. ne contient que 500 hect. de sup., dont 318 en labour, 16 en landes et 73 sous bois. La pop. est de 230 h.; le rev. cad. de 11,045=11,928 fr.

L'ancienne trève, dont la chapelle était dédiée à Ste. Marie de *Landevran*, est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge.

CHAMPEAUX. — La paroisse de Champeaux doit son origine, et peut-être son nom, à son château seigneurial. Son histoire est celle des seigneurs d'Epinay, célèbres à toutes les époques de nos annales bretonnes. Le premier qui soit cité par les généalogistes, sous le nom de Gester d'Epinay, existait au 12e siècle. Nous ne pouvons faire ici la biographie de chacun d'eux. Nous nous bornerons à dire que Robert II, grand-maître d'hôtel de Bretagne et conseiller d'État, fit de la chapelle destinée à la sépulture des sires d'Épinay une église collégiale qui remplaça celle de la paroisse tombant en ruines. L'autorisation de Guillaume Brillet, évêque de Rennes, et la bulle du pape Eugène IV, en date du 15 février 1441, consacrèrent cette pieuse fondation, dont les vestiges remarquables sont parvenus jusqu'à nous. En 1450, Robert fonda dans la vallée de Champeaux les deux chapelles de

S.-Abraham et de S.-Jacob. (Dupaz dit S. Job, et attribue cette fondation à Guy d'Épinay, en 1312). Dans la même année, le fils cadet de Robert, Jacques d'Epinay, destiné à une si triste célébrité, fut fait évêque de S.-Malo, et trois ans après évêque de Rennes, malgré le duc Pierre II.

La seigneurie d'Épinay passa dans la famille de Schomberg par le mariage de l'unique héritière, Françoise d'Épinay, avec Charles Schomberg, en faveur duquel Epinay fut de nouveau érigé en marquisat, en 1610. Cette terre entra dans la famille de la Trémouille, en 1633, par acquisition, et y resta jusqu'en 1713, époque à laquelle elle fut vendue judiciairement à deux marchands de Paris, qui la revendirent en 1719 au président de Lezonnet, qui la transmit au président de Châteaugiron, son fils aîné. Cette dernière famille la posséda jusqu'en 1793 et la vendit à cette époque à Monsieur Le Prieur, dont le fils, aujourd'hui propriétaire, conserve avec un goût intelligent ces nobles débris du passé. L'architecture du château porte les caractères du 15e et du 16e siècles. La collégiale et le manoir, placés en regard aux deux extrémités de la même vallée pittoresque, méritent d'attirer les pas des touristes, archéologues ou non. Les autres manoirs de Champeaux, qui appartenaient au chapitre, n'ont point laissé de traces.

La com. de Champeaux offre un sol ondulé, dont la sup. contient 983 hect., dont 611 sont en labour, 108 en landes et 133 sous bois. Les étangs en couvrent 11. La pop. est de 542 h. Le rev. cad. de 22,927=27,034 fr.

La collégiale, déchue de son ancienne splendeur, est devenue succursale sous l'invocation de son ancienne patronne, Ste. Marie Madelaine.

MARPIRÉ. — Le nom de cette paroisse ferait soupçonner qu'il y a entre elle et celle de Piré quelque lien de dépendance, fondé peut-être sur une communauté d'origine. L'absence

des manoirs nobles dans cette paroisse contribue à jeter de l'incertitude sur son antiquité. Le duc de la Trémouille y était cependant possesseur du bois de la Marcelière.

La com. contient 1,062 hect. de sup., dont 429 seulement en labour, 202 en landes et 300 sous bois. La pop. est de 431 h.; le rev. cad. de 13,715 = 13,635 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

IZÉ. — La paroisse d'Izé existait au 11ᵉ siècle, et dépendait de l'abbaye de S. Florent, sous le titre de prieuré de S.-Étienne. On a voulu voir l'étymologie de son nom dans celui *d'Isis*. Elle portait celui *d'Isei* en 1086. Au 17ᵉ siècle elle cessa d'être desservie par les moines de S. Florent; mais l'abbaye conserva le droit de présentation. Des anciens manoirs de la paroisse, celui du Bois Cornillé a seul survécu jusqu'à nos jours. Il appartint, au 15ᵉ siècle, au trésorier de Bretagne, Pierre Landais, qui construisit une partie encore existante; sa mère y habita. Après elle, le Bois Cornillé, qu'on croirait devoir trouver dans la com. dont il porte le nom, passa successivement dans la famille Lepervier, héritière de Pierre Landais, et dans celle de Laporte, qui la vendit. Des mains de la famille de Montessui elle est passée dans celles de M. de Kernié, qui la possède encore. Le manoir de Villepie, situé sur la limite N., a laissé des traces de son enceinte fortifiée sur le sol.

La com. d'Izé, qui possède une percep. et une brig. de gend., au hameau du Bourgneuf, compte 4,379 hect. de sup., dont 2,303 en labour, 288 sous bois et 970 en landes. Parmi ces dernières, celle qui porte le nom de la com. est très-susceptible de culture. La pop. est de 2,242 h.; le rev. cad. de 89,253 = 86,361 fr. L'éc. prim. réunit 55 élèves. On exploite du minerai de fer en Izé, et on y trouve du calcaire à S. Gervais.

L'ancien prieuré de S. Étienne d'Izé, qui fut réuni au petit séminaire de Rennes, est devenu succursale sous l'invocation de son patron primitif. L'église actuelle est du 15e siècle et a des vitraux coloriés dans la fenêtre du chevet. La paroisse possède encore, à l'extrémité E. de la lande d'Izé, une chapelle dédiée à N. D. de bon secours.

SAINT-CHRISTOPHE-DES-BOIS. — La paroisse de S. Christophe-des-Bois fut placée, à une date que l'on ne peut préciser, sous la dépendance de l'abbaye de S. Florent de Saumur. C'est un indice de son antiquité. En 1630 elle était encore desservie par deux religieux de la puissante abbaye; au moyen-âge elle possédait les manoirs de Malnoë et de la Ronce, qui appartenaient à la famille de Farcy de la Ville-Dubois.

La com. de S. Christophe offre une sup. de 926 hect., dont 647 en labour, 71 en landes et 27 sous bois. La pop. est de 507 h.; le rev. cad. de 12,421 = 21,985 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S. Florent, est devenue succursale.

MONTREUIL-DES-LANDES. — Le nom de Montreuil, qui a son étymologie dans celui de *monasteriolum*, petit monastère, indique l'origine de la paroisse, et la date la plus reculée de son existence est constatée par une donation du tiers de l'église, faite au 11e siècle, en présence d'André de Vitré, par le recteur Widon, à l'abbaye de S.-Serge d'Angers. Les anciens manoirs n'ont laissé aucune trace.

La com. contient une sup. de 941 hect., dont 401 en labour et 355 en landes susceptibles de culture. La pop. est de 343 h.; le rev. cad. de 7,586 = 16,383 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge.

MECÉ. — La paroisse de Mecé était connue, dès le 12e siècle, sous le nom de *Mecei* ou *Meceium*. Son manoir de la

Morinière, qui au 15e siècle appartenait à la famille Leziard, n'existe plus que comme ferme, et a été remplacé par celui de la Lézardière, qui lui-même est presque abandonné.

La com. de Mecé compte 4,552 hect. de sup., dont 1,050 en labour, 175 en landes et 31 sous bois. La pop. est de 961 h.; le rev. cad. de 32,867 = 39,440 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S. Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre; elle eut pour recteurs deux membres de la famille Leziard, André en 1590, et Jacques en 1660.

Les six cantons de l'arrondissement de Vitré, divisés en 61 com., offrent une superficie de 114,847 hect., dont 70,768 h. sont en terres labourables, et 9,414 h. en landes, c'est-à-dire environ 1/12; mais il faut noter que les terrains incultes sont ici généralement bien plus susceptibles d'amélioration. L'exploitation du sol augmenterait infailliblement, si l'assiette de l'impôt la favorisait autant que la sécurité politique et le chiffre de la population. Ce dernier s'élève à 82,056 h.; d'où il résulte qu'il y a un peu moins d'un hect. labouré par habitant. Les 6 comices agricoles n'en font pas augmenter le nombre sensiblement; leurs utiles encouragements et l'exemple de quelques riches propriétaires ne suffisent pas à cette tâche qui, nous le répétons, doit s'accomplir sous l'influence directe de l'unité gouvernementale. L'arrond. possède 27 écoles prim. réunissant 1,899 élèves; il a trois hospices, mais point de salle d'asile; 3 routes royales, 7 routes dép., 100 kilom. de chem. de grande com., 547 kilom. de chem. vic. ord. sillonnent l'arrond. et ouvrent les voies à son commerce local et extérieur. Les produits agricoles en forment la plus large base; l'étendue des principales cultures est de 6,449 hect. pour le froment, 2,769 pour le seigle,

5,997 pour l'avoine, 757 pour le lin, 1,225 pour le chanvre, 13,059 pour le blé-noir; les prairies naturelles couvrent 13,507 hect.; les prairies artificielles 2,050. La fabrication du cidre produit 71,085 hectol. Cependant la tannerie, la fabrication isolée des toiles à voiles, des serges et flanelles, de la bonneterie, offrent matière à de nombreuses transactions; la grande industrie y apporte aussi son tribut par les usines de Martigné, de Chelun et de la Guerche. Nous devons ajouter que l'élève des bestiaux tend à prendre, dans l'arrond. de Vitré, un développement qui le sauvera de l'embarras que lui fera éprouver, dans un temps plus ou moins prochain, la ruine de son commerce de toiles, s'il n'adopte promptement la filature mécanique des lins et des chanvres. Cette époque sera hâtée peut-être par l'exécution du chem. de fer qui traversera l'arrondissement de l'E. à l'O. en passant par son chef-lieu. Il est vrai qu'il lui apportera d'autres sources de prospérités, que nieront sans doute d'abord les industries déplacées et les malaises qui en résultent, mais qui se feront enfin sentir comme la lumière, en fécondant des germes jusqu'alors inaperçus.

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES.

CANTON S. DE FOUGÈRES.

COMBOURTILLÉ. — L'étymologie du nom de Combourtillé, *Combortilleio,* semble prouver l'antiquité de cette paroisse. En effet, le mot gallique *comb*, vallée, s'y trouve réuni à celui de *ore*, *orée*, bord, limite, comme dans *Combour*, et rapproché d'un troisième *til*, ormeau, employé dans la composition de plusieurs autres noms de lieux, et indiquant l'arbre sous lequel les seigneurs primitifs rendaient la justice, à l'exemple de S. Louis; arbre qui fut depuis remplacé par le poteau de justice. Quoi qu'il en soit, l'histoire atteste que dès le 11e siècle Combourtillé avait des seigneurs puissants. Par malheur, il ne reste plus rien de leurs manoirs ni de leurs annales.

La com. compte dans sa sup. 931 hect., dont 648 en labour et 59 en landes. Sa pop. est de 607 h.; le rev. cad. de 14,436=22,262 fr.

Son ancienne cure à l'alternative est devenue succursale sous l'invocation de S. Cyr.

BILLÉ.—Cette paroisse (*Billeio*, suivant les titres) existait dès le 12e siècle. Son château seigneurial se nommait la Ronce, qui passa au 15e siècle, par un mariage, dans la famille de Malnoë. Il n'en reste plus rien que le nom et une ferme. Le manoir de Mesaubouin, sur la rivière de Billé, et celui de Maintibœuf au N., ont survécu sous une forme moderne.

Billé donna l'hospitalité pendant une nuit, dans son presbytère, au frère de Louis XIII, Gaston, le complice de Cinq-Mars. La voie romaine du Mans à Corseul, et que la tradition a nommée chemin Charles, passe sur la com. de Billé.

La com. offre une sup. de 1,687 hect., dont 1,188 en labour et 126 en landes. Sa pop. est de 1,172 h.; le rev. cad. de 42,534=61,538 fr. L'école prim. réunit 54 élèves.

L'ancien doyenné de Billé à l'ordinaire est devenu succursale sous l'invocation de S. Médard. Le doyen de Billé étendait sa juridiction sur tout le Vendelais, et les curés de Fougères recevaient de ses mains les saintes huiles et les mandements épiscopaux.

L'un des recteurs-doyens de Billé, M. Hunaut, fut député par la communauté de Rennes aux États-généraux de 1789 et à l'Assemblée constituante.

PARCÉ. — L'histoire n'a rien conservé de précis sur l'origine de la paroisse de Parcé, ni sur celle de ses manoirs nobles. Parmi ceux-ci le Plessis et les Derouairies sont les seuls qui existent encore sous une forme plus ou moins moderne.

La com. actuelle offre une sup. de 1,688 hect., dont 1,088 en labour et 226 en landes. Sa pop. est de 1,935 h.; le rev. cad. de 18,616=40,210 fr. L'école prim. compte 55 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'ordinaire, est aujourd'hui succursale. L'église du 15e siècle offre une nef assez élégante, mais dénuée de chapelles.

DOMPIERRE-DU-CHEMIN. — Le nom de *Dom-Pierre, Domino Petro,* est celui du saint sous le patronage duquel la paroisse fut d'abord placée. Ses manoirs des Haris, de Launay-Vendelais, qui existent encore, n'ont pas une origine connue. Le sol accidenté de cette paroisse offre des aspects pittoresques dont le plus remarquable est celui du *Saut-Roland,* sur la limite E. Une légende, qui rappelle les chants de

l'Arioste, a été créée par l'imagination populaire au moyen-âge, pour justifier cette dénomination poétique et chevaleresque. Le vaillant paladin breton, commandant les marches bretonnes, et se rendant à l'armée de Charlemagne, arrive un jour sur ces rochers gigantesques, suspendus sur une profonde vallée où coule obscurément la Cantache. Son vigoureux palefroi s'arrête frémissant au bord de l'abîme. Trois fois le paladin, défié par l'esprit du mal sous la forme d'un nain, franchit avec son coursier le précipice qui les sépare, en s'écriant tour-à-tour : *Pour Dieu! pour la Vierge! pour ma dame!* Mais à cette dernière exclamation l'homme et le palefroi roulèrent dans le précipice béant. Un strident éclat de rire fut répété par l'écho des rochers. Du Saut-Roland, le touriste, en parcourant la même chaîne de rochers, doit se rendre à *la Pierre dégouttante*, qui laisse filtrer incessamment de sa paroi inférieure une rosée transparente, larmes d'une fée sur la mort de Roland.

La com. de Dompierre ne contient que 968 hect. de sup., dont 567 en labour et 193 en landes ou incultes. La pop. est de 533 h.; le rev. cad. de 12,867=20,201 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'archidiacre de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre, son patron primitif. Elle possède une chapelle dédiée à S. Blaise.

JAVENÉ.— La voie romaine du Mans à Corseul, nommée chemin *Charles*, traverse la paroisse de Javené au centre, de l'E. à l'O. Ce chemin, qui offre tous les caractères d'une voie romaine réparée sous Charlemagne, d'où lui vient son nom actuel, fut sans doute l'origine de quelqu'établissement au lieu même où naquit depuis la paroisse de Javené. Deux de ses anciens manoirs, la Bécanière et la Grande-Marche, existent encore transformés par le temps; mais leur origine n'est guère plus précise que celle de la paroisse.

La com. actuelle offre une sup. de 1,845 hect., dont 1,396 en labour et 517 en landes. La pop. est de 1,164 h.; le rev. cad. de 48,115=78,427 fr. L'école prim. compte 46 élèves.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de la cathédrale de Rennes, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin. Le clocher de son église, haut de 59 m., est un des plus élevés de l'arrondissement.

ROMAGNÉ. — On trouve dès le 11e siècle une preuve de l'existence de la paroisse de Romagné; la moitié de son église fut donnée à cette époque par un seigneur de Fougères, Méen II, à l'abbaye de Marmoutiers, et pour maintenir les donataires dans leurs droits, le donateur fut bientôt obligé de fournir la preuve que lui et ses prédécesseurs avaient toujours présenté le curé, sans doute à titre de seigneurs fondateurs. — Dans les temps modernes, le manoir de Larchapt, qui appartenait au 14e siècle à la famille Le Parc, avait hérité d'une partie des droits des seigneurs primitifs.

La com. contient une sup. de 2,672 hect., dont 2,061 en labour et 160 en landes. Sa pop. est de 1,800 h.; le rev. cad. de 61,727=98,146 fr. Elle possède une école primaire.

L'ancienne cure de Romagné *(de Romaniaco)*, présentée par les bénédictins de Marmoutiers, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin. — Elle possédait autrefois trois chapelles.

SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES. — La paroisse de S.-Sauveur-des-Landes doit son origine à un petit oratoire desservi avant le 11e siècle par le prêtre Hermeniot. Le seigneur de Fougères, Méen II, accrut par ses dons l'importance du petit établissement religieux, et en fit don vers 1040 à l'abbaye de Marmoutiers. Hermeniot, à l'exemple de son seigneur, donna à la même abbaye la moitié de la terre qui dépendait de la chapelle. Les moines donataires refusèrent à

l'évêque de Rennes un droit de repas. La chapelle, devenue église, fut fermée par ordre de l'évêque. Au bout de trois ans, l'évêque transigea pour une rente de trois sous payable à la cathédrale. Le seigneur de Chaudebœuf, Hamelin Pinel, exigea et obtint, après une longue lutte, l'exemption des droits de coutume pour ceux de ses hommes qui habitaient le bourg prioral, et le droit d'y lever, chaque année, sept hommes et cinq chevaux. — A leur tour les barons de Fougères jouissaient du droit de repas au prieuré de Saint-Sauveur, et ils s'y firent inhumer jusqu'à Henri I[er]. Aussi les bourgeois de S.-Sauveur furent-ils mis au niveau de ceux de Fougères.

Le château de Chaudebœuf, dont on voit encore les restes à la limite N. O., était l'un des plus importants du Vendelais. Henri IV l'érigea en châtellenie en 1596, pour en ordonner la destruction trois ans après.

La com. actuelle de S.-Sauveur-des-Landes contient une sup. de 1,860 hect., dont 1,064 en labour, 414 en landes et 57 sous bois. La pop. est de 1,123 h.; le rev. cad. de 29,021 = 39,758 fr. L'école prim. compte 45 élèves.

L'ancienne cure présentée par l'abbé de Marmoutiers et desservie par un moine de cette abbaye, jusqu'en 1630, époque à laquelle elle fut mise à l'ordinaire, est devenue succursale.

CANTON N. DE FOUGÈRES.

LÉCOUSSE. — L'antiquité de la paroisse de Lécousse, *de Excussâ*, peut être conjecturée par sa dépendance de l'abbaye de S.-Florent, ainsi que par l'existence de ses manoirs de la Forêt, de la Martinais et de Montaubert.

La com. de Lécousse contient 1,392 hect. de sup., dont

1,090 en labour, 24 en landes et 12 sous bois. La pop. est de 984 h.; le rev. cad. de 37,813=70,332 fr.

L'ancienne cure de Lécousse, présentée par l'abbé de S.-Florent, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Martin.

FOUGÈRES. — La date la plus reculée de l'existence de Fougères remonte au 10e siècle. Son premier seigneur connu, que l'on regarde aussi comme son fondateur, existait en 990, sous le nom de Méen. A quelle maison noble appartenait-il? A la famille ducale, suivant quelques-uns; mais cette opinion est contredite par l'acte même qui lui sert de base. Ce document nous apprend seulement que Méen était le neveu d'un prélat breton du même nom que lui. La baronnie, qui fut nommée *Fulgerium*, se composa d'abord des territoires, ou anciens *pagi*, du Vendelais, du Coglais, du Désert et des antiques châtellenies d'Antrain et de Bâzouges. L'étymologie du mot *Fulgerium*, traduit aujourd'hui par Fougères, doit se trouver, selon les uns, dans les mots celtiques *faou*, hêtre, et *ger*, rivière; selon les autres dans ceux-ci, *faoul kaër*, ville du fond; mais, suivant l'auteur de la Notice historique sur l'arrondissement de Fougères, ce nom de la vieille baronie n'est que la traduction d'abord latine, puis française, du mot celtique imposé à la contrée par *la tribu qui s'y fixa*, et qui voulut exprimer par ce nom quelle était la production du sol la plus commune à cette époque. Cette opinion, selon lui, serait confirmée par les armes des barons qui portaient : *trois branches de fougère de sinople mises en pal sur un fond d'or*. Il ne faut pas oublier cependant que le blason aimait à jouer sur les mots.

Sans entreprendre une généalogie complète des barons de Fougères, et refaire ce qu'a si bien fait M. Maupillé dans la Notice précitée, nous indiquerons rapidement les principaux faits historiques qui ont signalé les diverses vicissitudes de la

baronie. Le successeur de Méen Ier, Auffray, s'allia, en 1027, à la maison de Vitré, par sa fille Ynoguen, à laquelle il donna en dot une partie du Vendelais, située au-delà du Couesnon, et suivit la bannière d'Alain, duc de Bretagne, dans sa querelle contre Eudon de Penthièvre. C'est à son fils Méen II qu'on attribue la fondation de la collégiale de S.-Léonard, en 1090. Raoul son fils, élevé à la cour d'Alain Fergent, suivit ce dernier, appelé à la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume de Normandie. Ses services furent récompensés par le vainqueur, qui accrut sa seigneurie en y réunissant un grand nombre de paroisses limitrophes de la Bretagne, parmi lesquelles il faut noter Romagné, que nous avons visitée, et Savigny, qui devint célèbre par son abbaye. Raoul qui la fonda, à la prière de S. Vital, y mourut sous l'habit monastique, en 1122, après avoir combattu à la bataille de Tinchebray pour Henri Ier, 1106, assisté au concile de Nantes, 1110, visité Rome et donné à l'abbaye de Marmoutiers l'église-prieuré de la Trinité, aujourd'hui la *Providence*, fondée par sa mère sur la place du Marchis, à Fougères. — Raoul II exposa par sa conduite la baronie aux ravages des Anglais, alliés de Conan, qui prirent Fougères d'assaut et le rasèrent, en 1166. A peine relevée de ses ruines, la ville fut menacée de nouveau par une troupe de routiers à la solde du roi d'Angleterre, 1173. Raoul les surprit et les tailla en pièces dans un lieu qui a conservé depuis le nom de la *Bataillère*; mais ses vassaux furent surpris à leur tour et pillés par l'armée anglaise, pendant qu'ils allaient mettre à l'abri leurs meubles et leurs bestiaux dans les souterrains creusés par son ordre dans la forêt de Fougères, et qui ont reçu depuis le nom de *Celliers de Landéan*. Raoul s'en vengea en s'emparant de Combourg et de Dol; mais, assiégé dans cette dernière place, il y capitula et n'obtint sa liberté qu'en livrant ses deux fils en ôtage.

Raoul III fut placé sous la tutelle de Pierre de Dreux, qui ne lâcha la seigneurie de son pupille devenu majeur que moyennant un droit de taille de 9,000 liv. Raoul s'en vengea en prenant le parti du roi de France contre Pierre de Dreux, qui vint assiéger Fougères, s'en empara, mais en fut bientôt chassé par les Français. Jean Ier, en succédant à Pierre de Dreux, réussit à ramener sous sa dépendance son grand vassal le seigneur de Fougères. Raoul alla mourir à Savigny, comme ses prédécesseurs, après avoir marié sa fille unique, Jeanne de Fougères, à Hugues de Lusignan. La baronie de Fougères passa ainsi dans une nouvelle branche. Trois seigneurs de la maison de Lusignan la possédèrent jusqu'en 1307. A cette époque, Philippe-le-Bel, pour punir Guy de Lusignan de son alliance avec les Anglais, le fit citer comme félon devant la Cour des pairs, qui le condamna à la confiscation et à une amende de 120,000 liv. Cependant Philippe-le-Bel abandonna la jouissance de la baronie confisquée à Yolande, la sœur du coupable. Celle-ci posséda, sans doute, plus qu'un usufruit, puisqu'elle put détacher de sa seigneurie celle de Sens, qu'elle donna à Foulques de Mallemains, pour le récompenser des services de ses ancêtres. Après la mort de Yolande, en 1314, le duc Jean III eut la velléité de disputer au roi de France la possession de Fougères; mais celui-ci le menaça d'un jugement de la Cour des pairs; le duc céda, et le roi créa baron de Fougères son fils, depuis Charles-le-Bel. La maison de France devint alors propriétaire de la baronie de Fougères, par les héritiers de la couronne, puis par la branche des comtes d'Alençon, qui la posséda jusqu'en 1428. Elle revint à cette époque, par acquisition, au duc de Bretagne Jean V, qui s'obligea de payer la rançon de Jean d'Alençon, prisonnier des Anglais.

Les événements les plus remarquables dont Fougères fut le théâtre depuis cette époque, sont : le long siége qu'y sou-

tint l'Anglais Surienne (1448-1449), après s'en être emparé par surprise, et l'honorable capitulation qui en fut la suite; — sa reddition au duc de la Trémouille, en 1488; — la résistance faite aux protestants et l'existence d'un seul temple calviniste au château de la Vieuville; — l'entrée de Mercœur dans la ville et dans le château, dont il resta maître jusqu'en 1598. Depuis cette époque, l'histoire de Fougères fut celle de la province. Il faut citer cependant les États qui s'y tinrent en 1653, dans l'église de S.-Léonard; les nombreux incendies qui désolèrent la ville, de 1710 à 1788; la création d'un dépôt d'artillerie en 1781. Quand éclata la Révolution de 1789, Fougères eut sa part des discordes civiles. Le double passage de l'armée vendéenne y attira de terribles réactions. Cinq ans en état de siége, la ville, qui avait adopté puis abandonné les principes de la Révolution, conspiré avec la Rouërie et vu passer les Girondins fugitifs, la ville de Fougères fut sans cesse menacée par ses campagnes en insurrection, sous l'influence du chef royaliste Boisguy, qui se soumit en 96.

Avant de passer à l'état moderne de la ville de Fougères, jetons encore un coup-d'œil sur les monuments dont le passé lui a légué quelques vestiges. Le château a droit à la première mention. Ses ruines imposantes conservent encore des tours du 12e siècle, de la reconstruction de 1173. Une autre de 1242 porte le nom de *Mélusine*, la fée protectrice de la famille Lusignan; une cinquième, qui date du séjour de Mercœur, rappelle le nom et l'occupation de l'anglais Surienne. On voit encore à l'O. et au N. des traces des remparts de la ville qu'ouvraient les portes S.-Léonard, Roger, Rillé, et Chesnay ou de S.-Sulpice, la seule qui existe maintenant en partie. Leur construction ne semble pas remonter au-delà de la fin du 15e siècle.

Quant aux édifices religieux, les deux églises de S.-Léonard et de S.-Sulpice subsistent seules aujourd'hui. La pre-

mière, fondée au 13e siècle, sur les débris d'une autre moins vaste du siècle précédent, fut reconstruite au 15e. — La seconde date aussi du 15e siècle; celle qui l'avait précédée était la chapelle des premiers vassaux de la seigneurie de Fougères. L'abbaye de Rillé, qui eut pour origine une église dédiée par Onffroy, au commencement du 11e siècle, à Ste.-Marie-lès-Fougères, avec une collégiale, est aujourd'hui occupée par une congrégation de femmes consacrées au soin des malades et à l'éducation des enfants. Le prieuré de la Trinité n'existe plus. Il en est de même des chapelles. Les différentes maisons religieuses, les Récollets, les Ursulines, les Urbanistes, les Gigonnes ou Jugonnes ont été détruites ou converties à d'autres usages. Ainsi, celle des Récollets est aujourd'hui une maison de retraite; celle des Ursulines est occupée en partie par le collége, en partie par une institution de demoiselles; celle des Urbanistes est devenue une caserne, ainsi que celle des Gigonnes.

Aujourd'hui la ville de Fougères, chef-lieu d'arrondissement, est divisée en deux chefs-lieux de canton, qui offrent réunis une sup. de 442 hect., dont 260 en labour et 10 en landes. La pop. s'est abaissée de 10,000 à 9,931 h., depuis 89. La pop. agglomérée n'est que de 8,974 h. Le rev. cad. est de 108,326=162,489 fr.

Le commerce de Fougères est à la fois agricole et industriel, et s'étend à un grand nombre d'objets, dont les principaux sont : la verrerie, la tannerie, les toiles, les filatures et teintureries de laines, les flanelles rayées, etc. Autrefois on pouvait citer la fabrication du papier; mais cette industrie est aujourd'hui presque tombée. — Fougères possède deux marchés hebdomadaires et neuf foires annuelles, dont la principale est celle de Langevine, le 9 septembre. Comme chef-lieu d'arrondissement, Fougères réunit tous les avantages administratifs attachés à ce titre. On y trouve en outre

un collége communal, deux écoles prim. sup. et trois élém. réunissant 600 élèves, une société d'agric., trois hôpitaux, une caisse d'épargnes, une salle d'asile, une bibliothèque, un journal d'annonces.

Fougères comptait autrefois trois paroisses : celle de S.-Léonard relevant du roi; celle de S.-Sulpice. de l'évêque, et celle de Rillé, de l'abbaye de ce nom; mais la dernière a été réunie à celle de S.-Sulpice et les deux cures ont été élevées à la 1re classe. Nous ajouterons que S.-Sulpice menace ruine, et que la chapelle de l'ancien hospice S.-Nicolas offre des restes d'architecture du 12e siècle parmi ceux des 14e et 15e siècles.

La Biographie cite à Fougères, parmi beaucoup de noms que nous ne pouvons énumérer, le général d'artillerie de Pommereul, François-René-Jean, né en 1745, mort en 1823, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires, au nombre desquels est une histoire de Fougères inédite; — le général d'artillerie de la garde impériale, Baston de la Riboisière, Jean Ambroise, né en 1749, mort en 1812; — Bertin, Joseph-Marie-Eusèbe, médecin célèbre, né en 1774, à Gahard, mort en 1839.

BEAUCÉ. — La paroisse de Beaucé, *de Beluio*, ou *Beauceio*, dut, comme les autres paroisses du Vendelais, son origine au *pagus Vendellensis*, dont se composa primitivement la baronie de Fougères. Ses seigneurs étaient connus dès le 12e siècle, et puissants à la cour ducale. L'un d'eux, Hugues de Beaucé, fut choisi comme arbitre par S. Louis, en 1226, entre lui et Jeanne de Craon. Jean de Beaucé signa en 1364 le traité de Guérande. Un autre Jean de B., en 1498, était l'un des 50 h. de la garde de la duchesse Anne.

La com. de Beaucé contient 980 hect., dont 676 en labour, 96 en landes. La pop. est de 450 h.; le rev. cad. de 37,151=41,237 fr.

La cure, autrefois à l'ordinaire, est aujourd'hui succursale.

FLEURIGNÉ. — Le nom de cette paroisse, selon l'étymologie adoptée pour ceux de la même terminaison, semble indiquer que ce lieu fut primitivement la demeure, *ignis*, *focus*, de quelque seigneur du nom de *Florus*, ou de quelqu'autre à désinence latine. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la paroisse fut d'abord un prieuré relevant de l'abbaye de Rillé; que l'abbaye de S.-Georges y exerçait une haute-justice, et que son manoir seigneurial du Bois-Février existait au 12e siècle. Jean de Langan en était alors propriétaire. L'un de ses descendants, Etienne, fut ambassadeur de Louis XI; deux autres, Tristan et Claude, furent puissants à la cour de Charles VIII et de Charles IX. En 1658, la seigneurie du Bois-Février fut érigée en baronie par Louis XIV, en faveur de Gabriel de Langon. Le château a survécu, grâce aux changements que le temps lui a fait subir. Deux autres manoirs, Montbrault et la Motte-d'Iné, qui a peut-être donné une partie de son nom à la paroisse, sont aussi parvenus, en se transformant, jusqu'à nos jours.

La com. contient 1,708 hect. de sup., dont 1,239 en labour, 161 en landes et 32 sous bois. La pop. est de 962 h.; le rev. cad. de 38,544=47,409 fr. Elle possède une école prim.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin. La paroisse possède les chapelles de Patrion et Montbrault.

LA SELLE-EN-LUITRÉ. — Le nom de cette paroisse, qu'on devrait écrire *La Celle*, puisque ce mot vient du latin *cellula*, fut primitivement une trève de la paroisse de Luitré, à laquelle celle-ci doit son origine. On y trouve les vestiges de la voie romaine du Mans à Corseul.

La com. contient 751 hect. de sup., dont 533 en labour

et 40 en landes. La pop. est de 575 h.; le rev. cad. de 27,427 =30,992 fr.

L'ancienne trève est devenue succursale sous l'invocation de S. Jean.

LUITRÉ. — La paroisse de Luitré relevait du chapitre de Rennes, et lui dut peut-être son origine, comme quelques autres. On y trouve aussi sur la limite N. la voie romaine du Mans à Corseul, dite le chemin Charles. Le manoir seigneurial du Bois-le-Houx existait avant le 15e siècle et a laissé un successeur moderne, qui a conservé peu de traces de son ancienne physionomie.

La com. contient 2,916 hect. de sup , dont 1,930 en labour, 292 en landes et 189 sous bois. La pop. est de 1,810 h. ; le rev. cad. de 72,432=75,329 fr. L'école prim. réunit 40 élèves.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

LA CHAPELLE-JANSON. — C'est au 11e siècle que remonte l'existence de la paroisse de la Chapelle-Janson, *capella Jancon*, citée dans l'acte de fondation de l'abbaye de S.-Georges, parmi les paroisses qui dotèrent le nouveau monastère. La première abbesse, sœur d'Alain V, en était alors propriétaire. Les Templiers y possédèrent aussi, au village de la Templerie, une maison dont la chapelle a existé jusqu'en 1793. La voie romaine, dite le chemin Charles, passe sur la limite S. où existait le château de Montframery.

La com. contient 2,673 hect. de sup., dont 1,819 en labour, 393 en landes. La pop. est de 1,909 h. ; le rev. cad. de 47,487=63,532 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbesse de S.-Georges, est devenue succursale sous l'invocation de l'évêque d'Angers Licinien, qu'on nomme S. Lezin. — Sœur Nativité, religieuse Urbaniste de Fougères, dont les mémoires ont été

publiés par l'abbé Genet, était née à la Chapelle-Janson. Nous rencontrerons son tombeau dans la commune de Laignelet.

LAIGNELET. — La paroisse de Laignelet relevait de l'abbaye d'Evron, au diocèse du Mans. Lui devait-elle son origine? La chose est possible, si elle n'est pas prouvée. N'y avait-il pas dans la seigneurie de Fougères, et non loin de Laignelet, une partie que l'on nomma le Petit-Maine, au temps de Philippe-Auguste; ce qui semble attester l'influence de l'abbaye sur l'origine de la paroisse, sa vassale spirituelle. Son territoire s'étendait jusque dans le faubourg septentrional de Fougères; ce n'est qu'en 1834 qu'une ordonnance royale a resserré de ce côté la circonscription de la commune rurale.

La com. contient 1,725 hect. de sup., dont 848 en labour, 31 en landes et 588 sous bois, couverts par une partie de la forêt de Fougères. La pop. est de 1,105 h.; le rev. cad. de 43,174=50,515 fr. La verrerie de MM. Leclerc est située dans cette com., à l'entrée de la forêt de Fougères.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé d'Evron, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. La paroisse possédait autrefois un couvent de Cordeliers et trois chapelles. Le cimetière de Laignelet contient le tombeau de sœur Nativité, et attira pendant long-temps de nombreux pélerinages.

LE LOROUX. — La paroisse du Loroux, désignée en latin sous les noms de *Loratorium* et *Laurearium*, existait dès le 12e siècle, puisqu'elle fut donnée en 1150 par le baron de Fougères, Henri Ier, à l'abbaye de Savigny. Le manoir de la Motte-Auger, situé sur la limite S., a seul survécu à ses contemporains.

La com. cont. 1,130 hect., de sup., dont 910 en labour et 29 en landes. La pop. est de 1,056 h.; le rev. cad. de 33,862=39,333 fr. Elle possède une école prim.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Savigny, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

LANDÉAN. — La paroisse de Landéan, dont le nom dérive peut-être de *Lan Dehen*, *Daha* ou *Doenne*, église de S.-Dohen, dépendait de l'abbaye de Rillé, à laquelle sans doute elle fut donnée par les seigneurs de Fougères fondateurs; ce qui ferait remonter son origine au 11e siècle. On y trouve d'ailleurs de nombreux témoignages de son antiquité dans les divers monuments dont les traces existent encore sur le sol. Nous avons parlé des souterrains nommés *Celliers de Landéan*, que Raoul de Fougères y fit creuser dans la forêt en 1173, pour mettre ses trésors et ceux de ses vassaux à l'abri des Anglais. On en trouve encore les débris inondés à moins d'un kilom. S. du village com., à l'O. de la route royale de Caen à Redon. — Au hameau du Châtel, il existait en 1148 une maison de chasse, nommée la Foresterie, où aimaient à séjourner les barons de Fougères, et où Henri Ier remit l'abbaye de Rillé à son fils Raoul, en présence de ses vassaux. — Sur les rives du Nançon, qui limite la com. à l'O., on trouve encore les débris apparents de deux châteaux à motte, contemporains peut-être de celui de la Foresterie, et désignés sous les noms de Butte-Maheu et de Butte-aux-Renards. — Un couvent de Cordeliers, fondé en 1440, par le duc de Bretagne, François Ier, dans l'endroit de la forêt nommé le Pas-au-Meunier, a laissé quelques restes de ses anciens édifices ruinés par la guerre civile (1793). — Deux dolmens sont situés dans la forêt; le premier est connu sous le nom du Monument, l'autre sous celui de la Pierre-du-Trésor. Les manoirs du Hallay, de Pontpéan, de S.-François et des Renardières sont plus ou moins modernes.

La com. actuelle, qui renferme dans son territoire une partie de la forêt, contient 2,730 hect. de sup., dont 1,210 en labour, 155 en landes et 1,072 sous bois. La pop. est de

1,830 h.; le rev. cad. de 57,647=70,330 fr. L'école prim. réunit 62 élèves. L'exploitation de la forêt, dont la verrerie enlève presque tous les produits, occupe une partie des bras de la localité.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est devenue depuis 1827 une cure de deuxième classe, sous l'invocation de S. Pierre. En 1540 le prieuré de Landéan fut donné par le roi à Jean Clercé, archidiacre de Dinan.

PARIGNÉ. — Le nom de Parigné indiquerait l'existence antique du manoir, *ignis*, d'un seigneur dont la syllabe *Par* nous retrace le nom défiguré et qui fut peut-être le fondateur de la paroisse. En 1340 l'histoire nous apprend que le seigneur de Parigné se nommait Jean de la Motte, et qu'en 1551 la seigneurie passa dans la famille de Parthenay, dont un des membres épousa la nièce du trésorier Landais, Marie Guibé, qui porta à son tour la terre de Parigné dans la maison de Châteaubriand, et fut inhumée dans le chanceau de l'église. Vers 89 la seigneurie de Parigné appartenait à la famille de S.-Brice. Les manoirs du Bois Guy et de la Tendrais existent encore, ainsi que celui de la Villegontier, situé au S. sur la lisière de la forêt. Les autres n'ont guère laissé que leurs noms.

La com. contient 1,966 hect. de sup., dont 1,349 en labour, 200 en landes et 44 sous bois. La pop. est de 1,347 h.; le rev. cad. de 56,994=64,403 fr. L'école primaire réunit 58 élèves.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge. La paroisse possède trois chapelles, l'une au Bois Guy, l'autre à la Tendrais, et la troisième sous le patronage de S. Roch, près du hameau de la Perchais.

CANTON DE LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT.

VILLAMÉE. — Le nom de Villamée est dérivé de celui de *Ville-Amois*, dont la dernière partie désigne un fief donné à l'abbaye du Mont-S.-Michel, en 990, par le duc de Bretagne, Conan II. C'est donc à l'abbaye qu'il faut attribuer vraisemblablement l'origine de la paroisse. En 1050 l'évêque de Rennes, Méen, possédait sur l'église de Villamée des droits qu'il céda aux moines de S.-Michel. Ces deux dates, 990 et 1050, fixent l'intervalle dans lequel naquit la paroisse. — En 1574, un conseiller au Parlement de Bretagne, M. Harpin, acheta le fief du Haut Pays, en Villamée, qui avait été aussi donné aux moines par Conan II.

La com. contient 1,066 hect. de sup., dont 816 en labour et 50 en landes. La pop. est de 759 h.; le rev. cad. de 21,517= 37,655 fr. L'école prim. compte 55 élèves.

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de S.-Michel, est devenue succursale. Elle devait une rente de 40 liv. à l'abbaye.

BAZOUGES-DU-DÉSERT. — Le nom de Bâzouges, traduit en latin par *Basilica*, indique son étymologie, et les mots *du Désert*, sa situation dans la contrée que l'on désignait ainsi au 11e siècle. Quant à l'origine de la paroisse, elle doit être antérieure à cette époque, puisque le premier seigneur de Fougères, Méen, fit don à l'abbaye de Marmoutiers d'une maison située dans le bourg et qui devint l'origine du prieuré-cure. — On rencontre en Bâzouges plusieurs traces d'anciens manoirs : La Butte des Châteaux, la Bignette, les Fossés, la Fresnais, le Bas-Plessix, dont l'antiquité est une preuve de plus de celle de la paroisse. Ceux du Domaine et du Plessix, plus modernes, ont survécu en se transformant. On

montre en Bâzouges, près du pont D. Guérin, la maison de Malagra, où fut arrêté, en 1795, le prince de Talmont, fugitif.

La com. contient 2,469 hect. de sup., dont 1,837 en labour, 162 en landes et 39 sous bois. La pop. est de 1,935 h.; le rev. cad. de 47,247=84,572 fr. Elle possède trois moulins à papier sur la Bignette.

L'ancienne cure, tombée à l'ordinaire par la négligence de l'abbé de Marmoutiers, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin. On trouve les noms de d'Argentré et de Châteaubriand parmi ceux des curés de Bâzouges, avant 89. L'église possède les reliques de S. Judicaël, roi breton, et la tradition locale affirme que S. Guillaume Firmat habita la paroisse au 11e siècle, lorsqu'à son retour de Rome, il vint visiter Dourdain, Gahard, et jeter les premiers germes de l'abbaye de Savigny, que devait édifier S. Vital dans le siècle suivant. — La paroisse de Bâzouges possède la chapelle de la Raslais.

LOUVIGNÉ. — Louvigné, *Lupi-ignis*, *Lupigneio*, ou manoir de *Loup*, son seigneur primitif, ajouta ces mots *du Désert* à son nom, comme la paroisse de Bâzouges, pour désigner sa situation dans les solitudes qui, selon un auteur du 12e siècle, s'étendaient comme une Thébaïde peuplée d'ermites, entre le Maine et la Bretagne, et qui, au moyen-âge, formèrent un archidiaconé de neuf communes, sous le nom de Désert. La paroisse de Louvigné prit naissance, comme sa voisine Bâzouges, d'une donation du premier seigneur de Fougères à l'abbaye de Marmoutiers, au 11e siècle, et des libéralités de son successeur, Méen II, qui, en 1060, accorda des privilèges sur les neuf paroisses, aux bénédictins, pour les fixer dans ce lieu. L'évêque de Rennes, Etienne, en 1166, leur abandonna son droit de présentation. Rien ne put les retenir dans le *Désert*. Ils s'éloignèrent en réunissant le bénéfice de Louvigné à leur prieuré de la Trinité de Fougères.

Le manoir seigneurial de Louvigné était Villavran, qui existe encore sous son aspect antique. Celui de Monthorin, habité par Mme la comtesse de la Riboisière, devint à son tour seigneurial par suite de la résidence du seigneur. Le cœur du général de la Riboisière, mort à Kœnigsberg en 1812, et celui de son fils Ferdinand, tué à la bataille de la Moskowa, reposent dans la chapelle du château. La pierre du tombeau de Raoul II, baron de Fougères, mort en 1194, et celle du tombeau de Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriand, sont conservées à Monthorin, comme monuments archéologiques. Parmi les autres manoirs existants, on trouve ceux de la Grasserie, de Champsavin, de Boisgarnier, de la Folletière, de la Haussière, des Alleux et de la Basse-Rouillais, plus ou moins modernes. Quelques découvertes archéologiques ont été faites dans le sol : des haches celtiques, des coins gaulois, des tombeaux renfermant des urnes cinéraires, des objets d'or, des monnaies anglaises du 15e siècle. — On montre aux touristes la pierre branlante du rocher Montlouvier et la Chaise au diable de Pierrelé.

C'est sur la limite E. de Louvigné que se trouvait le territoire désigné sous le nom de Petit Maine, et qui n'était qu'un reste des marches de Bretagne. Il fut réclamé à ce titre par le seigneur de Mayenne, comme gouverneur des marches ; Geoffroy de Fougères transigea avec lui et garda le sol moyennant quelques concessions de droits.

La com. contient 4,165 hect. de sup., dont 2,934 en labour, 425 en landes et 136 sous bois. La pop. est de 3,601 h.; le rev. cad. de 71,108=129,416 fr. L'école prim. réunit 140 élèves. L'industrie locale exploite le granit et fabrique encore du papier. Le chef-lieu possède comme centre cant. une justice de paix, une brigade de gend., un bureau d'enregist., une perc., etc. ; un marché le vendredi et deux foires annuelles.

L'ancienne cure, tombée à l'alternative avant 89, est devenue cure de 2e classe sous l'invocation de S. Martin. L'église actuelle ne remonte pas au delà du 15e siècle, malgré les pleins-cintres de ses trois nefs. La paroisse possédait autrefois plusieurs chapelles dont quelques-unes ont survécu, grâce à des reconstructions.

MELLÉ. — L'antiquité de la paroisse de Mellé est indiquée seulement, sans date précise, par celle de son église et de ses manoirs de la Haute-Vairie, des Domaines et de Plaisance; le premier et le dernier existent encore, mais ils ont perdu leur physionomie antique. — On montre, au hameau des Châteaux, des vestiges de fortifications que la tradition locale attribue aux Romains. — On a démoli en 1835, au hameau de la Godelinais, une maison habitée par des protestants au 16e siècle et où se tenait un prêche.

La com. contient 1,549 hect. de sup., dont 1,207 en labour, 70 en landes. La pop. est de 1,587 h.; le rev. cad. de 36,285=71,114 fr. Elle possède une école primaire.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église actuelle possède un clocher remarquable. La chapelle de N.-D.-du-Lac n'existe plus; mais celle de la Vairie, dédiée à la Vierge, près d'un étang et des beaux rochers du même nom, a survécu, quoique non desservie.

MONTAULT. — Le nom de cette paroisse doit s'écrire *Monthaut*, qui indique sa véritable étymologie, *Mons altus*. En effet, la paroisse qui porta primitivement le nom de S.-Pierre-des-Bois, à cause de la forêt qui la couvrait, prit plus tard, quand cette forêt disparut peu à peu, le nom de S.-Pierre-de-*Monthault*, du nom d'un rocher voisin du chef-lieu comm. et d'où l'on jouit d'nne vaste perspective. Quant à l'origine de la paroisse, on doit vraisemblablement l'attribuer à l'abbaye de S.-Melaine, qui avait le droit de présentation, et fit

de la cure un doyenné avec juridiction sur les neuf paroisses de l'archidiaconé du Désert. — Les anciens manoirs de la Chalopais, du Bois-Viel, de la Bruyère, n'ont guère laissé que leurs noms, à l'exception du premier, reconstruit en 1637 et habité aujourd'hui par des fermiers. Il existe, près de l'étang des Châteaux, deux mottes féodales qui expliquent le nom resté au sol, et dont l'une est appelée la Redoute.

La com. de Monthaut, accidentée, contient 819 hect. de sup., dont 614 en labour, 22 en landes et 22 sous bois. La pop. est de 717 h.; le rev. cad. de 18,726=30,710 fr. On y exploite du granit.

L'ancienne cure relevant de S.-Melaine est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif S. Pierre. La chapelle, relevée depuis 1793 au sommet du rocher de Monthaut, attire toujours de nombreux pélerins, et est visitée tous les ans par la procession des Rogations.

SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT. — La paroisse de S.-Georges, à laquelle on ajouta au moyen-âge la désignation particulière de *Reintembault*, dont nous ignorons la signification, remonte au-delà du 12e siècle, puisqu'on trouve à cette époque ses seigneurs cités dans les Preuves de l'histoire de Bretagne. Le manoir seigneurial se nommait Ardennes, et il existe encore à 2 kilom. E. du village comm., grâces aux reconstructions modernes. Au 16e siècle la seigneurie de S.-Georges était devenue un fief de sergenterie, par suite du droit accordé au propriétaire du fief d'avoir ses sergents particuliers, pour faire, à l'exclusion de ceux des justices ordinaires, tous les actes qui concernent leur office. — En 1684, la seigneurie de S.-Georges fut érigée en marquisat en faveur de François de Romilley.

La com. contient 3,102 hect. de sup., dont 2,371 en labour, 91 en landes et 65 sous bois. La pop. est de 3,372 h.;

le rev. cad. de 102,557 = 158,182 fr. L'école prim. réunit 80 elèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

POILLEY. — Cette paroisse doit probablement son origine à ses seigneurs. L'un d'eux, du nom de Gradloc, au 10e siècle, donna en gage d'abord, puis en toute propriété, à l'abbaye du Mont-S.-Michel, l'église de Poilley, sous la condition qu'on lui fournirait deux chevaux équipés, quand lui ou ses fils iraient à la guerre, et que la forteresse du Mont leur serait ouverte, s'ils avaient besoin d'un asile. Gradloc s'obligea de son côté de rendre les chevaux en bon état à la fin de la campagne, et les moines, par reconnaissance, offrirent un vêtement de drap à la femme du seigneur. Bientôt les religieux manquèrent à leurs obligations, et les fils de Gradloc réclamèrent les droits aliénés par leur père ; mais les moines obtinrent, dans l'intérêt de l'âme du donateur, qu'on changeât en un simple présent de 8 liv. et un droit d'asile l'obligation de fournir des chevaux, et ils conservèrent la paroisse, sur laquelle l'évêque de Rennes, Méen, leur abandonna aussi ses droits en 1050, moyennant 20 sols et un cheval bai. — La puissance des seigneurs de Poilley est attestée par la présence de l'un d'eux, nommé Méen, à l'acte de donation de la collégiale de Fougères à Marmoutiers. — Quand la seigneurie de Poilley passa dans la famille de *Lione*, on ajouta au nom de la paroisse celui de *Lionnais*, qu'elle conserve encore dans le pays. — Elle fut érigée en comté en 1636, en faveur de Julien Poilley. Le château seigneurial existe encore au N. du village comm. et appartient à la famille de Princey de S. Georges, alliée à celle de Poilley et son héritière.

La com. contient 1,078 hect. de sup., dont 851 en labour, 22 en landes et 22 sous bois. La pop. est de 982 h.; le rev. cad de 20,936=51,083 fr. L'école prim. réunit 60 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé du Mont-S.-Michel,

est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église à trois nefs, est du 16e siècle.

LE FERRÉ. — Cette paroisse doit-elle, comme ses voisines, sa naissance aux ermites *du Désert*, ou à quelqu'un des barons de Fougères? L'histoire se tait sur ce point. Elle ne faisait point partie des neuf paroisses de l'archidiaconé. Ses manoirs de la Culais, la Rouaudière, etc., ont disparu, sans laisser d'autres souvenirs historiques que leurs noms. On sait qu'elle faisait partie du marquisat de Romilley, créé au 17e siècle dans la seigneurie de S.-Georges-de-Reintemb.

La com. contient 1,695 hect. de sup., dont 1,525 en labour, 45 en landes. La pop. est de 1,704 h.; le rev. cad. de 31,661=48,124 fr. L'école prim. réunit 80 élèves.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre et S. Paul.

CANTON DE SAINT-BRICE.

COGLÈS. — Le nom de Coglès est la désignation probable d'un ancien *pagus* de la cité des Rhedones, qui embrassait une partie du canton actuel. Ce territoire exista, sous la désignation de Coglès, dès les premiers temps féodaux, et eut le titre de fief au 11e siècle. C'est peut-être à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine de la paroisse, qu'y fonda sans doute l'abbaye de S.-Melaine, dont elle dépendait. — En 1204, le baron de Fougères, Geoffroy, devenu majeur, donna le Coglès à son oncle et tuteur Guillaume, par reconnaissance des soins avec lesquels il avait administré ses domaines.

La com. contient 1,721 hect. de sup., dont 1,121 en la-

bour, 105 en landes et 272 sous bois. Sa pop. est de 1,286 h.; le rev. cad. de 33,117=61,266 fr. L'école prim. réunit 66 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif S. Jean, ce qui a fait donner le nom de S.-Jean-en-Coglès à la paroisse.

LA CELLE-EN-COGLÈS. — Cette paroisse, qui doit son nom à la *cellule* de quelque ermite, a dû avoir une origine commune avec toutes celles comprises sous la même désignation; ces mots *en Coglès*, que nous retrouverons attachés à plusieurs paroisses de l'ancienne division féodale, sont une trace évidente de leur contemporanéité. Ses anciens manoirs n'ont pas laissé de traces.

La com. contient 822 hect. de sup., dont 669 en labour, 12 en landes. La pop. est de 835 h.; le rev. cad. de 17,834 =41,533 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre. La paroisse possédait autrefois une chapelle près le village communal. Les religieux de S.-Florent y partageaient les dîmes avec le curé.

MONTOURS. — Cette paroisse dépendait aussi du territoire du Coglès, et doit remonter à la même époque. Au 12e siècle il existait, sous la dénomination de château de Valaines, en Montours, une forteresse située sur la rivière de ce nom, et dont on voit encore les ruines. Elevée par les seigneurs de Fougères contre les invasions normandes, elle fut sans doute le manoir des seigneurs du Coglès : c'est une date pour constater l'antiquité de la paroisse. Le manoir de Bonteville, situé à la limite N.-E. de la commune est d'une époque plus récente et a peut-être succédé au premier.

La com. contient 1,527 hect. de sup., dont 1,220 en la-

bour, 19 en landes. La pop. est de 1,520 h.; le rev. cad. de 36,451=79,098 fr. L'école prim. réunit 92 élèves.

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de Rillé, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

LE CHATELLIER. — Cette paroisse, qui doit son nom de *Castellario* à son château seigneurial, comme ses homonymes, existait avant le 12e siècle, puisque celui-ci commençait lorsque ses seigneurs, Hervelin de Trémigon et Guérin Chaorcin, donnèrent les dîmes de la paroisse au prieuré de Combourg. Cette donation fut annulée par le fils du premier donateur et par son oncle Guérin; mais, en 1166, les religieux de Combourg se firent restituer par les ravisseurs repentants ce qu'ils leur avaient enlevé, et l'un d'eux, Guérin, expia sa faute par le fouet que lui administra le prieur, au pied de l'autel S.-Martin, en présence du sénéchal du roi d'Angleterre. Il reçut en récompense douze deniers de réconciliation. C'est dans la paroisse du Châtellier que se trouve, sous le nom de la Bataillère, le lieu où les routiers anglais furent taillés en pièces par le baron de Fougères, Raoul II, en 1172. Les manoirs qui existent encore dans la paroisse sont : la Vieuxville, où les protestants établirent, ainsi qu'à Mellé, au 16e siècle, les seuls prêches qu'ils purent introduire dans l'ancienne baronie de Fougères; — la Folletière et le Fretay, qui, comme la Vieuxville, ont subi des reconstructions plus ou moins modernes.

La com. contient 1,343 hect. de sup., dont 1,078 en labour, 50 en landes et 40 sous bois. La pop. est 1,016 h.; le rev. cad. de 26,227=50,555 fr. L'école prim. compte 44 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale sous l'invocation de la Ste Vierge.

SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS. — Le nom de cette paroisse indique suffisamment qu'elle faisait partie du territoire

de l'ancien *pagus* du Coglès. Sa dépendance du chapitre de Rennes est un nouvel indice qui sert à fixer, sinon la date précise de sa fondation, au moins la qualité de ses fondateurs. — Son manoir seigneurial de Marigny, encore existant, n'a conservé d'autres souvenirs que celui de son érection en châtellenie, en 1572, en faveur du célèbre président au Parlement de Bretagne, Michel Harpin.

La com. contient 3,209 hect. de sup., dont 2,619 en labour, 67 en landes et 68 sous bois. La pop. est de 2,706 h.; le rev. cad. de 62,203=103,882 fr. L'école prim. compte 92 élèves.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine du chapitre de Rennes, est devenue succursale.

SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS. — L'existence de cette paroisse date du 11e siècle au moins, puisqu'elle est citée dans un acte de 1093, qui déclare qu'elle sera desservie par les moines de l'abbaye de S.-Serge. — La seigneurie de S.-Étienne, née comme ses voisines dès les premiers temps féodaux, sur le sol découpé de l'antique *pagus* du Coglès, passa successivement dans diverses familles puissantes, au nombre desquelles on compte celles de Racinoux, qui fournit des connétables à Rennes; de Villavran, dont nous avons parlé; des comtes de Maure, des Rochechouart et de Volvire, puis elle devint, au 15e siècle, un fief de sergenterie, entre les mains de Jehan de Parthenay, qui assista au Parlement ouvert à Vannes, en 1462, par le duc François II.

La com. contient 2,263 hect. de sup., dont 1,567 en labour, 248 en landes et 61 sous bois. La pop. est de 1,861 h.; le rev. cad. de 33,274 = 81,188 fr. L'école prim. réunit 78 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S. Serge, est devenue succursale. Elle possède une chapelle dédiée à S. Eustache et qui attire, le Vendredi saint, de nombreux péle-

rinages; car la science populaire assure que *S. Eustache de tous maux détache.*

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS. — La paroisse de S. Brice doit sans doute son origine à ses seigneurs connus dès le 12e siècle, et a peut-être été la première fondée, après celle de Coglès, dans le territoire de ce nom, dont elle faisait partie. Les seigneurs primitifs de S. Brice, qui prétendaient descendre de Fougères, s'éteignirent au 13e siècle dans leur ligne masculine, et furent remplacés par la famille de Landevy, qui elle-même le fut en 1515 par celle de Montauban, puis de Volvire, en faveur de laquelle on érigea la seigneurie de S. Brice en marquisat, 1650. La dernière héritière de cette maison, Henriette de Volvire, la porta par mariage dans celle de la Grasserie et de Parigné, puis dans celle de Sesmaisons, d'où elle est venue par vente dans les mains du propriétaire actuel. Le château de S. Brice, habité par lui, a perdu son antique physionomie, mais n'en est pas moins un des plus beaux du département. Les autres manoirs seigneuriaux de la Villette et du Rocher Portail ont aussi survécu sous une forme moderne.

La com. contient 1,646 hect. de sup., dont 900 en labour, 329 en landes et 160 sous bois. La pop. est de 1,620 h.; le rev. cad. de 25,505 = 52,030 fr. L'école prim. réunit 90 élèves. S. Brice, outre les avantages administratifs réservés au chef-lieu, possède 1 marché le lundi, et 4 foires annuelles.

L'ancienne cure, présentée par l'abbaye de Saumur, en vertu de donation des seigneurs primitifs, est devenue cure cantonnale.

SAINT-MARC-LE-BLANC. — L'origine de la paroisse de S. Marc, postérieure à celle des paroisses du Coglès, dont elle ne faisait point partie, n'est guère plus connue que celle

de ses manoirs seigneuriaux, la Ville Guérin, le Bois Geffroy, le Haut Brin et la Vairie.

La com. contient 1,755 hect. de sup., dont 1,135 en labour, 180 en landes et 82 sous bois. La pop. est de 1,347 h.; le rev. cad. de 26,245 = 46,978 fr. L'école prim. réunit 60 élèves. Le granit qu'on y exploite abondamment est surtout exporté à Rennes.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

TIERCENT. — La paroisse du Tiercent est encore une de celles qui n'étaient point enfermées dans la circonscription territoriale du Coglès, et dont la fondation est plus récente, sans qu'on puisse en fixer la date. Son manoir du Tiercent, qui existe encore à l'E. du village communal, lui a peut-être donné son nom et son fondateur. Cependant on ne saurait rien affirmer, si ce n'est la date de son érection en baronie en 1615, en faveur de Gilles Ruellan, conseiller au Parlement de Bretagne.

La com. contient 370 hect. de sup., dont 255 en labour, 28 en landes. La pop. est de 320 h.; le rev. cad. de 6,292 = 13,654 fr.

L'ancienne cure est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

BAILLÉ. — Cette paroisse n'était pas comprise dans le territoire du Coglès. Elle est inscrite au Pouillé de Tours de 1648; mais elle est évidemment bien antérieure. Ses manoirs de la Rocherie, de Monteval et des Flégés existaient au 14e siècle; mais eux-mêmes étaient antérieurs à cette époque. Malheureusement rien ne nous a été transmis sur leur origine.

La com. contient 523 hect. de sup., dont 332 en labour, 54 en landes. La pop. est de 408 h.; le rev. cad. de 7,297 = 17,370 fr. Son commerce est agricole et industriel. Plusieurs moulins à papier sont situés sur le cours de la Minette dans cette com.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale.

SAINT-HILAIRE-DES-LANDES. — La paroisse de S. Hilaire-des-Landes ne faisait point partie du Coglès; l'histoire ne nous apprend rien sur la date et les circonstances de sa fondation. — Ses manoirs n'ont conservé aucun souvenir qui puisse nous mettre sur la trace de ce fait. Celui de la Haye-S.-Hilaire est le seul qui subsiste encore sous une forme plus ou moins moderne. Ceux du Fail, de Linière, de Leurmond et du Feu S. Hilaire ont disparu.

La com. contient 1,828 hect. de sup., dont 1,192 en labour, 200 en landes. Ce chiffre prouve que S. Hilaire ne mérite plus autant sa dernière dénomination. 50 hect. sont couverts de bois. La pop. est de 1,551 h.; le rev. cad. de 33,444 = 63,209 f. L'école prim. compte 66 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale.

CANTON DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.

S.-MARC-SUR-COUESNON. — La paroisse de S.-Marc doit son nom et son origine à sa seigneurie, qui en 1330 passa de la famille de S.-Marc dans celle des Leprovost par un mariage, puis en 1640 dans celle de Fonplacé-S.-Marc, qui l'a transmise au propriétaire actuel M. de la Villette. On ne sait rien de plus sur l'antiquité de la paroisse et de son manoir seigneurial. Les autres manoirs, parmi lesquels il faut citer surtout pour son aspect celui de la Gautrais, sont plus modernes.

La com. contient 1,205 hect. de sup., dont 684 en labour, 234 en landes et 34 sous bois. La pop. est de 810 h., et le rev. cad. de 12,126=31,888 fr. L'éc. prim. réunit 62 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

Elle possédait autrefois une chapelle dédiée à S. Martin, dont on voit les ruines au N.-E.

LA CHAPELLE-S.-AUBERT. — Cette paroisse semble devoir son nom et son origine à quelqu'oratoire dédié à S.-Aubert, autour duquel sera né peu à peu le village paroissial. Sa dépendance du Vendelais est un indice de son antiquité. Elle relevait du roi et ne possédait aucun manoir noble.

La com. contient 977 hect. de sup., dont 177 en landes, 586 en labour. La pop. est de 680 h.; le rev. cad. de 15,517 =33,031 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif S. Aubert.

VENDEL. — Ce lieu, nous l'avons dit, était le centre de l'une des divisions territoriales de la cité des *Rhedones*, sous le nom de *Pagus Vendellensis*, dont on a fait depuis le *Vendelais*. C'est une preuve suffisante de l'antiquité de la paroisse, qui a conservé ce nom jusqu'à nos jours. On sait de plus que les revenus de son église furent donnés au 11e siècle, par un chevalier Hamon, à l'abbaye de S.-Florent. Les manoirs dont le moyen-âge a laissé les traces dans cette paroisse sont la Barberie, la Villaye, le Manoir, le Chantier, le Moulin Blot, S.-Nicolas et le Pont N. D.; mais tous ces souvenirs sont loin de remonter à une antiquité aussi reculée que ceux de la *Rue des Tombeaux*, nom attaché par la tradition à un sentier près duquel on découvre fréquemment des cercueils en calcaire coquillier, qui paraissent être du 9e siècle, mais où malheureusement on n'a rencontré jusqu'à ce jour aucune inscription ni aucun objet qui pût servir de témoignage historique.

La com. de Vendel contient 637 hect. de sup., dont 426 en labour, 35 en landes. La pop. est de 468 h.; le rev. cad. de 11,882=24,214 fr.

L'ancienne cure, présentée d'abord par l'abbé de S.-Florent, puis tombée à l'alternative, est devenue succursale.

CHIENNÉ. — La paroisse de Chienné doit son église aux bénédictins de Vitré et de S.-Sulpice. On y conserve des reliques de S. Georges, qu'on n'expose plus à cause du défaut de preuves de leur authenticité, mais qui ont donné à la paroisse son nom primitif, *Chainé*, par allusion à la légende de son patron : d'où est venu par corruption sa désignation actuelle. Le manoir du Molan existait dans cette paroisse en 1379, époque de l'association des nobles et bourgeois pour la défense de la Bretagne, à laquelle prit part Jean du Bobéril, seigneur du Molan, dont le fils fut pannetier de Charles VI. Un autre du Molan fut chambellan de Charles VII. Le château du Molan était encore fortifié au temps de la Ligue, puisque le gouverneur de Rennes, Montbarot, y plaça une garnison en 1593, pour le mettre en état de défense contre les entreprises de Mercœur. Il a été détruit, sans doute comme tant d'autres, à la fin de la Ligue, par ordre d'Henri IV.

La com. contient 1,162 hect. de sup., dont 814 en labour, 105 en landes. La pop. est de 812 h.; le rev. cad. de 16,098=34,932. Elle a été réunie à celle de Vendel sous l'Empire, puis séparée de nouveau.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de S. Georges.

S.-AUBIN-DU-CORMIER. — Comme paroisse, S.-Aubin-du-Cormier existait au commencement du 11e siècle. Cependant le château et la ville, dont il fut l'origine, ne remontent qu'à 1223. Pierre de Dreux, dit Mauclerc, fit construire à cette époque la forteresse de S.-Aubin, pour protéger la Bretagne trop ouverte sur ce point. Le rocher sur lequel elle est assise, et qui domine le bassin du Couesnon, portait alors le nom de *Bécherel*, commun à tous les lieux élevés dans la langue bretonne ; mais la paroisse portait déjà celui de *S. Aubin*, son patron, auquel on avait ajouté une désignation particulière, prise peut-être de l'aspect des lieux, et la forte-

resse nouvelle avait dû subir la même dénomination. La ville, tracée sous sa protection, n'avait pas tardé à se peupler, grâce aux nombreux priviléges accordés par le duc à ceux qui venaient s'y fixer. Ces priviléges furent confirmés par ses successeurs, et après eux, par les rois de France jusqu'à Louis XIV, en 1691.

De graves événements se sont accomplis autour du château depuis sa naissance jusqu'à sa destruction. En 1231, encore inachevé, il fut témoin de la trève que S.-Louis conclut avec le duc Pierre de Dreux, qui deux fois lui remit en gage, non sans regret, la forteresse qu'il continuait d'élever avec tant de soins. Rentré en sa possession en 1237, Pierre de Dreux ajouta une nouvelle faveur à toutes celles dont il avait comblé la ville naissante, en lui accordant un marché, qui, d'abord fixé au mardi, le fut bientôt au jeudi, sur les représentations d'André de Vitré, qui avait établi aussi un marché à Chevré le mardi. Le duc, en mourant, ne vit terminé que le donjon de ce château, dont il avait pressé les travaux avec tant d'ardeur. Jean V, en 1449, et François II, en 1486, complétèrent la citadelle bretonne. En 1487, à peine était-elle achevée, son capitaine, Guillaume de Rosnyvinen, avec une garnison réduite à 40 h., soutint le choc de l'armée française, et ne capitula que parce la garnison refusa de le suivre sur la brèche ouverte. Il se retira, honoré de ses ennemis même, à Rennes, suivi de quelques hommes. En 1488, après la victoire remportée par le duc de la Trémouille sur l'armée bretonne, au village d'Orange, près de Vieuxvy, S.-Aubin-du-Cormier vit le vainqueur entrer dans ses murs avec ses captifs royaux, le duc d'Orléans et le prince d'Orange, qu'il renvoya à la justice du roi, après avoir fait exécuter sans pitié, en leur présence, les soldats faits prisonniers avec eux. Le château à son tour ne tarda pas à subir la loi du vainqueur; Charles VIII le fit raser, et la moitié de son donjon, coupé

comme par l'épée de Rolland, resta debout pour attester la majesté du monument qui devait servir de boulevart à l'indépendance bretonne, et la vit tomber à ses pieds. Outre les avantages administratifs attachés à son titre, elle possède toujours son marché du jeudi, et huit foires annuelles, qui attirent au chef-lieu un commerce considérable de produits agricoles.

La com. contient 2,737 hect. de sup., dont 887 seulement en labour, 562 en landes et 1,006 sous bois, dont 700 hect. couverts par la forêt de Haute-Sève, formant une longue saillie sur la limite N.-O. du territoire comm. Cette forêt renferme plusieurs menhirs au S. du percé qui se dirige de l'E. à l'O. On y exploite de la pierre calcaire pour les fours à chaux situés dans les communes voisines. La pop. de S.-Aubin est de 1,989 h.; le rev. cad. de 26,136=48,351 fr. L'école prim. réunit 68 élèves.

La cure, autrefois présentée par le roi, est devenue cure cantonnale. L'église actuelle offre des restes du 14e siècle et du 16e. L'église primitive occupait un autre emplacement au S. du château. Elle a perdu, depuis 1845, un curieux autel du 13e siècle, qui était placé dans une des chapelles latérales.

GOSNÉ. — A quelle date remonte l'existence de la paroisse de Gosné? Sa dépendance du ressort judiciaire de S.-Aubin-du-Cormier est le seul indice que nous ayons à cet égard. Ses manoirs de l'Aubouclère, du Dezerseul, des Fargettes, n'ont laissé, en disparaissant, aucune preuve de son antiquité antérieure au 14 siècle. Elle relevait du roi en 89. La maison de Landeronde est une jolie maison de campagne moderne.

La com. contient 1,813 hect. de sup., dont 986 en labour, 365 en landes, 23 sous bois et 78 couverts en grande partie par l'étang d'Ouée, le plus vaste de l'arrond. La population est de 1,101 h.; le rev. cad. de 23,037=42,618 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge.

MÉZIÈRES. — La paroisse de Mézières, *de Maceriis*, a conservé deux preuves de son antiquité : Sa dépendance de l'abbaye de S.-Florent, et son titre de châtellenie vassale de la baronie de Vitré. — Trois de ses anciens manoirs ont survécu, grâce aux reconstructions, la Secardais, la Ville-Olivier et la Giraudais ; mais aucun d'eux ne nous a transmis de souvenirs écrits, antérieurs à 1430. Le premier appartint, au 15e siècle, au gouverneur de la ville et du château de S.-Aubin-du-Cormier. — Quant aux autres manoirs, Sevigné, la Touche-Huet, la Hervoye, ils n'existent plus et ont à peine laissé leurs noms sur le sol qu'ils occupaient

La com. contient 2,474 hect. de sup., dont 1,690 en labour, 834 en landes. La pop. est de 1,426 h.; le rev. cad. de 25,983=51,966 fr. L'école prim. réunit 40 élèves. La com. renferme des fours à chaux, situés près de l'étang de Roussières, sur la lande de la Rencontre, à la lisière N. de la forêt de Haute-Sève. On a exploité à Moranval du minerai de fer.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Saint-Florent, est devenue succursale, sous l'invocation de S. Martin. L'église actuelle semble être du 16e siècle.

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON. — La paroisse de S.-Jean, qu'on a distinguée de ses homonymes par une désignation particulière prise de sa situation, doit sans doute son origine à l'abbaye de S.-Florent, dont elle était primitivement un prieuré, ou à l'un de ses seigneurs qui en aura fait don à la riche abbaye. — Le manoir seigneurial était celui de la Dobiais, qui existe encore, mais sous un aspect que les années ont un peu modifié. Erigé en marquisat, en 1645, en faveur d'un président au Parlement de Bretagne, René Ge-

douin, il passa successivement à la famille des Nétumières et à celle de la Belinaye.

La com. contient 1,835 hect. de sup., dont 1,175 en labour, 192 en landes et 35 sous bois. La pop. est de 1,329 h.; le rev. cad. de 26,794=65,277 fr.

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de S.-Florent, est devenue succursale sous l'invocation de S. Jean, son patron primitif. L'évêque de Rennes, Michel Guibé, était seigneur d'une partie de S.-Jean au 15e siècle.

SAINT-OUEN-DES-ALLEUX. — La paroisse de S.-Oüen relevait de l'abbaye de Rillé, qui peut-être en était la fondatrice, et qui, en la plaçant sous le patronage de S. Oüen, la distingua de celle du même nom par une particularité relative à la nature de quelques terres d'*alleu*, comprises dans sa circonscription. — Son seul manoir était celui de la Belinaye, qui a survécu en se transformant, mais se trouve aujourd'hui en S.-Christophe-de-Valains.

La com. contient 1,520 hect. de sup., dont 988 en labour, 208 en landes et 40 sous bois. La pop. est de 1,271 h.; le rev. cad. de 16,011=42,108 fr. L'école prim. réunit 50 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est devenue succursale. La paroisse possédait autrefois une chapelle dédiée à S. Laurent.

SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS. — Cette paroisse relevait aussi de l'abbaye de Rillé. Nous ignorons à quelle circonstance elle doit la désignation particulière *de Valains*, qui lui a été imposée pour la distinguer de son homonyme. — Elle possède aujourd'hui le château de la Belinaye, autrefois en S.-Oüen, dont il était le manoir seigneurial.

La com. ne contient que 527 hect. de sup., dont 208 en labour, 48 en landes. La pop. est de 296 h.; le rev. cad.

de 3,089 = 8,837 fr. Elle possède un moulin à papier dit de Brimblin, sur la Minette.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est aujourd'hui succursale.

CANTON D'ANTRAIN.

CHAUVIGNÉ. — Cette paroisse dut-elle son origine au manoir, *ignis*, *focus*, de quelque seigneur nommé *Calvus*, d'où l'on aura fait dans le principe *Calvigné*; ou le mot *Calvus* n'est-il qu'une épithète donnée au lieu lui-même, comme dans le nom de *Chaumont*, *Calvus mons*? Quoi qu'il en soit, nous trouvons d'autres indices plus sûrs de l'antiquité de la paroisse, dans l'existence de ses deux manoirs de Bruiblen et de Mezandré en 1390; mais les deux manoirs ont disparu sans laisser d'autres souvenirs; le Bourgneuf est une jolie maison de campagne, relativement moderne, appartenant à Mme veuve Luc Poinçon.

La com. contient 1,177 hect. de sup., dont 997 en labour, 412 en landes et 32 sous bois. La pop. est de 1,047 h.; le rev. cad. de 18,034 = 37,871 fr. L'école prim. réunit 70 élèves. Elle possède un moulin à papier, dit de la Sourde, situé sur la Minette, vis-à-vis de celui de Brimblin, en S. Christophe.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge.

TREMBLAY. — Cette paroisse existait comme prieuré au 11e siècle. La moitié des revenus de son église fut donnée à cette époque, à l'abbaye de S. Florent, par un homme du nom de Moyse, qui, pour éviter l'excommunication, abandonna bientôt le cimetière qu'il avait retenu, et en garantit la

propriété aux moines moyennant une gratification de 30 s. Ces derniers ont desservi la cure-prieuré jusqu'en 1630, et depuis cette époque ils en ont été seulement les présentateurs. — Le manoir de Pontavice est le seul qui existât autrefois dans cette paroisse.

La com. contient 3,621 hect. de sup., dont 1,993 en labour, 921 en landes et 227 sous bois. La pop. est de 2,411 h.; le rev. cad. de 57,736 = 78,490 fr. L'école prim. compte 70 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S. Florent, est devenue succursale. L'église actuelle offre le style roman du 9e ou 10e siècle,

SAINT-OUEN-DE-LA-ROUERIE. — La paroisse de S. Oüen, surnommée *de la Rouërie*, du nom de son château seigneurial, pour la distinguer de son homonyme, date son existence du 11e siècle. Son église fut donnée, avec ses dépendances, en 1065, à l'abbaye de Marmoutiers, par Rivallon de Combourg, pour la fondation d'un prieuré dans son bourg seigneurial. Le manoir de la Rouërie, auquel la paroisse dut peut-être son origine, passa en 1146 dans la famille Tuffin par le mariage de Robert avec Berthe de la Rouërie. Ce manoir a survécu transformé par le temps. — On trouve un autre indice de l'antiquité de la paroisse de S. Oüen dans les rentes qu'elle payait, l'une de 60 liv. à la Cour de Fougères, l'autre de 40 s. au seigneur de Sucey, qui s'engageait à protéger les personnes de la paroisse allant une fois l'an en procession au Mont-S.-Michel. Le baron de Fougères, de son côté, devait garder la paroisse contre les incursions des Normands.

La com. contient 2,112 hect. de sup., dont 1,372 en labour, 138 en landes et 141 sous bois. La pop. est de 2,104 h.; le rev. cad. de 27,793=37,247 fr. L'école prim. compte 58 élèves.

L'ancienne cure, présentée d'abord par le prieur de Combourg, puis par l'ordinaire, est aujourd'hui succursale.

ANTRAIN. — Antrain, dont l'étymologie latine, *Inter-Amnes*, indique la position entre deux rivières, le Couesnon et l'Oisance, aussi bien que l'étymologie bretonne *Antroum*, près de la rivière, Antrain fait remonter son existence jusqu'au milieu du 11e siècle, puisque son église fut donnée à cette époque à l'abbaye de S.-Florent, par un fils de Réginald-le-Gros, nommé Turulle. L'évêque de Rennes, Herbert, en obtint le patronage en 1197.

Antrain, sous les ducs de Bretagne, fut une châtellenie et l'un des boulevarts de la frontière. En 1415, après la bataille d'Azincourt, la petite ville née à l'abri de la forteresse ducale vit augmenter sa population faible encore, par une émigration normande qui se fit sentir jusqu'à Rennes. — En 1426, le connétable de Richemont rallia sous les murs d'Antrain son armée défaite à S.-James et terrifiée par les succès des Anglais qui, maîtres du royaume de France, venaient de proclamer Henri VI à Paris. — En 1449, Jean de Porcon, avec une garnison de 40 h. dans le château d'Antrain, protégea tout le pays alentour contre les dévastations des Anglais, maîtres de S.-James et du Mont-S.-Michel. — Les manoirs qui dépendaient de la châtellenie d'Antrain étaient Bonne-Fontaine, la Chattière, les Portes, le Vivier, la Barbays, celui de Langle, et la Ballue, aujourd'hui en Bâzouges-la-Pérouse. Bonne-Fontaine, qui appartenait primitivement à la famille de ce Jean de Porcon, qui fut capitaine de la châtellenie et la défendit si vaillamment, passa au 16e siècle dans les mains de Pierre de la Marzelière, à qui Henri II permit, en reconnaissance de ses services, de construire le château fortifié qui a survécu jusqu'à nos jours. Vers 1578, Bonne-Fontaine fut érigé en baronie en faveur de Renaud de la Marzelière, le fils du fondateur du château. Sous la Ligue, en 1590, une

garnison fut logée à Bonne-Fontaine, sous le commandement de S.-Quentin et Villebasse. — Après la famille de la Marzelière, cette terre passa successivement dans celles de Coëtquen, de Duras et de Lamotte-Lesnage, qui, après l'avoir achetée, la revendit à M. Aubert de Trégomain, son propriétaire actuel, dont le bon goût a su l'entourer de promenades charmantes qui ajoutent un charme de plus à l'antique physionomie de ce manoir si bien conservé.

Antrain, devenu chef-lieu de canton, en réunit les avantages administratifs et commerciaux.

La com. ne compte que 612 hect. de terre labourable sur 930 de sup.; il s'en trouve 52 incultes ; mais son marché du mardi et les quatre foires annuelles qu'elle a conservées sont le centre de toutes les transactions commerciales des environs. Les prairies qui couvrent 194 hect. sur les bords du Couesnon, sont une source féconde dont l'avenir saura tirer encore un meilleur parti que le présent, pour l'élève des bestiaux. — La pop. est de 1,648 h. ; le rev. cad. de 27,874= 58,257 fr. L'école prim. réunit 62 élèves.

La commune moderne a son histoire comme l'antique châtellenie. En 1793, elle donna l'hospitalité d'une nuit aux Girondins fugitifs, sous la protection du bataillon des fédérés du Finistère, et deux fois elle vit passer l'armée vendéenne victorieuse échappant à Kléber. Mais, à peine délivrée et rouge encore du sang des vainqueurs et des vaincus, elle fut de nouveau ensanglantée par le terrible président de la commission militaire, Brutus Magnier, qui plus tard tomba lui-même dans le cachot de ses victimes.

L'ancienne cure, dont les évêques de Rennes avaient cédé la présentation au chapitre, est devenu cure de 2e classe. L'église actuelle offre le style mélangé de l'époque de transition du 12 siècle.

LA FONTENELLE. — Le nom de cette paroisse en rap-

pelle un devenu malheureusement trop célèbre au temps de la Ligue ; mais c'est probablement le seul rapport qu'elle ait avec celui qui le portait. Quoi qu'il en soit, la paroisse relevait du roi comme Bâzouges et Antrain. C'est dans l'antiquité de la châtellenie de cette dernière ville qu'il faut chercher peut-être celle de la paroisse de Fontenelle, sa vassale. On n'y trouve pas d'anciens manoirs dont les souvenirs historiques puissent nous diriger dans nos recherches.

La com. de la Fontenelle contient 1,256 hect. de sup., dont 887 en labour, 98 en landes. La pop. est de 1,169 h.; le rev. cad. de 37,132=38,349 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Samson.

BAZOUGES-LA-PÉROUSE. — La paroisse de Bâzouges, *Basilica,* surnommée *la Pérouse* par corruption du mot *pierreuse,* qui indique la situation du chef-lieu sur un coteau rocheux, peut faire remonter son existence au 12e siècle, puisque Raoul II donna, en 1163, à l'abbaye de Rillé, le droit d'y percevoir la moitié du *devoir* de coutume. Elle dépendit depuis cette époque de l'abbaye ; mais ce ne fut qu'au 16e siècle qu'elle prit une importance dont il nous reste plusieurs témoignages. Un manuscrit, qui n'est malheureusement que la copie, bien qu'authentique, de l'original perdu, nous donne depuis 1561 la liste des événements privés ou publics dont la paroisse de Bâzouges a été le théâtre. En 1588, la guerre civile fit songer à fortifier le bourg seigneurial. En 1590, les fortifications de Bâzouges étaient loin d'être complètes : le capitaine la Villeblanche, qui y commandait pour Mercœur, n'osa pas attendre Montbarot, gouverneur de Rennes, qui venait pour le surprendre avec 250 soldats, presque tous anglais. Ceux-ci s'en vengèrent en se livrant au pillage le plus effréné, dans la paroisse et dans l'église. Les habitants effrayés se réfugièrent au château seigneurial de La Ballue, où l'on ne vint

pas les attaquer ; mais il leur fallut racheter, par une rançon de 180 liv., les vitraux coloriés de leur église, que la soldatesque anglaise menaçait de briser. Bâzouges fut plus d'une fois encore victime de la Ligue, et ces désastres forment toute son histoire.

Il n'y existait qu'un seul manoir, celui de La Ballue, autrefois à la famille Ruellan du Tiercent, reconstruit en partie en 1599, et qui a été remplacé par un château moderne du 17e siècle, appartenant aujourd'hui à M. Fénigan, conseiller à la Cour royale de Rennes. Bâzouges possédait une juridiction royale que lui accorda Henri II en 1558, et qui, supprimée par Charles IX en 1565, fut rétablie par lui en 1574. Elle s'étendait sur quatorze paroisses, vingt juridictions seigneuriales en dépendaient. Bâzouges avait aussi une subdélégation qui comprenait douze paroisses.

La com. actuelle contient 5,819 hect. de sup., dont 3,328 en labour, 469 en landes, 90 sous bois, non compris la forêt royale de Villecartier, qui couvre 989 hect. au N. de la commune. La pop. est de 4,176 h. ; le rev. cad. de 83,625= 157,215 fr. L'école prim. réunit 140 élèves.

Outre la belle verrerie de MM. Leclerc, établie au château de La Ballue, les fils et les toiles, les bois de construction et la pierre à bâtir fournissent des aliments au commerce local. Il est fâcheux qu'on n'exploite plus la terre alumineuse, propre à polir le cuivre, connue sous le nom de pierre *landrasse*, et qui existe toujours dans le sol. La com., chef-lieu de perception, a conservé son marché du jeudi et ses huit foires annuelles.

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de Rillé, est devenue cure de 2e classe. L'église actuelle, curieuse par son irrégularité, est du 14e et du 16e siècles ; elle possède quelques vitraux coloriés et des détails d'ornementation qui

seront conservés avec soin dans la restauration intelligente de l'édifice.

RIMOUX. — Cette paroisse fut donnée en 1498 par la duchesse Anne au chancelier de Montauban ; elle dépendait de la juridiction et de la subdélégation de Bâzouges (1558-1689). Elle possédait deux manoirs, le Boisbaudry et Montmoron ; ce dernier fut érigé en comté en 1657.

La com. contient 1,327 hect. de sup., dont 812 en labour, 206 en landes. La pop. est de 744 h. ; le rev. cad. de 13,094=26,037 fr. L'école prim. réunit 16 élèves.

L'ancienne cure à l'ordinaire, qui appartenait autrefois au diocèse de Dol, est aujourd'hui succursale.

SAINT-REMY-DU-PLAIN. Cette paroisse dépendait primitivement de l'abbaye de Rillé, à qui elle dut peut-être son origine. Ses manoirs de la Haie-d'Iré, du Plessis et du Trouit, dont le premier existe encore, ne nous ont transmis aucune date à laquelle nous puissions rattacher celle de la paroisse.

La com. contient 1,487 hect. de sup., dont 875 en labour, 315 en landes et 72 sous bois. La pop. est de 815 h. ; le rev. cad. de 15,035=30,972 fr. L'école prim. réunit 28 élèves. Une verrerie existe à la Haie-d'Iré, dirigée comme celles de Fougères et de La Ballue, par MM. Leclerc, leurs propriétaires.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, puis tombée en commande, est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif, à qui elle doit une partie de son nom.

NOYAL-SOUS-BAZOUGES. — Si le nom de *Noyal* vient de *novale* ou *novella*, et non d'une traduction postérieure, *de Nulliaco*, il est probable que la paroisse dont nous nous occupons fut d'abord un prieuré qui relevait de celui de S.-Denis à Rennes. Placée sous la juridiction de Bâzouges, avec ses manoirs de Beauvais, Moulienne et le Cartier, la paroisse

était, comme eux, bien antérieure à l'établissement de cette juridiction en 1558.

La com., au nom de laquelle on ajouta la désignation particulière *sous Bâzouges*, pour la distinguer de ses homonymes dans le département, contient 1,483 hect. de sup., dont 1,082 en labour, 134 en landes. La pop. est de 1,090 h.; le rev. cad. de 40,053=47,262 fr.

L'ancienne cure, présentée par le prieur de S.-Denis à Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

MARCILLÉ-RAOUL. — Cette paroisse offre comme témoignage de son antiquité, d'abord sa dépendance de S.-Melaine, qui fut peut-être sa fondatrice, puis les traces de son ancien château-fort, cité dès le 12e siècle dans les chroniques bretonnes. — En 1136 le duc Conan-le-Gros fut battu près de Marcillé par ses grands-vassaux, Olivier de Pont-Château et autres. On montre encore les débris des retranchements élevés par les deux armées.En 1208, l'abbé de S.-Melaine, Geoffroi Moisel, reçut de Robert, seigneur d'Apigné, la terre de Marcillé-Raoul, dont la paroisse date peut-être de cette époque, et qui fut comprise en 1215 dans la baronie de Fougères. —En 1240, le duc Jean Le Roux autorisa Raoul de Fougères à fortifier Marcillé, qui ajouta dès lors à son nom celui de son seigneur direct. Le châtel seig. survit encore près du chef-l. dans une motte féodale, un étang et un ruisseau.

La com. contient 2,241 hect., de sup., dont 1,069 en labour, 612 en landes, 320 sous bois. La pop. est de 1,090 h.; le rev. cad. de 40,053=47,262 fr. L'éc. prim. réunit 60 élèv.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre. L'église actuelle offre une porte romane très-curieuse, dans la construction de laquelle il entre des fragments de briques romaines.

Les faits agricoles qui concernent l'arrondissement de Fougères, comparés à ceux qui se manifestent dans les autres, le classent parmi les plus favorisés, bien que sur une sup. de 99,705 hect., on y en compte encore 10,070 incultes, c'est-à-dire un 9e. Le chiffre de ses terres labourables s'élève à 65,016 hect. La pop. est de 81,458 h., ce qui donne moins d'un hect. par h. La viabilité rurale n'a malheureusement pas secondé les efforts de l'agriculture, dont elle est l'un des instruments les plus puissants. 591 kil. de chem. vic. ord. sont ouverts dans l'arrondissement et sillonnent les points les plus utiles, mais ils sont loin d'être dans un état suffisant de confection ou d'entretien, malgré les efforts bien dirigés de l'administration, au milieu des faibles ressources dont elle dispose. Six routes départementales, trois routes royales, et 82 kilom. de chem. de grande comm. viennent en aide à la viabilité agricole, dont chaque progrès en produira un dans la culture des terres. Un autre fait important, qui distingue l'arrondissement de Fougères, est l'abondance des prairies naturelles ou artificielles. *La Statistique de la France* porte à 10,265 hect. le nombre des premières, et celui des secondes à 2,824 hect.: aussi l'élève des bestiaux et des chevaux y a-t-elle pris un grand développement.

La culture du froment n'occupe dans l'arrondissement de Fougères que 7,996 hect., celle du méteil 3,310, celle de l'avoine 5,042, tandis que celle du seigle s'étend sur 4,005 hect. et celle du sarrasin sur 14,786. Les défrichemens, qui tendent à diminuer tous les ans le nombre des landes, développeront davantage ces diverses cultures, et surtout celle du froment, qui s'y trouve inférieure à celle de trois arrondissements. Une société d'agriculture et cinq comices agricoles secondent ces progrès. Un seul *asile* est ouvert à l'enfance, trois hospices le sont aux malades indigens.

Le commerce de l'arrondissement de Fougères ne consiste

pas seulement en produits agricoles : l'industrie lui fournit aussi des éléments considérables par la teinturerie, la verrerie, la tannerie, les tricots, la fabrication des toiles-flanelles, tresses, et la filature des laines. La papeterie, qui fut de 1600 à 1730 une branche si considérable du commerce de Fougères, est presque tombée aujourd'hui. Elle ne compte plus que 12 moulins sur les rivières de la Bignette, de la Minette, de l'Oisance et du Nançon. L'adoption du nouveau système mécanique eût sans doute relevé cette industrie. L'instruction primaire, qui figurera un jour parmi les causes les plus puissantes du progrès agricole, ne fait encore que de naître dans l'arrondissement de Fougères, comme dans les autres. Sur 57 communes, 41 seulement sont pourvues d'instituteurs, qui ne donnent l'enseignement qu'à 5,000 enfants sur 9,500. L'indigence des revenus communaux s'oppose à un progrès plus prompt et appelle le regard du législateur.

ARRONDISSEMENT DE RENNES.

CANTON DE HÉDÉ.

DINGÉ. — La paroisse de Dingé existait au 12e siècle, comme le prouve une donation de l'évêque de Dol à l'abbesse de S.-Sulpice, sous la date de 1146. Cependant elle releva dès son origine de l'abbaye de S.-Florent, qui la rendit plus tard à l'évêque de S.-Malo. La découverte d'un grand nombre de monnaies romaines atteste le voisinage de la voie du Mans à Corseul. Un seul manoir a survécu, celui du Plessis-au-Chât.

La com. contient 5,513 hect. de sup., dont 1,765 seulement en labour, 1,904 en landes et 1,016 couverts en grande partie par la forêt de Tanouarn. La pop. est de 1,902 h.; le rev. cad. de 29,974=71,338 f. L'école prim. compte 65 élèves. Un défrichement considérable a été entrepris près de la forêt de Tanouarn, par M. Anne Duportal, dans sa terre de Palmyre.

L'ancienne cure à l'alternative et annexée au doyenné de Bécherel, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Symphorien.

LANRIGAN. — *Lan-Rigan*, l'église de Rigan, existait au 11e siècle, et fut donnée en partie par l'évêque de Dol, Jean, en 1081, à l'abbaye de S.-Florent-sous-Dol, qui acheta bientôt l'autre moitié. C'est sans doute aux prédécesseurs de cet évêque qu'elle doit son origine. — Le seul manoir de la pa-

roisse, le petit château de Lanrigan, qui existe encore sous la forme que lui a donné le 16e siècle, est une charmante habitation qui appartient aujourd'hui à la famille de ~~Breuilpont~~, après avoir eu pour ~~possesseur~~ un évêque des solitudes américaines, M. La Hélandière.

La com. contient 398 hect. de sup., dont 200 en labour, 161 en landes. La pop. est de 175 h.; le rev. cad. de 4,180 =7,733 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Louis. Elle possède la petite chapelle de Landéhuan.

QUÉBRIAC. — C'est dans l'origine de la seigneurie de Québriac qu'il faut chercher celle de la paroisse du même nom. Or, la première est antérieure au 13e siècle. En 1233, Normand de Québriac était grand-maréchal et grand-sénéchal de Bretagne. Le château de Québriac joua un rôle important dans la Ligue en Bretagne. Henri IV le fit démolir. Son successeur appartient aujourd'hui à la famille de Catuélan. Après lui on peut citer encore la Gromillais et la Motte-au-Bocher, près d'un vaste étang au N. Des vestiges de constructions romaines ont, dit-on, été découvertes en 1840 en Québriac.

La com. compte 2,072 hect. de sup., dont 1,151 en labour, 583 en landes. La pop. est de 1,456 h.; le rev. cad. de 19,830=46,204 fr. L'école prim. compte 40 élèves. La com. de Québriac est réunie à celle de S.-Méloir-sous-Hédé, dont l'ancienne existence est attestée par une inscription romaine.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre.

BAZOUGES-SOUS-HÉDÉ.—Cette paroisse, *Bazilien*, fut primitivement un prieuré de l'abbaye de S.-Melaine, mais on ne peut préciser la date de sa fondation. Son château de Bon-Espoir n'a conservé que des souvenirs modernes.

La com. contient 1,425 hect., dont 844 en labour, 144

en landes, 88 sont en divers étangs, 49 sous le canal qui la traverse et 64 sous bois. La pop. est de 845 h.; le rev. cad. de 28,580=30,015.

L'ancien prieuré de Bâzouges, présenté par l'abbé de S.-Melaine, est devenu succursale.

GUIPEL. — La racine celtique du nom de Guipel, *Gwic*, bourg, est un indice de son antiquité; l'abbaye de S.-Georges y percevait les deux tiers des dîmes du fief des Vaux. — Le seul de ses manoirs qui existe encore est le château du Chesnay-Piguelay, dont l'un des possesseurs fut député, en 1593, vers la reine Elisabeth d'Angleterre, pour lui demander du secours contre la Ligue. Celui du Bois Geffroy est actuellement en S.-Médard.

La com. compte dans sa sup. 2,310 hect., dont 1,445 en labour, 661 en landes. La pop. est de 1,537 h.; le rev. cad. de 31,634=47,135 fr. L'école prim. réunit 40 élèves.

L'ancienne cure, présentée par le seigneur de Châteaugiron, est devenue succursale sous l'invocation de S.-Martin.

HÉDÉ. — Cette paroisse doit son origine à son château, qui existait avant le 12e siècle, et dont on voit encore les ruines au bord d'un escarpement qui domine à l'E. une immense vallée, où serpente le canal d'Ille-et-Rance. Ce château joua un rôle important dans toutes les guerres bretonnes du 12e au 16e siècle. En 1399, le château fut reconstruit en partie du produit des fouages que l'abbesse de S.-Georges, Julienne Duguesclin, permit au duc de lever sur ses vassaux. Pendant la Ligue, il resta au pouvoir de Mercœur, et ses troupes redoutées fondaient de là sur les campagnes voisines qu'elles ravageaient. Henri IV le fit démolir.

La petite ville de Hédé, placée entre les ruines du Château et l'étang qui porte son nom, est formée d'une seule rue terminée par une place publique, où doit, dit-on, s'élever

l'Hôtel-de-Ville. L'ensemble offre un aspect assez gai, et couvre seulement 25 hect. On y trouve réunis les avantages des chef-lieux de canton; il s'y tient un marché le mardi et cinq foires annuelles. Sa pop. est de 937 h.; le rev. cad. de 9,785=19,566 fr. L'école prim. compte 48 élèves.

Le prieuré-cure de Hédé, qui appartint successivement à l'abbesse de S.-Georges, à l'aumônier d'Henri IV, Charles de Tournemine, à l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui cure de 2e classe sous l'invocation de la Vierge.

S.-SYMPHORIEN. — Cette paroisse doit son nom à son patron, et son origine peut-être à l'abbaye de S.-Melaine, dont elle relevait; son manoir de la Bretesche existe encore sous une forme moderne.

La com. contient 791 hect. de sup., dont 605 en labour et 25 en landes. La pop. est de 562 h.; le rev. cad. de 19,174=32,020 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale.

S.-GONDRAN. — Cette paroisse, qui doit sans doute son nom à son patron primitif, doit peut-être son origine au manoir de Couesbouc, qui existe encore sur la limite N. O. Les noms bretons de Caradeuc et de Baraton, qui se trouvent aussi dans cette paroisse, indiquent sans doute d'antiques contemporains de la fondation.

La com. contient 439 hect. de sup., dont 339 en labour et 15 incultes. La pop. est de 356 h.; le rev. cad. de 10,409=21,234 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

LANGOUET. — Le seigneur fondateur de la paroisse de Langouet, qu'on devrait écrire *Lan-goët*, église du Bois, était le seigneur du manoir de la Piedevachais, qui n'existe plus, et dont l'origine ne peut être précisée par aucune date à nous

connue. Le nom celtique de la paroisse est le seul indice qui nous reste de son antiquité. Le manoir du Coudray n'a que des souvenirs modernes.

La com. contient 698 hect. de sup., dont 488 en labour, 48 en landes. La pop. est de 498 h.; le rev. cad. de 15,520=26,384 fr. L'école prim. réunit 30 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

VIGNOC. — Cette paroisse, dont le nom semble désigner une culture qui lui est aujourd'hui très-étrangère, relevait primitivement de l'abbaye de S.-Melaine, à laquelle elle dut peut-être, comme tant d'autres, l'introduction de la vigne. — Le château de la Villouyère a seul survécu.

La com. contient 1,408 hect. de sup., dont 1,042 en labour, 60 en landes et 67 sous bois. La pop. est de 950 h.

L'ancienne cure, présentée par l'évêque de Rennes comme abbé de S.-Melaine, est devenue succursale.

LA MÉZIÈRE.—La preuve écrite la plus reculée de l'existence de cette paroisse est de 1390, époque à laquelle l'histoire y signale le manoir de Montgerval. L'abbaye de S.-Melaine y percevait une partie des dîmes. On y voit des retranchements en terre, et la guerre de la Ligue y a laissé le souvenir des dévastations qu'y exercèrent les capitaines de Mercœur, en 1597. On y voit encore le château des Loges.

La com. contient 1,623 hect. de sup., dont 1,341 en labour et 13 incultes. La pop. est de 1,207 h.; le rev. cad. de 47,467=73,099 fr. L'école prim. réunit 50 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église actuelle porte la date de 1593, et on y a conservé des débris de vitraux coloriés du 16e siècle, enchâssés dans un cadre du 19e.

CANTON DE SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ.

MELESSE. — En 1294, Raoul, seigneur de Melesse, devait fournir un chevalier armé à l'ost ducale. En 1344, un de ses successeurs, Robert de Beaucé, reçut un *hébergement* du roi de France. Le manoir du Plessis, nommé d'abord le *Tail*, et celui de Beaucé ont survécu seuls de tous ceux que le moyen-âge avait vus naître dans la paroisse. Melesse fut aussi victime des fureurs de la Ligue : un capitaine de Mercœur, Corbesson, y exerça des atrocités inouies, et l'incendie n'épargna pas une seule maison.

La com., chef-lieu de percep., contient 3,275 hect. de sup., dont 2,607 en labour, 64 en landes et 47 sous bois. La pop. est de 2,506 h.; le rev. cad. de 72,490=137,000 fr. L'école prim. réunit 105 élèves. Il se tient deux foires annuelles au chef-lieu. On trouve dans la commune des dépôts coquilliers.

L'ancienne cure, aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre, était présentée par l'abbé de S.-Melaine, qui avait le droit de *faire tenir ses assises sous le chapitreau de l'église*. Peut-être ce droit tenait-il à la fondation de la paroisse par l'abbaye.

CHEVAIGNÉ. — Cette paroisse relevait de l'abbaye de S.-Melaine, et lui doit peut-être son origine. Ses manoirs du Bois-Orcan, de la Renaudière, de la Motte-Chevaigné, etc., n'ont laissé d'autres souvenirs que leurs noms.

La commune contient 1,033 hect. de sup., dont 729 en labour et 56 en landes. La pop. est de 734 h.; le rev. cad. de 24,524=35,069 fr. On y exploite du calcaire.

L'ancienne cure de Chevaigné, *Chevegneio*, présentée par

l'abbé de S. Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

MOUAZÉ. — Le nom de cette paroisse vient du breton *mouès*, lieu humide, et désigne sa situation topographique. Cette paroisse conserve encore d'autres vestiges de son ancienne origine dans son église, dont on attribue l'architecture au 11e siècle, et dans la donation qui en fut faite en 1086, par la famille Waltier, à l'abbaye de S. Melaine. Son manoir de la Piglais est aujourd'hui en ruines.

La com. compte 839 hect. de sup., dont 609 en labour, 36 en landes. La pop. est de 632 h.; le rev. cad. de 25,191 = 26,198 fr.

L'ancienne cure, aujourd'hui succursale, sous l'invocation de S. Melaine, avait passé de la dépendance de l'abbaye de ce nom, sous celle de l'abbaye de S. Sulpice.

SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE. — Cette paroisse adopta, comme tant d'autres, le nom de son patron; mais à quelle époque fut-elle fondée? On ne peut former à cet égard que des conjectures basées sur les données générales de l'histoire, qui assigne le 13e siècle comme l'époque de la fondation de la plupart de nos paroisses bretonnes. Aucun manoir n'a laissé de traces dans celle de S. Germain.

La com. contient dans sa sup. 355 hect., dont 253 en labour et 14 en landes. La pop. est de 495 h.; le rev. cad. de 9,742 = 11,895 fr. L'école prim. compte 40 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE. — Cette paroisse n'a point conservé de souvenirs précis de son origine; elle prit le nom de son patron primitif, suivant l'usage adopté pour celles qu'une circonstance particulière n'avait pas déjà dotées d'une désignation antérieure. — Le château du Bois Geffroy, son contemporain, son fondateur peut-être, autrefois en Guipel,

existait en 1550 et appartenait à la famille de S. Gilles, d'où il passa dans celle de Bazvalan.

La com. contient 1,821 hect. de sup., dont 1,099 en labour, 277 en landes et 172 sous bois. La pop. est de 1,040 h. ; le rev. cad. de 21,725=53,022 fr. L'école prim. réunit 25 élèves.

L'ancienne cure est devenue succursale. L'église conserve des vases sacrés empreints des armes du seigneur du Bois Geffroy.

SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ. — Il est probable que cette paroisse, d'abord prieuré, tire à la fois son origine et une partie de son nom de la com. d'Aubigné, sa voisine et son aînée, qui releva comme elle de l'abbaye de S.-Melaine avant d'appartenir à celle de S.-Sulpice. — Le manoir de S.-Aubin qui, au 14e siècle, appartenait à Bonabes-Freslon, existe encore sous la forme moderne que le temps lui a fait subir, et appartient toujours à la famille de Freslon.

La com., chef-lieu de canton, contient 2,554 hect. de sup., dont 1,419 en labour, 508 en landes et 245 sous bois. La pop. est de 1,408 h.; le rev. cad. de 32,255=58,704 fr. L'école prim. réunit 50 élèves. On trouve aussi, en S.-Aubin, le dépôt coquillier désigné sous le nom de Sable de S.-Grégoire.

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de S.-Melaine, puis par l'abbesse de S.-Sulpice, est devenue cure cantonnale.

ANDOUILLÉ, en latin *de Andouilleio*, doit vraisemblablement son origine à son château de la Magnane, dont les seigneurs étaient connus au 12e siècle, et descendaient des barons de Vitré. Ce château existe encore sous la forme que lui a donnée le 17e siècle et appartient toujours à la famille de Montbourcher. L'Album breton en a donné un dessin. Le ministre protestant Dugravier, forcé de quitter Rennes pour

fuir la persécution, se rendit au château de la Magnane, à la prière du S. de Montbourcher, pour y baptiser sa fille, en 1559.

La com. contient 1,261 hect. de sup., dont 585 en labour, 423 en landes. La pop. est de 659 h.; le rev. cad. de 11,532 =21,795 fr.

L'ancienne cure d'Andouillé, aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Melaine, a conservé sa trève de Neuville, qui lui disputa son titre de paroisse, en 1769.

AUBIGNÉ. — Cette paroisse, si peu importante aujourd'hui, a précédé, selon toute vraisemblance, celle qui porte une partie de son nom; elle relevait primitivement de l'abbaye de S.-Florent de Saumur. L'un de ses seigneurs, Guillaume d'Aubigné, chevalier, combattit vaillamment à Tinchebray en 1106. La haute-justice d'Aubigné appartint à M. le président de Montbourcher, seigneur de la Magnane. Il est probable que les d'Aubigné de Bretagne furent la souche de ceux d'Anjou, d'où sortit Mme de Maintenon.

La com. contient 219 hect. de sup., dont 154 en labour et 27 en landes. Sa pop. est de 164 h.; le rev. cad. de 3,746 = 6,256 fr.

L'ancienne cure, à l'abbé de S.-Melaine depuis le 16e siècle, est aujourd'hui succursale.

MONTREUIL-SUR-ILLE. — Le nom de Montreuil, ici comme ailleurs, a pour étymologie le mot latin *Monasteriolum,* petit monastère, et prouve qu'un établissement religieux a été l'origine de la paroisse; mais cette circonstance ne saurait être précisée par aucune date. Le manoir de la Prévotays est le seul existant.

La com. compte 1,518 hect. de sup., dont 903 en labour, 371 en landes. La pop. est de 833 h.; le rev. cad. de 18,995 =27,163 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

FEINS. — Le nom de Feins, qui a pour étymologie celui de *Fines*, indique en ce lieu un établissement romain, auquel a succédé la paroisse, dont le christianisme, naissant en Bretagne, jeta les germes dans quelqu'oratoire ou prieuré au 3e siècle. La voie romaine de *Condate* à *Alaune*, dont on retrouve les traces sur ce point, ajoute un nouveau poids à cette induction archéologique. Les manoirs nobles qu'y fonda le moyen-âge étaient antérieurs au 13e siècle, mais aucun d'eux n'a laissé de vestiges remarquables.

La com. contient 2,012 hect. de sup., dont 829 en labour, 514 en landes, 133 sous bois. La pop. est de 906 h.; le rev. cad. de 13,591=27,908 fr. L'école prim. compte 40 élèves.

La cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Martin.

SENS. — Cette paroisse existait avant le 14e siècle, puisqu'en 1364 la seigneurie dont elle relevait portait le titre de baronie et appartenait à Bertrand Duguesclin. Un autre indice de son antiquité est sa dépendance de l'abbaye de Rillé. La sœur naturelle de Bertrand Duguesclin laissa un fils nommé Rolland Sébille, qui fut aussi propriétaire des manoirs de la Benezai et de la Gomeriaye, dans la même paroisse. Celui de Beaumanoir seul a survécu.

La com., jadis chef-lieu de canton, contient 3,081 hect. de sup., dont 1,569 en labour, 646 en landes et 374 sous bois. La pop. est de 1,747 h.; le rev. cad. de 39,345=76,673 fr. L'école prim. réunit 70 élèves. Le chef-lieu possède un marché le lundi, et quatre foires annuelles.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de Rillé, est devenue succursale.

ROMAZY. — On retrouve sur la paroisse de Romazy les traces de la voie romaine qui passe sur celle de Feins, et cette circonstance semble autoriser les mêmes conjectures, relativement à l'origine de la paroisse qui nous occupe. Elle

fut d'ailleurs primitivement un prieuré qui relevait de l'abbaye de S.-Florent. Au temps de la Ligue, le seigneur de Montbarot, gouverneur de Rennes, en passant à Romazy avec son escorte, y fut insulté comme huguenot et assailli à coups de fusil. Il se vengea en incendiant le village et en y tuant quatorze habitans. Le manoir de Montmoron est le seul existant. En 1793, 500 gardes nationaux défendirent à Romazy le passage du Couësnon contre 4,000 Vendéens.

La com. compte 727 hect. de sup., dont 487 en labour, et 61 en landes. La pop. est de 573 h.; le rev. cad. de 10,940= 21,443 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Florent, est aujourd'hui succursale.

VIEUXVY. — Si l'étymologie de la dernière partie du nom de cette paroisse, qu'on devrait orthographier *Vieux-Vic*, doit se trouver dans le mot latin *vicus*, bourg, c'est encore une preuve de la présence de l'occupation romaine sur ce point, comme sur ceux qui lui sont contigus. Le souvenir de la conquête a prévalu sur celui de la colonisation bretonne. Nous n'avons, du reste, aucun autre indice de l'antiquité probable de la paroisse, née sans doute aux 1ers siècles, sur les débris de l'établissement romain. Le manoir d'Orange rappelle cette bataille de S.-Aubin-du-C. qui, en 1488, donna une première fois la Bretagne à la France. C'était au village dépendant de la seigneurie d'Orange que campa l'armée bretonne.

La com. contient 2,150 hect. de sup., dont 1,086 en labour, 593 en landes et 151 sous bois. La pop. est de 1,291 h.; le rev. cad. de 19,749=43,840 fr. L'école prim. réunit 30 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

GAHARD. — Cette paroisse existait avant le 11e siècle, et fut fondée par Alain Fergent. Un couvent, sous le patronage de S. Exupère, en devint l'origine; tombé en franc-alleu

dans les mains des laïques, il fut donné en 1060 à l'abbaye de Marmoutiers, par son possesseur Guy Denoc, sous l'autorisation d'Alain Caignard, comte de Cornouailles. Au 14e siècle, le duc de Bretagne, Jean V, détruisit le monastère de Gahard, dont les religieux s'étaient déclarés contre lui, et confisqua leurs biens au profit de l'évêque de Dol. — En 1450, un membre de la famille du célèbre Landais éleva en Gahard le petit château des Fontaines, dont on voit encore les ruines. — En 1488, avant la bataille de S.-Aubin-du-Cormier, une partie de l'armée bretonne, commandée par le duc d'Orléans, campa sur le territoire de Gahard. En 1793, les gardes nationales se retranchèrent dans l'ancien prieuré et y tinrent en échec les Vendéens.

La com. contient 2,493 hect. de sup., dont 1,431 en labour, 307 en landes et 157 sous bois. La pop. est de 1,494 h.; le rev. cad. de 30,571=47,691 fr. L'école prim. compte 40 élèves. On extrait du calcaire et du minerai, près de la forêt de Haute-Sève. — Gahard a vu naître trois médecins célèbres de la même famille, celle de M. P. Bertin, mort à Rennes, directeur de l'École de médecine.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de S. Exupère. Son église actuelle est du 15e siècle. On voit encore l'ancienne chapelle de S.-Léonard.

CANTON DE LIFFRÉ.

ERCÉ. — Cette paroisse dut sans doute son origine à son manoir seigneurial du Bordage. Celui-ci était connu dès 1306 et avait pour maître, à cette époque, René de Montbourcher, bachelier et garde-des-sceaux d'Artur II. Le Bordage

devint surtout célèbre au temps de la Réforme et de la Ligue. Il servit souvent d'asile aux ministres protestans persécutés, et fut occupé alternativement, en 1589, par les troupes de Mercœur et celles d'Henri IV. Érigée en marquisat, en 1656, la seigneurie du Bordage passa de la famille de Montbourcher dans celle de Coigni, en 1744, puis revint dans la première, par acquisition en 1788. Le château est devenu une maison moderne, qui appartient aujourd'hui à MM. Guyot.

La com. contient 1,578 hect. de sup., dont 1,021 en labour, 201 en landes. La pop. est de 1,533 h.; le rev. cad. de 37,630=39,532 fr. L'école prim. réunit 40 élèves.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale sous l'invocation de S. Jean-Baptiste.

CHASNÉ. — Cette paroisse tire son nom des armoiries de ses seigneurs, où figuraient trois *chasnes* de gueules. Ces armes appartenaient à la famille de Montbourcher. La seigneurie de Chasné appartenait en 1400 à Thomas de Québriac. On trouve encore près de l'église des mottes féodales, qui faisaient partie d'une enceinte où s'élevait sans doute le manoir seigneurial. Les noms de chemin de la Duchesse, de chemin Chaussée et de Chêne des Plaids, que l'on rencontre sur différents points de la paroisse, sont encore des preuves irrécusables de l'importance de son territoire, à l'époque romaine et féodale.

La com. contient 946 hect. de sup., dont 690 en labour et 44 en landes. La pop. est de 650 h.; le rev. cad. de 14,173=28,346 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbesse de S.-Sulpice, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

SAINT-SULPICE. — Cette paroisse doit son origine à son abbaye. C'est au 12e siècle, vers 1112, que celle-ci fut fondée par Raoul de la Fustaie, adepte de Robert d'Arbrisselles, dans la partie de la forêt de Rennes qui portait alors

le nom de Nid de merle. Soumise à la règle de S. Benoît, cette abbaye réunissait, comme celle de Fontevrault, les deux sexes séparés dans la même enceinte, et l'abbesse avait le pouvoir suprême. La première fut Marie d'Angleterre, et dans la liste de celles qui lui succédèrent, jusqu'en 1789, on trouve les noms des premières maisons de Bretagne. Les Bénédictines seules étaient restées maîtresses de l'abbaye, depuis la fin du 14e siècle. On voit encore les ruines imposantes de l'église abbatiale primitive, offrant les caractères de l'architecture romane du 12e siècle. Quelques édifices dépendant du monastère sont épars dans les environs; mais ils datent d'une époque plus moderne. Tous ces vestiges méritent d'attirer les regards des touristes, et le paysage qu'ils dominent, ainsi que le chemin de la forêt qui y conduit, forment l'une des promenades les plus agréables des environs de Rennes.

La com. offre 671 hect. de sup., dont 296 sont en labour, 171 en landes et 98 sous bois. La pop. est de 389 h.; le rev. cad. de 6,347=12,440 fr.

L'ancienne cure, dépendante de l'abbaye, est aujourd'hui succursale.

LIFFRÉ. — En 1070, Alain Fergent donna l'église de Liffré aux moines de S.-Florent de Saumur. Dans la forêt de Rennes, située en Liffré, on trouve près d'un étang une motte féodale et les vestiges d'une enceinte qui ont dû appartenir à un ancien château, dont la tradition a fait un rendez-vous de chasse des anciens ducs de Bretagne. La paroisse relevait d'eux immédiatement, et après eux elle releva du roi. — Les autres manoirs du Feu et de Champfleuri, qui existaient dès 1350, sont devenus, le premier une métairie, le second une maison de campagne. Celle-ci, ancienne propriété de l'abbé de Savigné, appartient à M. Arot, qui en a fait une charmante villa dans un beau paysage.

La com., chef-lieu de canton, contient 7,372 hect. de sup., dont 3,900 sont couverts par la forêt de Rennes; 1,822 sont en labour et 975 en landes. La pop. est de 2,662 h.; le rev. cad. de 40,472=63,146 fr. L'école prim. réunit 65 élèves. Le chef-lieu possède quatre foires annuelles.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue cure de 2e classe.

LIVRÉ. — Cette paroisse doit son origine à la fondation d'un prieuré, par le duc Geoffroi Ier, au 10e siècle. Ce prieuré fut donné par lui à l'abbaye de S.-Florent, qui en demeura propriétaire jusqu'en 1604, époque à laquelle il passa dans les mains des Jésuites du Collége de Rennes, qui, à leur tour, en furent dépossédés en 1762, après leur expulsion. Livré n'avait qu'un manoir noble, la Marchelais, appartenant à la famille du Dezerseul.

La com. contient 2,640 hect. de sup., dont 1,630 en labour et 429 incultes, couverts en grande partie par la lande de Livré, dont quelques défrichements partiels attestent l'excellente qualité. La pop. est de 1,736 h.; le rev. cad. de 42,265=62,129 fr. L'école prim. compte 40 élèves. Le chef-lieu possède une foire annuelle; il avait un marché que lui a enlevé le voisinage de Saint-Aubin-du-Cormier. On exploite du minerai de fer dans la com. — Livré a vu naître, le 17 octobre 1753, M. Guérin, Gilles-Louis, parti comme simple canonnier en 1770, devenu aide-de-camp de Hoche en 1795, et mort maréchal-de-camp en 1842. La maison de l'Aubriais, où il naquit, appartient à sa famille et est une des jolies habitations du pays

L'ancienne cure-prieuré, présentée par l'abbé de S.-Florent, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge. L'église offre des parties remarquables du style roman du 11e siècle. Quelques édifices de l'ancien prieuré,

attenant à l'église, existent encore avec le caractère architectural du 15e siècle.

DOURDAIN. — Cette paroisse a été fondée par les seigneurs du Bordage, à une époque qu'on ne saurait préciser, mais que l'antiquité de la maison des fondateurs peut faire remonter au 13e siècle; on ne connaît pas davantage la date de l'origine du manoir de la Normandais, qui seul a survécu.

La com. contient 1,578 hect. de sup., dont 966 en labour et 93 en landes. La pop. est de 1,011 h.; le rev. cad. de 16,224=38,000 fr. L'école prim. réunit 35 élèves. Le commerce de vannerie, qui occupait beaucoup de bras dans cette commune, y a beaucoup diminué, bien que le sol humide soit toujours propre à la culture des oseraies.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

LA BOUEXIÈRE. — Cette paroisse doit sans doute son nom aux bois nombreux dont elle est entourée, et son origine au célèbre prieuré d'Alliou, fondé sur le lieu où le comte de Vannes, Waroch, défit, en 594, l'armée franke de Childebert II. La Bouexière renferme aujourd'hui l'ancienne paroisse de Chevré, qui relevait des seigneurs de Vitré au temporel et de l'abbaye de S.-Sulpice au spirituel.

La com. contient 4,967 hect. de sup., dont 1,963 en labour, 1,065 en landes et 1,291 sous bois. La pop. est de 2,412 h.; le rev. cad. de 58,609=82,859 fr. L'école prim. réunit 60 élèves. Les forges de la Vallée et de Sérigné, apportent, plus que l'agriculture, d'aisance et de mouvement commercial dans la com.

Les deux cures réunies de Chevré et de la Bouexière, et présentées par l'abbesse de S.-Sulpice, ne forment plus qu'une succursale sous l'invocation de S. Martin.

CANTON DE CHATEAUGIRON.

SERVON. — Cette paroisse dépendait du chapitre de Rennes et lui devait peut-être son origine. Aucun manoir noble n'existait dans la paroisse lors de la Réformation de 1427. Cependant on trouve à l'O. le château du Gué de Servon, mais il est en Noyal.

La com. contient 960 hect. de sup., dont 653 en labour et 29 en landes. La pop. est de 1,170 h.; le rev. cad. de 38,611=42,858 fr.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de Rennes, est devenue succursale.

BRECÉ. — Cette paroisse dépendait de l'abbaye de S.-Melaine; elle renfermait les terres du seigneur de Montigné, qui la fit créer peut-être en détachant une parcelle de la paroisse voisine, Noyal-sur-Vilaine, où elle est presque enfermée. Elle ne possédait qu'un manoir, celui de la Retardais, dont le nom est celui de l'un des connétables de Rennes, au 17e siècle.

La com. contient 708 hect. de sup., dont 478 en labour, 42 en landes. La pop. est de 634 h.; le rev. cad. de 26,888 =27,426 fr. Son école prim. est reunie à celle de Noyal-sur-Vilaine.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Exupère.

NOYAL-SUR-VILAINE. — La paroisse de Noyal, *Novalis*, est antérieure au 12e siècle, puisqu'au commencement même de ce siècle elle était assez importante pour qu'une partie de ses dîmes, celles de Croyal, fussent données par Simon de Visseiche et son frère à l'abbaye de S.-Melaine,

qui, plus tard, en 1180, obtint du même seigneur la totalité des dîmes de cette paroisse. En 1294, l'église de Noyal fut mise sous la dépendance de l'abbaye par l'évêque de Rennes, Guillaume de la Roche-Tangui. A ces diverses preuves d'antiquité, il faut ajouter les indices plus ou moins précis qui résultent de l'existence de plusieurs mottes féodales dans la même paroisse ; puis les noms des manoirs le Bois Orcant, le Val, le Gué de Servon, qui existent encore.

La com., chef-lieu de perception, contient 3,964 hect. de sup., dont 2,745 en labour, 197 en landes et 188 sous bois. La pop. est de 3,233 h.; le rev. cad. de 119,018=136,870 fr. L'école prim. réunit 65 élèves. Le chemin de fer traversera la com. de l'E. à l'O. La fabrication des toiles y occupe beaucoup de bras dans les fermes.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Pierre.

DOMLOUP. — L'étymologie latine du nom de la paroisse de Dom-loup nous indique à peu près l'époque de sa fondation. Placée sous le patronage de S. Loup, on l'appela *Parochia domini Lupi*, et, par abréviation, *Dom Lupi*, dont le français du moyen-âge a fait Domloup. L'église conserve aussi des traces de la même époque. La paroisse a perdu ses anciens manoirs, excepté ceux du Bois-Hamon et de la Chauvelière.

La com. contient 1,912 hect. de sup., dont 1,413 en labour, 80 en landes. La pop. est de 1,066 h.; le rev. cad. de 58,375=103,000 fr. La fabrication isolée des toiles est la principale industrie locale.

L'ancienne cure, présentée par le grand-chantre de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Loup.

CHATEAUGIRON. — Cette paroisse doit son origine et la dernière partie de son nom à ses seigneurs ; elle existait avant le 11e siècle. En 1060, son prieuré de Ste.-Croix, fondé par

Architrégiron, fut donné par lui à l'abbaye de S.-Melaine. Le château de la seigneurie, ancien apanage des comtes de Rennes, et construit par eux, joua un rôle important dans l'histoire de la Bretagne, et ses seigneurs, qui portèrent le titre de barons, se sont distingués à toutes les époques remarquables. Ce château, dont la possession fut si disputée, existe encore en partie et appartient à la famille Ramé, qui l'acheta en 1790, de M. Le Prêtre de Lezonnet, qui l'avait acquise lui-même de la famille Brissac, dans laquelle avait passé la seigneurie de Châteaugiron, après celles de Rieux, de Laval et d'Acigné.

La ville et com. de Châteaugiron, chef-lieu de canton, contient 31 hect. de sup., dont 13 sont en labour. La pop. est de 1,638 h.; le rev. cad. de 22,042=29,737 fr. L'école prim. réunit 100 élèves. Le principal commerce de la com. est celui des toiles à voiles, qu'elle doit songer à remplacer ou à perfectionner par des moyens mécaniques. Les blanchisseries qu'on y a créées n'ont guère plus d'avenir si la première industrie vient à manquer. Le commerce agricole, bien qu'en seconde ligne, n'en a pas moins une certaine importance à Châteaugiron, et y est susceptible de grands développements. Il s'y tient un marché considérable le jeudi et trois foires annuelles.

L'ancienne cure-doyenné à l'alternative est aujourd'hui cure de 1re classe sous l'invocation de Ste-Marie-Madelaine. L'église est l'ancienne chapelle du château. Le prieuré de Ste-Croix est aujourd'hui une propriété particulière.

VENEFLES. — La paroisse de Venefles fut primitivement une simple dépendance féodale de la seigneurie de Châteaugiron. Aucun indice ne révèle la date présumée de son érection en paroisse, et son manoir du Plessis d'Ossé n'a pas plus d'histoire qu'elle.

La com. contient 412 hect. de sup., dont 316 en labour

et 14 en landes. La pop est de 423 h.; le rev. cad. de 16,855 =18,826 fr. Comme toutes les communes voisines de Châteaugiron, elle participe plus ou moins à son commerce de toiles.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

NOUVOITOU. — Si l'étymologie latine du nom de la paroisse de Nouvoitou est, comme le croit M. l'abbé Oresve, *Novus Estocus*, et par abréviation *Novestocus*, nouvel estoc, nouvelle tige, il est probable qu'elle est née d'une portion détachée de quelque paroisse voisine en faveur d'une tige nouvelle de la maison seigneuriale. Ses anciens manoirs de l'Eclosel et du Grand Corcé, à M. Ramé, seuls ont survécu sans conserver aucune trace d'antiquité.

La com. contient 1,926 hect. de sup., dont 1,482 en labour et 45 en landes. La pop. est de 2,100 h.; le rev. cad. de 65,123 = 85,311 fr. L'école prim. réunit 10 élèves. Le commerce principal est celui des toiles.

L'ancienne cure, présentée par l'archidiacre du Désert, est devenue succursale. L'église est en partie du 15e siècle.

SAINT-ARMEL. — Cette paroisse doit son nom et son origine à son patron, qui la fonda lui-même au 6e siècle, sous la protection du roi frank Childebert, et y mourut, suivant la légende. On y voit encore les manoirs de la Motte, qui avait le titre de vicomté, de Meneuf, qui était une châtellenie, de Chambière, qui appartint à la puissante famille étrangère de Saarsfield, et qui fit naître dans le pays, ce dicton populaire, Gagner Chambière, pour signifier : Faire une haute fortune. Au temps de la Ligue, en 1589, S. Armel fut pillé par le duc de Mercœur, qui se vengeait ainsi de ses échecs devant Rennes et Vitré.

La com. contient 786 hect. de sup., dont 518 en labour et 65 en landes. La pop. est de 652 h.; le rev. cad. de 24,685 = 25,672 fr. L'école prim. réunit 10 élèves.

L'ancienne cure à l'ordinaire est devenue succursale. L'église actuelle offre plusieurs traces d'antiquité assez curieuses.

SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL. — Cette paroisse, à laquelle, pour la distinguer de ses homonymes, on a ajouté la désignation *du Pavail*, dont nous ignorons la signification, fut sans doute une création des seigneurs de Châteaugiron, qui y possédaient le manoir de la Touche Fouquet.

La com. contient 590 hect. de sup., dont 439 en labour et 4 en landes. La pop. est de 612 h.; le rev. cad. de 21,375 = 24,154 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale.

CHANCÉ. — Cette paroisse fut primitivement un prieuré qui dépendait de l'abbaye de la Roë. C'est le seul indice de son antiquité; ses manoirs de Chancé, de Mouisel, de Servigné, ne nous sont connus qu'à dater du 14e siècle.

La com., isolée du canton auquel elle appartient, par une bizarrerie de circonscription, contient 524 hect. de sup., dont 373 en labour, 8 en landes. La pop. est de 531 h.; le rev. cad. de 15,683=17,722 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de la Roë, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre.

CANTON DE JANZÉ.

PIRÉ. — Cette paroisse est-elle plus ancienne que ses manoirs, ou doit-elle son origine à quelqu'un d'entr'eux? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que le manoir seigneurial du Plessis, dont le nom est une traduction du latin *Plexus*, par lequel on traduisit le breton primitif *Kan-quiz*, existait avant le 16e siècle, et appartenait à cette époque au seigneur de Mé-

jusseaume, qui joua un grand rôle dans la ville de Rennes. C'est à une époque postérieure que la famille Rosnyvinen en devint propriétaire, et ajouta à son nom celui de la paroisse où il est situé. Elle l'a conservé depuis, et, en y faisant sa demeure, l'a beaucoup embelli et transformé. Les autres manoirs qui, comme lui, ont survécu, sont ceux de la Bréhonnière et de Beauvais. Ce dernier appartient à M. Gandon des Alliers, qui en a fait une charmante villa.

La com., chef-lieu de perception, contient 3,633 hect. de sup., dont 2,542 en labour, 183 en landes et 174 sous bois. La pop. est de 3,725 h.; le revenu cadastral de 51,178 = 145,863 fr. L'école prim. réunit 70 élèves. Le chef-lieu a perdu son marché du lundi, mais a conservé une foire.

L'ancienne cure, présentée par l'évêque de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de S. Pierre.

BOISTRUDAN. — Ancienne trève de Piré, Boistrudan eut la même origine, et ne fut érigé en paroisse qu'en 1785. C'est en Boistrudan qu'était situé l'ancien manoir du Grand-Fleuré, qui a laissé son nom à un hameau. On y trouve aussi l'Epinay, appartenant à M. de Trégain. Le nom de Boistrudan, qu'on écrivait Boistrudaine avant 89, semble dériver de l'ancien aspect topographique du lieu.

La com. contient 1,280 hect. de sup., dont 922 en labour, 38 en landes et 66 sous bois. La pop. est de 1,177 h.; le rev. cad. de 22,477=68,327 fr. L'école prim. réunit 30 élèves. On fabrique beaucoup de toiles dans la commune.

L'ancienne trève est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Jacques. L'église actuelle porte la date de 1550.

JANZÉ. — Cette paroisse fut primitivement une dépendance féodale de la seigneurie de Brie, et lui dut son origine, d'après un titre de 1118, où la paroisse porte le nom de *Janzioco*, à propos de la fondation de son église de S.

Martin, par le seigneur de Brie. Ses manoirs de la Jaroussaye, Garmeaux, la Tullaye, seuls ont survécu en se transformant, ainsi que ceux plus modernes, Tartou, la Grandinerie, la Tremblaye. On trouve, près de la Seiche et au sommet de la butte du Châtellier, les vestiges d'un camp romain, résidence d'une station militaire qui protégeait la voie de Rennes à Angers, passant dans le voisinage.

La com., chef-lieu de canton, contient 4,126 hect. de sup., dont 2,619 en labour, 526 en landes et 180 sous bois. La pop. est de 4,500 h.; le rev. cad. de 85,487=162,425 fr. L'école prim. réunit 140 élèves. Janzé possède un marché le mercredi et six foires annuelles. Il s'y fait un commerce très-important de produits agricoles, de bestiaux, de beurre, et surtout de volailles. La fabrication isolée des toiles à voile et la filature à la main y occupent aussi beaucoup de bras. On y exploite des carrières de calcaires et de pierres à bâtir. Une importante briqueterie y a été établie par M. Choquené. Les constructions nouvelles qui s'y élèvent chaque année attestent ses progrès incessants.

Janzé avait autrefois deux églises et deux paroisses; celle de S.-Martin, la plus ancienne, fondée en 1118, et celle de S.-Pierre, ancien doyenné de Châteaugiron. La première est la seule qui soit restée. La seconde est transformée en école prim. et en halle aux blés. Un couvent de sœurs de la Sagesse, établi à Janzé, offre de l'instruction aux jeunes filles et des soins aux malades indigents. La paroisse de Janzé possédait autrefois, au bord de la Seiche, un monastère relevant de l'abbaye de Marmoutiers, et connu sous le nom de la Franceule, dont il existe encore quelques édifices.

AMANLIS. — Le nom d'Amanlis a pour étymologie deux mots bretons, *aman* beurre, *lez*, cour, qui sont une preuve de plus de la présence de l'émigration bretonne dans notre département, à une certaine époque. Armel de Châteaugiron

était seigneur d'Amanlis au 15[e] siècle, et celui de Malestroit y possédait le château seigneurial. Le manoir du Bois-Farouge a seul survécu, et appartient à la famille de Boisteilleul. M. de Corbière, ex-ministre, fait sa résidence, une partie de l'année, en Amanlis.

La com. contient 2,325 hect. de sup., dont 1,905 en labour, 37 en landes et 61 sous bois. La pop. est de 2,764 h.; le rev. cad. de 48,862=125,087 fr. L'école prim. compte 30 élèves.

Le commerce de la com. a surtout pour objet la fabrication isolée des toiles à voiles dans les fermes, et la blanchisserie du fil au hameau de Néron, qui porte le nom de bourg, à cause de son importance. Le beurre y est toujours un produit estimé. Le sol schisteux offre en plusieurs endroits des pierres de construction.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale.

CORPS-NUDS. — Cette paroisse remonte au-delà du 10[e] siècle, et se nomma primitivement Corpsnuds *les Trois-Maries*, du nom de la chapelle, son premier établissement religieux. Un titre du 13[e] siècle cite Corpsnuds sous le nom latin *de Burgus de Cornut.* Des monnaies ducales et des tombeaux en calcaire coquillier ont été découverts plusieurs fois dans les environs du chef-lieu. Le plus ancien et le plus important des manoirs de la paroisse est celui du Châtellier, où le gouverneur de Rennes Montbarot mit une garnison en 1593, et qui fut remplacé en 1632 par celui qui existe encore, et appartient à la famille du même nom. Le manoir de la Fontaine, dans une vallée, offre aussi des restes remarquables et est habité par son propriétaire. Celui de la Houzaie n'est plus qu'une ferme qu'entourent encore des avenues et des bois.

La com., chef-lieu de perception, contient 2,236 hect. de sup,, dont 1,768 en labour, 68 en landes. La pop. est de 2,177 h.; le rev. cad. de 31,445=84,901. L'école prim.

réunit 54 élèves. Un four à chaux exploite le calcaire que fournit le sol. Le chef-lieu a perdu son marché du mardi, excepté pendant le carême, mais il s'y tient quatre foires annuelles.

L'ancienne cure était présentée par un chanoine du chapitre de Rennes. Elle est aujourd'hui de 2e classe, sous l'invocation de S. Pierre. L'église actuelle est en partie de 1571, en partie de 1649. La chapelle des Trois-Maries existe encore. On y trouve deux tombes de M. et de Mme de Guerry.

BRIE. — Cette paroisse dut son origine à ses seigneurs, dont l'antiquité est attestée par l'histoire, qui ne les cite pourtant qu'au 14e siècle. Le premier dont elle fait mention est Robin Loaisel, qui prit part à l'association des nobles pour la défense de la Bretagne contre la France en 1375. — Jean Loaisel, président et juge universel de Bretagne, fut député près de Louis XI, et l'accompagna dans son voyage à Redon en 1462. — Louis XIV érigea en marquisat la seigneurie de Brie, qui porta aussi le titre de baronie. Le château de Brie n'a point laissé de traces, mais la tradition désigne au nord de l'église la place où il était situé. Le manoir de la Rivière Montalembert, transformé aujourd'hui en ferme, rappelle un nom devenu célèbre de nos jours.

La com. contient 1,356 hect. de sup., dont 951 en labour et 115 en landes. La pop. est de 1,009 h.; le rev. cad. de 19,225=30,556 fr. L'école prim. réunit 50 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge.

CANTON DE MORDELLES.

CHAVAGNE. — La paroisse de Chavagne relevait de la

baronie de Cicé, et lui dut peut-être son origine. Les anciens manoirs qui ont laissé des traces dans cette paroisse, sont la Silandais, Bury, Menard, Fontenelle, Lesnelay et la Robinais; celui de Babelouze a laissé son nom à une vaste pâture, où se tient, le 18 octobre, une foire très-forte qui porte le même nom.

La com. contient 1,244 hect. de sup., dont 884 en labour, 46 en landes. La pop. est de 820 h.; le rev. cad. de 33,799=51,374 fr. La com. possède une filature de laine, à Bury, sur le Meu.

L'ancienne cure à l'alternative est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Martin. Un couvent de sœurs du St.-Esprit donne l'instruction aux enfants et des secours aux malades indigents.

MOIGNÉ. — Cette paroisse est citée dans un titre de 1240, constituant une dot en faveur de Thomasse de Pouancé, lorsqu'elle épousa André de Vitré. A cette preuve de son antiquité, Moigné peut joindre encore, comme indice, sa fondation par l'abbaye de S.-Melaine, qui lui donna son patron. — Les anciens manoirs qui existent encore en cette paroisse, sous une forme plus ou moins moderne, sont Cherville et Coutances.

La com. contient 480 hect. de sup., dont 343 en labour, 16 en landes. La pop. est de 381 h.; le rev. cad. de 14,024 =23,103 fr.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Melaine. L'église offre un mur dont l'appareil est gallo-romain, et un porche ainsi que d'autres fragments du 16e siècle.

LE RHEU. — La forme latine du nom de cette paroisse fut *Rhodo*, qui semble avoir la même racine celtique que *Rhedones*; avant d'adopter sa forme moderne, ce nom s'écrivit *Rou* au moyen-âge, et le manoir de la Haye du Rou en a

conservé la trace. Celui d'Apigné, le plus ancien de tous ceux qu'enfermait la paroisse, existait au 12e siècle. Ses seigneurs étaient très-puissants dès cette époque : c'est à l'un d'eux que Rennes dut l'une de ses tours, qui portait le nom d'Apigné, et a été reproduite par l'Album breton. Le château d'Apigné, dont il ne reste plus que la motte féodale, près de la Vilaine, était une place fortifiée, puisqu'en 1593, le gouverneur de Rennes, Montbarot, y plaça une garnison pour la défendre contre la Ligue. — Le château de Méjusseaume, son contemporain, n'existe plus. Ceux de la Freslonnière et de Verrières ont seuls survécu.

La com. contient 1,409 hect. de sup., dont 1,020 en labour, 25 en landes, 98 sous bois. La pop. est de 1,023 h. ; le rev. cad. de 33,336=61,873 fr. Deux briqueteries exploitent le sol argilo-sablonneux de la commune.

L'ancienne cure à l'ordinaire est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S.-Pierre et de S.-Paul. L'église conserve des parties qui datent de 1360 ; le reste a été reconstruit en 1427.

MORDELLES. — Cette paroisse, dont le nom vient du latin *Mauricello*, ou du celtique *Mor-zelle*, est citée dès le 10e siècle, et le nom qu'elle a donné à la principale porte de Rennes, la porte ducale, suffirait à prouver son antiquité, que nous révèlent encore plusieurs autres indices. Ainsi, en 937, elle relevait de l'abbaye de S. Melaine. Les abbesses de S. Georges y étaient propriétaires dès le 10e siècle. Le premier seigneur connu est Lisoius de Craon, dont le successeur, au 11e siècle, fut dépouillé de sa seigneurie par le duc Alain III, qui en revêtit Auffroy, d'où sortirent les premiers seigneurs qui prirent le nom de Mordelles. Parmi les manoirs existants on cite Artois, ancienne demeure des seigneurs de Mordelles, érigé en vicomté en 1711, en faveur du maréchal de Château-renaud, gouverneur de Bretagne, et aujourd'hui la propriété

de Mme de la Villethéart; — Beaumont, dont les seigneurs étaient connus dès 1208, aujourd'hui à M. de Farcy de la Ville du Bois; le château de ce dernier nom, à M. Huchet de la Bédoyère; la Sauldrais, la Grillonnais, la Haichoix, la Rousselais, qui ont subi, comme les autres, plus d'une transformation.

La com., chef-lieu de canton, contient 2,984 hect. de sup., dont 2,288 en labour, 61 en landes et 44 sous bois. La pop. est de 2,630 h.; le rev. cad. de 63,045=119,155 fr. L'école prim. compte 40 élèves. Deux foires se tiennent au chef-lieu.

La cure, à l'alternative depuis 1600, est devenue cure de 2e classe, sous l'invocation de S. Pierre.

CINTRÉ. — Cette paroisse fut primitivement un prieuré de l'abbaye de S. Melaine, à laquelle il dut son origine. La seigneurie de Cintré passa dans la maison de Verrières du Rheu, par le mariage de la fille unique de Philippe de Cintré avec Alain de Verrières, qui en 1245 voulut soumettre l'abbé de S. Melaine à sa juridiction temporelle. Tout ce qu'il put obtenir fut de pendre ceux que condamnaient les officiers de l'abbaye et le comte de Rennes. Le manoir seigneurial du Plessis de Cintré, qui aujourd'hui appartient à Mme veuve Huchet de Capellés, a survécu en se transformant, ainsi que ceux de Beauregard et de Bintin.

La com. contient 823 hect. de sup., dont 631 en labour et 26 en landes. La pop. est de 763 h.; le rev. cad. de 12,412 =23,567 fr.

L'ancienne cure, présentée par le trésorier de la cathédrale, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Melaine. L'église, reconstruite à différentes époques, conserve des vitraux avec des écussons à billettes de la famille Huchet.

L'HERMITAGE. — Le nom de l'Hermitage semble indiquer la cellule de quelque pieux anachorète civilisateur, aux

premiers temps du Christianisme en Bretagne. Cependant il fut donné primitivement à l'oratoire élevé près d'une source à S. Avit, par l'abbaye de S. Melaine. En 1035, l'évêque de Rennes, Guérin, en fit un bénéfice pour les chanoines de sa cathédrale; une église paroissiale remplaça l'oratoire, la statue y fut placée, et n'en sortit que pour être exposée, près de la fontaine, le jour du pélerinage. La maison seigneuriale de l'Hermitage était celle de Méjusseaume, dans la paroisse du Rheu. Les autres manoirs étaient : Marigné, qui existait en 1165; le Bobéril, dont la famille qui porte son nom compte un membre, Jehan du Bobéril, dans la fameuse association de 1379, pour l'indépendance bretonne; le Margat, antérieur au 14e siècle, aujourd'hui à M. Maudet.

La paroisse de l'Hermitage fut d'abord supprimée en 1791, puis rétablie sur la requête des habitants, érigée en commune, et bientôt en chef-lieu de canton; mais elle a perdu ce dernier titre pour redevenir simple commune. Elle contient 636 hect., dont 495 en labour et 19 en landes. La pop. est de 535 h.; le rev. cad. de 13,793=27,638 fr. Elle possédait une foire qui se tenait autrefois près du manoir de la Bretonnière, et a lieu depuis 1790 au chef-lieu.

L'ancienne cure, présentée par les chanoines de Rennes, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de la Vierge.

SAINT-GILLES. — Cette paroisse est encore une création de la puissante abbaye de S.-Melaine. Sa dépendance de cette antique maison en est du moins un indice. Le château de S.-Gilles a perdu sa physionomie féodale pour en prendre une toute moderne. L'histoire cite le manoir de Cacé, comme existant en 1400 et appartenant à la famille de ce nom, qui eut l'un de ses membres président à la Chambre des comptes de Bretagne.

La com. contient 2,072 hect. de sup., dont 1,537 en labour, 77 en landes et 37 sous bois. La pop. est de 1,331 h.;

le rev. cad. de 39,294=81,731 fr. L'école prim. compte 60 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale.

CANTON N.-O. DE RENNES.

PARTHENAY. — Cette paroisse date du 14e siècle; son église fut fondée dans l'année mémorable de la bataille d'Auray, en 1365, par son seigneur, Guillaume de S.-Léon. L'évêque de Rennes, Raoul de Tréal, approuva cette fondation, en 1375, avec le fils du fondateur. — De tous les manoirs qui peuplaient la paroisse, un seul a survécu, celui de la Cotardière, qui passa de la famille d'Alain Louvel dans celle de Servande, et de cette dernière, en 1767, dans celle d'un doyen de la Faculté de médecine de Rennes, M. Dubois du Haut-Breil, dont le petit-fils en est encore propriétaire.

La com. contient 482 hect. de sup., dont 390 en labour, 8 en landes. La pop. est de 386 h.; le rev. cad. de 17,373=17,553 fr. L'école prim. est réunie à celle de Gévezé.

L'ancienne cure, présentée par l'archidiacre du Désert, est devenue succursale sous l'invocation de la Vierge. L'église a conservé dans le chœur quelques vitraux avec armoiries.

PACÉ. — Cette paroissse dut sans doute son origine à l'abbaye de S.-Melaine, dont elle relevait avant le 13e siècle. En 1216, l'abbé de S.-Melaine traita avec l'abbé de Montfort, au sujet des droits de la chapelle du prieuré de la Bretonnière, alors en Pacé; de ses nombreux manoirs, plusieurs existent encore : — La Rossignolière, la Touche-Milon, Champagné, le Bois-de-Pacé et la Mandardière, dont il existe encore un portail du 15e siècle portant sur son plein-

cintre cette inscription : *En l'an 1414, fist fere cette porte R. Mandard, par Jamet le Perrudel.*

La com., chef-lieu de perception, contient 3,314 hect. de sup., dont 2,690 en labour, 106 en landes et 33 sous bois et châtaigneraies. La pop. est de 2,504 h.; le rev. cad. de 139,436=133,380 fr. L'école prim. réunit 53 élèves. Pacé fait à Rennes un grand commerce de beurre et de cidre. On y exploite aussi du sable pour construction, à la Touche-Milon. Elle possède deux foires annuelles.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Melaine et S. Pierre. L'église actuelle semble du 15e siècle. La chapelle de la Rossignolière est desservie.

CANTON N.-E. DE RENNES.

GÉVEZÉ. — C'est aux évêques de Rennes que la paroisse de Gévezé doit vraisemblablement son origine. Elle relevait au spirituel du chapitre de la cathédrale. Ses seigneurs sont cités dès le 12e siècle avec le titre de barons, dans un acte de 1158, souscrit par le duc de Bretagne Conan IV, en faveur de l'abbaye de S.-Melaine. — Un seul manoir, celui de Beauvais, a survécu sous une forme moderne; il appartenait au 14e siècle à la maison d'Acigné, et fut érigé en comté au 17e, en faveur de la famille de Leon de Runefau.

La com., chef-lieu de percept., contient 2,733 hect. de sup., dont 2,136 en labour, 50 en landes. La pop. est de 1,808 h.; le rev. cad. de 82,609=100,936 fr. L'école prim. réunit 90 élèves. La com. possède deux foires annuelles.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de la cathé-

drale, est devenue succursale sous l'invocation de Ste Justine. L'église actuelle a conservé quelques vitraux coloriés.

MONTREUIL-LE-GAST. — Cette paroisse doit son nom et son origine, comme ses homonymes, à quelque monastère, *monasteriolum*, fondé par l'abbaye de S.-Méen, qui conserva long-temps sa suprématie spirituelle sur l'établissement religieux, devenu prieuré, puis paroisse, et finit par en céder une part à l'abbaye de S.-Melaine. Mais d'où venait ce signe distinctif *le Gast,* attaché au nom de Montreuil ? Le manoir seigneurial de Montreuil était le château du Han, qui existait en 1360.

La com., isolée de celles qui composent le même canton, contient 894 hect. de sup., dont 689 en labour, 26 en landes. La pop. est de 685 h. ; le rev. cad. de 24,120=41,900 fr. L'école prim. réunit 30 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Sulpice.

LA CHAPELLE-DES-FOUGERÊTS. — Cette paroisse fut primitivement une trève de S.-Grégoire, et une dépendance du chapitre de Rennes. Son seul manoir le Plessis-Beaucé, qui date de 1344, se trouve, par suite des nouvelles délimitations, en Melesse.

La com. contient 871 hect., dont 680 en labour, 36 en landes. La pop. est de 691 h. ; le rev. cad. de 28,374=36,886 fr. Elle possède une école prim.

L'ancienne trève, devenue cure, présentée par un chanoine de la cathédrale, est aujourd'hui succursale sous l'invocation de S. Joseph.

MONTGERMONT. — Cette paroisse, nommée en latin *à monte Germundo,* relevait de l'abbaye de S.-Melaine, sa fondatrice. L'un de ses seigneurs, Jean de Montgermont, était connu dès 1336 et commandait une compagnie dans l'armée de Charles V. Il ne reste plus rien du château seigneurial, non

plus que de celui de Montbarot, qui appartint, en 1592, au célèbre capitaine de ce nom, gouverneur de la ville de Rennes. — Le château de la Martinière, situé maintenant en Pacé, a seul survécu, avec une partie de son architecture du 16e siècle.

La com. contient 463 hect. de sup., dont 360 en labour, 26 en landes. La pop. est de 418 h.; le rev. cad. de 17,725 =26,230 fr.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin.

SAINT-GRÉGOIRE. — La paroisse relevait primitivement du chapitre de Rennes. Ses anciens manoirs n'ont pas laissé de traces remarquables. On trouve cependant en S.-Grégoire de nombreuses maisons de campagne modernes, dont quelques-unes ont remplacé les vieux manoirs, en héritant de leurs noms. On peut citer, comme offrant de jolies promenades, celles qui appartiennent à la famille Jugan et à M. Pongérard, maire de Rennes. Deux souvenirs historiques sont restés attachés au nom de la paroisse de S.-Grégoire, celui de l'excommunication que lança contre elle l'évêque Jacques d'Epinay, en 1456, pour venger l'insulte qu'il y avait reçue en voulant contraindre les habitants à lui payer une rente de froment; — et celui de la conspiration de Bernadotte contre Bonaparte, après le 18 brumaire.

La com. contient 1,733 hect. de sup., dont 1,239 en labour et 64 en landes. La pop. est de 796 h.; le rev. cad. de 43,236=89,117 fr.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de la cathédrale, est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif.

BETTON. — C'est à l'abbaye de S.-Melaine que la paroisse de Betton, *de Bettonio*, doit son origine, ainsi que son prieuré de la Hedouère. Le seigneur banneret de Betton était, vers la fin du 15e siècle, Pierre de S.-Gilles, chambellan de

Jean V. L'abbesse de S.-Sulpice était tenue de lui faire hommage en personne dans l'auditoire, pour les terres qu'elle possédait dans la paroisse. Les manoirs nobles de la Ville-Geoffroy, de la Louvrais, de la Hardrouyère, de la Bunelais, n'ont pas laissé d'autres traces que leurs noms attachés à des fermes ou des hameaux. L'histoire a enregistré les dévastations exercées dans la paroisse de S.-Grégoire par les soldats de la Ligue. On trouve à l'O. des vestiges de la voie romaine d'Avranches à Rennes.

La com. contient 2,671 hect. de sup., dont 1,955 en labour, 29 en landes. La pop. est de 1,936 h.; le rev. cad. de 87,079=105,364 fr. L'école prim. réunit 80 élèves. La com. possède une percep. et deux foires annuelles.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale. L'église actuelle a conservé quelques vitraux coloriés, et un baptistère du 16e siècle.

THORIGNÉ. — Cette paroisse existait avant le 12e siècle et dépendait de l'abbé de S.-Melaine, puisqu'en 1174 elle fut l'objet d'une transaction entre ce dernier et celui de Savigné, en présence de l'abbé de Rillé. Ses anciens manoirs du Plessis, de Guénour et des Landelles n'ont pas laissé plus de traces que celui de Presmes, où M. P. Féval a placé l'action intéressante de *Fontaine-aux-Perles*. Mais celui de Tizé, célèbre par le séjour et la mort de l'historien d'Argentré, a laissé quelques débris dignes encore des regards de l'archéologue.

La com., isolée du canton auquel elle appartient, contient 672 hect. de sup., dont 466 en labour, 47 en landes et 49 sous bois. La pop. est de 532 h.; le rev. cad. de 19,429=28,950 fr. L'école prim. compte 35 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale.

CANTON S.-E. DE RENNES.

ACIGNÉ.—Cette paroisse existait avant le 11e siècle, puisqu'elle fut détachée en 1010 de la baronie de Vitré, et donnée par Rivalon à son fils Renaud, pour lui constituer une seigneurie, dont ses descendants prirent le nom qu'ils illustrèrent. Deux sires d'Acigné cependant ternirent l'écusson de leurs illustres devanciers; mais l'un d'eux, Raoul, répara l'outrage dont il s'était rendu coupable envers les religieuses de S.-Georges, en les confirmant dans la propriété de la frairie du Plessis en Acigné ; — et l'autre, Geoffroy, se retira pour faire pénitence, au prieuré de N. D. du Feu, qu'il combla de richesses. Le château des seigneurs d'Acigné a disparu comme les autres manoirs de la même paroisse.

La com. contient 2,952 hect. de sup., dont 1,609 en labour, 483 en landes et 276 sous bois. La pop. est de 2,083 h.; le rev. cad. de 46,328=82,464 fr. L'éc. pr. réunit 60 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale.

CESSON.— La paroisse de Cesson relevait primitivement de l'abbaye de S.-Melaine. Elle existait avant le 12e siècle, puisque son manoir seigneurial, aujourd'hui en Thorigné, appartenait en 1160 à Eveillard de Cesson, dont l'un des descendants, Raoul de Cesson, accompagna Pierre de Dreux à la croisade de S. Louis. — Les autres manoirs de la même paroisse n'ont pas tous disparu : Brais, Grippé et Cucé existent encore, mais sous une forme moderne. De nombreuses maisons de campagne ont remplacé les manoirs disparus. L'une d'elles, la Moniais, appartenant à M. Fenigan, avoué, offre dans ses environs de charmantes promenades, d'où l'on jouit d'un vaste point de vue.

La com. contient 3,214 hect. de sup., dont 2,308 en labour, 133 en landes, 109 sous bois. La pop. est de 2,400 h.; le rev. cad. de 88,731=119,787 fr. L'école prim. réunit 80 élèves. On exploite des carrières d'ardoises et de pierres de construction à Brais et à la Moniais. Cesson possède une foire annuelle.— Le chemin de fer projeté passera sur la partie S. de la commune.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église possède des registres de 1521 et semble appartenir au même siècle.

CHANTEPIE.— *De Cantu picæ.* Il est probable que cette paroisse dut son origine à l'abbaye de S.-Georges, qui dîmait dans son territoire, et contribua à ce titre à relever son clocher en 1766. — Les anciens manoirs de la Chalotais et du Verger n'ont laissé d'autres traces que leurs noms.

La com. contient 1,176 hect. de sup., dont 914 en labour, 13 en landes et 24 sous bois. La pop. est de 900 h.; le rev. cad. de 33,078=57,000 fr. L'école prim. réunit 30 élèves.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. Des trois chapelles que possédait la paroisse, une seule subsiste encore, celle d'Hallouvry, fondée en 1776, et servant d'oratoire à la maison de campagne du grand séminaire de Rennes.

VERN. — Le nom de Vern semble avoir pour racine le mot breton *Guern*, pâturage de marais. En effet, ces derniers y sont nombreux dans la partie arrosée par la Seiche. La paroisse relevait primitivement de l'abbaye de S.-Melaine, à laquelle elle dut sans doute son origine. Trois seuls manoirs ont survécu sous une forme moderne : le Plessis de Vern, Mouillemuse, actuellement en Noyal-sur-Seiche, et Peillac, aujourd'hui transformé en ferme. Le pont dit de Vaugon, autrefois *Maugon*, sur lequel la route royale tra-

verse la Seiche, existait dès le 15e siècle, et l'on y payait *un devoir de coutume* ou droit de péage. Il fut reconstruit en 1757, sous l'administration du duc d'Aiguillon. En 1589 la paroisse de Vern fut pillée et dévastée par les troupes de la Ligue.

La com. contient 1,970 hect. de sup., dont 1,344 en labour et 45 en landes. La pop. est de 1,630 h.; le rev. cad. de 49,740=78,431. L'école prim. compte 45 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale.

CANTON S.-O. DE RENNES.

SAINT-ERBLON. — La légende de S. Erblon, de Noyon, qui mourut vers la fin du 7e siècle au monastère d'Indre, près de Nantes, nous apprend que « l'on dédia plusieurs » églises à Dieu, sous son patronage, l'une entr'autres au » diocèse de Rennes. » Ce fut le chapitre de Rennes qui fonda celle-ci. Le manoir de Château Letard, qui existe encore, appartenait au 15e siècle à la famille du célèbre Noël Dufail, conseiller au Parlement de Bretagne.

La com. contient 1,868 hect. de sup., dont 1,072 en labour, 380 en landes. La pop. est de 1,578 h.; le rev. cad. de 42,971=50,276 fr. L'école prim. ne réunit que 16 élèves.

L'ancienne cure, présentée par le théologal de Rennes, est devenue succursale sous l'invocation de son patron primitif.

BOURG-BARRÉ. — Si l'on en croit la tradition locale, un ancien camp, dont on montre encore les traces, aurait fait donner, vers 1240, à la paroisse, le nom de *Burgus-Barre*, traduit depuis par Bourg-Barré. Mais, comme à l'ordinaire,

la tradition ne s'est guère inquiétée de la preuve de son assertion. — Les manoirs ne nous apprennent rien sur l'origine de la paroisse. — Mesneuf existe encore, bien que transformé en ferme, et n'a d'autres souvenirs que d'avoir appartenu à la famille Dandigné, et d'avoir vu ses bois devenir le théâtre des luttes éparses de la guerre civile en 93.

La com. contient 1,420 hect. de sup., dont 871 en labour, 193 en landes. La pop. est de 1,087 h.; le rev. cad. de 17,034 = 18,077 fr.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale sous l'invocation de la Ste-Trinité.

ORGÈRES. — Cette paroisse semble devoir son origine à ses seigneurs, dont l'un, Julien de Bourgneuf, était chef de la justice en Bretagne, avant la création du Parlement. Ses descendants ne furent pas moins élevés en dignité dans la magistrature parlementaire. La seigneurie d'Orgères fut érigée en baronie en 1641, en faveur de Gabriel de Bourgneuf, président au Parlement de Bretagne et chargé de rédiger une nouvelle coutume. — Le château seigneurial a survécu en se transformant. Orgères a fourni à la France un lieutenant-général sous Louis XVI, dans M. le comte de Bonesquille, et un député à l'Assemblée constituante en 1789, dans son curé, M. Vaneau.

La com. contient 1,631 hect. de sup., dont 828 en labour, 427 en landes et 67 sous bois. La pop. est de 1,239 h.; le rev. cad. de 36,627=37,360 fr. On exploite de la pierre de construction au hameau du Noyer, sous le nom de *Cahot*.

L'ancienne cure, présentée par l'évêque, est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église, reconstruite en partie en 1825 et 1837, a conservé des restes du 15e siècle. Elle possède des registres de 1498.

CHATILLON-SUR-SEICHE. — Nous retrouvons ici l'origine commune à la plupart des paroisses voisines de l'abbaye

de S.-Melaine. Mais on ne sait à quelle époque la puissante abbaye fonda cette paroisse, qu'elle plaça, suivant l'usage, sous la protection du saint évêque, son patron. — Quant au nom de Châtillon, elle le trouva sans doute déjà imposé au sol par quelque château seigneurial. Celui de la Lande appartenait, en 1390, à Alain le Jambu.

La com. contient 1,134 hect. de sup., dont 832 en labour, 60 en landes. La pop. est de 1,019 h.; le rev. cad. de 44,297 =49,140 fr. L'école prim. réunit 30 élèves. Le chef-lieu possède une foire le 14 septembre.

L'ancienne cure, présentée par l'abbé de S.-Melaine, est aujourd'hui succursale sous l'invocation du patron de l'abbaye. L'église actuelle possède une crypte où l'on conserve la chaîne du martyr de S. Léonard. Le pèlerinage qui s'établit autrefois à cette sainte relique est devenu l'origine des assemblées qui ont encore lieu de nos jours, pendant les trois dimanches qui suivent la foire du 14 septembre.

NOYAL-SUR-SEICHE. — Cette paroisse existait avant le 13e siècle et dut sans doute son origine à l'abbaye de S.-Melaine, car en 1208 cette dernière y possédait, outre la dîme, le fief de la Boisarderie qu'elle avait reçu de Robert d'Apigné. — Ses manoirs n'existent plus; mais on y trouve celui de Mouillemuse, autrefois en Vern.

La com. contient 1,332 hect. de sup., dont 1,020 en labour, 43 en landes. La pop. est de 1,224 h.; le rev. cad. de 59,237=63,403 fr. Autrefois l'industrie des toiles y était pratiquée sur une très-grande échelle, et ses produits étaient fort estimés. Avis aux communes qui s'obstinent dans une lutte défavorable, sans préparer pour l'avenir les progrès agricoles qui remplaceraient d'une manière sûre l'industrie qui leur échappe!

L'ancienne cure, tombée à l'ordinaire après avoir relevé de l'abbaye de Saint-Melaine, est devenue succursale.

CHARTRES. — Il est probable que la paroisse de Chartres doit son origine à ses seigneurs de Fontenai, dont le noble manoir est devenu une ferme, après avoir reçu Henri IV et Louis XIII. Le premier y vint coucher le 8 mai 1598, avant de faire son entrée à Rennes; le second s'y arrêta en 1626, n'osant entrer dans la ville, où régnait la contagion, et partit de Fontenai après y avoir reçu le Parlement en robes. Le souvenir de Louis XIII s'est effacé, mais celui d'Henri IV a survécu long-temps dans une vieille coutume locale, dont on retrouve encore des traces. — Parmi les seigneurs de Chartres, on cite Anne, baronne de Montéjan, qui siégeait au Parlement par procureur, et la maréchale de Brissac, qui donna l'hospitalité à Henri IV. — La maison de justice des seigneurs de Fontenai existe encore; on l'a utilisée en y installant l'école primaire.

La commune contient 846 hect. de sup, dont 648 en labour, 38 en landes. La population est de 770 h.; le rev cad. de 28,083=32,857 fr. L'école prim. compte 26 élèves. Le commerce industriel de la commune consiste en fabrication de chaux, de briques et de poteries très-estimées sur le marché de Rennes, qui est leur principal débouché.

L'ancienne cure à l'alternative est devenue succursale sous l'invocation de S. Martin. L'église, reconstruite en partie en 1821, a conservé des restes de son ancienne architecture.

BRUZ. — L'existence de cette paroisse remonte au moins au 11e siècle, puisqu'en 1084 l'évêque de Rennes, Sylvestre de La Guerche, en fut fait seigneur par le comte de Rennes, Geoffroi. Le manoir seigneurial, où se plurent à venir habiter parfois les successeurs de Sylvestre, existe encore, sous une forme moderne, et n'a conservé que le nom de manoir. Il a été de nos jours la propriété du célèbre jurisconsulte Toullier, qui l'a transmis à sa famille. — Les autres manoirs de Carcé, la Bihardais, des Loges et Cicé, ont aussi laissé

des traces ou des successeurs modernes. On trouve en outre en Bruz plusieurs jolies maisons de campagne, parmi lesquelles on doit citer le Rocher, appartenant à M. Goubert, et la Pommerais, à M. Le Graverend, député de Rennes. — L'histoire raconte qu'en 1529 Bruz fut incendié et vit pendre trois de ses habitants, pour venger l'assassinat commis dans la paroisse sur deux officiers anglais. Elle ajoute qu'alors le centre paroissial changea de place et fut fixé dans celle qu'il occupe aujourd'hui.

La commune contient 2,953 hect. de sup., dont 1,776 en labour, 457 en landes et 197 sous bois. La pop. est de 2,460 h.; le rev. cad. de 67,562=78,372 fr. L'école prim. réunit 75 élèves. La vigne, en Bruz, occupe encore 2 hectares environ, et fournit un produit qui rivalise avec celui de Suresne. On avait ouvert en 1730, au village du Pont-Péan, une mine de plomb qui fut exploitée jusqu'en 1789. On a fait depuis peu, pour rouvrir cette mine, des tentatives jusqu'ici sans résultat, mais dont on doit désirer le succès. Une minoterie s'est élevée au Haut-Carcé, sur la Seiche, par les soins de MM. Petit. A quelque distance de l'usine, on exploite une carrière de minerai de fer; on trouve en plusieurs endroits du schiste rouge, connu sous le nom de pierre de *cahot*.

L'ancienne cure est devenue succursale sous l'invocation de S.-Martin.

SAINT-JACQUES. — La paroisse de S.-Jacques doit probablement son origine à l'abbaye de S.-Georges, dont elle dépendait. Son manoir seigneurial, qui était situé près du bourg paroissial, n'a laissé que son nom à la place qu'il occupait. Celui du Haut-Bois existe encore sous une forme moderne. Les templiers possédaient dans cette paroisse quelques terres qui relevaient de la commanderie de Montfort.

La com. contient 1,181 hect. de sup., dont 764 en labour

et 66 en landes. La pop. est de 796 h.; le rev. cad. de 41,424=47,225 fr. L'école prim. réunit 20 élèves.

L'ancienne cure, présentée par l'abbesse de S.-Georges, est devenue succursale.

VEZIN. — La paroisse de Vezin relevait primitivement du chapitre de Rennes et lui devait sans doute son origine. Le manoir de Montigné a seul survécu et conservé son ancienne physionomie. Il appartenait jadis à J. Raguenel; il est aujourd'hui la propriété de M. Duchesne.

La com. contient 786 hect. de sup., dont 569 en labour et 14 en landes. La pop. est de 658 h.; le rev. cad. de 44,551=50,788 fr. L'école prim. compte 40 élèves. Une assemblée se tient au chef-lieu le lundi de Pâques. C'est pour Rennes la promenade du Longchamps parisien.

L'ancienne cure, présentée par un chanoine de Rennes, est devenue succursale.

RENNES.

Nous sommes parvenus au centre après avoir parcouru les rayons. L'on ne s'attend pas sans doute à trouver ici une histoire de Rennes. La tâche est déjà faite ailleurs, et nous y renvoyons le lecteur pour les développements que notre cadre nous interdit. Ce sont des renseignements brefs et précis qu'un *guide* doit au touriste. L'histoire ne peut trouver ici sa place; c'est celle des simples indications. Promenons-nous donc, le plan à la main, dans la ville, et notons au passage ses divers monuments. Ils nous raconteront les diverses phases de son existence.

Le plus ancien, du moins par ses souvenirs, est la cathédrale. Elle est née, d'abord sous sa forme romane, vers le 5e siècle, non loin du petit oratoire de N.-D. de la Cité, qui l'avait précédée. Rennes était encore la ville gallo-romaine de *Condate,* qui avait remplacé l'oppidum gaulois *Ken-datt* au

confluent des rivières nommées depuis l'Ille et la Vilaine. Au 12e siècle, lorsque Rennes avait dès long-temps adopté le nom du pays des *Rhedones*, dont elle était le centre, la reconstruction de sa cathédrale fut commencée par l'évêque Philippe, en 1180, et achevée en 1359 par l'un de ses successeurs, Pierre de Guémené. En 1541, on jeta les fondements des tours qui existent encore, mais elles ne furent terminées qu'en 1700, après 159 ans d'efforts financiers des Etats et du Parlement de Bretagne. C'est dans cette lenteur de la construction qu'il faut chercher, peut-être, la cause du défaut d'harmonie qui existe dans l'architecture. Le temple auquel elle devait servir de portique a disparu en 1754, par suite d'une démolition ordonnée après la chute d'une pierre de la voûte. Le style grec de la nef qui lui a succédé, et dont la construction à duré 54 ans, complète le défaut d'harmonie architectonique de l'édifice, qui séduit cependant par son éclat au premier aspect.

En suivant l'ordre chronologique, nous rencontrerons l'abbaye de S.-Melaine, fondée au 6e siècle près de l'église élevée sur la tombe du saint évêque de Rennes, qui, pendant sa vie, avait été pour la Bretagne un protecteur près du roi frank, Clovis. Détruites par un incendie, l'abbaye et son église furent relevées au 7e siècle, sous le règne et grâce aux largesses de Salomon II. Vers 874, le monastère restauré tomba sous les mains des Normands, et se releva lentement sous celles d'Alain III, en 877, et de Geoffroy, en 1054. Les princes bretons s'y firent souvent inhumer. Cependant, en 1119, la puissante abbaye fut frappée d'excommunication pour une cause qui ne nous est pas connue. Au 17e siècle, tombée de nouveau en ruines, elle fut restaurée par l'évêque de Condom, et c'est cette reconstruction dont nous voyons aujourd'hui les vestiges dans la maison abbatiale (à présent l'évêché), la tour, et le monastère servant d'hôpital. L'église,

maintenant sous l'invocation de N.-D., a seule conservé des traces plus anciennes, dont quelques-unes remontent au 11e siècle. Elle devint cathédrale lors du rétablissement du culte, en 95, et n'a perdu ce titre que lorsque S.-Pierre a recouvré l'office canonial dont il avait été dépouillé en 1754. — L'ancien jardin de l'abbaye est devenu la promenade du Thabor, et celui de l'évêque le Jardin des Plantes.

Après l'abbaye de S.-Melaine, la plus ancienne et la plus puissante, à Rennes, fut celle de S.-Georges, fondée par Alain V, en 1018, pour sa sœur Adèle, qui en fut la première abbesse, et n'admit près d'elle que les filles des plus nobles maisons de Bretagne. La riche abbaye, comblée des faveurs des princes bretons, subit, en 1527, une réforme, après une longue lutte contre le pouvoir du pape et celui du roi de France. Reconstruite en 1670 par son abbesse, Magdelaine de La Fayette, elle nous est parvenue telle que nous la voyons aujourd'hui sous sa nouvelle destination. Son église romane, qui ne fut point restaurée à la même époque, a disparu successivement de 89 à 1816. L'Album breton en a seul conservé un dernier souvenir dans les débris de la tour, dont la place est occupée en partie par l'une des cours d'exercice de la caserne qu'on a installée dans l'antique abbaye. La promenade de la Motte occupe une des anciennes dépendances du monastère, et a conservé long-temps par tradition le nom de Motte-à-Madame.

Un autre établissement religieux, non moins important que les deux premiers, fut fondé par Alain Rubriz, en 1037, sur la rive droite de la rivière d'Ille, avec le titre de prieuré, et sous le patronage du fils de Ste-Julitte, S. Cyr. Confié d'abord aux moines de S. Julien, il fut occupé, au 17e siècle, par des calvairiennes bénédictines. Transformé en caserne après 89, le monastère de S. Cyr fut rendu en 1811 aux dames du Refuge, dans la personne de Mme Depry, leur su-

périeure. Il a continué depuis d'avoir la même destination. La promenade du Mail qui y conduit fut créée en 1675, par le duc de Chaulnes.

Nous trouverons ailleurs à leur date les autres établissements religieux qui naquirent à Rennes. La chronologie nous conduit à parler des diverses églises qui s'élevèrent successivement en dehors des murs, avant que ceux-ci les enfermassent dans leur périmètre toujours croissant. Celle dédiée à S. Étienne, non loin de la porte Mordelaise et du monastère de S. Pierre de Marcheil, aujourd'hui disparu, est peut-être la plus ancienne après la cathédrale. Les ducs et les évêques y faisaient une station pieuse le jour de leur sacre. Née au 5e siècle, reconstruite au 18e, elle est devenue un magasin militaire. Son nom et son héritage ont été recueillis par l'église du couvent des Augustins, établis à Rennes en 1662.

L'église Toussaints n'a pas subi moins de vicissitudes : Après avoir vu remplacer au moyen-âge par l'ogive le style roman de sa construction primitive, que l'on fait remonter au 5e siècle, elle fut plus tard frappée de la foudre, qui y causa de grands ravages. A peine était-elle restaurée, la main des hommes vint accomplir le désastre échappé au feu du ciel. Un incendie, allumé par la guerre civile, consuma le temple, qui ne se releva plus. Ses ruines encore debout en 1802 disparurent dans les travaux publics, entrepris pendant un hiver rigoureux, pour donner de l'ouvrage et du pain aux indigents. Alors l'église des Jésuites, fondée en 1624, hérita du nom et du titre paroissial de celle qui avait été incendiée.

L'église dédiée à S. Germain, qu'on croit être contemporaine par sa fondation de celles dont nous venons de parler, n'a que peu d'événements à citer dans son existence. Elle a conservé quelques parties remarquables de sa reconstruction, au 16e siècle, notamment ses deux grandes fenêtres en style perpendiculaire. Elle fut menacée de démolition dans l'hiver

de 1792 ; elle abrita long-temps les débris de la statue équestre en bronze de Louis XIV, et fut rouverte au culte l'une des dernières.

L'église de S. Sauveur, dont la fondation est antérieure à 1310, sans qu'on puisse en préciser la date, ne fut primitivement qu'une trève de celle de Toussaints. C'est au 17e siècle, et par l'évêque Ch. F. de la Vieuville, qu'elle fut érigée en paroisse ; mais dans l'intervalle deux grands événements illustrèrent le prieuré de S. Sauveur. Le 1er est le miracle qui s'y opéra et auquel Rennes dut en partie son salut, si l'on en croit la tradition, pendant le siège de 1356 par les Anglais; le 2e est sa destruction, par l'incendie de 1720, au moment où l'on venait de la reconstruire. Elle fut relevée après le sinistre, et nous est parvenue telle qu'on la fit alors. En 1793, elle devint le Temple de la raison, et quand elle fut rendue au culte on y plaça les orgues de l'ancienne abbaye de S. Georges, qu'elle a conservées depuis.

C'est à un vénérable prêtre du diocèse de Tréguier, Eudon ou Jean Lebouteiller, que Rennes doit son hospice S. Yves, fondé en 1358, quatre-vingts ans après le séjour qu'avait fait, dans notre ville, le pieux official, sous le patronage duquel elle plaça son second hôpital, et le seul qui fût dans son enceinte. Celui de Ste-Anne se trouvait en dehors, exposé aux surprises de l'ennemi. — La chapelle primitive de l'hospice S. Yves fut celle qui existe encore dans les jardins près du quai. L'autre, qui porta le nom d'église, est du 15e siècle, et conserve quelques vestiges remarquables de cette époque. Lorsque la cathédrale S. Pierre fut démolie, en 1754, le culte canonial fut transféré à S. Yves, et y demeura jusqu'à la date que nous avons indiquée en parlant de S. Melaine.

Parmi les anciennes maisons religieuses qui ont laissé quelques traces dans notre ville, il faut citer celle des Jaco-

bins, occupée maintenant par la manutention des vivres militaires, et où fut fondée, par Jean IV, en 1366, la célèbre chapelle dédiée à N. D. de Bonne-Nouvelle, qui faillit absorber l'église paroissiale de S. Aubin, son aînée, dont l'histoire en cette circonstance cite le nom pour la première fois; — la maison de l'ancien séminaire, aujourd'hui occupée par l'Hôpital militaire, et qui, avant et depuis, a tant changé de place à Rennes. Le couvent des Carmélites, qu'il occupe maintenant, sera-t-il son dernier asile? — La maison du Colombier, fondée en 1634 par les Visitandines, reconstruite de nos jours pour un quartier de cavalerie; — la maison des Ursulines, commencée en 1623, transformée en caserne de gendarmerie depuis 1789, et devenue aujourd'hui maison particulière vis-à-vis la Halle-aux-Toiles; — la maison des Catherinettes de l'ordre de S. Dominique, établie à Rennes en 1636, et dont le couvent est aujourd'hui occupé par l'Hôpital Général; — l'Hospice de la Santé, créé en 1563, et devenu de nos jours arsenal et caserne; — l'Hospice des Incurables, fondé postérieurement et près de celui de la Santé, a survécu sans changer de destination.

Le collége actuel eut pour origine un prieuré de S.-Thomas-de-Villeneuve, donné à la ville, et où celle-ci transféra, en 1533, ses écoles de la rue de la Cordonnerie, aujourd'hui de la Monnaie. En 1586, elle y appela les Jésuites, et les Etats votèrent en leur faveur 3,000 écus, sous la condition d'enseigner *gratuitement* la jeunesse. Après leur expulsion, en 1762, le collége fut de nouveau administré par la ville. Napoléon en fit un Lycée impérial. Il est devenu depuis Collége royal de 1re classe.

De tous les monuments que Rennes possède, le Palais est le plus important sous le rapport architectural. Commencé en 1618 pour l'ancien Parlement, il ne fut achevé qu'en 1654, et la Cour souveraine n'y fut installée qu'en 1655. Le grand

escalier était alors extérieur : c'est après l'incendie de 1720 qu'il fut placé intérieurement. Des peintures de Jouvenet décoraient, comme aujourd'hui, les plafonds dorés des salles; mais ce n'est que de nos jours que la majestueuse sévérité de son architecture toscane a été encadrée dans une vaste place formée d'édifices du même style. En 1726, une statue équestre en bronze de Louis XIV, sortie des mains de Coysevox, vint décorer cette place, et n'en disparut qu'en 1792. Un bas-relief a été conservé au Musée. La Cour royale, le tribunal de 1re instance et les archives départementales occupent aujourd'hui le Palais de l'ancien Parlement des ducs de Bretagne.

L'édifice public le plus remarquable, à Rennes, après le Palais, c'est l'Hôtel-de-Ville. Mais il eut un ancêtre dont nous dirons quelques mots. Elevé en 1509, non loin de la porte Mordelaise, là où fut depuis l'Hôtel de la Commission intermédiaire des Etats de Bretagne, occupé aujourd'hui par l'artillerie, il menaçait ruine, lorsque survint l'incendie de 1720. On le reconstruisit en 1734, à la place qu'il occupe encore, et on lui adjoignit la tour de l'horloge publique destinée à remplacer celle qui avait disparu dans le sinistre. Son aile gauche a changé plusieurs fois de destination ; elle renferme aujourd'hui la bibliothèque et les facultés des sciences et des lettres.

La salle de spectacle, qui lui fait face, est toute moderne. La première qui ait existé à Rennes fut installée dans un jeu de paume de la rue Baudrairie, et ce dernier ayant été transféré au haut de la place du Champ-Jacquet, elle l'y remplaça en 1797, jusqu'au moment où s'éleva la nouvelle salle depuis 1830.

Nous noterons encore, çà et là, quelques édifices particuliers qui rappellent des souvenirs historiques, tels que l'hôtel de Cuillé, qui fut, en 1788, le théâtre de la scène la plus

émouvante de nos annales parlementaires ; l'hôtel de Montbourcher, où mourut La Chalotais ; l'hôtel de la Rivière, élevé sur l'emplacement qu'occupait, près de la porte S.-Michel, le château ducal, démoli en 1409 ; celui de la Préfecture, qui fut l'Intendance, après avoir été la demeure d'un conseiller au parlement, M. Cornulier de Lucinière ; enfin, l'Hôtel de France, autrefois celui de la Monnaie, et qui n'était pas le premier que les ducs y eussent élevé, puisqu'il existait à Rennes, au 9e siècle, un placis de la Vieille-Monnaie, vis-à-vis l'ancien Hôtel-de-Ville.

Ces souvenirs nous ramènent au temps où Rennes était enfermée dans son enceinte de murailles, dont on retrouve encore quelques vestiges épars. Trois fois sa population croissante força le cercle de s'étendre. D'abord, la ville gallo-romaine n'était qu'un ovale étroit, s'allongeant de la porte Mordelaise à S.-Yves. De 1085 à 1421, les tours et les courtines s'élevèrent jusqu'à S.-Georges, qu'elles enveloppèrent ; enfin, en 1442, la ceinture crénelée franchit la Vilaine, qui avait servi de limite et suivit cette courbe qu'indique la promenade des murs, pour couvrir la ville basse. Dès lors, les faubourgs, qui se sont bien accrus depuis, s'allongèrent comme des rayons devant les différentes portes de Toussaints, au S. ; de Villeblanche (S.-Hellier), à l'E. ; de S.-Georges, au N. ; Mordelaise, à l'O.

Henri IV, qui avait renversé tant de remparts, fit démanteler les nôtres en 1610. La ville s'accrut de toutes parts et se confondit avec ses faubourgs ; l'incendie de 1720 en renouvela la physionomie, qui, depuis, n'a cessé de se rajeunir en s'embellissant. Les nouveaux quais et les constructions qui en seront la suite, produiront un des changements les plus importants dans l'aspect et la salubrité de notre ville. Nous n'énumérerons pas tous les avantages qu'elle possède comme chef-lieu de département, réunissant une Cour royale, une

école d'artillerie, trois facultés, une école normale, une académie universitaire, etc.

Aujourd'hui la com. de Rennes couvre une sup. de 4,931 hect., dont 3,014 en culture et 104 incultes. Sa pop. agglomérée est de 39,218 h.; le rev. cad. de 1,110,302= 2,664,725 fr. Ses cinq écoles prim., dont deux du degré supérieur et trois élémentaires, réunissent 1,736 élèves. Elle possède deux salles d'asile, une crèche et quatre ouvroirs. On y compte cinq hôpitaux. Le budget est fixé, pour 1847, à 596,614 fr. de Recettes, où l'octroi figure pour 440,000 fr., et 571,919 fr. de dépenses, où l'instruction publique est comprise pour 58,605 fr. et les établissements de charité pour 142,478 fr. (1).

L'espace nous presse de grouper les indications statistiques pour l'arrondissement de Rennes : La pop. y est la plus élevée des six divisions territoriales, et atteint le chiffre de 137,600 h. Sa sup. contient 137,595 hect., dont 85,886 en labour et 14,976 incultes, environ 1/9. Les principales cultures s'étendent, pour le froment, sur 18,765 hect; pour le méteil, sur 2,856; pour le seigle, sur 1,756; pour l'orge, sur 2,592; pour l'avoine, sur 8,176; pour le sarrazin, sur 21,535; pour le lin, sur 605, et pour le chanvre, sur 879 hect. Les prairies naturelles couvrent 12,897 hect., et les prairies artificielles 2,665. La fabrication du cidre y produit 91,161 hectol. L'arrondissement, traversé par six routes royales et six routes départementales, compte en outre 92 kilom. de chem. de grande comm. et 765 de chem. vicin. ordinaires Ses comices agricoles, secondés par une école d'agronomie et une société d'agriculture, produisent tout le bien qu'ils peuvent faire dans leur état d'isolement.

(1) Voir, pour les détails historiques, l'histoire de Rennes, ancienne librairie Vatar, et l'Album breton, 1re et 2e série, chez Landais et Oberthur.

Les écoles prim., au nombre de 52, sur 78 comm., réunissent 4,163 élèves. L'arrondissement de Rennes est, comme ceux du même département, plus agricole qu'industriel. Le commerce y compte cependant quelques usines. La fabrication des toiles y conserve une certaine importance, bien qu'elle soit menacée dans son existence par le système mécanique qu'elle n'a point encore adopté. La Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance sont les deux principales artères de sa vie commerciale, alimentée surtout par les objets d'entrepôt et les produits de l'industrie agricole (1).

(1) La population du département s'élève, d'après le dernier recensement, à 562,958 h. La superficie est de 668,697 hect., dont 70,987 sont cultivés en froment, 93,803 en sarrazin, 24,904 en seigle, 38,994 en avoine. Les prairies naturelles couvrent 64,155 hect.; les prairies artificielles, 12,982. Le produit en hectolitres est de 936,479 pour le froment, 1,204,817 pour le sarrazin, 382,555 pour le seigle, 584,314 pour l'avoine. Le montant de la contribution foncière s'élève à 1,915,745 fr. On compte en landes et incultes 217,676 hect. L'instruction primaire suit une progression lente, qui doit être attribuée en général à la faiblesse des ressources, parfois à l'incurie, rarement à la résistance. Sur les 347 communes, 231 sont pourvues d'instituteurs légaux ; les 116 qui restent à pourvoir, le seront dans la proportion de 7 par an, si les choses continuent. Cependant on compte 591 instituteurs dans le département, et presque toutes les communes ont des institutrices. Mais ces efforts isolés, sans unité d'enseignement, font sentir plutôt qu'ils ne suppléent l'absence de l'instruction primaire. Nous n'avons relevé que les jalons semés par celle-ci, et qui indiquent une voie plus sûre. 39 cours d'adultes seulement sont faits par les instituteurs primaires. 9 ouvroirs pour les jeunes filles sont établis dans les chefs-lieux et attendent d'utiles développements.

La liste des électeurs parlementaires s'élève à 2,576, divisés en 7 colléges, savoir : 270 à Montfort, 231 à Redon, 380 à Fougères, 371 à Vitré, 508 à Saint-Malo, 231 à Rennes (cantons ruraux), 585 Rennes (ville). La liste des électeurs supplémentaires est de 93, celle des jurés non électeurs de 230.

Le dép. est parcouru par 596 kil. de chem. de grande comm. et 3,532 kil. de chem. vic. ord. S.-Malo en possède 102=624 ; Montfort 73=378; Redon 147=627.

FIN.

ADRESSES RECOMMANDÉES

DES

PRINCIPALES MAISONS DE COMMERCE DE RENNES.

NOTA. — *MM. les Commerçants omis sur cette liste sont instamment priés de faire parvenir aux éditeurs la désignation sous laquelle leurs maisons doivent y être indiquées, afin que ceux-ci puissent rendre de plus en plus complètes les éditions successives.*

AGENT DE CHANGE.

Messieurs,

G. JOUAUST, *route de Redon.*

ALLUMETTES (Fabricant d').

LEREBOURG, *place du Champ-de-Mars,* ci-devant *près l'Asile Saint-Méen.*

ARCHITECTES-ENTREPRENEURS.

BÉZIER-LAFOSSE, *rue de Paris,* 10 *et* 12.
HAREL, *pont Saint-Martin,* 23.
LEGRAND, *ruelle de la Palestine,* 14.
LÉOFANTI, *hallage de la Vilaine, près Gaillon.*
MARSAUDOUT, *quai Saint-Georges, — et expert.*
MONTAULT ET DELAGE, *rue Vasselot,* 29.
MOREL, *rue Saint-Georges,* 44.
OGER et DUPERRAY, *place Tronjolly,* 15.

ARDOISES.

Carrière à Pincepoche, à Cesson. — *S'adresser* à M. TH. FENIGAN.

ARQUEBUSIERS.

Messieurs,

JOURJON père, *rue de Volvire.*
LONFIER-BOCHE, *rues aux Foulons et Bertrand;* — et quincaillerie; grand assortiment d'armes, articles de chasse et de pêche, ustensiles de ménage, brosserie, outils de toute espèce, éperonnerie, serrurerie, cuivrerie, fer battu, étamé, etc. — Artifices, dépôt de la poudre de Vatrin pour les maladies des chiens.

ASSURANCES (Directions d')

Compagnie d'Assurances générales,

Maritimes, Fluviales, contre l'Incendie et sur la Vie.

DIRECTEUR, M. A. DE GOURCUFF.

Autorisée en 1818 et 1819, la Compagnie générale offre au public des garanties aussi fortes que sagement organisées. C'est le plus ancien établissement d'Assurances à primes fixes qui existe en France.

Ses opérations s'étendent à trois genres d'assurances, savoir :

Assurances maritimes.

La Compagnie couvre les risques de *Mer* et de *Navigation fluviale*. Elle a des représentants dans les principaux ports et dans quelques places d'intérieur. *Rennes* est au nombre de ces places.

Incendie.

L'extension toujours croissante des opérations de la Compagnie sur tous les points du royaume, et même à l'étranger, est une preuve de la confiance qu'elle inspire. C'est, en effet, auprès d'une Compagnie fortement établie et opérant sur de larges bases que les assurés trouvent les gages d'une complète sécurité.

Depuis sa création, la Compagnie Générale a remboursé TRENTE MILLIONS d'indemnités pour incendies à plus de 24,000 propriétaires, dont la fortune aurait été compromise sans cette sage précaution.

Assurances sur la Vie.

Les principales opérations de la Compagnie sur la Vie sont :

Assurances en cas de mort pour la Vie entière, avec participation de 50 pour 100 dans les bénéfices obtenus sur ce genre d'Assurances. — *Assurances en cas de mort temporaires. — Assurances de survie. — Contre-Assurance des Sommes engagées dans les Sociétés tontinières. — Rentes viagères immédiates. — Rentes viagères différées.*

Le fonds de garantie spécial de la branche des Assurances sur la Vie est de VINGT-DEUX MILLIONS RÉALISÉS, savoir :

En immeubles et placements hypothécaires	10,000,000 fr.
En valeurs sur l'État	12,000,000

Cette garantie est entièrement distincte des capitaux et réserves qui sont *particuliers* aux branches des Assurances maritimes et contre l'incendie.

S'adresser, à Rennes,

à M. CHARLES COUDÉ, Directeur, place du Palais, 14 ;

A Saint-Malo,

A MM. J. et A. DUHAUT-CILLY ;

A Redon,

M. JOSEPH EVAIN fils.

L'UNION,

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

A PRIME FIXE,

ET SUR LA VIE HUMAINE,

Autorisée par ordonnances royales des 5 octobre 1828 et 21 juin 1829

CAPITAL DE GARANTIE :

29 millions 500 mille francs, dont

11 millions 500 mille fr. pour l'incendie

et 18 millions pour la vie.

Cette Compagnie, l'une des plus anciennes et des plus avantageusement connues, se distingue par l'importance de son capital de garantie, qui, joint à l'équité qu'elle sait si bien faire apprécier dans toutes ses transactions, fait la véritable et complète sûreté des assurés.

Dans les assurances pour la vie la Compagnie comprend les contre-assurances de sommes engagées dans les Compagnies mutuelles.

Représentant ou Directeur à Rennes, **M. Hippolyte DE BECHENEC**, *rue de la Monnaie, n° 9.*

SÉCURITÉ,

Compagnie anonyme d'Assurances à prime fixe,

MARITIMES,

CONTRE L'INCENDIE ET L'EXPLOSION DU GAZ,

Autorisée par ordonnances royales en date des 10 avril 1836 et 15 mars 1838.

CAPITAL SOCIAL :

CINQ MILLIONS DE FRANCS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM.
MOITESSIER FILS, président, négoc.
LENOIR, vice-président, négociant.
ROUSSELLE-CHARLARD, juge au tribunal de commerce.
SCHRAMM (comte de), lieutenant-général, pair de France.
HUHAY, capitaliste.
E. DAVID, négociant en métaux.
CONSTANT DE LA CHAUSSÉE, nég.

MM.
MARTIGNON, propriétaire.
E. MAIGRE, de la maison MAIGRE et MORSTADT, banquiers.
J. PUTOD, l'un des directeurs de l'Entrepôt libre.
DUPUYTREM, de la maison DUBOIS et DUPUYTREM, négociants.
CALLOU, juge au tribunal de commerce.

LA SÉCURITÉ assure toutes les propriétés et valeurs mobilières et immobilières périssables par l'incendie.

Elle rembourse les dommages survenus aux bâtiments assurés par elle, lorsque ces dommages sont le résultat de démolitions ordonnées par l'autorité. Elle garantit aussi, sans augmentation de prime, l'incendie provenant de l'explosion du gaz.

Elle assure les creances hypothécaires *inscrites en ordre utile.* Elle affranchit les locataires des risques locatifs qui leur sont imposés, en vertu des art. 1733 et 1734 du Code civil.

Elle garantit contre les recours du voisinage, pour communication du feu d'un bâtiment à un autre, art. 1382 et 1383 du même Code.

La Compagnie renonce à exercer son recours contre l'assuré dont le bâtiment communiquerait l'incendie à un autre bâtiment assuré par elle

Les Assurances à l'étranger sont formellement interdites par les Statuts.

Enfin, quoiqu'il n'existe aucune solidarité entre les deux Compagnies d'Assurances maritimes et contre l'incendie, elles n'en sont pas moins surveillées par le même Conseil d'administration, choisi parmi les noms les plus honorables de Paris.

Le siége de la Compagnie est à Paris, place de la Bourse, n° 6.

S'adresser, à Rennes, à M. BÉESAU, *agent-général de la Compagnie, rue Louis-Philippe.*

COMPAGNIE ROYALE d'assurances contre l'incendie et sur la vie ;
Représentée par M. Ch. Le Ray, banquier, et M. Lombart jeune, *quai Saint-Georges.*

CAISSE PATERNELLE, Associations mutuelles sur la vie. — Souscriptions recueillies au 31 mai 1847 : 65,000,000 de francs. — Direction à Paris, *rue Richelieu*, 110. — Sous-direction à Rennes, *rue Bertrand*, 8; M. Molliex, directeur.

L'EQUITABLE, Caisse d'épargnes collectives, assurances mutuelles sur la vie, contre-assurances, rentes viagères, etc., autorisée par ordonnance royale du 29 juillet 1841; directeur, M. Brindejonc, avoué de première instance à Rennes. — S'adresser aussi à M. Navatte, contrôleur, *rue aux Foulons, n°* 8.

LE PALLADIUM, Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie, autorisée par ordonnances royales des 7 novembre 1841 et 29 avril 1847. Capital social : 5 millions de francs.

Cette compagnie, qui s'est toujours fait remarquer par la modération de ses primes, la clarté des conditions de ses polices et sa loyauté dans les réglements de sinistres, a obtenu, dans l'agence de Rennes, depuis le 12 juillet 1846 au 25 mai 1847, 489 assurés. Elle est représentée, à Rennes, par M. Goinard, demeurant *rue Lafayette, n°* 5, auquel on est prié de s'adresser pour tout ce qui concerne la Société.

LA MAYENNE, Société d'assurances mutuelles contre la mortalité des chevaux et bestiaux, établie à Laval (Mayenne), pour les départements de la Mayenne, La Sarthe, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine et l'Orne ;

Autorisée par ordonnance royale du 7 juin 1845 ; représentée à Rennes par le même.

L'AIGLE. Cette Compagnie est représentée par M. Gobé, *rue Nantaise*, 14.

LA BRETAGNE, Société d'assurances mutuelles, mobilières et immobilières.

Les bureaux de la direction divisionnaire sont sur le *quai du Collége*, maison Anger.

SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES, *boulevard Bonne-Nouvelle*, à Paris; représentée à Rennes par Mr Henry Homo, avoué licencié, *rue d'Estrées*, 5.

CAISSE DES ECOLES ET DES FAMILLES, M. Vert, directeur, *rue de Toulouse*, 5.

ENTREPRISE PARISIENNE, POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES TOITURES et leur Assurance contre les dégâts ; M. Hue, Directeur, rue Leperdit, à Rennes.

L'URBAINE, Compagnie d'assurance contre l'incendie et sur la vie.

Directeur M. T. Fenigan, avoué, rue de Toulouse, n° 10.

LA FRANCE,

Compagnie d'Assurance à primes fixes contre l'Incendie,

AUTORISÉE PAR QUATRE ORDONNANCES ROYALES.

Cette Compagnie, l'une des plus anciennes et possédant un capital de garantie des plus forts, assure, dans toute la France et à l'étranger, les propriétés mobilières et immobilières que le feu peut détruire ou endommager. Les primes sont très-modérées et déterminées d'avance par un tarif, et elles ne varient point pendant toute la durée de l'assurance.

Elle forme aussi et administre des associations mutuelles sur la vie.

Les associations mutuelles sur la vie ont pour but de donner à toutes les personnes indistinctement, et à quelque classe de la société qu'elles appartiennent, les moyens de se créer, par un seul versement, ou par des versements annuels successifs, un capital d'autant plus avantageux qu'il s'accroît des intérêts cumulés des sommes versées et d'un dividende de répartition produit par la mortalité.

Pour exemple, si 1,000 personnes sont entrées dans une association et ont versé entre elles toutes une somme d'un million, pour être partagée après un certain temps entre les seuls survivants, il est évident que ceux-ci recevront beaucoup plus qu'ils n'auront versé, puisqu'ils rentreront non seulement dans leurs déboursés avec les intérêts cumulés pour toute la durée de l'association, mais encore ils hériteront des sommes versées par les assurés qui seront décédés pendant la durée de l'association, et, cette fois encore, avec les intérêts cumulés produits par ces derniers versements. C'est ainsi qu'au moment de la liquidation la faible somme qu'ils auront versée primitivement se trouvera nécessairement accrue dans une proportion considérable.

On avance, sans craindre de commettre une exagération, que le minimum à répartir sera, 1° pour une souscription de dix ans de durée, de trois fois le capital des sommes versées; 2° de quatre fois le capital des sommes versées, pour une souscription de quinze ans de durée; et, 3° de cinq fois, pour une souscription de dix-neuf ans de durée.

La Compagnie assure à prime fixe sur la vie entière, et elle contre-assure de la même manière les associations mutuelles.

Son siége est à Paris, rue de Menars, 6. Elle est représentée dans tous les chefs-lieux de départements, d'arrondissements et même dans presque tous les cantons du royaume.

BAINS.

De la Renaissance, *près le pont Saint-Georges.*

BANQUIERS.

Messieurs,

Boullemer et Tasset, *quai d'Orléans* ; — escompte, recouvrements et commission.

Chevrier aîné, *rue de Montfort.*

Ch. Le Ray, *rue Corbin.*

Ph. Jouin, *rue des Francs-Bourgeois.*

Richelot (Guy), *rue Coëtquen.*

Jh. Vatar et Champion, *rue Saint-François;* — et commission.

M. G. Tiret, huissier près le tribunal de commerce, *rue d'Orléans*, se charge spécialement des recouvrements et de renseignements sur la solvabilité.

BEURRES (Négociants en)

Aubrée fils aîné, *rue Nantaise,* 8 ; — et articles du pays à la commission. (Voir vins).

Baudais-Lefeuvre, *Carrefour Jouault*, 5; — et salaisons.

Delisle-Brice, *murs du Champ-Dolent et quai de Nemours*; — beurres fins et commission en denrées du pays.

Mlle Peschard, *rue Saint-Louis*, 9.

H. Porteu, et ses fils, *rue de la Psalette.* (Voir négociants).

Lanoe-Bidard, *rue du Griffon*, 7.

BIJOUTIERS.

Chavanon, *Galeries-Meret*, vis-à-vis la place du Palais. — Maison de confiance pour bijouterie, parures et articles pour corbeilles de mariage, orfèvrerie, quincaillerie fine, coutellerie, vases en porcelaine et candélabres; nécessaires pour hommes, dames, et de voyage. — Horlogerie; grand assortiment de pendules et de montres. — Lunettes et lorgnons. — Achat de matières d'or et d'argent.

Clouard, *rue de Brilhac, Galerie Meret*, en face l'Hôtel-de-Ville. — Orfèvrerie, bijouterie, montres, pendules, lunettes et verres de toute espèce, change de monnaies.

Leconte-Bohard, *Place du Palais*, 5; — horloger.

Jean, *rue Duguesclin*, 1, fabricant bijoutier, orfèvre, joaillier, horloger, répare bijoux, argenterie et horlogerie. — Achat d'or et d'argent, change de monnaies.

Messieurs ,

Malraison , *rue d'Orléans;* — et recouvrements, change de monnaies françaises et étrangères.

Raffaut fils , *rue aux Foulons*, 9, bijoutier-fabricant.

Thébault , *rue Royale*, 7; — joaillier, orfèvre; change de monnaies françaises et étrangères.

Mme veuve Vibert , *rue d'Estrées*, 6 ; — orfèvre , horloger, graveur.

BILLARDS (Fabricants de).

Boschat , *rue Bertrand*, 14.

Rousseau (Jean-Marie) , *rue Bertrand*, 5 ; — membre de l'Académie de l'industrie française , à Paris.

Fait sa spécialité du billard ; tient jeux de tric-trac , damiers , échecs, dominos , bostons , comptoirs pour cafés , porte-chapeaux , et tout ce qui concerne les accessoires de cafés et de jeux.

BLANCS (Marchands de).

Chaumont , au Bon-Laboureur , *rue de Toulouse*, 2, maison de confiance , gros et détail , — et nouveautés.

Gitton-Lefranc , *rue de Brest*, n° 1 , près de l'église Saint-Etienne; — soiries et châles en gros.

J.-N. Grange-Levillain, maison de confiance , *rue de la Monnaie*, 6 , et nouveautés.

Graux jeune , *rue Louis-Philippe*, à la ville de Paris ; — nouveautés.

Louis et sœur, successeurs de Valandré-Louis , *Pré-Botté*, 8 ; — mercerie , fournitures , bonneterie ; magasin de gros.

Mollet (Achille) , *place de la Trinité*; — et nouveautés.

Péan , *place du Champ-Jacquet*, 8 ; — en gros.

Mme Rousselin , *rues de Toulouse et Châteaurenault ;* — toiles et lingerie.

Serais-Chalet , *rue Beaumanoir*, 3 ; — toile et linge de table , mousseline , tulles et dentelles , coutils , calicots et flanelles.

BOIS (Marchands de).

Aubrée-Levannier, *à la Paillette*, près du Mail ; — de chauffage et de construction de toutes espèces ; sapins du Nord.

Divel et Defay , négociants *à Rennes et à Mézières*, près Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine) ; — chantier de bois de marine et de construction , à Rennes , près l'Arsenal ; — magasin de noir animal et de guano , *rue de Chaulnes*, près le pont de Salverte.

Hardy , marchand de bois , *chantier des Incurables*, à Rennes ; — chantier de débit ; — bois du Nord et du pays , et planches , madriers et voliges.

Messieurs,

MARCILLE et COURSIER; — scierie mécanique près de l'Arsenal; — placages et autres bois, et vente de sapins du Nord.

MEHEU, chantier *près le Mail*, représentant de la maison J. SIMON, à Redon; — bois au service de la marine royale.

PORTEU (Léon), chantier *de Salverte*, près du Mail; — de chauffage, de construction et pour la marine.

BONNETERIES (Marchands de)

GERNIGON (Louis) (ancienne maison PANAGET), *rue Châteaurenault*, 7; — (fabrique et magasin.)

GRAUX jeune, *rue Louis-Philippe*, à la Ville-de-Paris; — et nouveautés.

LOUIS et sœur, successeur de VALANDRÉ-LOUIS, *Pré-Botté*, 8; — et mercerie, fournitures et blancs, magasin de gros.

MARCELLE jeune, *place des Lices*, 30; — et mercerie, doublures, laine et coton filés; maison de gros.

MOLLET (Achille), *place de la Trinité;* — et nouveautés.

NAVATTE-COSTARD, *rue aux Foulons*, 8; — et ganterie, mercerie, chaussures pour dames et enfants.

BOTTIERS.

LECOQ-LOUESSARD, à la Botte-Bretonne, *rue Louis-Philippe;* — nouveau genre de brodequins et guêtres élastiques pour hommes, dames et enfants; vend et colle les caoutchoucs.

MACHET, *rue Bourbon*, 10; — nouveautés en chaussures de tout genre.

DUFOUR, successeur de M. VERDIER, *rues aux Foulons et Royale.*

BRASSERIE.

Mme veuve LE BOUCHER et compagnie, *rue de la Guerche*, 1; — entrepôt de bière en bouteilles, *rue Louis-Philippe.*

CABINETS DE LECTURE.

HAMELIN, *place du Palais et rue Bourbon;* — ce cabinet est le plus achalandé : 20,000 volumes de littérature et romans; on y reçoit toute la nouveauté, 2 revues et 20 journaux. — LIBRAIRIE, PAPETERIE, salon littéraire.

A. BÉESAU, *rue Louis-Philippe*, — ancienne maison J. BLIN; — la bibliothèque de ce cabinet, un des plus achalandés, offre un choix très-varié d'ouvrages, tant anciens que modernes, français et anglais, traitant de philosophie, économie politique, littérature, histoire et romans; — abonnement à la lecture et aux journaux; — papeterie et fournitures de bureau.

CARTES A JOUER.

Messieurs,

Veuve Pierret ; — fabrique d'images.

CARROSSIERS

Depincé, *place des Lices*, fait la voiture entièrement et tout ce qui concerne la carrosserie, le harnais et l'équipage ; — tient aussi tous les articles de voyage.

O. Leguereau, *rue d'Antrain et rue Doublet ;* — atelier de charronnage et de carrosserie.

Leroy jeune, *place du Palais*, 2 ; — et sellier.

Gross (Henri), *rue Nantaise*, 2, près de la Croix de la Mission ; — et sellier.

Vitras, arrivant de Paris, neveu et élève de Gautier, carrossier du Roi ; *Pré Botté*, 24.

CHAPELIERS.

Veuve Esnault-Picard, *rue aux Foulons*, 16.

CHARRONNAGE (Fabricant de).

O. Leguereau, *rue d'Antrain et rue Doublet*, — et carrosserie.

CHAUX (Fabricants de).

Daniel (Prudent), *rue de Nantes*, 3 ; — chaux pour travaux hydrauliques et d'élévation ; usines à *Pont-Péan*, près de Rennes, et à *Saint-Servan*, près de Saint-Malo.

CIRE (Manufactures de).

A. Jouin et Ed. Hamelin, *rue Saint-Hellier*, 12 ; — fabrique de cierges et bougies, cire blanche ; achats à la commission de cire jaune et miel.

Letarouilly, *rue de Fougères*, 17 bis.

COFFRETIER.

Renault, *rue Saint-Georges*, 35 ; — layetier-emballeur, tient assortiment de boites de toutes dimensions pour l'ameublement des dames.

COMESTIBLES (Marchands de)

Bohéas-Giovanni, *rue Royale*, 8 ; — et épiceries.

J.-M. Loiseleur, successeur de Mme Menard-Leveillé, *rue Châteaurenault*, — et épiceries ; — vins en cercles et en bouteilles de toutes espèces.

Fabrique de CHANDELLE moulée & de BOUGIE perfectionnées.

BERNARD aîné,

Faubourg d'Antrain, 11,

Ayant obtenu deux mentions honorables et médaille d'argent,

Rappelle à ses concitoyens que, depuis près de 30 ans, il fabrique de la *chandelle moulée perfectionnée*, dont il approvisionne un grand nombre des maisons principales de cette ville et autres circonvoisines, sans en avoir jamais reçu aucun reproche.

Aujourd'hui, d'après des essais récents, il vient de trouver les moyens de rendre encore plus parfaite la fabrication de sa chandelle, et à tel point qu'il peut en livrer de tout-à-fait blanche, parfaitement clarifiée, brûlant avec une lumière claire et pure, sans aucune odeur malfaisante et d'une durée qui surprendra. On pourra la comparer à toute autre chandelle vendue dans le commerce, et même à la bougie de cire et à celle stéarique. On observera que quantité de chandelles vendues maintenant sont jaunes ou d'un blanc sale et terne, grasses au toucher, devenant molles à la moindre élévation de température, sujettes à couler, d'un usage désagréable et dégoûtant; et ce ne sont pas là leurs plus grands défauts : la fumée et l'odeur nauséabonde qu'elles exhalent peuvent nuire à la santé; enfin leur lumière rouge et voilée n'est pas sans danger pour l'organe délicat de la vue.

M. Bernard sait qu'on vend beaucoup de cette chandelle sous son nom; cette fraude prouve que celle de sa fabrique est préférée, puisque les consommateurs en font positivement la demande.

Nul doute qu'une fabrication de chandelle moulée, parfaitement soignée, plus conforme aux exigences de la société, ne soit d'une utilité générale et n'obtienne l'assentiment du public éclairé. C'est le but que s'est proposé M. Bernard, qui garantira sa chandelle, comme moyen véritable de n'être jamais trompé.

Il espère donc qu'on voudra bien faire des essais comparatifs, et que les dames maitresses de maison, qui se livrent spécialement à l'économie, reconnaitront, sans peine, l'avantage d'une marchandise supérieure. En effet, malgré l'apparence trompeuse du bas prix de celle vendue dans le commerce, la chandelle offerte par M. Bernard sera encore à bien meilleur marché, en raison de toutes ses qualités et surtout de sa longue durée.

Sa fabrique étant un peu éloignée du centre de la ville, les personnes qui désireront de la chandelle sont priées d'en faire la demande par la poste, en indiquant leur véritable adresse.

COIFFEURS-PARFUMEURS.

Messieurs,

Colliaux, *place du Palais*, 2.

Edouard, *place du Palais et Galeries Meret*; — salon pour la coupe des cheveux, brosserie, quincaillerie fine, ganterie, bretelles, jarretières, bourses, chemises, chaussettes, parapluies, cannes, cravates, foulards des Indes, cols militaires et autres, costumes pour travestissements.

Fruva (veuve), *rue de Brilhac*, vis-à-vis le Théâtre; — nouveautés, salon pour la coiffure des dames.

CORDONNIERS POUR DAMES (*Voir* Bottiers).

Lerouge jeune, *rue Bourbon*, 6.

CORSETS (Fabricants de).

Mlle Roullier (Jenny), *rue de Berlin*, 4, successeur de Mme Lefèvre; — corsets avec ou sans épaulettes, et à ceinture élastique pour femmes enceintes; répare les défauts de la taille; corsets mécaniques délaçant à la minute, et fournitures pour corsets.

CUIRS (Marchands de).

Doret (Joseph), *rue Leperdit*, 5; — cuirs et crépin.

DENTISTE-MÉCANICIEN.

Le Cuziat, *rue Saint-Georges*, 8, au bas de la place du Palais; reçu à Rennes en 1829, auteur de plusieurs instruments d'opérations et de mécanique dentaires; dents minérales incorruptibles de sa composition.

DRAPERIE (*Voir* Tailleurs).

Chaumont, au Bon-Laboureur, *rue de Toulouse*, 2; — maison de confiance, gros et détail; — et nouveautés.

J.-N. Grange-Levillain, maison de confiance, *rue de la Monnaie*, 6, — et nouveautés pour dames.

Graux jeune, à la Ville-de-Paris, *rue Louis-Philippe*, hôtel Ruel; — et nouveautés pour dames.

Hesnard-Phuit, *Pré-Botté*, 6; — et rouennerie en gros.

Lair, *angle des rues d'Estrées et de Brilhac*; — et nouveautés pour dames.

Michelland, *rue de Clisson*, 3, près de Saint-Sauveur, — et nouveautés pour dames.

Mollet (Achille), *place de la Trinité*; — et nouveautés pour dames.

Nogues, *rue de Bourbon*, 8; — et rouennerie en gros.

Poignant, *rue de Coëtqueu*, à la Vielleuse; — et nouveautés pour dames.

DROGUISTES.

Messieurs ,

Roussin-Elias, pharmacien droguiste, magasin en gros de pharmacie, droguerie, épicerie, teinture et couleur.

Usine hydraulique, à Travan sur le Meu, pour orges perlés, gruaux de Bretagne et perlés, chocolats, poudres, farines, fécules, huiles, etc.; broyage mécanique de toute espèce de couleurs, liquides et en poudre impalpable.

Laboratoire de produits pharmaceutiques et chimiques.

Culture en grand de plantes et fleurs médicinales et dessiccation dans le vide.

Les produits de cette vaste usine sont plus nombreux et plus variés qu'en aucune autre en France; les dépendances en sont considérables.

Mansencal, *rue de Coëtquen*, 6. (Voir épicerie).

Ramet et Cie, *rue Saint-Yves*; — et épicerie en gros.

EAUX MINÉRALES (Fabricants d').

Baudry et Rousseau, pharmaciens, successeurs de Blin, *rue Louis-Philippe*, — et limonades gazeuses; — chocolats.

Prévôt, pharmacien, *place Saint-Sauveur*, — pour boissons et bains, limonades gazeuses; — eaux minérales naturelles.

ENGRAIS (Fabricants d').

Liger et Mensier; — engrais et noir animal; fabrique à la Motte-au-Chancelier, commune de Rennes, au bord de la Vilaine, près du moulin du Comte, et dépôt au chantier du ci-devant Manége, quai du Canal, près du Mail.

ÉPICERIE (Marchands d'). (*Voir* Droguistes).

Bohéas-Giovanni, *rue Royale*, 8; — et comestibles.

Mme Briand, *rue et quai de Nemours*; — graines fourragères et potagères; — sels; — vins, liqueurs et eaux-de-vie; — poudre et plomb de chasse.

Huriau, *rue Louis-Philippe*, négociant. — Entrepôt de denrées coloniales, vins, eaux-de-vie, liqueurs, rhum, kirsch. — Mécanique pour chocolats de toutes qualités. — Spécialité d'épiceries fines, thés en général, conserves alimentaires, etc.

Langlois (Théophile), *vau Saint-Germain*, 1; — et vins, eaux-de-vie. — Dépôt de bascules et romaines.

Mansencal, *rue Coëtquen*, 6; — et droguerie, vins et eaux-de-vie en gros.

Mocudé, *bas des Lices*, 8.

A. Noury, *rue Bourbon*, 8; — et vins, eaux-de-vie, commission.

Messieurs,

J.-M. Loiseleur, successeur de Mme Menard-Leveillé, *rue Châteaurenault*, — et comestibles; — vins, en cercles et bouteilles, de toute espèce.

Pihuit aîné, neveu et successeur de l'ancienne maison L. Leray, *Pré-Botté, à l'angle de la rue de Toussaint*; — et graines fourragères, potagères, forestières, etc.; sel, résine, plomb de chasse.

Ramet et Cie., rue Saint-Yves, — et droguerie en gros.

ESTAMPES (Marchands d').

Bessec-Laporte, *rue de la Trinité*, 1; — magasin de papeterie et nouveautés, — vente et location de tableaux, dessins et aquarelles, albums et principes de dessin, fabrique de cadres dorés et à filets, gravures, lithographies et imageries, articles de peinture et dessin, et en général tout ce qui est relatif aux arts. (Voir *peintres en bâtiments.)*

Jobbé-Duval, dit Dujardin, *rue Bourbon*, 1, et *rue Royale*, 5; — fournitures de bureau, dessin et peinture; objets de fantaisie, tapisserie, mercerie, fleurs. (Voir peintres en bâtiments.)

Ch. Lehoult, *Galeries Meret, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville*; — magasin spécial d'objets relatifs aux arts; — exposition, vente et location de tableaux, dessins, gravures, lithographies, albums et principes de dessin; — assortiment le plus complet de tout ce qui est relatif au dessin, à la peinture à l'huile, à l'aquarelle et au pastel; — cadres de toutes sortes, passe-partout artistiques; — articles de bureau, papeterie fine et de fantaisie, enveloppes Maquet, et tout le bijou de la papeterie; — commissions pour Paris dans le plus bref délai.

FAIENCE (Fabricants de)

Veuve Vaumort, *rue Saint-Hellier*, 16.

FERS (Marchands de).

Bossard (Joseph), *rue Vasselot*, 2; — et fabrique de clous à cheval, enclumes et soufflets.

FERS ET FONTES (Fabricants de).

Pierre Brisou fils aîné, *rue Basse*, près du pont Saint-Martin, — propriétaire du haut-fourneau de Sérigné, dont le dépôt de ses produits est chez lui. Ce fourneau est entièrement consacré à la fabrication de la poterie et objets divers propres aux constructions, etc. — Un fourneau à la Wilkinson est monté à cette usine pour la fabrication de pièces mécaniques, roues d'engrenage, pignons, hérissons, arbres et autres ouvrages exigeant une fonte douce et facile à travailler, soit au tour, à la lime et au burin; — il est également propriétaire d'une manufacture de cuirs, et d'une machine à vapeur pour le broyage des écorces.

Les Forges de la Vallée, commune de la Bouëxière, canton de Liffré; — haut-fourneau; — forge et fenderie; — fontes en première fusion; — poteries de toute espèces, marmites ordinaires, chaudrons, marmites toupies et anglaises; — cagnards; — poëles; — potagers de toutes dimensions et formes; — fourneaux ronds à pieds; — casserolles, etc.; — boîtes de roues; — plaques de toutes dimensions pour cheminées et autres destinations; — buches en fontes; — poids à peser et d'horloge; — cylindres dentés pour moulins à pommes; — roues de vanneur. Tourillons, engrenages ordinaires etc. etc.

Fers forgés et de fenderie de toute espèce et en première qualité; — les bandages, essieux; — socs de charrue; — pourpensers ou feuilles de laurier; — galettoires; — etreppes; — achards; — couvertures; — cochelins etc. et tous autres échantillons exigeant des fers supérieurs tant forgés que fenderie, y sont fabriqués avec le plus grand soin et sont vendus à garantie et tous marqués de l'empreinte la Vallée.

Cet établissement appartient à la société Gougeon frères et Cie; elle est représentée par M. Blondel, directeur de l'Usine, ayant seul la signature sociale et résidant à la Vallée.

FLEURS ARTIFICIELLES (Fabricants de).

Messieurs,

Mlle Colinet, *rue Beaumanoir*, 6, *près la place du Calvaire.*

Mercerie telle que : soies, fils, cotons, ganses, cordons, rubans, crochets, boutons, etc., etc.

Broderie en tapisserie, canevas, laines et soies; confections, indications et modèles d'ouvrages de fantaisie pour dames.

Confection de *fleurs artificielles*, assortiment en tous genres, apprêts pour fleurs; vases et cylindres.

Mme Godfroy, *rue de Clisson.*

Jobbé-Duval, dit Dujardin, *rue Royale*, 5; — et mercerie, tapisserie.

FILS (Fabricants de).

Bigot-Biart, *rue Saint-Hellier*, 17; — fabrique de fils retors.

Leker-Vibert, *rue Saint-Hellier.*

FLANELLE.

Chedan-Boisseau, *place des Lices*, 20. — Fabrique de flanelle à Châteaugontier. — Blouses et couvertures.

GRAINS EN GROS (Marchands de). (*Voir* Minoteries et Négociants.)

Berthelot, *faubourg de Brest*, 66.

Messieurs.

Blandel, *rue Vasselot*, 4.
Blouet, *Pré-Perché*, 6.
Deschamps, *rue de Toussaint*, 30.
Foulon, *rue de la Parcheminerie*, 7.
Hazard, *rue de la Parcheminerie*, 8.
Lesné, *rue de Brest*, 87.
Lafforgue, *rue de Rohan*, 7.
Le Métayer, *rue de Rohan*, 5.
Lemichelet, *rue de Bourbon*, 3.
Menard, *douve de la Visitation*, 21.

GRAINES (Marchands de).

Pihuit aîné, neveu et successeur de l'ancienne maison L. Leray, *Prébotté, à l'angle de la rue de Toussaint.* — Fourragères, potagères et forestières, et épicerie.

Mme Briand, *rue et quai de Nemours;* — fourragères et potagères, et épicerie.

GRAVEURS.

Landais, *place du Palais*, 14. — Vaisselle, armoiries, cartes de visite, cachets et tampons perfectionnés. — Lithographie et taille-douce. — Gravure et presse pour timbre sec de raisons de commerce ; fournitures pour MM. les notaires.

Vibert, *rue d'Estrées*, 6. — Vaisselle, armoiries, cachets.

HORLOGERS.

Bohuon, *à l'angle des rues Saint-Michel et Poulaillerie.*

Clouard, *galerie Méret, rue de Brilhac, en face l'Hôtel-de-Ville;* — et bijouterie.

Leconte-Bohard, *place du Palais*, 5, — et bijouterie.

Galle frères, *place Saint-Germain.* — Horlogers-mécaniciens ; fabriquent et réparent horloges pour églises, châteaux, manufactures, etc.

Raffaut fils, *rue aux Foulons*; — et bijouterie.

Veuve Schwerer et Costard, *rue d'Antrain*, 4. (Fabrique.)

Vibert, *rue d'Estrées*, 6; — et bijouterie.

HÔTELS.

Hôtel de la Corne-de-Cerf, *rue Louis-Philippe*, tenu par Noel-Mazurié. — Situé dans le plus beau quartier de la ville, près du Palais de Justice, à proximité des divers établissements publics et des promenades, toujours fréquenté par une société choisie, cet hôtel offre en outre à MM. les voyageurs tout le confortable de logement, nourriture et service.

HÔTEL DE FRANCE, *rue de la Monnaie*, tenu par Mme veuve LEBLANC. — Ce vaste établissement offre à l'élite de la société, qui s'y donne rendez-vous, tout le confortable désirable. Les bureaux des Messageries Royales et Générales, la Poste aux lettres et la Poste aux chevaux font partie de cet hôtel.

HÔTEL DU COMMERCE, *place du Palais de Justice*, tenu par OLLIVIER et sœurs. — Cet hôtel, situé au centre de la ville, est le plus fréquenté des voyageurs du commerce. — Ecuries, remises et magasins.

HÔTEL JULLIEN, *place de la Poste*. — Cet hôtel, entièrement neuf, situé dans le plus beau quartier de la ville, auprès des postes et de toutes les voitures publiques, offre à MM. les voyageurs tout ce qu'il y a de plus confortable; — table d'hôte, salons particuliers; — écuries et remises.

HORTICULTEURS.

Messieurs,

LANSEZEUR (Prudent), *rue d'Antrain*, 60. — Pépiniériste-fleuriste; arbres, arbustes de tous genres. — Spécialité pour plantation et tracé des jardins anglais et français.

IMPRIMEURS.

A. MARTEVILLE et LEFAS, *rue Royale*, 8, bureau de l'*Auxiliaire*.

JAUSIONS (Ambroise), *rue de Bordeaux*.

VATAR, *rue Saint-François*, 6.

DE CAILA, *place du Champ-Jacquet*.

INSTRUMENTS ARATOIRES.

J. BODIN, Directeur de l'école d'agriculture, *aux Trois-Croix*, route de Saint-Malo.

Jh. COURTAULT, *près de l'Arsenal*; — atelier de construction mécanique pour moulins à blé et à tan; — batteurs, pressoirs, nettoyages de grains; — — magasin de meules anglaises et françaises.

LEROUX, *rue Vasselot*, 48, médaille d'or obtenue à Nantes en 1845; — charrues, herses, machines à battre les blés, tarares simples et grêleurs, coupe-racines, moulins à pommes et à blé; — fait les nettoyages.

JOURNAUX.

L'*Auxiliaire Breton*, bureau *rue Royale*, 8.

Le *Progrès*, bureau *rue Saint-François*, 2.

Le *Journal de Rennes*, bureau *rue de l'Hermine*, 4.

LAMPISTES.

L. CRESPEL, *place des Lices, hôtel du Molan*. — Lampes Carcel, éclairage de tout genre, plomberie, pompes, ferblanterie. — Spécialité pour redresser à neuf les instruments de musique en cuivre.

Messieurs ,

Gérard , *rue Saint-Georges*, 37 ; — ferblantier-plombier et pompier ; fait gouttières et tout ce qui concerne son état , au plus juste prix ; — spécialité pour redresser à neuf les instruments de musique en cuivre.

Piel-Lecompte , magasin *à l'angle de la rue Beaurepaire et du Champ-Jacquet;* — atelier *rue Bertrand*, 13 ; — travaux de bitume , de zinc , plomb , cuivre et ferblanc ; — cuvettes d'aisance inodores , pompes en tous genres , articles de ménage, poterie d'étain, balancerie , fer battu , coquilles , tuyaux en fonte ; — gros et détail.

LIBRAIRES.

M[lle] Blouet , *rue Royale* , 7.

Chapin , *rue Lafayette ;* — et papiers.

Deniel , *rue Royale* , 3.

Fougeray , *place du Palais , à l'angle de la rue Louis-Philippe ;* — reliure et papeterie.

M[lle] Frout , *rue Lafayette* , 4.

Hamelin , *place du Palais;* — et cabinet de lecture , papiers , journaux et salon littéraire.

Hauvespre , *rue Royale* , 4; — papiers , reliure et réglure.

Simon , *place du Palais;* — et papiers.

Vatar et Jausions , ancienne maison , *rue Royale et place du Palais.*

Verdier , *rue Motte-Fublet* , 5.

Béesau , successeur de Blin , *rue Louis-Philippe ;* — cabinet de lecture et papeterie.

LINGERIE (Marchands de).

M[me] Rousselin-Duplessix , *rues de Toulouse et Châteaurenault ;* — et toiles et blancs.

Graux , à la Ville-de-Paris , *rue Louis-Philippe, hôtel Ruel ;* — et nouveautés.

M[me] Houée , *rue aux Foulons* , 5.

Mollet (Achille), *place de la Trinité;* — et nouveautés.

Moizard (Jules) , à l'Y, *place du Champ-Jacquet* , ancienne maison Saulgeot ; — et nouveautés.

LITERIE (Fabricants de).

Bouffartique , *quai Saint-Georges ;* — plumes à lits , crins , laines , et tout ce qui concerne la literie en gros et en détail.

Guilleux-Guitton , *rue aux Foulons*, à l'angle du Champ-Jacquet; — plumes, crin , couvertures de laine, — et fabricant de meubles.

LITHOGRAPHES (Imprimeurs).

Messieurs.

Landais et Oberthur, *place du Palais*, 14 ; — gravure sur pierre, autographie, taille-douce, impressions en couleurs, de dessins et de tous travaux pour le commerce. — Éditeurs du nouveau Plan de Rennes, 2 fr. ; nouvelle carte du département, 3 fr. ; carte des environs, 2 fr. 50 ; carte des cantons de Saint-Malo et Saint-Servan, 3 fr. ; guide de l'étranger, 3 fr. ; le même, avec plan de Rennes ou avec carte d'Ille-et-Vilaine, 5 fr. ; Album breton, recueil de vues de Rennes, 1re série ; le département d'Ille-et-Vilaine, 2e série ; monographie de Saint-Sauveur de Dinan, publiée par M. Hippolyte Bézier-Lafosse, architecte de la ville de Saint-Servan, 20 fr. — Cartes de visite, gravées sur pierre, égalant en netteté la taille-douce ; lettres de faire part, *id.* ; factures, adresses, circulaires lithographiées à la plume, aux mêmes prix qu'à Paris. — Machine, procédé Colas, pour la gravure en relief des médailles; ornements pour mandats à riche dessin, etc. ; — gravure sur métaux, armoiries, vaisselle, cachets, timbres secs et humides, tampons perfectionnés. — On se charge de la distribution des billets d'enterrement et de la mise sous bande avec adresse des circulaires. — Papeterie en gros. — Presse à timbre sec, et gravure de raisons de commerce pour papier à lettre.

LUTHIERS. — MARCHANDS DE MUSIQUE.

Bonnel jeune, *rue Royale*, 3, successeur de M. Huel ; — grand assortiment de musique moderne pour tous les instruments et pour chant. — Violons, altos, basses, contre-basses, guitares, etc., des meilleurs facteurs allemands, italiens et français ; — instruments en bois et en cuivre, faits sur les modèles les plus récents par les meilleurs facteurs ; — pianos droits, carrés et à queue ; orgues harmonium et expressifs, serinettes. — Abonnement de musique, location de pianos et d'instruments, etc. — Accord de pianos et réparations de toutes sortes d'instruments en bois et en cuivre : le tout au plus juste prix et à garantie.

Au grand magasin de pianos, musique et instruments.

M. Moppert, *place Saint-Pierre*, 10, tient un grand choix de pianos droits et carrés, neufs et d'occasion, des meilleurs facteurs de Paris ; — locations pour la ville et la campagne, aux prix les plus modérés ; — très-grand choix de musique moderne pour tous les instruments ; — violons, altos, basses, contre-basses, guitares, flageolets, serinettes, orgues expressifs, à un et à deux claviers ; — ophicléïdes, trombonnes, clavicors, bugles, cornets à pistons, etc., avec un rabais considérable ; — un très-bon facteur et accordeur de pianos est toujours à la disposition de

MM. les amateurs et garantit tout ce qu'il fait et répare, et à des prix modérés; — il répare tous les instruments à cordes et à vent; — vente et location de musique à l'année, au mois et au morceau; — romances, partitions, etc.

MARBRIERS.

Messieurs,

MAZÈRES, *rue Bertrand*, 15, atelier *ruelle Saint-Martin*, — cheminées, autels, fonts baptismaux, carrelage en pierre et marbre; — entreprise de monuments funéraires en marbre, pierre de Bourgogne, granit; — fabrique de fontaines à filtre.

PATOU, *rue Saint-François*, successeur de M. Pincé aîné; — marbres de France, d'Italie et de Flandre; cheminées en marbre, intérieurs en faïence; autels, fonts baptismaux, tables de cafés, carrelages et monuments funéraires.

PINCÉ jeune, *rue Bertrand*; — et plâtrerie, faïence pour cheminées, fourneaux portatifs, plâtre pulvérisé, ciment romain, tombeaux, marbres et pierres; atelier près du cimetière.

MÉCANICIENS.

COURTAULT (Joseph), près de l'Arsenal; — ateliers de construction mécanique pour moulins à blé et à tan; batteurs, pressoirs, nettoyages de grain. — Magasin de meules anglaises et françaises, filatures et ventilateurs pour fonderies. — Entreprend les bâtiments de minoteries, maçonneries, charpentes.

GALLE frères, *place Saint-Germain*; — fabriquent et réparent horloges pour usines, églises, châteaux.

MEUBLES (Fabricants de). (*Voir* TAPISSIERS.)

PETIT, — et tapissier, magasin de vente, *rue de la Monnaie*, 4; — ateliers d'ébénisterie, rue Saint-Melaine, 53; — médailles de bronze, exposition de Nantes 1837; — seul représentant avoué et reconnu pour l'orfèvrerie argentée et dorée par les procédés de MM. Elkington et Ruolz.

GUILLEUX-GUITTON, fabricant d'ébénisterie, *rue aux Foulons*, 19, à l'angle du *Champ-Jacquet*, tient plumes, crin, couvertures de laine et de coton; — glaces et étoffes pour meubles, et échange les meubles.

GUYOT, établissement à Liffré; — s'adresser chez Mme HOUÉE, lingère, *rue aux Foulons*, à Rennes; — menuisier en fauteuils, fabrique tous genres d'ébénisterie, main courante d'escalier et autres ouvrages de fantaisie.

MESSAGERIES (Bureaux de).

MESSAGERIES ROYALES, *rue de la Monnaie*, hôtel de France; — service pour Paris tous les jours; — Vannes et Lorient, tous les jours; — La Guerche,

Messieurs,

tous les deux jours ; — Dinan, tous les deux jours ; — Cherbourg, par Avranches et Granville, tous les deux jours;— Saint-Méen, tous les jours; — Caen, tous les deux jours ; — Redon, tous les jours ; — Vitré, *idem*.

Bureau de M. Maheu, hôtel de France ; — Nantes, par Derval et Châteaubriand, tous les jours.

Hôtel de Langle, *rue de la Monnaie;* — Nantes et Angers, par Châteaubriand, tous les jours, — Dinan, par Bécherel, Evran, deux départs par jour ; — Saint-Brieuc, par Dinan, tous les jours.

Hôtel des Nétumières, *rue de la Monnaie* ; — Brest, Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix, tous les deux jours ; — Caen, par Vire, *idem ;* — Dinan, par Bécherel, Evran, *idem;* — Paris, par Laval, Tours, Orléans, sercice tous les jours et deux services de deux jours l'un ; — Saint-Malo, tous les deux jours ; — Cherbourg, par Avranches et Granville, tous les deux jours ; — Quimper, par Pontivy, Lorient, tous les jours ; — Nantes et Angers, par Châteaubriand, tous les jours ; — Vannes, par Guer, *idem;* — Redon, lundi, mercredi et vendredi.

Hôtel du Commerce, *rue de Bordeaux*, départ journalier pour Vitré.

Hôtel des Quatre-Boeufs, *carrefour Jouault*, départ journalier pour Saint-Malo, Montfort et Plélan.

A la Croix-Rouge, *rue de Brest*, départ journalier pour Plélan.

Hôtel Piré, *rue du Champ-de-Mars*, départ journalier pour Bain.

Mlle Polvez, *rue d'Antrain*, départ journalier pour Piré.

Chez Mourieux, à la Descente d'Antrain, départ journalier pour Fougères.

Chez M. Paris, au Vert-Galant, *rue Vasselot*, départ journalier pour Janzé.

Hôtel des Trois-Marchands, chez Mme Schverer, *rue d'Antrain*, voiture pour Hédé, partant tous les deux jours.

Chez M. Chapdelaine, *rue Nantaise*, 18, voiture pour Loudéac, par Montfort, Saint-Méen et Merdrignac.

MERCERIE (Marchands de).

Bonis et compagnie, *rue Volvire*, 3, à la Grâce-de-Dieu ; — passementerie en tous genres; chapeaux de paille; rubans de modes et unis; tulles, dentelles, voilettes, gants et nouveautés de Paris; velours coton; soieries pour modes, doublures en tous genres et fournitures pour modistes, lingères, tailleurs et cordonniers. Mousselines en tous genres.

Chicandard aîné, *rue aux Foulons*, 5, à l'Ange-Gardien ; — mercerie, rubans de soie, passementerie et dentelles.

Mlle Colinet, *rue Beaumanoir*, 6, près la place du Calvaire ; — telle que soie, fil, coton, ganses, cordons, rubans, crochets, boutons ; — broderies en tapisserie et fleurs artificielles.

Messieurs,

E. Duveau et Tostivint, *rue Beaumanoir*, 4 ; — mercerie, soierie, brosserie et clouterie en gros ; — cotons, laines, tricots.

Jobbé-Duval, rue Royale, 5 ; — et tapisserie, fleurs en tous genres.

Lepage, *place des Lices*, hôtel du Molan ; — maison de gros.

Louis et sœur, successeur de Valandré-Louis, *Pré-Botté*, 8 ; — et fournitures, blancs, bonneterie, etc.; maison de gros.

H. Maruelle jeune, *place des Lices*, 30 ; — et bonneterie, doublures, laine et coton filés ; maison de gros.

Mollet (Achille), *place de la Trinité* ; — et nouveautés.

Navatte-Costard, *rue aux Foulons*, 8 ; — et bonneterie, ganterie, chaussure pour dames et enfants.

Thouault-Duhautvillé et Folliard, *rue du Griffon*, 2 ; — mercerie et bonneterie en gros.

Giffard et Leroy, *place Saint-Pierre* ; — en gros.

MINOTERIES A RENNES.

A. Dréo et Ramé, minoterie du Comte, *route de Lorient*. (Voir négociants).

Guiot, minoterie de Saint-Hellier.

E. Leroux, minoterie, *ruelle Saint-Martin*. (Voir tanneurs).

Marzelle, Maudet et Legeay, minoterie du faubourg l'Évêque ; — grains, graines et farines.

MINOTERIES DU DÉPARTEMENT

REPRÉSENTÉES A RENNES.

Durand-Jailliard fils, représentant la minoterie de la Roche, *à Fougères*, sous la raison Droulon et Durand frères.

Ed. Morault, représentant la minoterie de la Grande Rivière et de Visseiche *près La Guerche*, sous la raison Perrigault et compagnie.

Léon Benoiste, représentant la minoterie de Macaire, à *Saint-Malo-de-Phily*.

MODES.

Graux jeune, à la Ville-de-Paris, hôtel Ruel, *rue Louis-Philippe* ; — et nouveautés.

Mme Mimeur, rue Royale, 4.

Mollet (Achille), *place de la Trinité* ; — et nouveautés.

Mme Patin, née Dufau, *angle des rues de Toulouse et de Clisson*, au 1er.

Moizard (Jules), à l'Y, *place du Champ-Jacquet*, ancienne maison Saulgeot.

NÉGOCIANTS (*Voir* Vins).

Paul Bellamy, *rue du Manége*, 3.

L. Bertrand, *place des Lices*, 20 ; — toiles et vins.

Messieurs,

Bouillemer et Tasset, *quai d'Orléans;* — banque et commission.

Chapsal, *rue Saint-Louis*, 48.

A. Chenillez et Compagnie, *rue Corbin*, 12; — toiles et autres marchandises.

Coüannier frères, *près de la Croix de la Mission.*

Desbouillons, *rue Royale*, 1; — manufacture de toiles, a Châteaugiron.

A. Dréo, *rue des Dames.*

T. Gauttier, *rue des Francs-Bourgeois*, 12; — fers et bois du Nord.

Le Loroux, *rue Saint-Sauveur;* — toiles.

H. Porteu, et ses fils, *rue de la Psalette*, 8; — fabricants de toiles à voiles, fournisseurs à la marine et à la guerre. — Co-propriétaires de la manufacture de toiles à voiles de la Pilletière. — Médailles d'argent, à Paris, 1823, 1827, 1834, 1839 et 1844. — Vins, eaux-de-vie, beurres, grains, bois de chauffage, de construction et de marine, et toutes productions du pays.

P. Ramet, *rue du Carthage*, 3.

Richelot, *rue de Coëtquen.*

Tétiot, *quai Saint-Georges;* — co-propriétaire de la manufacture de toiles de la Pilletière.

Teyssot, *rue de Bélair*, 8.

Jh. Vatar et Champion, *rue Saint-François;* — banque et commission.

NOUVEAUTÉS.

Graux jeune, à la Ville-de-Paris, *rue Louis-Philippe*, hôtel Ruel; — exploitation générale du commerce de nouveautés. (Voir les details à la dernière page.)

Lair, *rue d'Estrées et place de la Mairie*; — et draperies, soieries.

Michelland, *rue de Clisson, n° 3,* près de Saint-Sauveur; — draperies, soieries, gilets, mérinos, stoffs, châles, flanelles de santé, foulards, indiennes, rouenneries, mousselines-laine, calicots, madapolam, jaconas, étoffe à meuble; couvertures et nouveautés en tous genres.

Moizard (Jules), à l'Y, *Champ-Jacquet*, ancienne maison Saulgeot; — et châles, soieries, lingeries; — confection en tous genres.

Mollet (Achille), *place de la Trinité;* — et soieries, châles, draperie, toiles, lingerie, modes, confection, mercerie, bonneterie, parfumerie, parapluies, ombrelles.

Ch. Tutot, *place du Palais*, 3, successeur de M. H. Meauzé.

Poignant, *rue de Coëtquen*, 8; — nouveautés pour hommes et pour dames.

Chaumont, au Bon Laboureur, *rue de Toulouse*, 2, maison de confiance, gros et déiail; — draperies et étoffes nouvelles pour hommes, dames et enfants; — flanelles, toiles, indiennes et coutils pour meubles; — toiles

a matelats et rideaux ; — couvertures, blancs, mousselines, soieries, indiennes, châles, rouenneries, doublures et assortiment général des étoffes à l'usage des campagnes.

J. N. Grange-Levillain, maison de confiance, *rue de la Monnaie*, 6 ; — nouveautés pour hommes et pour dames ; — draperies, rouenneries, lainages, châles, soieries et étoffes de fantaisie en tous genres.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

Folie, *rue Saint-Melaine*, 2; — broderies de dais et bannières, etc.; — confection de tout ce qui concerne la chasublerie et le linge d'église ; — chandeliers d'autel et croix, etc. ; — décorations d'église, peinture et dorure ; — cloches en métal de première qualité.

Madiot-Dru, *Cour des Carmélites*, vis-à-vis le grand séminaire ; — peintre-doreur, statuaire, sculpteur ; — décore les églises, fournit autels tout confectionnés, vases, chandeliers ; — vend chasubles, chapes, dalmatiques, dais, devants d'autels, bannières ; — voiles brodés, draps mortuaires, aubes, rochets, surplis, linge d'église, cartes d'autels, gravures de piété, chemins de croix ; — tient calices, ciboires, ostensoirs, croix d'autel et de procession, lampes, chandeliers, etc.; — achat de vieille argenterie ; vend des cloches et achète les vieilles ; — statues et tableaux.

Rouxel-Ledain, *rue Motte-Fablet ou Beaurepaire*, 5 ; — et linges d'église, draps de soie et velours de toutes qualités; — confection de toutes sortes d'ornements ; — atelier de broderie en or, argent, soie ; — broderie pour vêtements ; — chandeliers, vases et fleurs ; — grand assortiment d'articles de piété.

OPTICIEN.

D. Binda, opticien, *Galerie de la Comédie*, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville ; — maison spéciale pour les verres de lunettes, lorgnettes, longues-vues, les instruments de mathématiques et de géodésie. (On est prié de ne pas confondre le magasin d'optique avec les magasins d'orfèvrerie qui se trouvent sous la même galerie.)

PAPIERS (Marchands). *Voir* Libraires.

Chapin, *rue Lafayette*, 4 ; — librairie et reliure.

Mme Esnaud-Gemin, *rue Saint-Sauveur*, 1 ; — dépôt de papiers mécaniques de plusieurs fabriques, pour impression, éducation et commerce. — Papeterie de Sainte-Apolonie.

J. B. Fayon, *rue d'Orléans*, 5 ; — apprêteur de plumes à écrire, papiers blancs satinés, glacés pour lettres ; papiers écolier, vergé et mécanique :

Messieurs,

papiers pour dessin, lavis et plans; papier végétal, carton Bristol, cartes de visites, albums, dépôt de crayons des meilleures fabriques de France et d'Allemagne, crayons d'ardoise et de craie, règles, équerres, encriers, gomme élastique, porte-crayons, ciseaux, canifs, tabatières, brosses, bretelles, jarretières élastiques, cartes et sacs en cuir pour écoliers, gibecières, peignes, chaînes et équerres d'arpenteur, doubles-décimètres, ardoises pour les écoles, tablettes de peinture, porte-feuilles, pains et cire à cacheter. Fait des envois en province, fabricant d'encre, registres en tous genres, papiers réglés, perles à broder et dorer, boîtes de mathematiques.

Fougeray, *rue Saint-François*, à l'angle de la rue Louis-Philippe; — et relieur, libraire.

Hamelin, *place du Palais*, 4; — et cabinet de lecture, salon littéraire, journaux, registres et fournitures de bureau.

Hauvespre, *rue Royale*, 4; — librairie de piété, reliure, réglure.

Marie, *rue aux Foulons*, 4; — fournitures de bureaux, fabrique d'encre de toutes couleurs; — reliure, reglure et fabrique de registres.

Mme Simon, *place du Palais*, 6; — et librairie.

PAPIERS PEINTS.

L. Texier, *rue Duguesclin*, 3, près de Saint-Sauveur; — pour tenture, paravents et devants de cheminée; se charge de décoration d'appartements en tous genres.

PARAPLUIES.

Edouard, *place du Palais et Galeries Méret;* — et coiffeur.

Graux jeune, à la Ville-de-Paris, *rue Louis-Philippe*, hôtel Ruel; — et nouveautés.

Mollet (Achille), *place de la Trinité;* — et nouveautés.

PÉDICURE.

Blanchard, *rue du Pont de Toussaint*, près des Murs, n° 42; — 25 années d'exercice; extirpe les cors, enlève les ongles rentrés dans les chairs sans occasionner de douleur; — prix modérés; — se transporte à domicile et fait des abonnements.

PEINTRES EN BATIMENTS.

Bessec-Laporte, *rue de la Trinité*, 1; — peintre décorateur; — tient ateliers de dorure, peinture et vitrerie, — et magasin d'estampes et fournitures de dessin.

Messieurs,

JOBBÉ-DUVAL et DUJARDIN, *rue Bourbon*, 1, *et rue Royale*, 5; — et décorations en tous genres, vitrerie, gravures, encadrements, dorures pour cadres et pour églises.

PELLETERIE (Fabricants de).

MIMEUR, *rue Royale*, 5; — fourreur, se charge de la conservation à garantie.

MARTIN fils, *rue de Toulouse*, 5; — fourreur.

PHARMACIENS.

BAUDRY et ROUSSEAU, *rue Louis-Philippe*, successeur de M. Blin; fabrique d'eaux minérales, limonades gazeuses et chocolats.

BEAUCE, *rue de Toulouse*, 4.

CHAUVEL, *place Toussaint*.

DESTOUCHES, *rue de la Motte-Fablet*, 5.

DUVAL, *rue aux Foulons*, 7.

ESNAULT, *place des Lices*, 3.

GAUTHIER, *rue Châlais*, à l'angle du Pré-Botte.

GENDROT, *Douve de la Visitation*, 6.

LEBESCONTE, *bas des Lices*.

LEGAULT, *rue du Four-du-Chapitre*.

MORIO, *rue Coëtquen*, 8, successeur de feu M. Chevalier

PRAUX, *rue Toussaint*, 18.

PRÉVOT, *place Saint-Sauveur*; — fabrique d'eaux minérales pour boissons et bains; — limonades gazeuses, etc.; — eaux minérales naturelles.

TIGEOT, *rues d'Estrées et Lafayette*.

PIANOS (Facteurs de).

BONNEL, *rue Royale*, 3; — et marchand de musique et instruments.

MOPPERT, *place Saint-Pierre*; — et marchand de musique et instruments.

PIPES (Fabricant de).

Mme veuve CRETAL, *rue d'Antrain*, 37.

PLATRIERS.

CANTONI, *rue Bertrand*, 8; — platrerie pour bâtiments et statues de sainteté et de décoration.

PINCÉ jeune, *rue Bertrand*, marbrier; — faïence pour cheminées, fourneaux portatifs, plâtre pulvérisé, ciment romain.

PLACEMENTS (Bureau de).

Messieurs,

Lerouge aîné, *rue de Volvire*, 7; — maison de placements pour les jardiniers et domestiques des deux sexes. (Écrire franco).

PORCELAINE (Marchands de).

Bossard-Veron, *rue Saint-Michel*, 25; — et cristaux, verres à vitre, diamants pour vitriers; fabrique de crins frisés.

QUINCAILLERIE (Marchands de).

Mme veuve Leray-Udelez, *place Saint-Sauveur;* — et cuivrerie, balancerie, outils, brosserie, articles de ménage; — serrurerie, confection de balcons en fer et en fonte, ainsi que des portes et grilles de clôture et de tombeaux, balustrades d'église, rampes d'escalier, etc.

Lonfier-Boche, *à l'angle des rues aux Foulons et Bertrand;* — et arquebusier, tient un grand assortiment d'armes, articles de chasse et de pêche, ustensiles de ménage, brosserie, outils de toutes espèces, éperonnerie, serrurerie, cuivrerie, fer battu, étamé, etc.; artifices; dépôt de la poudre de Vatrin, pour les maladies des chiens.

Marcille, au bas de la place de la Mairie, *rue de Volvire;* — scierie mécanique pour placages et autres bois, près de l'Arsenal; vente de sapins du Nord.

Moutier-Leray, *rue d'Orléans*, 6; — fait la commission et les métaux en gros.

RELIEURS (*Voir* Libraires.)

Brisard et compagnie, *quai d'Orléans;* — et fabrique de registres, cartes et cartons de bureau.

Houée, *rue Saint-Georges*, 13; — fait reliures de luxe, ayant les empreintes des armoiries de Bretagne, Rennes, Nantes, et des couronnes de barons, comtes, etc.

Marie, *rue aux Foulons*, 4; — papiers et fournitures de bureaux; — reglure et fabrique de registres.

RESTAURATEURS.

Cren, *rue Duguesclin*, 6; — traiteur.

Popineau, *place du Palais*, 14; — traiteur, pension et service à la carte et à toute heure.

ROUENNERIE (Marchands de).

Mme Cadot, *rue de Toulouse;* — et blancs.

Messieurs,

Chaumont, au Bon Laboureur, *rue de Toulouse*, 2 ; — maison de confiance, gros et détail ; — nouveautés et spécialité pour les étoffes à l'usage des campagnes.

J. N. Grange-Levillain, maison de confiance, *rue de la Monnaie*, 6 ; — et nouveautés.

Hesnard-Pihuit, *Pré-Botté*, 6 ; — et draperie en gros.

Michelland, *rue de Clisson*, 5, *près de Saint-Sauveur ;* — et nouveautés.

Nogues, *rue Bourbon*, 8 ; — et draperie en gros.

ROULAGES (Entrepreneurs de).

Aubry (François) et fils, *place du Calvaire ;* — pour tous pays.

Gosse, *faubourg l'Evêque ;* — pour Pontivy.

Level aîné, *rue du pont de Berlin*, ancienne Gendarmerie ; — pour la Normandie, le Nord, la Bretagne et le midi ; accélérés tous les jours.

M[lle] Sophie Mac-Auliffe, *rue et hôtel de la Monnaie ;* — pour tous pays, commission et transits.

Revault et Simon, ancienne maison Pointeau, *au bas des Lices ;* — pour tous pays.

REMPLACEMENTS MILITAIRES (Agents de).

Chauvin, fils aîné, *levée de la Santé ;* — propriétaire ; chef de l'administration générale des remplacements militaires du département d'Ille-et-Vilaine.

SALONS LITTÉRAIRES.

Hamelin, *place du Palais et rue de Bourbon, au premier ;* — cabinet de lecture, journaux, papiers, registres.

SELS (Marchands de).

M[me] Briand, *rue et quai de Nemours ;* — épicerie et graines.

Pihuit aîné, *Pré-Botté, à l'angle de la rue de Toussaint ;* — épicerie et graines.

SERRURIERS.

Eluère fils, *rue Vasselot*, 44 ; — exécute avec diligence et à des prix modérés les travaux qu'on veut bien lui confier.

M[me] veuve Leray-Udelez, *rue des Francs-Bourgeois et place Saint-Germain.*

Maunoir, *rue Poulaillerie*, 7 ; — pour bâtisses, rampes, balcons, grilles de clôture avec ornements en fonte, riches ou simples ; — pose les sonnettes ; — entreprend les appuis de communion pour églises ; — prix très-modérés.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Messieurs,

Des Amis, *place du Palais*, 14.
Du Cercle, *place du Palais, entrée rue Saint-Georges.*
Des Sciences et Arts, *rue Poissonnerie.*
Du Commerce, *place du Champ-Jacquet*, 5.
Littéraire, *rue Bourbon*, 3.
Cercle des Études, *rue aux Foulons*, 20.

TAILLEURS (Marchands).

Cazes, *rue Lafayette*, 1 ; — maison à Paris, *rue Richelieu.*

Chenest, *rues d'Estrées et de Brilhac*, au 1er, au dessus de l'entresol ; — draperie et nouveautés.

Chevrolais, *place du Palais*, 2 ; — draperie, nouveautés pour gilets et pantalons.

Foucher, au Crispin, *rues Lafayette et aux Foulons ;* — grand magasin d'habillements d'hommes, jeunes gens et enfants.

On trouve continuellement dans cette maison des assortiments considérables d'habillements d'hommes, de coupes et dessins des plus nouveaux.

Toute concurrence impossible pour la modicité des prix.

Graux jeune, à la Ville-de-Paris, *rue Louis-Philippe*, hôtel Ruel ; — et nouveautés pour hommes et dames.

Le Hédois, *Galeries Méret ;* — étoffes de fantaisie et nouveautés pour pantalons, gilets; draperie.

T. Léonard-Lebout, *rue Lafayette* ; — habillements confectionnés pour hommes et enfants; fait confectionner sur commande aux prix les plus modérés.

Pautonnier, *rue de Bourbon ;* — draperie, nouveautés pour gilets et pantalons.

Reuzé fils aîné, *place du Palais et rue de Brilhac*, au 1er ; — draperie et nouveautés.

A la Ville-de-Rennes, magasin spécial d'habillements confectionnés, situé à l'angle des *rues d'Estrées et Royale*, tenu par Mme Gallerand-Bance. — L'on trouve dans ce magasin un assortiment considérable d'habillements confectionnés, tels que manteaux, crispins, burnous, cabans, jaquettes, paletots, habits, redingotes, pantalons, gilets, etc.

TANNEURS (Marchands).

Pierre Brisou, fils aîné, rue Basse, près du pont Saint-Martin; — propriétaire d'une manufacture de cuirs, et d'une machine à vapeur pour le broyage des écorces.

Messieurs,

ELATOUCHE (Alexandre-Auguste), *rue de La Guerche*, 19; — fabricant tanneur, commissionnaire.

. LEROUX, *ruelle Saint-Martin;* — peaux en poil et fabriquées de toutes espèces. Ecorces de chêne, poudre de tan. Minoterie.

ARÇAIS frères, *rue du Pré-Perché*, 12; — cuirs forts et en poil.

AULIN, *rue de Brest*, 44; — fabricant de cuirs forts et veaux; fait la commission des cuirs en poil et tannés.

TAPISSIERS.

DÉE jeune, *rue et coin du quai d'Orléans;* — et fabricant de meubles; fait tout ce qui concerne son état.

ETOURNEUX, *quai de Saint-Georges*, maison Marsaudout; — tient mousselines, tapis, laine, crin, plumes et duvet, meubles et matelas élastiques.

ETIT, *rue de la Monnaie*, 4; — et fabricant de meubles.

TOILES (Fabricants de).

ESBOUILLONS, *rue Royale;* — manufacture de Châteaugiron.

E FRESLON et LEROUX, rue de Corbin, toiles à voiles.

EBOUCHER-VILLEGAUDIN et compagnie, *faubourg de La Guerche;* — toiles à voiles au service de la marine et de la guerre.

. PORTEU et ses fils, *rue de la Psalette*, 8; — à voiles, fournisseurs à la marine et à la guerre; copropriétaires de la manufacture de toiles à voiles de la Piletière; médailles d'argent, à Paris, 1823, 1827, 1834, 1839 et 1844.

EUVE SAINT-MARC, PORTEU et TÉTIOT aîné: — manufacture de la Piletière, 200 métiers.

TOILES (Marchands en gros et détail de).

AUMONT, au Bon Laboureur, *rue de Toulouse*, 2, maison de confiance, gros et détail; — et nouveautés.

RAUX jeune, à la Ville-de-Paris, *rue Louis-Philippe*, hôtel Ruel; — et nouveautés.

OLLET (Achille), *place de la Trinité;* — et nouveautés.

[me] ROUSSELIN-DUPLESSIX, *rues de Toulouse et Châteaurenault;* — blancs et lingerie.

RAIS-CHALET, *rue Beaumanoir*, 3; — toile et linge de table; mousselines, calicots, tulles, dentelles, coutils et flanelles.

EMPLER, *rue Châteaurenault;* — en gros et en détail; fournitures militaires en tous genres; commission pour les produits du pays; se charge de toute espèce de confections; dépôt de sacs de toutes dimensions.

VINS EN GROS ET SPIRITUEUX (Marchands de).

(*Voir* ÉPICERIES ET NÉGOCIANTS.)

Messieurs,

AUBRÉE fils aîné, *rue Nantaise*, 8; — et beurres, articles du pays, à la commission.

BOUCHINOT-LEBLANC, *rue de la Monnaie, en face l'hôtel de France;* — tient en outre magasin de vins fins de toutes espèces et liqueurs en bouteilles.

L. BERTRAND, *place des Lices;* — et toiles.

A. BRICE, *place Tronjoly*, 7; — en gros.

M. CÉLÉRIER, *faubourg de Fougères*, 59; — et eau-de-vie en gros.

DERENNES, *rue Nantaise*.

DURAND JAILLIARD et fils, *douve de la Visitation*.

GARNIER et POCQUET, *rue Beaumanoir*, 8.

GAUCHER jeune, *rue Fracassière* ou *de la Poulaillerie*, ancienne salle du Cirque.

GIOVANNI-MASLE, *rue Louis-Philippe*.

Ch. LARIVIERE, *rue Saint-Louis*, 28.

MARÇAIS-GUILLON, *rue Beaumanoir*.

D. MOREAU, *rue aux Foulons*, 50; — vins, eaux-de-vie en gros, champagne de la maison Perrier, entrepôt spécial de vins de Médoc.

PONGÉRARD, *rue des Francs-Bourgeois*.

H PORTEU et ses fils, *rue de la Psalette*, 8.

V. RIHET, *rue de la Trinité*, 3; — en gros.

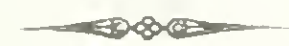
COMITÉ CENTRAL

DE

RÉVISION DES PERCEPTIONS DU FISC EN TOUTES MATIÈRES,

NOTAMMENT

en ce qui concerne les droits du timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, les amendes de toutes natures, etc.

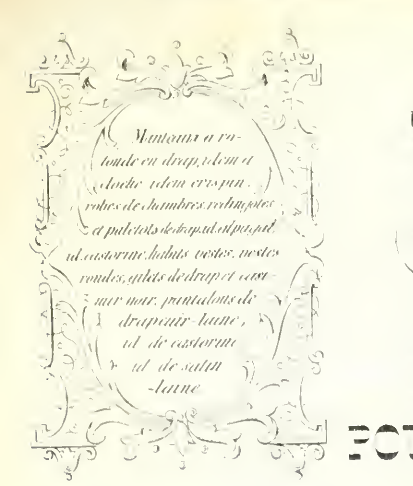


Ce Comité est doté d'un fonds commun primitif qui lui permet de suivre jusqu'en cassation les affaires dont la défense lui est confiée, lors même qu'il ne s'agit que de sommes minimes. Le fonds commun s'alimente et s'entretient par des prélèvements proportionnels sur les restitutions et les décharges obtenues.

Le but qu'on s'est proposé par la création du Comité central est de ramener la perception *à la légalité* et *à l'uniformité* dans toute l'étendue de la France. A cet effet, le Comité s'est mis en rapport avec les chambres de Notaires et d'Avoués, et avec les Comités particuliers formés dans chaque arrondissement.

Le Comité central, qui a ses bureaux à Rennes, rue Saint-Michel, N° 20, répond *gratuitement* à toutes les questions qui lui sont adressées *franco* par MM. les Notaires, Avoués, Greffiers, Huissiers et autres officiers publics.

NOTA. — Un grand nombre de perceptions exagérées ont déjà été réformées par les soins du Comité; on en trouve le détail dans le *Journal du Notariat* et dans l'*Auxiliaire Breton*, journal de Rennes.



Rue Lafayette, 2, Rennes,

T. LÉONARD-LEBOUT.

MAGASIN ET CONFECTION

d'Habillements

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

Couture garantie.

Redingotes et jacquettes de peaux de chèvre, id. chevreau, id. chat, id. loup, agneau des Pyrénées, cussards, manteaux en toile cirée, blouses, caleçons, chemises blanches et de couleur, cravates de soie et de laine, et autres articles

---

Draperie, Gileterie, Coutil, Fournitures pour les Tailleurs.

Et confectionne à la commande.

BUREAU DES POSTES DE RENNES.

Heures de départ et d'arrivée des Courriers.

Heures de la distribution en ville	Désignation des Routes.		Heures de la levée des boites et clôture des affranchissemts
de 5 à 7 h S	Paris	Vitré, Laval, Le Mans et Tours	Levée de la Boite 10 h S. Clôture de l'Affrt 8 h S
de 6 à 9 h M	Brest	Dol, Combourg, Morlaix, St Brieuc	11 h 30 M
de 6 à 9 h M	Fougères	Mayenne, Mortain	11 h 30 M
de 6 à 9 h M	Lorient	Guer, Ploërmel et Vannes	5 h 30 M
de 5 à 7 h S	La Guerche	Châteaugiron et Janzé	10 h S
de 6 à 9 h M	Nantes	Angers, Châteaubriant	3 h 30 S
de 6 à 9 h M	Quimper	Loudéac, Montfort, Uzel	3 h 30 S
de 6 à 9 h M	Redon	Guichen, Lohéac, La Roche Bernard	3 h 30 S
de 6 à 9 h M	St Lô	Alençon, Caen, Cherbourg	2 h 30 S
3 h S	St Malo	St Servan, Dinan, Hédé (1er envoi)	5 h 30 M
de 6 à 9 h M	St Malo	St Servan (2e envoi)	2 h 30 M
de 6 à 9 h M		Dinan, Hédé (2e envoi)	11 h 30 M

La levée des Boites supplémentaires établies dans les différents quartiers de la ville a lieu 30 minutes avant les heures fixées pr la dernière levée de la boite au bureau central, place de la Trinité

Boites supplémentaires.

chez Mr Vannier, *Place du Palais*

" Mr Chauvel, *Place Toussaint*

" Mme Vve Chemmand, *Rue d'Antrain, 21*

" Mr Beaujard, *Rue de Paris, 15*

" Mme Ve Dermaux, *Rue St Hélier, 31.*

" Mr Aubry, *Rue de Brest, 97*

La Malle de Rennes à Tours contenant deux voyageurs part à 4 heures du matin

Prix des Places pour Tours 40f 78.

Rennes le 10 Avril 1847

Le Directeur des Postes

F. Charlot

A LA VILLE DE PARIS

PRIX FIXE

Entreprise Générale du Commerce des Nouveautés

Rue Louis Philippe Hôtel Ruel, près la Place du Palais



GRAUX Jne.

MAISON DE MODES

et Confection de fantaisies.
Chapeaux Coiffures.
Plumes, Fleurs, Rubans
Dentelles, Lingeries, Voiles
et Voilettes

Chales cachemires
longs et carrés, soieries
unies et façonnées.
Mousselines laine, Indiennes,
Mérinos Napolitaines.
Toiles fil, Baptistes.
Calicots.

ATELIER DE TAILLEURS

pour la Confection des
habits d'homme
et d'enfant
Chemises faites
sur mesure.

Mousselines.
Mouchoirs de poche.
Fichus, Foulards, Madras.
Cravates, Cotonnades.
Damiers et Coutils,
Damas et Perse
pour meubles.

Coutils pour
housses, Bonneterie
Parapluies et Ombrelles
Couvertures, Draperie,
et Nouveautés
pour Gilets
et Pantalons

Flanelle de
santé, Articles pour
Deuil. Tapis de
pieds, Tapis de Table
et tout ce qui concerne
les Corbeilles
de mariage